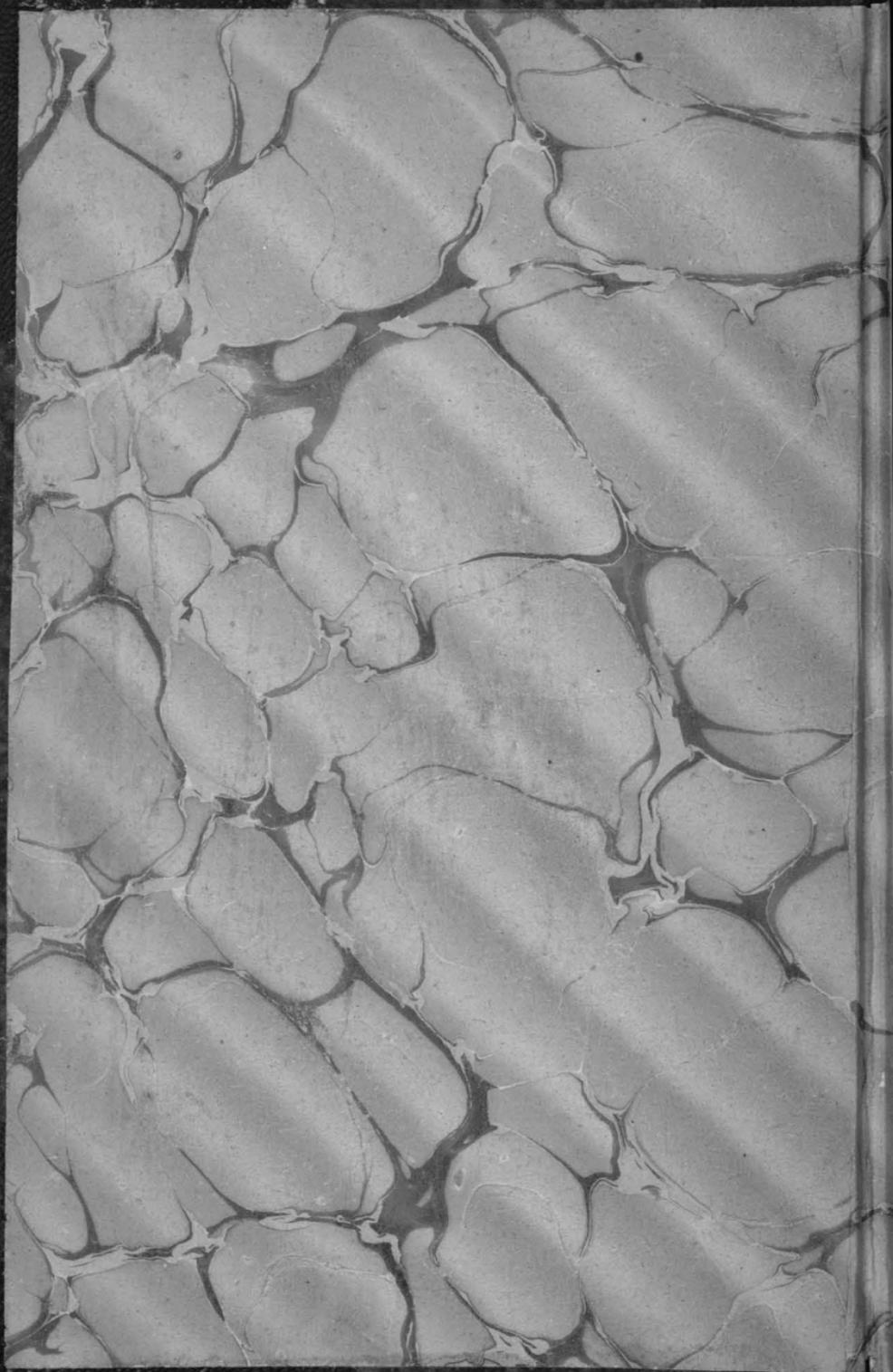
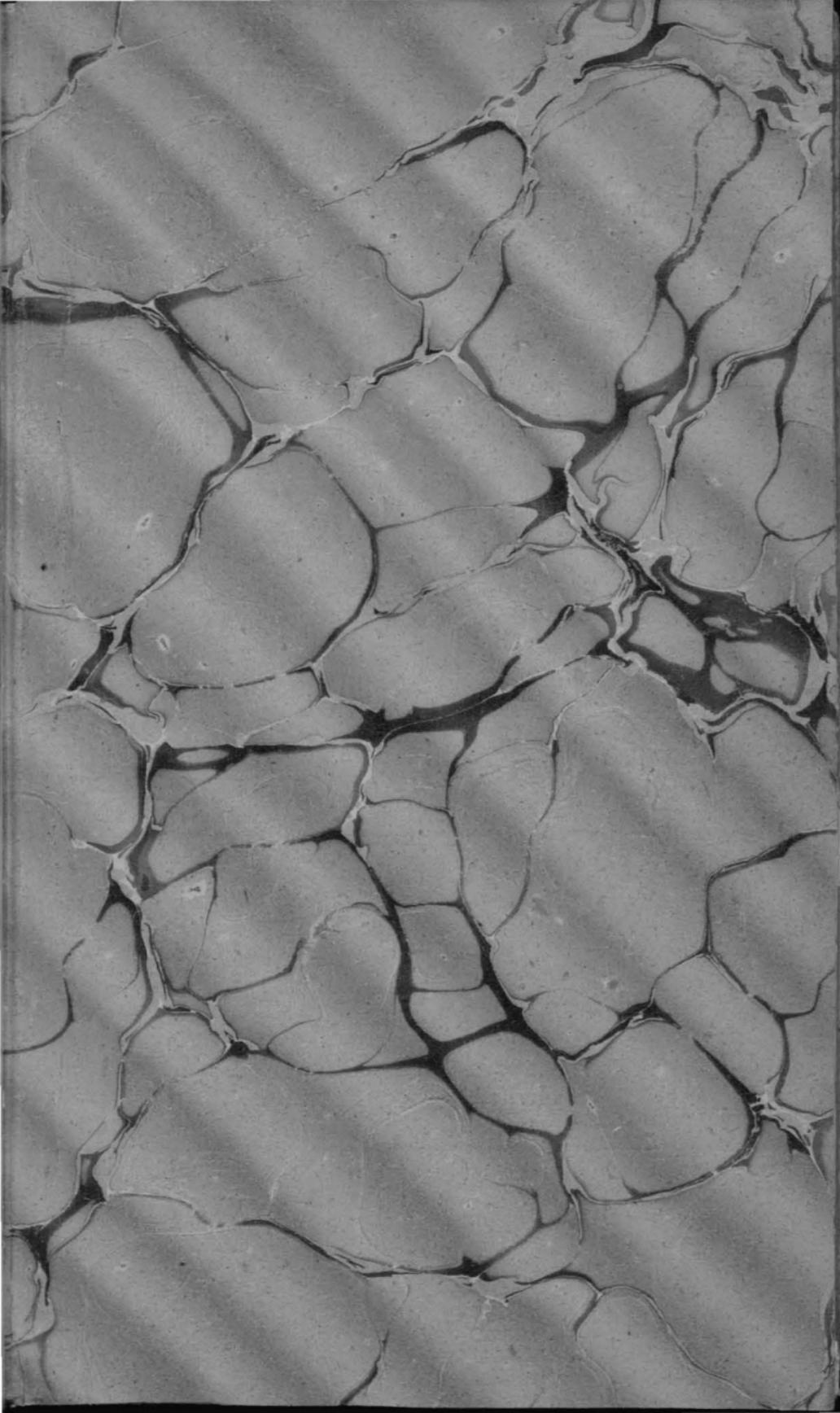
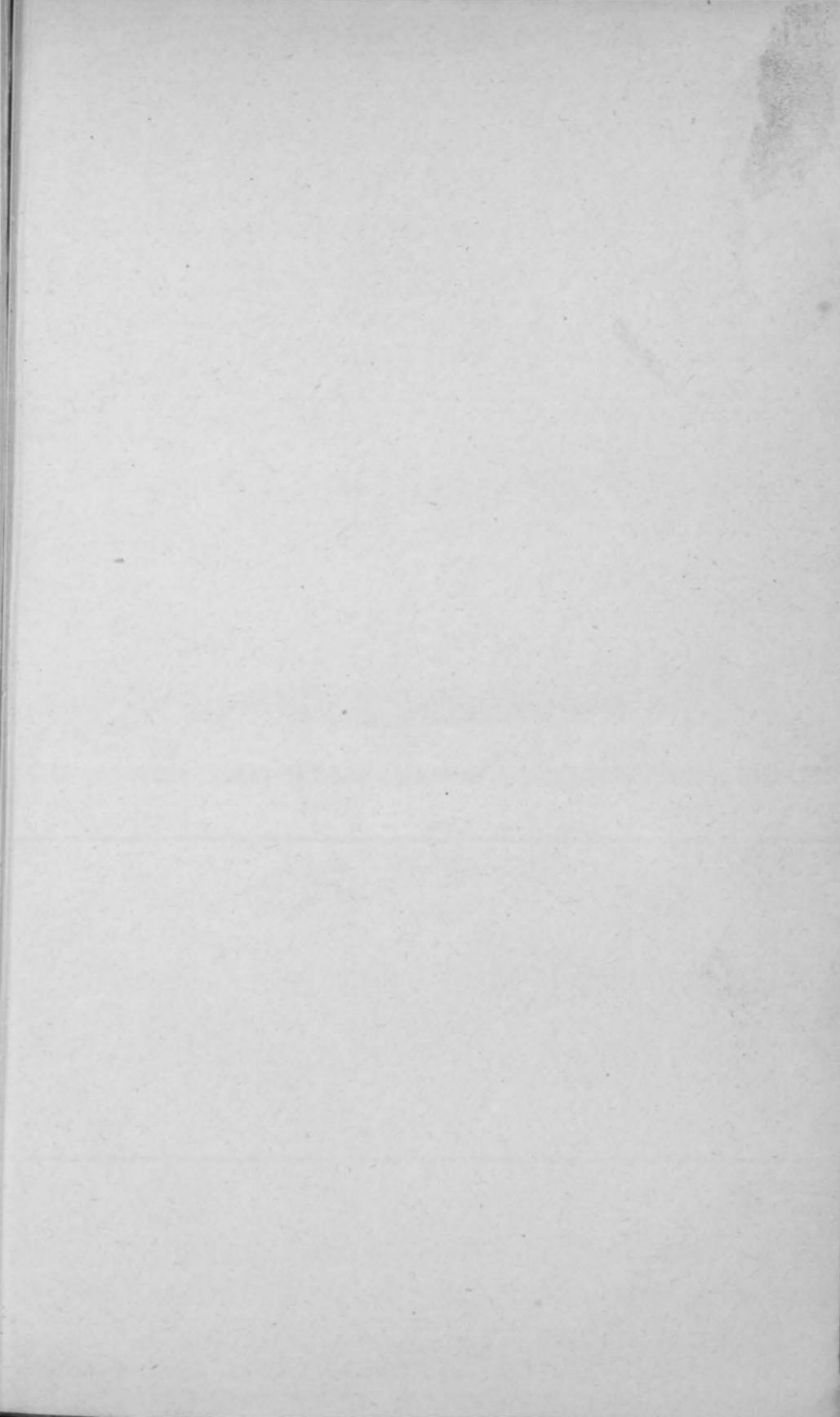


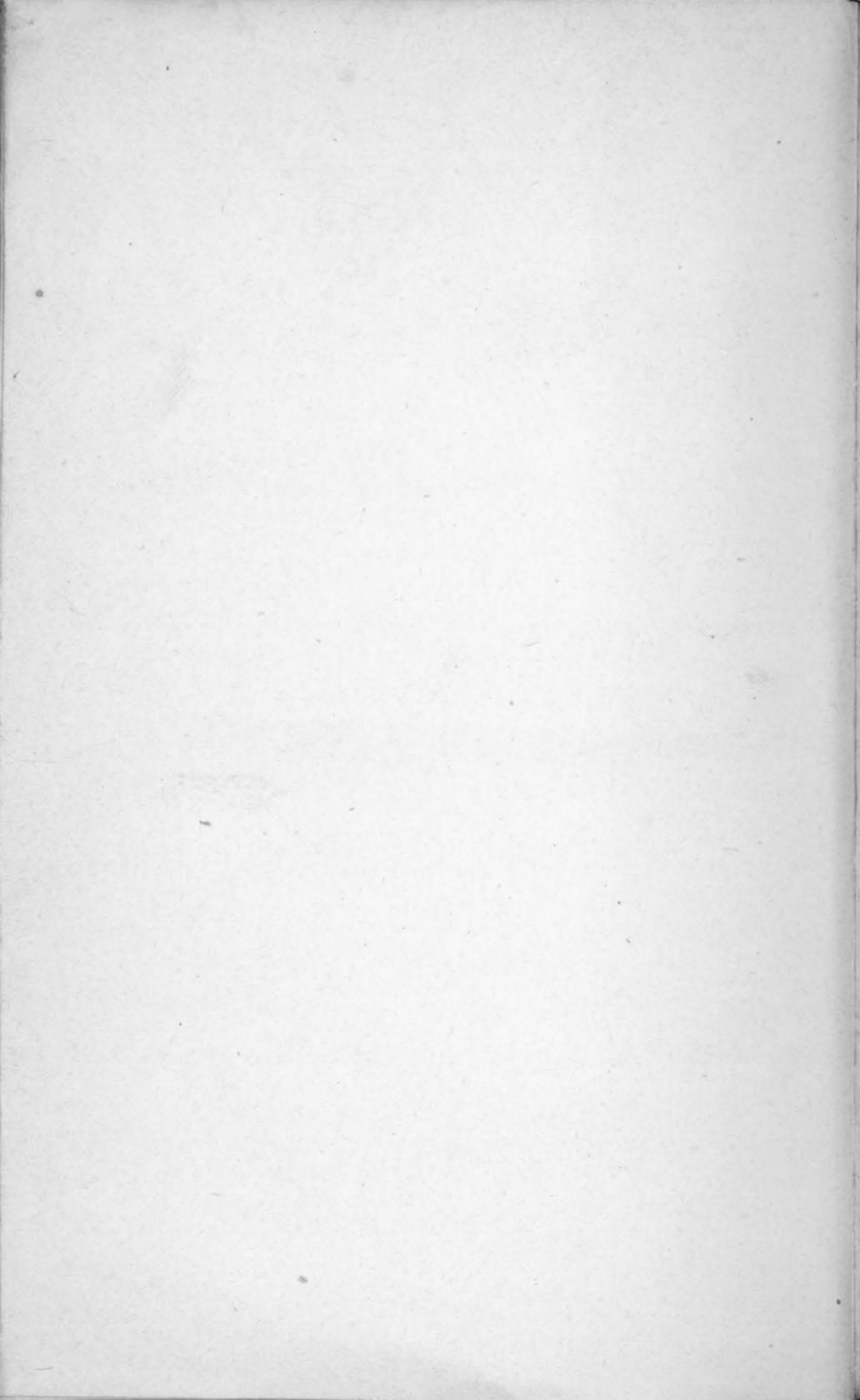
BOIS
6





C. 806





LA CHAÎNE
DE LA SCIENCE SOCIALE

INTRODUCTION A L'ETUDE

DE LA

SCIENCE SOCIALE.

LA PHALANGE

JOURNAL DE LA SCIENCE SOCIALE

faisant suite au journal

LE PHALANSTÈRE OU LA RÉFORME INDUSTRIELLE,

FONDÉ EN 1832

PAR CH. FOURIER.

24 livraisons par an, 12 fr. ; — 12 livraisons, 7 fr.

L'abonnement d'un an à LA PHALANGE donne droit, jusqu'à épuisement, à la belle gravure au burin du **CHOEUR DE LA CATHÉDRALE DE CHARTRES**, dessiné par C. DALY et gravé par THOMAS.

INTRODUCTION A L'ETUDE

DE LA

SCIENCE SOCIALE

CONTENANT UN ABRÉGÉ DE LA THÉORIE SOCIÉTAIRE,
PRÉCÉDÉ D'UN COUP D'OEIL GÉNÉRAL
SUR L'ÉTAT DE LA SCIENCE SOCIALE, ET SUR LES SYSTÈMES
DE FOURIER, D'OWEN ET DE L'ÉCOLE SAINT-SIMONIENNE.

PAR A. PAGET, D.-M.

PARIS

AU BUREAU DE LA PHALANGE,

RUE JACOB, N° 54

1838.



CB 218007

INTRODUCTION A L'ÉTUDE

SCIENCE SOCIALE

CONSTITUTION DE L'ÉTUDE SOCIALE
TRAVAIL ET ÉTUDE SOCIALE
LE RÔLE DE LA SCIENCE SOCIALE ET SON ÉTUDE
MÉTHODES DE LA SCIENCE SOCIALE

PAR A. LAFFET, D. M.

1898

ÉTUDE SOCIALE
1898

COUP D'OEIL GÉNÉRAL

SUR

L'ÉTAT DE LA SCIENCE SOCIALE

ET SUR LES SYSTÈMES

DE FOURIER, D'OWEN ET DE SAINT-SIMON.

Ce volume dans lequel nous réunissons les articles d'analyse bibliographique publiés par la *Phalange*, peut être envisagé comme une exposition sommaire de la théorie sociétaire de Fourier; car il contient à peu près tout ce qui constitue le plus essentiellement cette théorie, soit qu'on l'envisage comme critique de l'état actuel de la société, soit qu'on la considère sous son point de vue organique, c'est-à-dire comme présentant des moyens de réaliser un meilleur ordre de choses. Le premier de ces deux points de vue est particulièrement l'objet des chapitres extraits de la brochure de *Débâcle de la politique*, par M. Considerant, dans laquelle on trouvera une critique aussi saisissante que rigoureuse des fausses théories de la politique moderne. Nous ne sachions pas que nulle part encore on ait mieux senti ni mieux démontré tout ce qu'il y a de vacuité dans ces périodes ronflantes ou ces formules sans idées qui depuis si longtemps déjà défraient tous les partis et sont la science unique de la plupart de nos célébrités politiques. Il était dif-

ficile de toucher plus juste au défaut de la cuirasse tous ces systèmes erronés qui si malencontreusement se disputent le droit de s'imposer à la société, et qui toujours plus ou moins exclusifs de leur nature, n'aboutissent jamais qu'à superposer des intérêts à d'autres intérêts, qu'à constituer la domination plus ou moins oppressive d'une classe sur une autre classe. Et en vérité peut-on attendre mieux de systèmes dont les uns ne savent de moyens de faire régner l'ordre dans la société que d'armer une partie de ses membres contre l'autre, celle-là toujours prête à contraindre, à réprimer celle-ci au moindre mouvement qu'elle fait pour s'affranchir du joug qui l'opprime; dont les autres ne connaissent et n'enseignent de voie pour arriver à la liberté que la révolte, que le renversement, l'écrasement des classes qui possèdent, des classes qui jouissent des avantages créés par la société. N'est-il pas évident qu'avec une pareille exclusion on ne doit réaliser ni ordre, ni liberté, mais bien au contraire établir partout le désordre et l'oppression ?

Antagonisme. — Pauvreté.

Et voyez si ce n'est pas là, en effet, le caractère véritablement distinctif de notre état social, s'il n'y a pas lutte flagrante et constante entre tous les éléments qui le composent; si depuis les degrés les plus inférieurs de la hiérarchie sociale jusqu'aux plus élevés ce n'est pas une série régulière de manifestations hostiles entre tous les rangs dont elle est formée; — n'est-il pas vrai que gouvernants et gouvernés ne vivent point en bonne intelligence, qu'ils se donnent à chaque instant des marques réciproques de la défiance la moins équivoque, et que n'était une certaine combinaison d'intérêts qui les oblige à refouler les sentiments qui les

animent les uns à l'égard des autres, ils seraient plus ou moins constamment aux prises ?

N'est-il pas vrai qu'en dehors du terrain de la politique où l'on s'entend si peu, où l'on dispute si bien, il y a sur celui de l'industrie une guerre profonde entre les différentes classes, les différents groupes de travailleurs et de spéculateurs dont les intérêts sont si mal accordés que la fortune des uns toujours a pour condition obligée la ruine des autres ? n'est-il pas vrai encore que cette guerre d'intérêts, quelquefois si vive, si acharnée et constamment si contraire au bon emploi des forces productives, pénètre jusqu'au sein des dernières divisions du corps social, qu'on la retrouve dans la famille, au foyer domestique où, comme une plaie sourde et cachée, elle fait souvent d'affreux ravages ?

Certes ce sont là des faits trop manifestes, trop flagrants pour qu'il soit permis d'en nier l'existence, et bien que nos mœurs, en s'adoucisant, tendent évidemment à modifier cet état universel d'antagonisme dans son mode habituel d'expression, ce qu'il y a de certain c'est qu'elles ne lui ôtent rien de ce qui le constitue dans son essentialité, dans sa vie, et que maintenant encore il est tout aussi profond, tout aussi vivant qu'à quelque époque que ce soit du passé. Aussi ne craignons-nous pas d'avancer que certaines causes apparaissant, tous les éléments qui vivent aujourd'hui côte à côte dans un semblant d'intelligence ou d'accord, ou qui du moins paraissent disposés désormais à se supporter, à se faire de mutuelles concessions, se soulèveraient les uns contre les autres avec une fureur égale à celle qu'ils ont déjà montrée dans le passé. C'est une erreur de croire que nous ayons été rendus, par les progrès de notre civilisation, moins capables de ces grands actes d'hostilité et de violence qui ont signalé certaines phases de notre développement

social ; la nature humaine ne change pas , elle est au fond toujours la même ; qu'il vienne des circonstances analogues et l'on verra se produire des faits analogues. Une fois la lutte engagée, les mêmes mouvements passionnels surgissent au cœur de l'homme, on le voit accomplir les mêmes actes. Mais laissons de côté cette question et bornons-nous à constater l'antagonisme qui oppose les unes aux autres les différentes classes de la société, disons mieux, les individus de ces classes, et qui sert de base à tous ces systèmes exclusifs produits par la controverse politique.

Sans doute un pareil état de choses n'est rien moins qu'un fait naturel ; et selon toute probabilité les hommes sont destinés à réaliser de meilleures conditions de vie sociale, des conditions dans lesquelles, au lieu d'user leurs forces à se faire réciproquement du mal, ils les emploieront combinément à produire, à créer des moyens de jouissance aussi nombreux, aussi puissants qu'est grande aujourd'hui la misère qui dévore les classes les plus nombreuses ; — car on aura beau dire que la société est riche, que l'industrie enfante les choses les plus magnifiques, les plus merveilleuses, que dans certaines directions la production est immense et dépasse souvent les besoins (lisez les moyens d'acquisition qui ne sont jamais que ceux du petit nombre) ; cette magnificence ne peut éblouir que les personnes qui ne veulent pas voir. Au-dessous de la classe privilégiée et essentiellement peu nombreuse qui profite et jouit de toutes ces merveilles du travail, il y a toujours, même dans les contrées les plus fortunées du globe, toute une population qui manque des choses les plus nécessaires à la vie ; oui, les plus nécessaires à la vie ; nous ne rétracterons pas notre expression, car nous tenons pour certain que la classe placée au-dessous des limites du nécessaire est de beaucoup la plus nombreuse.

L'homme appelé à connaître sa Destinée sociale, à en découvrir et appliquer lui-même les moyens.

Mais si cet état n'est pas normal, s'il peut être envisagé comme un accident dans la vie de l'humanité, que faudrait-il pour le changer, le transformer, pour lui substituer les conditions de la vie normale? Et d'abord l'homme peut-il quelque chose sur cette transformation? est-il en son pouvoir d'en hâter le moment? lui est-il donné d'en concevoir les moyens et de les appliquer avec la conscience de l'œuvre qu'il exécute? Ou bien cette transformation s'opèrera-t-elle par un mouvement évolutionnaire dans lequel l'homme ne doit et ne peut jouer que le rôle d'un instrument plus ou moins aveugle, sans connaissance des grands moyens qu'emploie la Providence pour faire marcher l'humanité?

Tout ce qui se passe, tout ce qui s'effectue dans la société a son principe, sa source dans l'homme; toutes les formes qu'elle revêt ont leur raison première dans la nature de l'homme; car quelle que soit celle du milieu physique dans lequel l'homme se trouve placé, ce sont toujours ses besoins, ses penchants, ses passions qui décident des caractères essentiels de la forme sociale, que celle-ci soit régulière ou irrégulière, il n'importe. Et en effet quelle autre cause pourrait en décider? l'homme n'est-il pas l'élément nécessaire de la société, l'élément sommaire qui contient en puissance tous les éléments sociaux possibles, toutes les causes possibles des changements dont l'état social est susceptible? Cela est indubitable. Mais si nous admettons la vérité de cette proposition, et comment pourrait-on se dispenser de l'admettre; dites, l'homme qui a conscience de ses besoins, de ses penchants, de ses passions, qui a en outre l'incontestable faculté de les étudier, de les analyser, de faire sur

eux tous les calculs, toutes les spéculations imaginables, dites, n'a-t-il pas par cela même, d'une manière nécessaire en quelque sorte, le pouvoir de déterminer la forme sociale la mieux appropriée à ses besoins, à sa nature, en d'autres termes les conditions de la vie sociale normale? Et s'il a le pouvoir de les déterminer, ne doit-il pas avoir implicitement celui de les réaliser, de transformer spontanément, par sa propre volonté, son régime de société?

C'est là certainement un *à priori* qu'on essaierait en vain de détruire. Il est de toute rigueur. Mais, dira-t-on peut-être, la réalité s'accorde-t-elle avec le raisonnement? Voyons-nous que les hommes changent d'état social avec la spontanéité qui semble devoir leur appartenir? Ne remarquons-nous pas au contraire que tous les changements de cet ordre qui se sont accomplis jusqu'à ce jour ont été produits plus ou moins d'une manière fatale, nécessaire, sans que la volonté réfléchie des hommes exerçât sur eux la plus légère influence? On ne saurait nier en effet qu'il en ait été ainsi jusqu'à ce jour. L'humanité a marché; elle a traversé des phases sociales très diverses, poussée par ses besoins, par ses instincts comme par une force aveugle, se butant quelquefois contre de grands obstacles qui la déviaient de sa route primitive, ou la faisaient momentanément reculer, mais en somme marchant toujours, et toujours sans savoir, sans pouvoir dire d'une manière précise où elle allait. Mais qu'induire de là? Que jusqu'à présent l'humanité n'a pas eu conscience de sa destinée; qu'elle n'a pas su encore pour quelle forme sociale elle était faite. Et l'on conçoit que dans l'ignorance où elle se trouvait de celle-ci, il lui fut impossible d'agir avec connaissance de cause. Il était bien impossible qu'il y eût spontanéité manifeste de sa part; car cette spontanéité im-

plique nécessairement l'accord des volontés individuelles, lesquelles ne peuvent être accordées que sur le but vrai de la destinée humaine. Tant que ce but ne leur est pas présenté, ces] volontés restent forcément divisées. Et quelle raison en effet auraient-elles de s'accorder? n'est-il pas évident que cette raison ne peut se trouver que dans ce but, et que du moment où le but ne convient pas à tous, il est radicalement impossible qu'il y ait accord; et là où l'accord des volontés individuelles n'existe pas, bien évidemment la spontanéité collective ou sociale est un phénomène impossible. Cela se comprend tout seul.

On ne peut donc rien induire de ce qui s'est passé jusqu'à présent contre l'*à priori* que nous avons établi, savoir : que l'homme pouvant [s'étudier dans ses besoins, ses passions, a implicitement la faculté de déterminer les conditions de l'état social qui lui convient le mieux, et de réaliser ces conditions.

L'humanité doit donc trouver un jour des moyens réguliers de satisfaire les besoins qui lui sont inhérents. Mais si l'on veut y réfléchir, on comprendra bien vite que ces moyens doivent se déduire de la nature même des besoins; que l'étude de ceux-ci est la voie logique, naturelle de la découverte des premiers; que la méthode la plus rationnelle, la plus sûre pour trouver les combinaisons sociales qui seules peuvent donner satisfaction aux besoins de l'homme est l'analyse régulière de ces besoins restés jusqu'à ce jour plus ou moins complètement inappréciés ou méconnus.

L'identité que nous établissons ici entre les combinaisons sociales et les moyens de donner satisfaction aux besoins divers de l'homme est aisée à sentir, à comprendre, du moment où nous reconnaissons que la forme sociale a cette

satisfaction pour but, pour objet. Il est donc inutile que nous insistions sur ce sujet. Conséquemment il n'est pas besoin davantage que nous cherchions à établir comment la connaissance de ces moyens et la science sociale proprement dite ne sont qu'une seule et même chose; cela est de toute évidence.

Mais ce qu'il nous importe à présent de démontrer c'est que cette science sur la possibilité de laquelle on ne saurait plus élever aucun doute est le besoin de notre époque, et que, de tous ceux qui se sont occupés d'en déterminer les conditions, Fourier seul y est parvenu.

Nécessité actuelle de la Science Sociale.

A aucune époque de son développement la société ne s'est montrée plus inquiète, plus impatiente, plus tourmentée qu'elle ne l'est aujourd'hui dans les contrées les plus avancées en civilisation. Là tout est trouble, agitation, désordre. Les liens qui dans le passé tenaient unis les différents éléments, classes, ordres, corporations dont la société est encore composée, ont tous été, ou peu s'en faut, plus ou moins violemment brisés, de telle sorte qu'aujourd'hui ces éléments se heurtent continuellement les uns contre les autres; c'est entre eux un conflit, une lutte incessante, une véritable guerre. Comme nous l'avons déjà dit, c'est là un caractère aisé à constater, et sur l'existence duquel tous les hommes que l'avenir de la société préoccupe quelque peu sont parfaitement d'accord. Il n'en est pas un, quelle que soit du reste son opinion sur la nature des moyens à employer pour remédier à l'état de chose actuel, qui ne reconnaisse que cet état est particulièrement caractérisé par l'absence de liens entre les différentes parties qui

le constituant, par le défaut de concordance, d'*unité* (1). Peu d'hommes, il est vrai, se prennent maintenant à regretter l'unité artificielle du passé. On comprend assez

(1) Il est superflu de dire que nous prenons ici le mot *unité* dans son sens métaphysique, abstrait, c'est-à-dire comme exprimant l'accord, l'harmonie, l'action convergente de toutes les parties constitutives de la société. On peut encore exprimer par ce mot l'élément constituant de la société. L'expression unité sociale se trouve avoir ainsi deux significations très différentes. Alors qu'elle est employée dans son second sens elle indique, dans la théorie de Fourier, la commune sociétaire qui forme comme foyer de toutes les combinaisons primitives les plus essentielles à l'activité sociale, l'*unité* réellement élémentaire de la société. Il ne faut pas y réfléchir longtemps pour comprendre que l'*UNITÉ SOCIALE*, en tant qu'exprimant l'accord, l'harmonie qui doivent exister entre les parties constitutives, ou, si l'on veut, les *unités élémentaires* de la société, est essentiellement subordonnée à la bonne organisation de ces dernières; c'est-à-dire que la condition indispensable pour avoir une société dans laquelle il y ait convergence d'action, *UNITÉ*, c'est que la commune y soit *unitairement* organisée. Tous les efforts tentés dans le but d'obtenir cette *UNITÉ* de second ordre resteront impuissants tant que l'*unité* de premier ordre n'aura pas été elle-même obtenue, tant que la commune n'aura pas été constituée d'après un système de combinaison régulière de toutes les forces actives qu'elle comprend, qu'elle réunit. Tandis qu'au contraire une fois que l'incohérence, le morcellement auront fait place, dans la commune, à l'action combinée, convergente, des forces individuelles et de tous les moyens de travail et de production qui s'y trouvent rassemblés, on verra la grande *UNITÉ* sociale se produire en quelque sorte d'elle-même, spontanément, sans que les hommes soient obligés de faire le moindre effort pour l'établir, pour la constituer. Aussi Fourier, à qui cette vérité était parfaitement connue, s'est-il particulièrement attaché, ainsi que nous le verrons, à déterminer les conditions de l'organisation *unitaire* de la commune, persuadé que toute la question sociale était dans la détermination régulière de ces conditions. Bien différent en cela, comme on voit, de tous nos réformateurs politiques uniquement occupés de la réforme gouvernementale, et laissant la commune, l'élément essentiel de la société, en proie à la divergence, au morcellement, à l'anarchie. Cette simple observation suffit, ce nous semble, à expliquer les continuels insuccès de tous nos essais maladroits et considérés de reconstitution politique.

généralement que si cette unité a péri, si elle a été détruite, c'est qu'elle était impuissante à se maintenir, ce qui revient à dire qu'elle était imparfaite, incomplète, qu'elle ne comprenait point dans le système de ses combinaisons tous les besoins de la société.

Ce serait donc un tort de vouloir revenir à elle ; ce serait travailler à une œuvre mauvaise en soi, et tout à la fois user à de vains efforts et son temps et ses moyens, car on ne saurait espérer reconstituer ce dont Dieu a permis la destruction. Mais heureusement les hommes que d'aveugles préoccupations entraînent encore dans cette direction sont aujourd'hui fort peu nombreux. Le grand nombre sait qu'il y a mieux à faire. Seulement pour lui la question difficile est le comment.

Quoi qu'il en soit, nous pouvons constater ce fait, c'est que la constitution actuelle de la société manque de cette *unité* sans laquelle elle est sans puissance, sans vie ; et que généralement on croit à la nécessité de recourir à des moyens autres que ceux employés jusqu'à ce jour pour lui donner cette unité précieuse. Mais puisqu'aussi bien nous comprenons que l'unité ancienne n'a péri que parce qu'elle n'était point assez compréhensive, parce qu'elle laissait en dehors d'elle des besoins assez puissants pour la détruire, n'est-il pas rationnel que nous songions à établir l'unité la plus compréhensive possible, une unité sociale telle qu'il n'y ait pas un seul des besoins essentiels de notre nature qui ne trouve en elle son entière satisfaction, une unité sociale qui ne soit pas faite seulement pour ce qu'il y a de présent, d'actuel dans l'humanité, mais qui, conçue en vue des développements ultérieurs de celle-ci, des progrès de toute sorte qu'elle peut accomplir, détruite à jamais toute raison de révolution, de renversement, et lui

permette enfin de marcher dans le temps d'un pas assuré et régulier. Serait-ce par hasard une chose si exorbitante de prétendre à un semblable résultat ? Ne devons-nous pas croire l'humanité faite pour le réaliser ? Car enfin si elle est destinée à se développer dans le temps, n'importe ici le terme de ce développement, nous ne pouvons admettre qu'il lui soit refusé à tout jamais de pouvoir le faire régulièrement ; que Dieu lui ait imposé la loi cruelle de ne jamais obtenir la moindre amélioration sociale qu'au prix de la guerre et du sang, qu'en brisant son passé avec douleur, comme elle a toujours fait jusqu'à présent. Pareille loi serait une absurdité, disons mieux, une monstruosité ; elle ne peut donc exister.

Il y a donc une unité sociale possible dans laquelle tous les besoins essentiels de l'humanité, besoins de l'esprit, du cœur et du corps trouveront satisfaction, dans laquelle cette satisfaction suivra le développement régulier de ceux-ci, et qui ainsi mettra fin à ce besoin fatal de révolution que jusqu'à présent on a si faussement pris pour la condition logique, naturelle du perfectionnement social.

Il est inutile de dire que cette unité ne peut résulter que de l'application de la science sociale. On ne saurait concevoir qu'un système, quelque bien combiné qu'il fût, pût y conduire jamais s'il n'était cette science. Selon toute probabilité, il n'y a qu'une manière de réaliser cette unité dont nous parlons, et cette manière qui a ses conditions, ses principes, ses règles, peut-elle les prendre ailleurs que dans la connaissance des besoins essentiels de l'homme, dans la connaissance des instincts, des penchants et des facultés que la nature lui a donnés, et qui sont les éléments dont l'accord constitue cette unité ? Non, sans doute. Or nous avons dit que la science de cet accord est la science sociale elle-même.

Conditions générales imposées à la Science Sociale.

Mais à quels signes devra-t-on reconnaître cette science, quelles sont les conditions qu'elle doit remplir? — En définissant son objet, nous avons par cela même déterminé les conditions qui lui sont imposées. Son but étant de donner satisfaction à tous les besoins, il faut qu'elle comprenne toutes les natures, toutes les tendances natives; qu'elle offre à chacun des moyens d'exercer utilement selon leur étendue et leur direction les facultés de tout ordre dont il est naturellement pourvu; en d'autres termes, il faut qu'elle comprenne un classement, une distribution des individus qui soit en corrélation avec leurs penchants, leurs passions natives. Il faut, d'autre part, qu'elle accepte tous les intérêts existants, quels qu'ils soient, attendu qu'ils tiennent tous à des besoins, et qu'à ce titre ils sont essentiellement légitimes. Ce qui ne veut pas dire qu'on ne devra rien changer aux faits actuels qui correspondent à ces intérêts, ou par lesquels ces intérêts s'expriment; ce qui serait absurde en principe, puisque cela rendrait toute transformation sociale impossible. Mais il faut que ces changements soient tels que les classes qui profitent le plus du régime actuel de société n'aient rien à perdre, mieux que cela encore, aient tout à gagner à l'instauration du nouveau régime.

On conçoit que, s'il en était autrement, il deviendrait faux de dire que la science sociale répond à tous les besoins, qu'elle comprend l'unité. Et vraiment quelle unité serait-ce que celle qui exigerait le froissement d'intérêts existants? N'est-il pas évident qu'elle se ferait ainsi des ennemis qui conspireraient sa perte; et que d'un moment à l'autre, elle pourrait être plus ou moins gravement compromise? Mais il y a plus: c'est qu'à de telles conditions, l'unité dont nous

avons parlé, et qui est celle vers laquelle nous devons tendre de toutes nos forces, n'existerait réellement pas ; l'accord des volontés ne pouvant avoir lieu là où il y a des intérêts lésés.

Ainsi, pour nous, les conditions que la science sociale doit remplir sont nettement déterminées. Ces conditions peuvent se résumer ainsi :

Tenir compte de tous les besoins, sans aucune exception, besoins des sens, du cœur et de l'intelligence ; distribuer les choses de la société en corrélation aussi parfaite que possible avec ces besoins, de façon que chacun individuellement y jouisse de la plus grande somme possible de liberté, et donne en même temps aux facultés dont il est naturellement doué toute l'utilité dont elles sont susceptibles (1). D'autre part il faut que ce travail de distribution ou de nouvelle organisation sociale, car c'est tout un, se fasse sans imposer à quelque classe que ce soit le plus léger sacrifice, le sacrifice ne pouvant être qu'un moyen artificiel d'unité, et partant, un moyen imparfait, incapable d'agir d'une manière soutenue, ou, si l'on veut, de résister longtemps au choc des désirs de toutes sortes qui se soulèveraient continuellement contre lui ; désirs qu'une croyance religieuse, si puissante et si fortement enracinée qu'on la conçoive, ne saurait parvenir à détruire.

(1) On comprend du reste que la liberté de l'individu et l'utilisation de ses facultés sont deux faits qui se correspondent, ils naissent en quelque façon l'un de l'autre ; tout au moins serait-il difficile de les concevoir séparés. Car l'homme étant destiné à une fonction utile, les facultés qui lui ont été données sont conçues dans cette idée, dans cette vue, et là où elles jouissent de leur essor, c'est par des actes utiles que cet essor doit s'exprimer. On peut affirmer que là où l'homme ne fait pas un bon emploi de son intelligence et de ses forces, là sans aucun doute il n'a pas la liberté pour laquelle il est fait.

Maintenant que nous savons quel *criterium* appliquer aux idées sociales, ou, mieux encore, quels sont les signes, les titres vrais auxquels nous pouvons reconnaître la science sociale, nous pouvons passer en revue les différents systèmes qui se sont produits dans ces derniers temps, et juger, avec les données que nous possédons, la valeur de leurs prétentions respectives.

Systèmes d'Owen, de Saint-Simon et de Fourier rapportés à l'objet de la Science Sociale.

L'idée de refaire la société, d'en constituer l'édifice sur de nouvelles bases, est nécessairement une idée hardie qui ne peut prendre naissance que dans une intelligence fortement trempée. Aussi les créateurs de systèmes sociaux sont-ils, bien qu'on en dise, des hommes rares, clair-semés. Notre époque peut être féconde en esprits philanthropiques, en réformateurs à petites vues, se passionnant pour ce qu'on appelle des institutions utiles, morales ou économiques. Mais ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle a fort peu produit de grands réformateurs concevant à la société toute une destinée nouvelle, appliquant toutes les forces de leur intelligence à la solution de ce grand problème. Et en effet, à part Fourier et Saint-Simon en France, Owen en Angleterre, nous ne voyons pas que d'autres hommes aient fait aucun travail qui ait cette question pour objet. Les systèmes de ces trois génies réformateurs sont donc les seuls que nous ayons à examiner et à juger.

Mais, comme on pense bien, ce n'est pas ici le lieu de donner une appréciation détaillée de ces systèmes. N'ayant besoin d'ailleurs que de les juger relativement à l'objet de la science sociale, tel que nous l'avons analysé et défini, il

nous suffira de faire connaître en quelques mots les vues générales qui servent de base à chacune de ces trois doctrines.

Système d'Owen.

La pensée qui semble avoir servi de point de départ à Owen est celle-ci : Les hommes naissent avec une organisation qui décide en souveraine des facultés et des penchants qui sont propres à chacun d'eux. Leur manière d'agir, de se comporter dans le monde, dépend de la nature de ces penchants combinément avec les influences extérieures du milieu social et physique au sein duquel ils se trouvent placés. Or, comme nul ne se donne son organisation, ni ne se fait naître à volonté dans telle ou telle condition de fortune en convenance quelconque avec ses besoins, ses goûts ou ses facultés, il s'ensuit que nul n'est véritablement responsable de la manière dont il se conduit, que le mérite ou le démérite des actions humaines n'est aucunement rapportable aux individus.

Telle est sommairement exprimée l'idée métaphysique qui fait le fond de la philosophie d'Owen, — et de laquelle, par une conclusion dont la logique est bien loin d'être rigoureuse, il déduit l'égalité des droits de chacun aux avantages de ce monde, aux bénéfices de la vie sociale. Il n'y a nulle bonne raison, selon lui, pour donner plus aux uns qu'aux autres, pour faire à ceux-ci une position plus belle, plus avantageuse qu'à ceux-là, puisque, quels que talent et science que vous ayez, cette science et ce talent vous sont venus par faveur du Ciel, et ne constituent aucun mérite de votre part.

On sent aisément tout ce qu'il y a d'erroné dans une pareille manière de raisonner. Il est évident que, du moment où il s'agit d'une systématisation quelconque de l'état social des

hommes, cette manière abstraite et absolue de juger leur mérite, devient essentiellement fausse. C'est relativement à l'état social lui-même qu'il faut le juger, puisque c'est à lui qu'il se rapporte directement. Qu'ils se soient ou non donné les vertus qu'ils ont, tous les hommes n'ont pas socialement la même valeur, et comme aussi bien, c'est d'avantages sociaux qu'il est ici question, leurs droits ne sauraient être égaux. En établissant les choses comme le veut Owen, on fonde l'égalité sur l'inégalité, ce qui est plus qu'une erreur de logique et de pratique, car c'est encore une injustice, et une profonde injustice, ainsi que nous le verrons.

Quoi qu'il en soit, fidèle à sa conclusion, Owen n'a cessé d'employer tous ses efforts à faire prévaloir des idées de communauté; — regardant celle-ci comme le système social le mieux approprié aux besoins des hommes, le plus conforme à l'ordre et à la justice, éléments essentiels de la vie sociale. La communauté répond, en effet, à l'idée d'égalité dont elle est l'application la plus directe, la plus conséquente. Par elle, toutes les différences et inégalités qu'on peut établir dans les œuvres et les travaux des hommes sont complètement anéanties. Il n'y a plus de travail supérieur ou inférieur à un autre travail, il n'y a plus d'action qui vaille plus ou moins qu'une autre action, — tout est nivelé, la mesure est la même pour tout et pour tous, et par une conséquence à laquelle, certes, il n'y aurait rien à redire, la répartition de la richesse produite se fait en parts aussi parfaitement égales que possibles. Tel est, en quelques mots, le système qu'Owen a développé dans ses écrits, et dont il a essayé plusieurs fois l'application; — du moins devons-nous penser ainsi, bien que les circonstances dans lesquelles il a tenté ses deux principaux essais, à New-Lanark et à New-Harmony, ne lui aient pas permis, à ce qu'il semble,

de faire de la communauté aussi pure que celle qui ressort de ses idées théoriques. Nous pouvons à présent juger ce système. Or, nous disons que de toute évidence, il ne remplit pas l'objet que se propose la science sociale. — Il ne peut s'agir, nous le répétons, de savoir si, absolument parlant, tel homme a plus de mérite que tel autre, parce qu'il jouit d'une intelligence plus développée, ou présente une plus grande force physique, une plus grande adresse corporelle. Bien évidemment, nul n'a de mérite à cet égard, puisque nul ne se donne ce qu'il tient, de la nature. Il ne peut donc en aucune façon, être question de faire le jugement de ce mérite ou de cette absence de mérite. Ce n'est pas sur des spéculations ainsi fondées qu'on peut établir les bases de l'organisation sociale. — Ce dont il s'agit, c'est d'accepter les inégalités individuelles qui sont le fait réel, positif, indestructible, et de trouver la loi de leur emploi comme éléments naturels des combinaisons sociales. La communauté, en les mettant de côté, n'a pas rendu le problème social plus facile à résoudre; elle s'est simplement évité la peine de le résoudre, voilà tout.

Mais aussi, à quels résultats est-elle arrivée? n'est-il pas constant que de toutes les combinaisons qu'on peut imaginer elle est la plus absurde, la plus détestable, la plus complètement opposée peut-être à la satisfaction des besoins réels de l'humanité. En établissant l'égalité des droits aux avantages sociaux, c'est-à-dire aux avantages de toute sorte que crée et développe l'activité des hommes réunis en société, elle consacre et sanctionne la plus monstrueuse des injustices. Et, en effet, rien au monde ne saurait être plus souverainement injuste que l'égalité passant son niveau sur toutes les têtes. C'est la plus cruelle des tyrannies, elle froisse et comprime toutes les natures. Elle n'est propre

qu'à rabaisser, abrutir l'homme intelligent sans élever celui qui n'a que de médiocres facultés. Oh ! qu'il y a loin de là à un système qui, comprenant le classement régulier et harmonique de toutes les facultés, permet à chacun de s'attribuer une tâche correspondante aux aptitudes dont la nature l'a pourvu ; qui, consacrant l'inégalité des avantages, satisfait à la diversité des besoins, en même temps qu'il entretient parmi les hommes cette émulation si nécessaire à l'utilisation de toutes les intelligences, de toutes les forces actives !

Le principe de la communauté est si absolument faux, si contraire à la nature de l'homme, que nulle part, en aucune circonstance, dans aucun temps encore on n'a pu en obtenir l'application rigoureuse, complète. Dans les communautés les plus religieusement soumises à l'idée d'égalité qui avait présidé à leur formation, il s'est toujours opéré des classements plus ou moins sensibles, tant est forte dans la nature humaine la tendance à la hiérarchie, qui est le seul principe vrai de justice sociale. Si la communauté peut avoir quelques avantages sur l'état actuel de la société, c'est en tant que rassemblant et combinant de grands moyens d'exploitation et d'économie matérielle. Mais ce serait acheter trop cher de pareils avantages que de les payer au prix des sacrifices énormes que la liberté et la dignité de l'homme seraient obligés de faire au régime de la communauté. Heureusement il est d'autres moyens d'obtenir ces avantages, et des moyens, sans contredit, et plus sûrs et plus puissants que ceux que fournit la communauté.

Le système d'Owen qui aboutit à la communauté ne remplit donc, en aucune façon, les conditions du problème social qui sont, ainsi que nous l'avons vu, de répondre à tous les besoins de l'humanité, et conséquemment aux iné-

galités de toutes sortes par lesquelles s'expriment ces besoins, et dont l'arrangement régulier, hiérarchique, peut seul donner une constitution durable et satisfaisante à la société. Ainsi, ce n'est véritablement là qu'un système arbitraire, et non une conception scientifique s'approchant de la solution du problème.

Système de Saint-Simon.

Saint-Simon y touche-t-il de plus près? c'est ce que nous allons examiner, et pour cela faire, procédons comme à l'égard d'Owen, étudions quelles sont les idées générales qui servent de bases à la doctrine de Saint-Simon, et quelles conséquences pratiques générales il en a déduites. Et disons d'abord qu'il ne faut pas confondre les idées de Saint-Simon avec celles de ses disciples; il y a d'eux à lui une grande différence; ce qu'il a écrit et ce qu'ils ont écrit constitue réellement deux doctrines bien distinctes.

La pensée qui a surtout occupé Saint-Simon, celle qui semble avoir constamment dominé son esprit, depuis le moment où il aborda les questions de réforme sociale, fut la substitution complète et régulière du travail pacifique ou créateur au travail guerrier ou destructeur, l'avènement au pouvoir des hommes de l'industrie, remplaçant enfin les hommes de la guerre. Saint-Simon avait compris, c'est une justice à lui rendre, que le travail productif était la destinée naturelle des hommes, qu'un jour devait venir sur la terre, où toutes les forces individuelles seraient tournées vers ce grand but, la création de la richesse sociale, où la guerre cessant enfin d'être une nécessité, rendrait à l'industrie les bras et les intelligences qu'elle lui enlève, et lui céderait le pas dans la hiérarchie sociale en reconnaissant ses droits aux rangs, aux titres, aux honneurs et aux distinctions.

Saint-Simon avait en outre remarqué que ce fait était dans les tendances de notre époque, que les travailleurs pacifiques qui déjà s'étaient affranchis d'un si grand nombre de servitudes, qui avaient conquis dans l'ordre politique des droits égaux à ceux des hommes de guerre, tendaient manifestement à supplanter ceux-ci, à s'emparer du pouvoir, et à régir la société au profit des intérêts industriels. Saint-Simon se félicitait des efforts qui étaient faits dans ce sens; il pensait qu'on devait particulièrement s'appliquer à les régulariser afin de hâter le jour du triomphe complet de l'industrie sur la guerre. Aussi, toutes les fois qu'il s'adresse aux souverains, aux hommes qui gouvernent, c'est pour les presser d'agir dans cette direction; et quand il parle aux savants, aux capitalistes, aux grands industriels, c'est pour leur faire sentir l'opportunité de leur avènement aux affaires, aux emplois supérieurs de l'Etat, de l'administration.

Il leur montrait en même temps comment les choses se préparaient pour cette fin; car Saint-Simon avait parfaitement vu comment notre époque était grosse d'une aristocratie nouvelle destinée à faire le pendant de l'aristocratie féodale du moyen-âge. On ne peut lui refuser d'avoir assez nettement aperçu les principaux germes de féodalité industrielle qui poussent de toute part au sein de la société actuelle. Mais ce que Saint-Simon n'a pas aussi parfaitement saisi, c'est le caractère vrai de cette féodalité, son côté fâcheux pour les classes privées de fortune, indirectement asservies aux barons de la finance. Ce qui le frappait surtout dans ce fait, c'était la fin du régime guerrier, de l'exploitation du travailleur par l'homme de guerre; puis le caractère d'organisation que semblait présenter cet état futur des choses par opposition au désordre, à la confusion

qui forment en quelque sorte le caractère essentiel de leur état actuel. Saint-Simon ne voyait pas assez que c'était une autre exploitation, non moins odieuse peut-être que la première, qui se substituait à celle-ci.

La doctrine particulière à Saint-Simon est, ou peu s'en faut, contenue tout entière dans les idées générales que nous venons de résumer. Le système religieux saint-simonien est le fait de ses disciples ; c'est à eux aussi qu'il faut rapporter la plupart des idées sur la socialisation de la propriété, sur la distribution des individus en trois catégories : les *artistes*, les *savants* et les *industriels*, catégories dont ils prétendaient faire le mode organique de la société, en l'appuyant sur l'existence d'un ordre suprême, l'*ordre prêtre*, réunissant en lui les trois faces artistique, savante et industrielle, et jouissant du privilège d'attribuer à chacun sa fonction, sa tâche et sa rétribution. On leur doit aussi des idées particulières sur les relations affectives. Mais nous ne saurions entrer ici dans plus de détails ; d'ailleurs, ce que nous venons de dire suffit à l'appréciation que nous avons à faire de ces idées.

Comme on voit, la pensée de Saint-Simon allait tout droit à l'organisation de la féodalité industrielle. Or, nous le répétons, la féodalité industrielle, bien que nous présentant un ordre de choses dans lequel la direction sociale serait confiée aux hommes les plus capables à beaucoup d'égard de remplir cette tâche importante, n'en constituerait pas moins un véritable état d'asservissement et d'exploitation des masses par les classes aux mains desquelles se concentreraient de plus en plus la richesse et la puissance sociale. Elle n'aurait donc point les caractères vrais de l'unité sociale, qui ne peut reposer que sur l'accord des intérêts, sur la solidarité des classes et non sur leur asservissement. Le système de Saint-

Simon, pas mieux que celui d'Owen, n'est donc une solution du problème social.

Système de Fourier.

La doctrine de Fourier satisfait-elle mieux aux conditions de ce problème? L'objet de cette brochure étant de faire connaître cette doctrine dans ses principes les plus essentiels, ainsi que dans les moyens les plus immédiatement pratiques qui se déduisent de ces mêmes principes, il est inutile que nous entrions ici dans de longs détails. Nos lecteurs, en prenant connaissance de ce qui suit, verront si la solution apportée par Fourier répond exactement aux exigences du problème, si elle est logique, régulière, complète; mais du moins est-il convenable que nous en disions assez pour qu'on puisse immédiatement la juger, comparativement aux deux systèmes précédents. Nous le ferons en montrant comment Fourier a conçu et posé le problème social lui-même. On a dit, et avec beaucoup de vérité, qu'une question bien posée est à moitié résolue. C'est, en effet, un très grand pas de fait; contre une question mal posée, l'esprit se bute éternellement sans pouvoir trouver de solution convenable, de solution vraie; il s'use à la peine et n'avance jamais d'un pas que pour reculer de plusieurs pas. Lorsqu'au contraire, la question est régulièrement posée, il est rare que, grâce à son affinité naturelle pour la vérité, l'intelligence de l'homme ne trouve bientôt la solution cherchée. Aussi peut-on dire que c'est une grande présomption en faveur d'une solution annoncée, lorsque les termes du problème sont nettement déterminés. Voyons donc comment Fourier a analysé ceux du problème social.

Suivant Fourier, l'objet de la société est de placer l'homme

dans les conditions les plus favorables l'accomplissement de sa destinée terrestre. Or, quelle est cette destinée ?

Si nous remarquons que le fait dominant dans la vie de l'homme, celui duquel il dépend plus particulièrement, est le travail, ne devons-nous pas en conclure que la destinée de l'homme est de travailler, ou, d'une manière plus expresse, d'exploiter et de faire valoir le globe sur lequel il a été placé. Que ce soit dans un but d'harmonie universelle, ou seulement dans l'intérêt individuel de l'homme, nous n'avons pas pour le moment à examiner cette face de la question. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on doit spéculer sur cette donnée première : la destinée de l'homme est l'*exploitation* et la *gestion* de son globe. Évidemment, c'est là le rôle le plus important que nous puissions lui reconnaître ici-bas ; celui auquel conséquemment tout doit être plus ou moins directement subordonné. Ce rôle, du reste, est loin, comme certains pourraient le penser, de rabaisser l'homme, de lui ôter de sa dignité ; il en fait un fonctionnaire intelligent de l'univers ; il le fait participer, en quelque sorte, à la direction suprême du mouvement dont Dieu tient les ressorts entre ses mains.

Mais, comme on le comprend aisément, toute exploitation a ses conditions obligées pour être exécutée le plus convenablement possible. Et la réunion des hommes en société étant l'indispensable condition de l'exploitation du globe par l'homme, le problème social se trouve ainsi ramené à celui-ci : Quel est le meilleur mode d'exploitation sociétaire du globe, le mode le plus économique et le plus profitable en même temps ? Ce problème résolu, on a nécessairement la forme sociale la mieux appropriée aux besoins de l'homme ; attendu qu'il y a nécessairement entre ces deux faits bonne exploitation du globe, et bonheur de l'homme une étroite cor-

relation. Les hommes ne sauraient remplir leur destinée sans être heureux, ou Dieu la leur aurait faite mauvaise, et conséquemment indigne de lui, de sa bonté; ce qui ne peut s'admettre.

Pour exploiter et gérer le globe, il faut que l'homme emploie les forces qu'il a à sa disposition; il faut qu'il fasse usage de son intelligence et de ses bras; et comme dans l'isolement l'homme, quelle que soit son intelligence, de quelque vigueur qu'il soit doué, est un être essentiellement faible et impuissant, il faut qu'il réunisse, qu'il associe ses efforts à ceux de ses semblables. Mais aussi bien, il en est des forces humaines comme de toutes celles qui sont en jeu dans le mécanisme de l'univers, c'est-à-dire qu'elles ont leurs lois obligées de combinaison en dehors desquelles elles ne peuvent agir que d'une manière incohérente, et partant peu productive, peu avantageuse. Pour en obtenir de bons résultats, il est donc indispensable de suivre dans leur emploi les lois qui doivent régir leur action combinée; autrement l'exploitation, ainsi qu'on le devine aisément, manquerait de la régularité qu'elle doit avoir, et, dans l'absence de cette régularité, perdrait forcément une quantité plus ou moins considérable de ses avantages.

On voit par là que l'organisation sociale, dont le but est la régularisation de cette exploitation, a pour condition nécessaire la combinaison régulière des forces individuelles, qui sont véritablement les ressorts et les rouages du mécanisme social.

Mais de ces forces, qui dispose? L'homme, être passionné, intelligent et volontaire, qui, dans l'usage qu'il en fait, ne peut suivre d'autres mobiles, d'autres impulsions que ses penchants, ses goûts, ses passions, son intelligence et sa volonté. La conséquence naturelle de ce fait est que la combi-

raison régulière des forces individuelles est essentiellement subordonnée à l'accord des passions, dans lesquelles, quoiqu'on puisse dire, force nous est bien de voir la source constante de toutes les actions volontaires et intelligentes de l'homme. Or, puisque ce sont les passions qui dirigent, il est évident que si elles luttent entre elles, les forces dirigées par elles doivent nécessairement se faire la guerre. Mais à ce compte, le problème social change une fois encore de place, il n'est plus dans les moyens de combinaison directe des forces individuelles ou industrielles qui appartiennent à l'homme, mais bien dans les moyens d'accorder directement les passions, les volontés.

Tel est en effet le terme auquel la logique a conduit Fourier. Pour lui, le problème social est devenu la question de l'harmonie des passions humaines. Or qu'on examine, qu'on réfléchisse, et qu'on dise si connaître l'art d'harmoniser les passions humaines ne serait pas réellement connaître les moyens de mettre un terme à toutes les luttes, à toutes les discordes dont la société est le théâtre, de concilier les classes les plus opposées, par l'accord de leurs intérêts les plus chers, par la satisfaction des besoins de toutes sortes pour lesquels elles se font la guerre; l'art, en un mot, de faire régner au sein de la société la paix, l'ordre et la liberté, d'y établir l'unité la plus complète, la plus parfaite de toutes les forces actives! Indubitablement l'harmonie des passions conduirait à ce résultat.

Il y a donc bien évidemment entre la question de l'harmonie des passions et le problème social une identité parfaite, et Fourier, en posant celle-ci dans les termes que nous venons d'indiquer, en a donné la véritable formule, la seule sur laquelle il convient de spéculer.

C'est, au reste, ce dont on se convaincra aisément, pour

peu qu'on veuille rechercher les rapports étroits qui lient tous les faits du système social au système passionnel de l'homme ; on reconnaîtra que rien ne se produit dans la société qui n'ait son point de départ, son origine, sa source dans l'homme, dans l'homme passionnel. C'est donc, à n'en pouvoir douter, celui-ci qu'il faut étudier pour connaître le plan social.

Ainsi, nous voyons que dans ces derniers temps trois systèmes ont été produits qui ont eu pour objet de constituer une nouvelle unité sociale : celui d'Owen ou de la communauté, effaçant toutes les inégalités pour n'avoir point à résoudre le problème difficile de leur satisfaction équilibrée ou équitable, ce qui est tout un ; celui de Saint-Simon ou de la féodalité industrielle, constituant l'omnipotence des hommes riches et des hommes instruits devenus les chefs politiques de la société, comme l'étaient à d'autres titres les barons du moyen-âge ; enfin, le système de Fourier ou de l'association, fondé sur les inégalités et différences de toutes sortes qui existent parmi les hommes, inégalités, différences de goûts, de penchants, d'aptitudes et de fortunes, employant, utilisant toutes ces inégalités ; ralliant par elles le riche au pauvre, le faible au fort, l'enfant au vieillard, celui qui dirige à celui qui est dirigé ; combinant, accordant toutes les forces productives de l'homme, et créant par elles une richesse immense qui va à chacun proportionnellement à la part qu'il aura prise à sa création comme travailleur, capitaliste, ou homme de talent ; faisant converger toutes les tendances natives de l'homme, toutes ses attractions, ses passions vers le but de la vie sociale, et réalisant ainsi l'ordre dans la société par la liberté la plus entière de l'individu.

Ne suffit-il pas, nous le demandons, de ce simple paral-

lele pour juger ces trois conceptions et reconnaître l'évidente supériorité de celle de Fourier?...

La philanthropie. — Ses méthodes d'amélioration. — Raison de l'inefficacité de ces méthodes.

Outre les systèmes sociaux dont nous venons de parler, des efforts plus modestes ont été tentés dans le but d'obtenir des améliorations sociales. Ce sont ceux des philanthropes réformistes. Peut-être convient-il que nous en disions ici quelques mots.

Bien des personnes considèrent chaque espèce d'abus, chaque sorte d'injustice, d'oppression ou de souffrance dont notre société leur offre le spectacle, comme autant de faits en quelque sorte isolés, distincts, ou du moins assez indépendants les uns des autres, pour qu'on puisse et qu'on doive opérer isolément sur chacun d'eux, et les soumettre à autant de méthodes particulières de réforme. C'est là du moins la manière de voir qui distingue spécialement nos philanthropes réformistes. — On sait que chacun d'eux s'est en quelque façon choisi une tâche à part, en prenant dans le catalogue des vices de notre organisation sociale, ou mieux dans la liste des effets qui en sont les suites obligées, celui dont il était plus spécialement frappé, et en cherchant des moyens capables de l'empêcher de se produire. C'est ainsi, par exemple, que nous en voyons qui ne rêvent que réforme du régime des prisons, ou amendement du coupable par des procédés pénitentiaires; d'autres se préoccupent par-dessus tout des moyens d'éteindre la mendicité, d'introduire des habitudes d'économie parmi les classes ouvrières, généralement trop oublieuses de leur avenir. Ceux-ci sont tout à la question d'abolition de l'esclavage; le sort dégradé des nègres est ce qui les touche le

plus au monde ; il n'est pas pour eux d'œuvre plus pressante que de les rendre à la liberté, sans laquelle il n'est point de dignité morale pour l'homme. Ceux-la ont particulièrement les regards fixés sur la dégradation des blancs, dégradation qu'ils attribuent à l'ignorance, et veulent qu'avant toute chose, on répande l'instruction, on enseigne les classes ouvrières, dont, jusqu'à ce jour, on a trop négligé la culture intellectuelle. D'autres, moins soucieux de l'instruction, songent, moralistes débonnaires, à régénérer la société par des enseignements religieux, des prédications morales, par des publications de bons livres pour parler leur langage, comme si depuis qu'on expérimente les hommes avec des préceptes, il n'était pas prouvé, jusqu'à la dernière évidence, que la meilleure de toutes les morales est de placer l'homme dans des conditions où il n'ait point à disputer ses moyens d'existence à son semblable ; qu'en l'absence de ces conditions, le précepte presque toujours se brise contre l'irrésistibilité des besoins ; du moins est-ce le fait général, la règle, ainsi qu'il est aisé de le constater.

Tels sont les philanthropes réformistes, tout absorbés par des faits de détails, cherchant des topiques pour chacune des plaies de la société ; bonnes gens qui ne voient pas qu'il y a à tous ces symptômes particuliers de maladie, une cause générale qui infecte le corps social tout entier, et que c'est à cette cause qu'il faut adresser ses moyens de guérison. Sans doute ils ont bon désir, aussi ne songeons-nous point à faire la critique des sentiments qui les animent. Mais ce n'est point avec des sentiments ou de bons désirs seulement qu'on réforme le monde, qu'on corrige ce qu'il y a de mal dans la société, et certes, au nom d'une aussi importante affaire, on nous permettra bien de montrer tout ce qu'il y a de préoccupation malencontreuse, d'étroitesse de vue chez

les philanthropes; de condamner cette funeste disposition d'esprit, ce défaut de conformité intellectuelle, si je puis m'exprimer ainsi, qui les empêche d'apercevoir la solidarité étroite qui lie les uns aux autres, tous les défauts, tous les vices de notre organisation sociale, et fait de leur réforme partielle un problème insoluble, une véritable impossibilité.

Tout se tient, tout est uni dans un système social, et quand la base en est mauvaise, c'est en vain qu'on s'attaque aux vices de détails. Cette manière de combattre des effets sans diriger de moyens contre les causes, est aussi inefficace qu'illogique. Les hommes ont beau être intelligents et capables, les faits ne cèdent point aux méthodes arbitraires. Aussi, voyez combien la philanthropie a été jusqu'à ce jour impuissante, inféconde? que reste-t-il véritablement de ses nombreuses tentatives d'améliorations partielles? — Certes, si l'on voulait mettre en regard les frais énormes que ces tentatives lui ont coûtés, et les succès presque toujours douteux qu'elle a partout obtenus, il serait aisé de prouver que rien au monde n'est plus mal entendu que la philanthropie telle qu'elle se conçoit et se pratique de nos jours. Ni les moyens matériels, ni l'opinion publique, ni l'appui du pouvoir ne lui ont manqué; et pourtant, quels faibles résultats! c'est à peine s'ils méritent qu'on les compte.

Et, en effet, quels si grands avantages a-t-on retirés jusqu'à ce jour de l'application des méthodes philanthropiques? qu'ont produit, par exemple, de si merveilleux toutes ces caisses d'épargnes dont on a fait tant de bruit? n'eût-on pas dit, à entendre leurs proneurs enthousiastes, qu'elles devaient élever subitement les classes ouvrières à la fortune, tout au moins à une position aisée. Il ne devait bientôt plus

y avoir de pauvres, d'indigents. Chacun avec un peu d'économie allait se créer des moyens d'existence; comme s'il devait suffire de créer des caisses d'épargnes pour augmenter la source des moyens d'existence, pour accroître la production, pour opérer une meilleure répartition de la richesse sociale? Grand nombre de ces caisses ont été établies sur toute la France. Or, voyez le bien immense qu'elles ont produit. Quelques milliers d'individus, peut-être sur des millions, viennent y déposer de minces économies, et se préparent ainsi un petit pécule qui suffira à grand peine aux besoins de leur vieillesse. Ne voit-on pas, d'ailleurs, que si ces caisses prenaient un grand développement, elles deviendraient bientôt un dépôt onéreux aux mains d'un pouvoir qui ne sait ni ne veut donner d'emploi industriel ou productif aux capitaux qui lui sont confiés. Ajoutons qu'outre cet évident inconvénient, elles ont, ainsi que les faits l'ont prouvé, celui de n'être pas toujours très favorable au maintien de la probité parmi les classes ouvrières. Sans doute, de pareils faits sont encore de rares exceptions, mais enfin nous savons que chez plus d'un individu l'esprit d'économie excité par les caisses d'épargnes, ne s'est pas contenté de devenir de la sordidité, de l'avarice. Certaines sommes ont été déposées, particulièrement par des domestiques, qui n'étaient rien moins que le produit de leur travail. Voilà comme une institution avec laquelle on veut, on prétend faire du bien, dégénère et conduit souvent à de fâcheux résultats. Et telles sont, n'en déplaise aux partisans de la philanthropie, les propriétés les plus ordinaires des procédés qu'elle met en usage. En y réfléchissant, on devine aisément pourquoi ils ont ce caractère. Des moyens qui ne s'adressent jamais qu'aux effets d'un ordre vicieux, et laissent agir les causes en toute liberté, non-seulement doivent être sans efficacité, il est en-

côre dans leur destinée d'engendrer de mauvais résultats, par une sorte de répercussion du mal qu'ils attaquent. C'est là, pour le dire en passant, un des caractères de notre régime social, véritable cercle vicieux, comme dit Fourier, dans lequel le bien s'achète par le mal, où l'on n'arrive presque jamais à faire droit aux uns qu'en froissant les intérêts des autres.

On peut en juger par les essais d'affranchissement qu'ont tentés les sociétés philanthropiques; c'est un bel exemple de cercle vicieux. Outre qu'il démontre parfaitement combien les méthodes d'amélioration partielle sont peu efficaces, il sert encore à prouver qu'il est des circonstances dans lesquelles on ne peut toucher aux maux existants sans risquer d'en faire naître de plus grands encore. C'est, sans contredit, un grand mal que l'esclavage, et c'est une chose très digne à nos yeux que de se passionner pour la cause des esclaves, quelle que soit la couleur à laquelle ils appartiennent; mais ce qui n'est pas un moindre mal, c'est d'essayer de les affranchir sans avoir préalablement déterminé et établi les conditions dans lesquelles ils pourront jouir de la liberté à leur profit comme à celui de leurs maîtres actuels. En agissant ainsi, ce n'est pas seulement aux intérêts de ces derniers que l'on porte atteinte, on nuit encore au Noir lui-même, dont l'existence devient plus chanceuse et plus incertaine. La liberté, qui est un bien précieux, n'est, après tout, qu'un moyen qu'il faut faire servir au bonheur de l'individu. Le bonheur, voilà donc quel est le but auquel il faut viser, et auquel aussi il faut subordonner ses moyens d'action. Or, dans la question présente, ce qu'il faut se demander, c'est si les choses restant ce qu'elles sont, on peut, en affranchissant le Noir, le rendre plus heureux ou moins malheureux qu'il n'est; en d'autres termes, s'il n'y a pas à l'affranchis-

sement des conditions préalables qui seules puissent en faire un moyen d'amélioration réel du sort du Nègre.

La philanthropie ne s'est point ainsi posé la question : l'esclavage existe, a-t-elle dit, c'est un fait mauvais, il faut le détruire, et le moyen le plus direct est nécessairement le meilleur. Emancipons donc. Mais les inconvénients qui sont résultés des tentatives d'émancipation ont fait mettre en doute la valeur de la chose elle-même aussi bien que des procédés. On a fait alors de la controverse; la confusion s'est mise dans les esprits, et la question de l'affranchissement des noirs est devenu ainsi le thème le plus embrouillé peut-être qui soit en discussion; résultat digne en vérité de notre époque de lumière, de raison et de philanthropie.

Quel est l'homme aujourd'hui qui, n'étant point placé à un point de vue supérieur duquel il puisse embrasser toutes les questions de réforme sociale, et résoudre celle de l'émancipation des Noirs par le consentement volontaire des maîtres, a une opinion parfaitement arrêtée sur ce qu'il convient de faire soit à l'égard des premiers, soit à l'égard des seconds. Car s'il est à présent quelque chose de parfaitement démontré, c'est, ainsi que nous l'avons fait sentir, qu'indépendamment des intérêts des colons, qui sont des intérêts assez réels pour qu'on doive songer à en tenir compte, ceux des noirs ne seraient rien moins que régulièrement servis par la simple émancipation telle que l'entendent et la peuvent faire les sociétés philanthropiques ou les abolitionnistes. Ni celles-là, ni ceux-ci ne savent ni ne disent ce qu'il feront de l'esclave après l'avoir rendu à la liberté, quels moyens d'existence ils lui donneront, comment ils l'attireront au travail lorsqu'il n'y sera plus contraint; comment ils le feront vivre en bonne intelligence avec ses frères et ses anciens maîtres; en un mot, comment ils en feront un être plus heu-

reux. De toutes ces choses, jusqu'à ce jour, on ne semble guère avoir pris souci. La question de la liberté pure et simple a tout absorbé, et l'on a sauté à pieds-joints par-dessus la question de l'amélioration du sort des Noirs, ce qui certes a été loin de se faire au profit de la première, qui est restée irrésolue, et qui, dans les termes où elle a été posée, attendrait longtemps encore sa solution.

Si les systèmes pénitentiaires imaginés par la philanthropie sont sans inconvénient, la pratique n'a pas non plus prouvé qu'ils eussent de merveilleux effets comme moyens moralisateurs. Il faut qu'ils aient produit de bien minces résultats puisque les nations qui n'en ont point encore fait usage mettent si peu d'empressement à les pratiquer. C'est que là sans doute où l'on se borne à pénitencier et à moraliser les individus, et où au sortir de la prison on n'assure point à l'individu moralisé des moyens de vivre en travaillant, il est bien difficile d'en obtenir une conduite probre et honorable.

Ainsi, toujours l'effet attaqué et jamais la cause. Est-il donc si difficile de comprendre que tant de malfaiteurs dont chaque année s'emplissent nos prisons ne le deviennent, le plus souvent du moins, que parce que leurs moyens de vie ne sont pas en rapport avec leurs besoins, et que la moralisation la mieux entendue ne saurait les empêcher de retomber en faute là où les mêmes privations, la même misère les attendent ?

Mais la philanthropie est en toutes choses d'un simplisme désolant ; elle ne voit jamais qu'un côté plus ou moins étroit de la question et néglige tous les autres ; elle n'a point le sentiment du lien des choses. Pour elle, ainsi que nous l'avons vu, chaque fait social est un fait indépendant, un fait à part qui a en lui sa raison d'existence, qu'on peut changer, sur lequel on peut agir sans qu'il soit besoin d'opérer aucune action corrélative sur les faits d'autre ordre analo-

gues ou dissemblables que comprend le système social. Or, nous le répétons, une pareille manière de raisonner est essentiellement étroite et fautive, et, pour qui veut y réfléchir, elle explique surabondamment l'impuissance de la philanthropie à résoudre les questions qu'elle se pose.

Tout ceci prouve, ce nous semble, l'incontestable supériorité des hommes à idées générales sur les philanthropes réformistes enfermés dans d'étroites spécialités, et cherchant à tâton des solutions impossibles. On a cru longtemps, et cette croyance est encore une disposition commune à un trop grand nombre d'esprits, qu'il y avait beaucoup plus de raison à se prendre à des questions de détail qu'à vouloir poser tout d'un bloc le problème de la réforme intégrale du régime social. On doit voir à présent combien cette manière de juger les choses est erronée. Si le système social repose sur un principe fondamental, tout ce qui se développe, se produit, se manifeste dans ce système, est une conséquence du principe, et il ne peut y avoir d'autres moyens d'empêcher ces manifestations conséquentes que de changer le principe, que d'asseoir le système social sur une autre base. Cela est de toute rigueur. On ne peut donc, sans fausser la logique des faits, vouloir agir comme ont fait jusqu'à ce jour les philanthropes ; on ne peut, sans forfaire au plus simple bon sens, prétendre supérioriser leur point de vue à celui des hommes à idées générales, vouloir qu'il soit plus pratique par cela qu'il embrasse une sphère plus restreinte. C'est précisément au contraire, ainsi que nous venons de le voir, une raison de croire leurs moyens moins susceptibles d'application. On reconnaît aisément, en y réfléchissant, qu'une idée générale de réforme, bien qu'elle embrasse une masse de faits, est en soi quelque chose de plus facilement applicable que la réforme partielle de quelque abus, de quel-

que vice particulier d'un système social. C'est, au reste, ce qui ressort avec toute la clarté d'une évidente vérité des détails dans lesquels nous sommes entrés sur la théorie socialitaire de Fourier. On pourra en juger par la lecture de ce petit volume.

Il est inutile sans doute de dire qu'une théorie comprenant la réforme intégrale du régime social ne peut être applicable qu'autant que les questions de détail dont se compose le problème social, du moins les plus importantes, ont été élaborées et résolues dans ce qu'elles ont de spécial. Or, nous pouvons affirmer que s'il est une doctrine qui satisfasse à cette condition, c'est sans contredit la doctrine de Fourier.

Nous ne terminerons pas ces quelques pages d'introduction sans faire remarquer qu'à l'heure qu'il est, la nécessité de la réforme sociale est assez généralement sentie de tous les hommes qui s'occupent avec intelligence des questions d'avenir. La politique proprement dite a fait son temps. Des hommes dont elle était naguère la préoccupation habituelle et presque exclusive, les uns se sont lassés de ces luttes de partis, qui ne profitent jamais qu'aux plus habiles ; les autres ont compris que le mal était plus profondément situé qu'on ne l'avait cru jusqu'alors, et que pour y porter remède il y avait mieux à faire qu'à déposséder des souverains, confectionner des chartes ou discuter des lois. Ces dispositions nouvelles sont à elles seules toute une grande révolution, et peut-être n'y aurait-il pas d'exagération à dire que cette révolution, qui s'est accomplie d'une manière si inaperçue, si pacifique, a, relativement aux intérêts de la société, une importance beaucoup plus grande qu'aucune de celles qui l'ont précédée, et qui pourtant ont eu un bien autre retentissement. Ceci prouverait, pour le dire en passant, que ce n'est

pas au bruit qu'elles font qu'il faut juger les révolutions pas plus que les hommes.

Mais parmi ceux qui ont déserté le champ de la politique pour venir exercer leur intelligence sur le terrain plus fécond des questions sociales, tous n'ont pas compris de la même façon le problème à résoudre. Pour beaucoup encore, l'affaire importante se réduit à favoriser le développement des forces industrielles dont la société est actuellement en possession. Ainsi, encourager l'industrie et le commerce, comme on dit; leur ouvrir les plus vastes débouchés, activer le travail, répandre l'instruction, sont pour eux les grands moyens de perfectionnement et de transformation sociale. Cette manière de voir est loin d'être la plus large; elle comprend bien des lacunes, et sa pratique dans plus d'une circonstance a pu déjà nous convaincre de son impuissance à réaliser des améliorations durables. L'accroissement du mouvement industriel, qui est la préoccupation dominante des hommes de cette opinion, n'a pas toujours de bons résultats, comme on sait. Ne voyons-nous pas, en effet, que souvent les populations au sein desquelles l'industrie et le commerce prennent un grand développement deviennent plus malheureuses qu'avant. Par suite de l'activité nouvelle qui se produit en elles, les travailleurs inoccupés des autres contrées, ou dont les occupations sont peu lucratives, y affluent de toutes parts, et bientôt il s'établit entre eux une effrayante concurrence dont l'effet naturel est l'abaissement successif du salaire; le prix du travail devient insuffisant, la misère s'accroît chaque jour davantage, et se fait sentir d'une façon d'autant plus cruelle aux classes nombreuses qui y sont soumises, que les richesses qu'elles produisent se concentrent de plus en plus aux mains des capitalistes, et amènent des habitudes de luxe

dont l'ouvrier ne compare pas sans envie et sans douleur l'affligeant contraste avec son état de gêne et de dénuement,

Tels sont d'ordinaire les résultats auxquels conduit un grand accroissement du mouvement industriel, du moins dans les circonstances actuelles. Il est aisé de constater que dans les contrées où l'industrie manufacturière particulièrement a présenté ce caractère d'un développement aussi rapide qu'étendu, la misère des classes ouvrières presque toujours a suivi une progression proportionnelle. Aussi remarquons-nous en même temps que ces localités sont celles où se passent également les faits de désordre les plus saillants et les plus nombreux ; leur statistique fait foi que, toutes choses égales d'ailleurs, ce sont elles qui fournissent le plus de criminels aux assises et aux bagnes.

De pareils résultats, sur la certitude desquels il n'y a pas le moindre doute à élever, prouvent, ce nous semble, que si ce peut être une bonne chose d'activer le mouvement industriel, ceux qui formulent leur pensée d'amélioration sociale par ce simple énoncé, sont loin d'avoir compris toutes les conditions du problème. Il est évident, en se bornant au seul fait d'une plus grande extension donnée au travail, ainsi que le ont aujourd'hui beaucoup de gens qui ont abandonné la politique pour les questions d'économie et de réforme industrielle, il est évident, disons-nous, qu'on obtiendra des résultats plus fâcheux qu'avantageux ; au lieu d'améliorer le sort des classes ouvrières et de les rendre elles-mêmes meilleures, on les ferait plus malheureuses et moins morales.

Mais disons qu'on commence assez bien à comprendre ce double effet de l'industrialisme. Il n'est pas jusqu'aux économistes les plus dévoués au principe de la libre concurrence qui ne reconnaissent eux-mêmes cette conséquence fatale de notre état industriel et ne sentent ainsi la nécessité de porter

la réforme dans les conditions mêmes du travail. La presse, à cet égard, a beaucoup modifié son opinion depuis quelque temps, et le moment n'est peut-être pas éloigné où les vues de Fourier sur l'organisation du travail considérée comme point de départ de la réforme sociale seront franchement acceptées de la plupart des hommes qui s'occupent actuellement d'éclairer et de diriger l'opinion. C'est du moins une espérance que tout nous autorise à concevoir.

PUBLICATIONS DE L'ECOLE SOCIETAIRE.

Tous ceux des ouvrages suivants qui ne sont pas épuisés ou marqués d'une astérisque sont en vente

AU BUREAU DE LA PHALANGE,

rue Jacob, n° 54, à Paris.

CH. FOURIER.

TRAITÉ DE L'ASSOCIATION DOMESTIQUE AGRICOLE. 1822. — Deux très forts vol. in-8°, compactes (très près d'être épuisé). — 18 fr.

SOMMAIRE DU TRAITÉ DE L'ASSOCIATION (faisant suite au précédent), br., in-8°. — 2 fr.

LE NOUVEAU MONDE INDUSTRIEL ET SOCIÉTAIRE. 1829. — Un fort vol. in-8°. — 7 fr.

LIVRET D'ANNONCE DU NOUVEAU MONDE. 1830. — Brochure in-8°. 1 fr. 50 cent.

PIÈGES ET CHARLATANISME DES SECTES SAINT SIMON ET OWEN. 1831. — Brochure, in-8°. 2 fr.

LA FAUSSE INDUSTRIE. — Deux vol., gr. in-12. — 9 fr. 50 cent.

THÉORIE DES QUATRE MOUVEMENTS. — Deuxième édition (avec corrections et notes de l'auteur), sous presse pour paraître au commencement de 1839.

JUST MUIRON.

VICES DE NOS PROCÉDÉS INDUSTRIELS. 1824. — Broch. in-8°. — 3 fr.

TRANSACTIONS SOCIALES, RELIGIEUSES ET SCIENTIFIQUES, 1832. — Un vol. in-8°. — 3 fr.

VICTOR CONSIDERANT.

DESTINÉE SOCIALE. 1836-1838. — Trois vol. in-8°, gravures. — 18 fr. (Exposition élémentaire complète de la Théorie sociétaire). Le premier vol. est en vente, le deuxième paraît le 1^{er} octobre, le troisième est sous presse.

CONSIDÉRATIONS SOCIALES SUR L'ARCHITECTONIQUE. 1835. — Broch. in-8°, gravure. — 2 fr. 50 cent.

DÉBACLE DE LA POLITIQUE, in-12 contenant la matière d'un in-8° ordinaire. 1836. — 1 fr. 50 cent.

EDUCATION, extrait de *Destinée sociale*, paraîtra avec le troisième vol. de cet ouvrage.

LA CONVERSION C'EST L'IMPOT. 1838. — Broch. in-8°. — 1 fr. 50 cent.

DÉRAISON ET DANGERS DE L'ENGOUEMENT POUR LES CHEMINS EN FER. 1838. — Broch. in-8°. — 1 fr. 50 cent.

PAROLE DE PROVIDENCE, par madame CLARISSE VIGOUREUX. 1835. Un vol. in-8°. — 5 fr.

INTRODUCTION A L'ÉTUDE DE LA SCIENCE SOCIALE (formant une exposition abrégée de la Théorie Sociétaire), par A. PAGET, docteur en médecine. 1838. — 1 vol. in-12 contenant la matière d'un in-8° ordinaire. — 2 fr. 50 c.

PROGRÈS ET ASSOCIATION, par LE MOYNE, ingénieur des ponts et chaussées. — Deux vol. in-8°, publiés en partie sous les titres de ASSOCIATION PAR PHALANGE, broch. in-8°. — 1 fr. Et de CALCULS AGRONOMIQUES, broch. in-8°. — Cette dernière brochure sera délivrée gratis aux abonnés de la *Phalange* qui la demanderont.

ACCORD DES INTÉRÊTS ET DES PARTIES, 1836, par VILLEGARDELLE. — Broch. in-8°. — 50 cent.

COURIER ET SON SYSTÈME, 1 vol. in-8^o, par madame GATTI DE GAMOND. — 7 fr.

*ÉTUDES SUR LA SCIENCE SOCIALE, par J. LÉCHEVALIER. 1832-1834.
— Un vol. in-8^o, chez Renduel. — 8 fr.

TROIS DISCOURS PRONONCÉS A L'HOTEL-DE-VILLE, par CH. DAIN, V. CONSIDERANT, et E. D'IZALGUIER. 1856. — Gr., in-8^o. — Prix : 3 fr.

Livres, brochures et opuscules épuisés.

DANGERS DE LA SITUATION ACTUELLE DE LA FRANCE, 1853. — Un vol. in-8^o, par A. MAURIZE. — THÉORIE SOCIÉTAIRE, 1853, broch. par A. TRANSON. — CRISE SOCIALE, broch. par BAUDET DULARY, ancien député. — CONFÉRENCES SUR LA THÉORIE SOCIÉTAIRE, 1854, par BRUGGER. — DE LA MÉDECINE DANS L'ORDRE SOCIÉTAIRE, par C. PELLARIN, chirurgien de la marine.

En vente par livraisons :

ESSAI SUR LES HARMONIES PHYSIOLOGIQUES, par BAUDET DULARY, ancien député. — Un vol. in-8^o, avec figures. — 10 fr. (La première livraison composant 1/4 du vol. est en vente au bureau de *Phalange*.)

JOURNAUX DE L'ÉCOLE SOCIÉTAIRE.

—•••—
La Réforme industrielle ou le Phalanstère, années 1852 et 1853. — 2 vol. gr. in-4°. — 50 fr.

La Phalange,

JOURNAL DE LA SCIENCE SOCIALE, faisant suite au précédent, gr. in-4° paraissant tous les quinze jours, 16 colonnes compactes. — Troisième année. — 12 fr. par an.

L'abonnement d'un an à la *Phalange* donne droit (jusqu'à épuisement) à une épreuve de la belle gravure du CHOEUR DE LA CATHÉDRALE DE CHARTRES, gravée, par THOMAS, sur les dessins de C. DALY.

TABLE

DES

PRINCIPAUX ARTICLES DE LA PHALANGE

TOME I (JUILLET 1836 A DÉCEMBRE 1837).

—•••—

SCIENCE SOCIALE.

Economie et critique sociales.

Déclaration. — De l'abolition de l'esclavage. — Mauvaises influences de la presse politique. — Sur l'état actuel des esprits en France. — Appel aux vrais intérêts de la presse départementale. — Accord des partis. — G. Sand et un substitut du procureur du roi. — La question sociale posée par les forçats. — Bicêtre. — Le christianisme et l'industrie. — Accord des intérêts et des éléments sociaux. — D'une prétendue réforme littéraire. — Condition fondamentale de la réforme sociale. — Signification des mots Industrie et Travail. — Des causes des révolutions. — Le pain Constitutionnel. — Incertitude de la justice répressive. — Condition de légitimité en répartition des richesses sociales. — De la liberté et de la vérité de la presse. — Première condition de légitimité d'une doctrine sociale. — Question de réforme industrielle. Coalition d'ouvriers. Salaire. — Accord de la loi et de l'humanité. — Droit au travail. — Du crédit. — Exportation de pauvres. — Du morcellement agricole. — Emancipation des esclaves dans les colonies anglaises. — Incomptabilité de la forme sociale actuelle avec les intérêts individuels. — De la propriété littéraire artistique et scientifique. — Enfants trouvés. — Des dangers qui menacent la société. — Envahissement de l'esprit révolutionnaire dans

l'armée. — Les véritables utopistes. — Horreur des beaux-esprits pour l'utile. — La charité. — Du dévouement. — Pensées sociales. — Aux moralistes. — Imminence de la féodalité industrielle. — La communauté et l'association.

Enseignement de la Théorie et applications.

ARTICLES DE FOURIER.

Remède aux divers esclavages. — La chute de l'homme ou le double mécanisme des passions. — Société primitive, dite Eden. — Carrière et phases du péché originel. — Introduction à la *Théorie des quatre mouvements*. — La déraison politique et morale, ou le piège des ouvrages bien écrits. — Le bon sens banni dans l'âge moderne par le bel esprit.

Libre essor des passions. Méprise ou malveillance à ce sujet. — Une des erreurs de l'économie politique. Principe de la division du travail. — Inadvertance des moralistes. — Discussion sur les dogmes. — Obélisques; travail attrayant. — Nullité sociale de l'Évangile. — Education. L'école mutuelle; la salle d'asyle. — Exposition abrégée de la théorie sociétaire. Notions générales; principes. Du système des attractions ou des passions humaines. — Sur la division du travail et l'exercice parcellaire. — Du lien des harmonies. — Des caisses d'épargne; leur théorie. Application à la création de comptoirs communaux, cantonnaux, etc. — Empiètement de l'éducation publique sur l'éducation de la famille. Ecoles enfantines. L'abbé Apporti. L'abbé de Regny. — Interdiction des salles d'asyle par le pape.

POLITIQUE.

Polémique politique et sociale.

Lettre à M. Hepp sur son livre de la théorie de la vie sociale et du gouvernement représentatif. — Explications demandées au *Bon Sens*. Comment ce journal comprend la solution sociale de la question des salaires. — Bonne foi du journalisme. — Au

Bon Sens. Importance de la question sociale. Sur la vanité et la malfeasance de la politique. — Au journal *la Presse*. Qu'entend-il par une forte association des classes ouvrière. — Au *National*. Question sur l'organisation du travail. — Introduction et altération de l'économie sociale dans la presse. — Position nouvelle de M. de Lamennais. — Réponse de Marcie à G. Sand. — M. Buchez et l'*Européen*. — Fourier et M. Emile de Girardin. Réponse à la calomnie et à l'outrage. — Reconnaissance du principe de l'association. A MM. les rédacteurs du *Bon Sens*, de *la Paix*, du *Monde*, du *Journal du Peuple*. Proposition d'un congrès d'écrivain socialistes. — Les journaux démocrates; le *Bon Sens*, le *Journal du Peuple*. — Les journaux dynastiques *La Paix*, *l'Impartial*, de Besançon.

ARTS ET LITTÉRATURE.

Critique littéraire.

But social de l'art. — De la réforme théâtrale. — Devoirs actuels de la critique et de l'art dramatique. — A quel point de vue social doit aujourd'hui se placer le poète dramatique. — Modifications de l'emploi de la passion dans l'art dramatique. Formes de l'art dramatique. — De la critique dans les œuvres d'art. — De l'art poétique dans ses rapports avec la science sociale. — Les œuvres, la critique et le public. — Cours de MM. Lerminier et Saint-Marc Girardin.

Peinture. Théâtre. Musique. Comptes-rendus. Extraits de journaux, sur Fourier.

LA PHALANGE TOME II (COURANT).

TABLE DES PRINCIPAUX ARTICLES.

N° 1. Janvier. 1. — Triumvirat continental et paix perpétuelle sous trente ans, article publié par Fourier dans le *Bulletin de*

Lyon, en 1803; lettre de M. Ballanche à ce sujet. — Comptendu de *Conspiration pour l'égalité, dite de Babœuf, par Ph. Buonarotti*. — Les Enfants-trouvés et la *Gazette des Hôpitaux*. — Notice bibliographique des ouvrages publiés par Fourier.

N° 2. Janvier. 15. — Exposition du système social de M. Owen. — De la mendicité, extrait de la *Revue du Centre*. — Notice sur Fourier. Extraits de l'*Artiste*.

N° 3. Février. 1. — De la propriété littéraire. — Sur un moyen de détruire la contrefaçon des œuvres littéraires à l'étranger. Mémoire confidentiel adressé à M. le ministre de l'instruction publique.

N° 4. Février. 15. — Jugement de M. Blanqui aîné sur Fourier. Extrait de l'*Estafette de New-York*, sur Fourier.

N° 5. Mars. 1. *Le Livre du Peuple*, par M. de Lamennais. — Réclamation de M. Blanqui aîné. — De l'Emancipation des Noirs.

N° 6. Mars. 15. — Notices sur Fourier, extraites du *Dictionnaire de la Conversation*, du *National*, du *Patriote Jurassien*.

N° 7. Avril. 1. — Exposition du système de Fourier, par M. Blanqui, professeur au Conservatoire des Arts et Métiers. — Abolition de l'Esclavage et Affranchissement des Blancs. — Coalition industrielle.

N° 8. Avril. 15. — Anniversaire de la naissance de Fourier. — Salon de 1838. — Extrait du *Christianisme*.

N° 9. Mai. 1. — Sur le rôle légitime du capital en théorie d'association. — De l'influence du physique sur le moral, à propos de la doctrine phrénologique. — Proposition d'un système général pour l'Exposition des produits des Arts et de l'Industrie en France. — Considérations sur l'agriculture.

N° 10. Mai. 15. — Suite des articles sur l'agriculture, le *Nouveau-Monde* et le Salon.

N° 11. Juin. 1. — L'Homéopathie considérée dans ses rapports avec l'analogie universelle. — Des sociétés industrielles par actions. — Aux partisans de la douleur. — De l'influence politique des complots. — *La conversion c'est l'impôt*, compte-rendu.

N^o 12. Juin. 15. — Sur notre position sociale. — Féodalité industrielle. — Entrée en garantisme. — Sociétés par actions. — Fraudes commerciales. — *La science politique fondée sur la nature de l'homme*, par M. Courtel de l'Isle, compte-rendu.

N^o 13. Juillet. 1. — Au journal le *Bon Sens*. — Inconvénient des préoccupations politiques. — Rôle des banquiers dans le mouvement industriel. — Comment l'agiotage peut être utile à l'industrie. — Nouveau moyen de donner des garanties au public actionnaire. — Sur la conversion des rentes. — Théorie sur l'omnipotence du Souverain. — Lettre sur Fourier. — Considérations sociales par lesquelles M. de Rienzi a terminé à l'Athénée royal son cours de géographie encyclopédique. — Gravure de la cathédrale de Chartres, par M. Thomas, d'après M. Daly, extrait du *Glaneur d'Eure et-Loir*.

N^o 14. Juillet. 15. — Des monopoles. — Appréciation de l'opinion de M. Rossy sur cette matière. — Nécessité d'un but social et condition logique de la légitimité d'une révolution. En réponse au *Bon Sens* et adressé à tout le parti démocratique.

N^o 15. Août. 1. — Sur la déraison publique. — Absurdité de l'engouement du public pour les chemins de fer.

N^o 16. Août. 15. — Même sujet. Suite et fin. — Epître à l'auteur de *Dupont et Durand*, pièce qui a paru dans la *Revue des Deux-Mondes*.

N^o 17. Septembre. 1. — Deux faces opposées de la guerre des industriels entre eux. — Le conseil d'état et les chemins de fer. — La presse industrielle. Deux extraits du journal le *Capitaliste*.

N^o 18. Septembre. 15. — Rapport des commissaires sur l'état des études du projet de réalisation. — Dévastation de Bugie, etc.

17-18 Juin 1871 — Les journaux parisiens... — 17-18 Juin 1871 — Les journaux parisiens... — 17-18 Juin 1871 — Les journaux parisiens...

19-20 Juin 1871 — Les journaux parisiens... — 19-20 Juin 1871 — Les journaux parisiens... — 19-20 Juin 1871 — Les journaux parisiens...

21-22 Juin 1871 — Les journaux parisiens... — 21-22 Juin 1871 — Les journaux parisiens... — 21-22 Juin 1871 — Les journaux parisiens...

23-24 Juin 1871 — Les journaux parisiens... — 23-24 Juin 1871 — Les journaux parisiens... — 23-24 Juin 1871 — Les journaux parisiens...

25-26 Juin 1871 — Les journaux parisiens... — 25-26 Juin 1871 — Les journaux parisiens... — 25-26 Juin 1871 — Les journaux parisiens...

27-28 Juin 1871 — Les journaux parisiens... — 27-28 Juin 1871 — Les journaux parisiens... — 27-28 Juin 1871 — Les journaux parisiens...

29-30 Juin 1871 — Les journaux parisiens... — 29-30 Juin 1871 — Les journaux parisiens... — 29-30 Juin 1871 — Les journaux parisiens...

1er-2 Juillet 1871 — Les journaux parisiens... — 1er-2 Juillet 1871 — Les journaux parisiens... — 1er-2 Juillet 1871 — Les journaux parisiens...

3-4 Juillet 1871 — Les journaux parisiens... — 3-4 Juillet 1871 — Les journaux parisiens... — 3-4 Juillet 1871 — Les journaux parisiens...

5-6 Juillet 1871 — Les journaux parisiens... — 5-6 Juillet 1871 — Les journaux parisiens... — 5-6 Juillet 1871 — Les journaux parisiens...

ANALYSE

MÉTHODIQUE ET RAISONNÉE

DES OUVRAGES

DE L'ÉCOLE SOCIÉTAIRE.

DÉBACLE DE LA POLITIQUE

EN FRANCE.

I VOLUME IN-12. — I FR. 50 C. (1).

Ce petit volume contient deux écrits : le premier, sous le titre, *De la Question politique, et en particulier des abus de la Politique actuelle*, se compose de cinq chapitres divisés en paragraphes ; le second est un mémoire adressé à la Cour des Pairs, dans lequel sont en cause les principes de la théorie sociétaire.

Le but de cet ouvrage est de faire voir avec une grande évidence jusqu'à quel point sont vaines et creuses les discussions des partis qui se disputent le terrain de la Politique, et de poser les questions dont les solutions importent à la société, et qu'il est bien temps de substituer à nos vieilles querelles banales, usées et malfaisantes. La *Débacle* présente donc une instruction faite et un jugement porté par la Science sociale sur

(1) Il reste encore 1500 exemplaires de l'édition. Cet ouvrage se trouve en dépôt central au bureau de la PHALANGE.

les fausses théories de l'époque; elle renferme en outre une introduction directe à l'étude de la Science sociale.

Les titres des chapitres et des paragraphes indiquant assez exactement les sujets traités, nous allons mettre ces titres sous les yeux du lecteur; et, en reproduisant entièrement quelques paragraphes, nous donnerons une connaissance suffisamment précise de l'ouvrage, tout en préluant, par les idées développées dans ces paragraphes, à l'exposition de la théorie sociale, exposition qui résultera de l'ensemble des analyses que nous entreprenons.

CHAPITRE PREMIER.

SUR LES ERREURS PRATIQUES DE LA POLITIQUE.

- § I. — *De ce que l'on doit entendre par la Politique, et de l'indifférence que l'on commence à avoir pour elle.*
- § II. — *De la question de savoir si l'indifférence croissante en matières politiques est un mal ou un bien; et ce que c'est qu'un Parti.*
- § III. — *Comment il y a trois cent mille moyens de rendre la France heureuse : et, subsidiairement, du caractère de la Science politique.*
- § IV. — *Qu'il est difficile de trouver ce que l'on ne cherche pas; et comment il se fait que l'on est tantôt pour le séné, tantôt pour la rhubarbe.*
- § V. — *D'un vieux morceau de musique politique à deux voix (chœur des amis de l'ordre; chœur des amis de la liberté).*

§ VI.

De diverses sortes de fruits de la Politiques.

Mais, bonDieu! où voulez-vous donc que tout cela mène? Qu'est-ce que vous pensez tirer de tout cela?—De temps en temps, une révolution, une usurpation, une restauration, et puis des quantités de chartes et de constitutions! Des constitutions qui ne constituent rien du tout encore, qui déplacent ceux-ci et placent ceux-là; qui donnent de la tablature aux plumes des écrivassiers de journaux, des occasions pour varier le vieux thème que nous venons de dire; qui prennent un temps d'enfer aux amateurs des matières politiques; qui font fleurir les cabinets de lecture, et éreintent l'agriculture, l'industrie, les arts, le commerce; qui vous promettent l'Ordre, la Liberté, la Justice, la Vérité, la Prospérité de la France, toutes sortes de merveilles, que sais-je? et qui vous donnent la guerre à l'intérieur, la guerre à l'extérieur, des doubléments et redoubléments d'impôts, des charges toujours croissantes. Tout cela nous perd notre temps, notre argent, et nous fait du mauvais sang, sans compter que cela nous en prend.

Pendant ce temps-là, il y a vingt-trois millions de pauvres gens qui labourent la terre comme des forçats; huit millions qui travaillent comme des galériens dans les ateliers et manufactures; qui paient, paient, et paient toujours; qui mangent de mauvais pain quand ils en ont; qui donnent leurs garçons à la conscription tous les ans; leurs filles aux grandes villes pour l'usage de ceux qui s'en servent; qui souffrent comme ont souffert leurs pères et ne font pas un pas sans que la misère ne se mette en route avec eux; enfin, qui n'ont pas de meilleures perspectives que l'hôpital quand la maladie les prend, et dont les enfants se gênent beaucoup pour les faire enterrer, s'ils n'ont pas travaillé le jour de leur mort. Ces trente-un millions de Français dont nous parlons ici sont bien de la nation, j'imagine, quoiqu'ils ne jouissent pas d'une *opinion politique* et s'en soucient peu; la Politique ne fait pas mieux aller leurs affaires, au contraire; et quand il arrive qu'elles ont un moment de mieux, c'est justement quand la Politique, calmant un peu son zèle bruyant pour le bien public, laisse la nation respirer un instant en paix. Quand il y a quelque amélioration pour le peuple, ce n'est pas plus par les perfectionnements et les recrudescences de la Politique que par les recrudescences du choléra; mais c'est bien par les perfectionnements de l'industrie, de l'agriculture, et les recrudescence du travail productif.

Plus les discussions, luttes et batailles politiques sont vives, acharnées, brûlantes; plus les sources de la prospérité publique diminuent, et moins bien vont toutes les affaires, si ce n'est celles des écrivains de journaux politiques, actionnaires de journaux politiques, faiseurs de journaux politiques, et de toute espèce de brochures, livres, pamphlets et commerces politiques. Après cela, vous direz: Il faut que la nation française, réputée si spirituelle, soit bien bête pour se laisser toujours, au grand toujours, leurrer, basouer, mener, endoctriner, et prendre son argent par ces gens-là. — C'est vrai, et nous sommes de votre avis.

Ensuite, nous ne disons pas que tous les journalistes et écrivains politiques ont pour but unique de nous prendre de l'argent. Non: nous disons seulement que c'est là toujours, en dernière analyse, que cela aboutit. Il y a parmi eux de très honnêtes gens; nous en connaissons quelques-uns; il en est certainement qui croient, de bonne foi, être utiles à la France. Aussi, nous soutenons que ceux qui vont franchement sont des gens estimables. Ce n'est pas une raison, cependant, pour encourager leur erreur en contribuant à les y maintenir. On doit, au contraire, les aider à en sortir, en leur donnant les moyens de mieux employer leur temps, leur intelligence et leur zèle dont le principe est louable. Vous voyez bien qu'ils disent tous et toujours: *Il est temps d'en finir!* et ils n'en finissent jamais. Toujours des révolutions glorieuses, des glorieuses révolutions, des révolutions impérissables: il n'y a pas de nation qui pourrait y tenir.

§ VII.

Du tort que la Politique a eu de séparer l'Ordre et la Liberté, et des boutons de la garde nationale.

Voyez, au reste, comme la Politique (sur laquelle il convient de jeter tout le mal, et qui divise tant d'hommes réellement faits pour s'estimer

et se comprendre) a mal emmanché son affaire ; — passez-nous l'expres-
sion : — elle a fait deux camps, l'un pour l'Ordre, l'autre pour la Li-
berté ; et puis, elle a cantonné dans ces camps les partis qui n'en démar-
reraient pas pour un empire, ou plutôt qui n'en voudraient démarrer
que pour un empire.

Nous savons bien qu'il est assez agréable et satisfaisant de se dire, —
à part soi, — et même de dire tout haut, très haut, d'un côté : « Nous
« sommes les vrais bons citoyens, nous, les hommes amis de leur pays,
« des lois, de l'Ordre ; et nous n'avons pour ennemis que ces agitateurs
« à mauvaises passions qui seraient enchantés de bouleverser tout un pays
« pour assouvir leur ambition. »

Et de l'autre côté : « Nous sommes, nous, les hommes du pays, du
« peuple, dévoués avant tout au bonheur de la nation, prêts à verser
« notre sang pour la conquête de ses droits ; nous sommes et serons tou-
« jours les hommes de la Liberté, et nous n'avons, en face de nous, que
« ces misérables qui barrent la route au progrès, gouvernent par la cor-
« ruption, vendent, trafiquent, pompent, sucent, etc., etc. » enfin
tout ce qu'on dit en pareille circonstance.

Cela est vrai, il est satisfaisant de se rendre cette justice de chaque côté ;
mais cela n'empêche pas que la Politique n'ait eu tort et très tort de met-
tre ainsi dans deux camps séparés et hostiles l'Ordre et la Liberté. (Ici
j'entends quelqu'un dire qu'à la révolution de juillet on a écrit sur les
corps-de-garde de la garde nationale : *Liberté, Ordre public* ; et que ces
deux mots se voient encore unis sur les boutons de cette même garde
nationale. — Nous ne nions pas le fait ; nous disons même que cela était
très bien et prouvait de la bonne volonté, un excellent esprit et les ex-
cellents désirs de cette garde nationale qui a aimé et voulu cette devise.
Pourtant, cela ne suffit pas ; on a uni les deux choses sur les corps-de-
garde et sur les boutons ; on a bien fait, nous le répétons ; mais la Po-
litique n'a pas eu de respect pour cette manifestation, et les deux choses
demeurent toujours séparées dans les Partis, quoique unies sur les boutons
et sur les corps-de-garde. Voilà notre réponse : elle est conforme aux
faits. — Revenons. Nous disions qu'il était important de ne pas établir
un antagonisme entre l'Ordre et la Liberté, et nous avons deux raisons
pour soutenir cette thèse.

§ VIII.

Des raisons que l'on pourrait avoir de ne pas isoler l'Ordre et la Liberté.

La première, c'est que si l'Ordre et la Liberté sont tous deux de bonnes
choses, il ne faut pas avoir l'air de faire ainsi de la condition de triomphe
de l'une une condition de revers pour l'autre ; car, si toutes deux sont
bonnes, un Parti raisonnable serait celui qui prendrait également à cœur
de les réaliser toutes deux, et qui s'occuperait de trouver les conditions
de leur co-existence, au lieu de se faire simplement de l'une une arme
contre ceux du Parti qui se fait une arme de l'autre.

La seconde raison que nous avons encore, c'est qu'en y regardant bien,
on peut se convaincre que l'une, loin d'être opposée à l'autre par essence,

lui est au contraire essentiellement et parfaitement nécessaire. Voici comment cela se voit :

D'abord, pour la Liberté ; on sent bien que dans le désordre et dans l'anarchie la Liberté est un mot qui n'est qu'une dérision quand on l'applique à ceux qui ne sont pas les plus forts, et qu'il n'a un sens que pour ceux qui ont le talon de leurs bottes ou la semelle de leurs souliers ferrés, de leurs sabots si vous voulez, sur la gorge des autres. Liberté pour ceux-ci veut dire tout simplement pouvoir d'empêcher que ceux qu'ils tiennent comme nous venons de dire ne crient ou ne remuent trop fort ; et pour ceux-ci encore, ceux-ci même qui ont le talon de leur botte, leur soulier ferré, ou leur sabot ainsi placé, le mot de Liberté n'a qu'une valeur de peu de durée, véritablement éphémère ; car, comme ils ne peuvent pas avoir les muscles toujours tendus, les patients finissent toujours par se relever, mettre ceux de dessus dessous, et leur rendre soulier ferré pour talon de botte, ou talon de botte pour soulier ferré. D'ailleurs cette Liberté, indépendamment de ce qu'elle est éphémère, est une vilaine Liberté, et ne peut pas être réclamée dans une discussion entre gens du même pays qui sont suffisamment policés. On est déjà assez malheureux, quand on est le plus fort, d'être obligé de prendre cette Liberté-là pour contenir les autres, qui, sans cela ne se soumettraient pas volontiers à l'ordre que l'on a établi. — Voici donc qu'en l'absence de l'Ordre fondée sur l'harmonie naturelle ou artificielle, sur l'accord des intérêts, de l'Ordre consenti, volontaire et bien assis, la Liberté n'existe pas pour les intérêts opprimés, — quelle que soit la classe opprimée, haute ou basse ; — et que la Liberté de mauvais aloi des oppresseurs elle-même ne peut pas durer, si toutefois la nécessité où ils sont de surveiller et comprimer sans cesse peut s'appeler pour eux de la Liberté.

L'Ordre produit par l'accord des intérêts, — et c'est là seulement ce qu'on peut appeler Ordre, — est donc la condition *sine qua non* de la Liberté.

D'un autre côté maintenant. Il est palpable que la Liberté est la condition même de l'Ordre ; car les hommes et les intérêts qui ne sont pas libres se sentent plus ou moins gênés, contraints, opprimés ; ils souffrent ; ils sont donc, par position même, portés à réagir contre la cause de leurs souffrances, contre la domination qui leur est imposée. Ils menacent donc perpétuellement l'Ordre : le désordre se fait donc jour partiellement, à chaque instant, ici et là, à droite et à gauche, par des frottements, des résistances, des émeutes, des révoltes, jusqu'à ce que la réaction devenant de plus en plus puissante, il ait enfin la force de faire sa *révolution*.

Alors, c'est le tour des autres.

Et puis, l'Ordre en l'absence de la Liberté, cet Ordre qui opprime plus ou moins, n'est pas un Ordre de bon aloi, comme nous le disions tout à l'heure pour la Liberté.

Ainsi, en l'absence de la Liberté, point d'Ordre véritable, point d'Ordre stable même (à moins d'une énorme compression sur laquelle nous ne devons pas spéculer).

La Liberté est donc la condition de l'Ordre, comme l'Ordre est la condition de la Liberté.

De plus, l'Ordre et la Liberté ne peuvent résulter absolument que de la parfaite harmonisation des intérêts; ou, — si vous ne voulez pas l'expression absolue, mais seulement l'expression relative : — On ne peut faire des conquêtes progressives, dans le sens de l'Ordre et de la Liberté, qu'au fur et à mesure qu'on sait réaliser l'accord d'un plus grand nombre d'intérêts,

L'Ordre et la Liberté sont donc parfaitement corrélatifs à la nature de la combinaison des intérêts sociaux, et sont la conséquence de l'état même de cette combinaison; si bien que, si vous supposiez une nation où l'harmonie des intérêts serait parfaite, l'Ordre et la Liberté seraient absolus dans cette nation; et si vous supposez une nation dans laquelle, au contraire, les intérêts sont tous parfaitement opposés, le désordre y sera parfait et la Liberté nulle.

CHAPITRE II.

SUR LES ERREURS THÉORIQUES DE LA POLITIQUE.

- § I. — *Que l'on se querelle souvent pour un malentendu.*
- § II. — *Comment auraient pu raisonner les Partis opposants, s'ils avaient eu l'idée de parler raison; et du tort que l'Opposition, qui est pour la Liberté, a fait à la cause de la Liberté.*
- § III. — *Des grands dommages que la République, qui est amie de la Liberté, a faits à la cause de la Liberté.*
- § IV. — *Du tort que les amis politiques de l'Ordre ont fait et font à la cause de l'Ordre.*
- § V. — *De ce qu'auraient dû faire les partisans de l'Ordre, pour attacher à l'Ordre ceux de la Liberté; et comment ils ont fait tout le contraire.*
- § VI. — *D'une définition d'un caractère de l'intelligence gouvernementale, prouvant que notre gouvernement en a un peu, mais qu'il n'en a pas beaucoup.*
- § VII. — *Qu'il est bon d'avoir pour soi des Lois et la Providence, mais que cela n'est pas encore tout.*
- § VIII. — *De plusieurs choses justes en elles-mêmes, mais ne valant pas un cantique d'actions de grâces qui serait composé à l'honneur des restaurateurs des bonnes doctrines et des bonnes lettres; — et pourquoi.*
- § IX. — *Qu'on a bien raison quand on s'est trompé d'en convenir; et des difficultés que l'on rencontre souvent pour les meilleures choses.*

CHAPITRE III.

A QUOI SE RÉDUISENT LES PRINCIPES DE LA FAUSSE POLITIQUE.

§ I.

Que les partis sont in petto bien plus d'accord qu'ils ne le pensent.

Somme toute, — dirons-nous à ceux à qui nous avons parlé en der-

nier lieu, — vous voulez l'Ordre, et nous avons vu que, en cela, vous aviez raison, autant raison que vos adversaires en voulant la Liberté. Vous voulez qu'on ne brise pas vos droits acquis, qu'on ne dérange pas vos positions, qu'on ne nuise pas à vos intérêts; et vous avez raison, autant que vos adversaires, quand ils veulent que la société accueille, fasse entrer, aide et protège les intérêts nouveaux qui n'ont pas encore leur place au soleil. Vous dites que la société a besoin de croyance, que l'homme a besoin de sentiment religieux; et vous avez bien raison encore, puisque, dans tous les temps et dans tous les lieux, l'homme a aimé à développer chez lui ce sentiment; puis même que ce sentiment a son organe dans l'homme comme toute autre faculté de l'homme, et qu'il lui est aussi nécessaire, dans la haute sphère de sa nature, d'avoir une foi religieuse, que dans la sphère physiologique il lui est nécessaire à avoir de la nourriture à manger, et dans la sphère affective, des êtres d'aimer.

Au fond, nous sommes tous d'accord sur le but; nous voulons tous le bonheur de tout le monde, puisque chacun de nous fait partie de tout le monde, et que le bonheur de chacun de nous ne peut exister qu'à la condition du bonheur des autres, attendu d'abord que l'on n'est pas bien heureux quand on est heureux tout seul, et attendu ensuite que si l'on était heureux tout seul les autres qui ne le seraient pas ne nous laisseraient pas longtemps l'être. Nous sommes tous d'ailleurs si bien d'accord sur ce but, que vous entendez chaque jour des libéraux du Midi vous dire, d'une part, — qu'au fond ils sont véritablement républicains; que si la République était possible, ils seraient les premiers à la vouloir, entendant par là qu'ils sont les amis de toutes les bonnes choses que les républicains croient renfermées dans le nom République (*res publica*), comme dans la corne d'abondance; et, d'autre part, — les républicains vous assurent que ce qu'ils veulent c'est le bonheur de l'humanité, et par conséquent, implicitement, de leurs adversaires, qui sont une partie de l'humanité, — j'ose le dire.

Puis donc que vous êtes d'accord sur le but, et qu'il s'agit seulement de découvrir les moyens de l'atteindre, pourquoi en restez-vous de part et d'autre à vos anciens errements, dans lesquels la logique et l'expérience prouvent que vous ne pouvez et pourrez jamais parvenir à vous entendre? Etes-vous donc si amoureux de recevoir des coups les uns des autres? Au fond vous vous entendez, vous avez les mêmes intentions; mais voilà qu'au lieu de prendre entre vous pour point de ralliement le but commun de la satisfaction de tous les intérêts, vous vous disputez sur des quantités de questions si peu claires, si embrouillées et si piteusement posées, que vous n'y comprenez plus absolument rien ni les uns ni les autres, comme en toute discussion mal engrenée; et vous y comprenez si peu; qu'on vous a montré, clair comme le jour, que, en théorie, aussi bien qu'en pratique, chacun de vos partis est personnellement celui qui compromet le plus la cause de la chose dont il a pris le nom pour devise! Je vous demande si cela n'est pas bien caractéristique? En jouant la vérité à pile ou face on peut encore la rencontrer à la moitié des coups; mais vous, ce n'est pas cela; vous avez RÉGULARISÉ l'erreur,

§ II.

De la manière dont se fait l'instruction politique d'un jeune Français, et d'un ridicule que commence à se donner la génération nouvelle aux yeux de l'ancienne, qui a bien plus d'esprit qu'il ne semble.

L'erreur amène la lutte; la lutte, le triomphe; le triomphe, l'excès; l'excès, la révolte, etc., en tournant. Qu'y gagnez-vous? — des horions; puis, vous transmettez vos traditions à la génération suivante. Quand vos enfants sortent du collège, — et même avant, — ils mettent le nez dans cette Politique, à laquelle vous ne voyez déjà rien du tout, comme nous le disions tout à l'heure; ils se lancent avec l'ardeur de leur âge dans ces disputes qu'ils prennent pour quelque chose, à cause du bruit qu'elles font et du monde qu'elles occupent. A dix-sept ans, ils ont une opinion et une canne, comme il convient à des grands garçons, puis ils la conservent ou la changent, — je parle de l'opinion, — suivant les combinaisons de leurs caractères plus ou moins chauds, plus ou moins froids, de leurs intérêts et des choses; et les voilà tout aussi avancés, tout aussi grands politiques et tout aussi capables de dire et de faire beaucoup de sottises que leurs pères. — C'est par ce procédé que la guerre perpétue la guerre.

Après cela, nous autres de la génération que voici avons-nous réellement tort de vous dire que le jeu dure depuis bien longtemps, et que c'est assez? Les modes varient avec les temps. Vous avez eu la manie de vous disputer, de vous battre, de vous tuer; nous avons, nous, la manie de vouloir nous accorder. — Sans doute vous devez trouver cela fort amusant et fort ridicule. Cette génération présomptueuse, qui ne veut pas suivre vos traces, et qui veut mettre tous les intérêts d'accord, — comme si c'était possible!... — Eh bien! oui, là, elle aime mieux cela. Elle paraît décidée à présenter sa voile au vent des améliorations sociales, et à laisser là vos vieux canons et vos rouillardes politiques. Qu'y voulez-vous faire? toutes choses passent, même les meilleures.

C'est que c'est vrai, au moins, que ces gens-là qui ont occupé leur vie à quereller et à batailler, nous trouvent bien ridicules, nous qui dirigeons notre intelligence sur l'étude des moyens qui peuvent amener la convergence des intérêts aujourd'hui opposés! Nous leur semblons de drôles de rêveurs avec nos utopies de bonheur, d'accord, d'harmonie, de travail, à eux qui sont convaincus en âme et conscience que le bon Dieu a mis les hommes sur une terre propice et féconde, tout exprès pour qu'ils la ravageassent, et qu'ils s'entre-disputassent, s'entre-volassent, s'entre-pillassent, s'entre-tuassent, etc... indéfiniment.

C'est si bien pour eux un principe arrêté, un axiome, que, si vous parlez devant eux comme croyant à la possibilité du bonheur et de l'accord universels, ils pensent que vous êtes fou, même quand ils n'en disent rien par politesse. Or, comment, je vous prie, voudriez-vous qu'ils eussent trouvé les moyens d'une chose qu'ils regardent *a priori* comme impossible? Est-ce une disposition d'esprit qui peut conduire à la découverte des moyens d'accord, que celle qui fait dire par les gens soi-disant raisonnables qui ne s'en occupent pas, aux gens prétendus insensés qui s'en occupent, « vous feriez bien mieux de penser à vous et à vos affaires que de poursuivre des chimères pour le compte du genre humain. » — Sur

les choses générales, on vous passera tant que vous voudrez une opinion, c'est-à-dire un bavardage, un système de déclamation contre ceux-ci ou contre ceux-là; mais prenez garde à vous si vous avez ou si vous êtes en disposition de chercher un plan pour coordonner et systématiser ce qui est divergent dans ces choses....

§ III.

Que, dans la Politique comme dans les amusettes, on n'en finit pas toujours quand on s'embrasse pour que cela finisse.

Ainsi, suivant nous et malgré le ridicule qui pourrait s'attacher à notre opinion, au lieu de continuer les vaines et funestes querelles, il faudrait songer à s'accorder. Bien d'autres, sans doute, ont déjà dit de même; mais le malheur a voulu qu'ils n'aient jamais eu d'autre manière de finir leurs exhortations philosophiques ou évangéliques que par la recommandation renfermée dans la touchante formule : *Embrassons-nous, et que tout cela finisse....*

Embrassons-nous, je le veux bien, cela ne nuira pas; mais ce n'est pas tout de s'embrasser, cela prouve seulement que l'on a envie de se mettre d'accord, cela ne prouve pas encore qu'on saura s'arranger pour s'y mettre. — C'est une chose très fâcheuse que les meilleurs cœurs du monde fassent toujours la faute de prendre leurs intentions, leurs vœux, leurs bons desirs, pour des *moyens*. C'est ce qui fait que depuis longtemps on croit avoir tout dit quand on a prêché aux hommes la charité, l'amour de la paix, la philanthropie, la vertu, etc.; en un mot, quand on leur a dit, soit dans une chaire de prêtre, soit dans une élucubration de moraliste : « vous êtes frères, vous devez vous aimer les uns les autres, le ciel le veut, la morale le veut; » enfin tout ce qui a déjà fourni en sermons, prédications, exhortations, de quoi couvrir la terre de feuilles de papier imprimé, et qui, au fond, se réduit toujours à la simple formule : *Embrassons-nous, etc.*

C'est vrai, que si l'on mettait les unes à côté des autres les feuilles de papier contenant tout ce qui a été dit ou écrit de morale chrétienne ou philosophique, non pas dans tout le monde, mais seulement dans notre petit coin européen, et même sans remonter au-delà de dix-huit cents ans, cette morale imprimée couvrirait le monde entier, qui est bien grand, puisqu'il a neuf mille lieues de circonférence. Eh bien! à quoi cela a-t-il mené? à rien du tout. Nous ne nous accordons et ne nous aimons pas plus qu'il y a deux mille ans. Nous sommes plus ou moins grossiers, plus ou moins polis, suivant les époques et les circonstances; mais l'écorce seule change, et nos vices prennent bien des formes, des couleurs, des tons variés à l'infini, et ne diminuent guère. Toute cette morale-là a seulement ouvert la digue à un débordement de ruse, de fausseté et d'hypocrisie, que les époques plus franches et moins gonflées de morale divine ou humaine sont loin de voir se répandre sans se répandre largement. Quant aux caractères qui ont pris la chose au sérieux, c'étaient, pour la plupart, des natures qui auraient pu s'en passer sans se moins mal conduire pour autant.

Voilà donc que jusqu'ici on ne s'est guère occupé qu'à :

Les uns, — défendre certains intérêts en attaquant les intérêts opposés;

Les autres, — prêcher aux hommes qu'il leur faut sacrifier chacun leur intérêt (tout ou partie) à l'intérêt de leur prochain.

Or, il n'y avait pas grand'chose à tirer de ces deux méthodes, et effectivement ou n'en a rien tiré de bon, malgré les intentions souvent excellentes de ceux qui en ont été les apôtres.

§ IV.

Qu'il est méritoire d'avoir de bonnes intentions, mais qu'il faut encore quelque chose avec.

Vous en êtes toujours sur vos intentions entre vous. Mais, pour Dieu! qu'est-ce que les intentions font à l'affaire? Nous vous demandons ce que vous savez et proposez, vous répondez par la pureté de vos intentions. Nous vous demandons pourquoi vous attaquez les autres, vous répondez par la perversité de leurs intentions. Qu'est-ce que cela veut dire? Est-ce avec des intentions que vous combinerez les intérêts hostiles, que vous rallierez les actions divergentes? Est-ce qu'une intention de faire le bien et un procédé pour faire le bien sont la même chose?

Il y a là une confusion d'idées et de choses à laquelle on ne pourrait croire si on ne la voyait faire tous les jours par les gens les plus habiles. De nos jours, où tout se perfectionne, on a singulièrement perfectionné cette théorie-là; et, pour ne pas parler du fretin, nous avons vu une école philosophique composée d'hommes intelligents sans contredit et pleins de toutes sortes de mérites, écrire, imprimer, suer beaucoup pour nous dire qu'ils avaient une théorie et une doctrine, et, après un grand travail d'accouchement, nous apprendre enfin que leur théorie, leur doctrine, c'est...—devinez?

LA CROYANCE au progrès, et même au progrès continu (1)!!!

En conscience, cela valait-il la peine de barbouiller tant de papier, de nous donner tant d'espérances, de dire tant de choses d'un air très grave et peu prétentieux, si l'on veut nous permettre le mot propre, — pour finir par nous montrer cette souris? — Eh! bon Dieu! tous tant que nous sommes, nous ne demandons pas mieux que le progrès, c'est-à-dire l'accroissement des sources de la richesse, de l'ordre, de la liberté, du bonheur enfin. Là-dessus nous nous entendons; mais ce que nous vous demandons, ce sont les *moyens* par lesquels on accomplira ces progrès. Est-ce que votre amour du progrès, vos bonnes intentions pour le progrès, votre adoration du *dieu Progrès* constituent, sont, réalisent le progrès ou seulement un seul progrès? Ah, ciel! que de niaiseries déjà on a dites avec ce mot de *progrès* depuis si peu de temps qu'il est à la mode!

L'autre jour, — je tiens ceci d'un témoin, — après une longue consultation et de grands embarras, un médecin, qu'une bonne femme entretenait des douleurs de sa cuisse, lui dit enfin avec un air illuminé: « Je vois ce que c'est; j'ai votre affaire!... *C'est crural!* » — Quelle différence y a-t-il entre la bonne femme qui souffre de la cuisse et son médecin qui dit que *c'est crural*, d'une part; — et de l'autre, la société qui a besoin de

(1) C'est la doctrine professée par la *Revue encyclopédique*, une des filles du *Saint-Simonisme*.

faire bien des progrès pour ne plus souffrir, et les philosophes qui lui offrent la doctrine du progrès, CONSISTANT à croire au progrès? — En vérité, ce n'est pas plus ingénieux.

Une autre doctrine, qui n'est pas plus ingénieuse encore et qui revient exactement à la précédente, est celle qui consiste à croire à l'avenir. Il y a des gens aujourd'hui qui passent leur temps à établir gravement qu'ils croient à l'avenir, que c'est là leur doctrine, et qu'on les couperait en morceaux plutôt que de les y faire renoncer (1); personne ne pense à les couper en morceaux à l'occasion d'une doctrine aussi innocente; ils peuvent se rassurer.

§ V.

Que beaucoup de gens, fort honnêtes, qui ne savent souvent pas faire leurs petites affaires, pourraient bien ne pas mieux savoir faire celles du pays.

Il y en a d'autres qui croient que tout irait bien s'il y avait au gouvernement des hommes moraux (2). Mais encore une fois, il ne s'agit pas d'hommes moraux, il s'agit d'un procédé pour arranger les affaires. Quand il sera trouvé et connu, laissez faire; s'il est bon, c'est qu'il est capable de servir les intérêts de tout le monde, et dès lors, il faudra bien qu'il soit accepté.

Il faut aimer et honorer les honnêtes gens. Mais si demain vous aviez puissance de réunir, en assemblée politique, les quatre cents plus dévoués et plus honnêtes gens de toute la France, soyez certains que, dans les circonstances actuelles, ils auraient commencé déjà, dès après-demain, à dire et faire beaucoup de sottises.

Et si, pendant que ces quatre cents plus honnêtes gens du royaume seraient à dire et faire des discours et des choses quelconques, il arrivait qu'un chef de brigands ou de flibustiers, ayant avantage à maintenir la bonne harmonie entre les siens dans ses montagnes ou dans son île, découvrit l'art d'associer les intérêts, il faudrait bien se dépêcher de prendre et d'employer son procédé.

L'erreur que nous signalons est plus grave qu'on ne pense. C'est, en effet, parce que l'on prend les intentions pour des moyens que l'on ne va pas plus loin, et que tout en reste toujours au remplacement des hommes d'un parti par les hommes d'un autre parti. C'est une querelle dans laquelle on met en question la moralité respective des uns et des autres, et non pas leurs plans d'organisation (car ils n'en ont seulement pas des deux parts); or cela, outre les désavantages que nous avons déjà signalés, a encore celui de rendre la discussion interminable; car s'il est possible de discuter et juger un plan bien établi, comment voulez-vous que des adversaires politiques arrivent à s'entendre réciproquement sur leurs intentions? Et puis, enfin, que nous font les intentions de ces messieurs? — Est-ce là la question? — Supposons-les toutes bonnes, et qu'on n'en parle plus.

.

(1) C'est la doctrine de M. Lherminier, professée dans ses cours, ses livres, et tout spécialement dans la *Revue des Deux-Mondes*.

(2) C'est la doctrine de M. Buchez, dans l'*Européen*; du *Réformateur*, de la *Revue républicaine*, etc.

§ VI. — *Où l'auteur se flatte de faire comprendre au Juste-Milieu que quand une machine va mal, c'est une preuve qu'elle ne va pas bien : — d'où il déduit la nécessité d'y changer quelque chose.*

§ VII.

Pourquoi le parti qui a intérêt à l'Ordre est aujourd'hui moins anti-social que celui qui veut le renverser.

Autrefois, dans notre société française, il y avait des races d'hommes politiquement distinctes, des castes différenciées par des qualifications bien tranchées, et pour lesquelles castes il était de principe que la mesure politique et légale ne fût pas la même.

C'était le résultat de la conquête antérieure; c'était une inféodation des races vaincues, oppressive et brutale, tirant son origine d'un principe oppressif et brutal. Il n'y avait pas égalité devant la loi. Quand les races que la guerre avait infériorisées furent devenues par l'activité et le travail riches et puissantes, elles réclamèrent l'affranchissement de la conquête, l'annulation de l'acte d'inféodation. Or, nous ne disons pas ici qu'il n'y avait pas un moyen meilleur qu'un fait révolutionnaire et brutal pour réaliser cet affranchissement; mais nous disons que ce fait d'ordre brutal pouvait, dans les circonstances d'alors, anéantir les conséquences d'un fait du même ordre. Il n'y avait en effet ici qu'à écrire dans la loi : *Tous les enfants du sol de France sont citoyens français, et tous les citoyens français sont égaux devant la loi*; et pour écrire cela, il suffisait que les inférieurs se trouvassent les plus forts et sussent écrire (1).

Mais maintenant il ne s'agit plus d'une infériorité théorique à faire disparaître de la théorie législative ou politique; il ne s'agit plus d'un principe politique à reconnaître, et à écrire quelque part avec des déductions législatives.

Aujourd'hui, en effet, tous les citoyens français sont théoriquement égaux devant la loi. Vous donneriez un coup de pied dans un derrière de Montmorency, que cela ne vous coûterait que cinq francs d'amende, comme pour un derrière de manaut (je ne suis pas bien sûr du taux). Vous avez même la chance de brûler la cervelle du Montmorency au bois de Vincennes, s'il n'est pas content. — En droit, il n'y a plus qu'une seule mesure. Voilà qui est très bien.

Mais il y a des millions d'individus qui n'ont pas de pain ou qui en ont peu; qui n'ont pas de travail, ou qui n'ont qu'un travail misérable et précaire; qui ne sont pas logés, ou qui sont logés comme vous et moi serions bien malheureux de l'être; qui vivent dans la misère, dans la cra-

(1) Ceci est si vrai, qu'il n'est permis qu'à la Politique des rues et des feuilles publiques de ne pas savoir que le fait politique de la révolution est tout entier dans l'œuvre de l'assemblée constituante, et que tout ce que l'on appelle révolution après cela n'est autre chose que le combat qu'il a fallu soutenir pour maintenir la formule de *l'égalité devant la loi*. Si la monarchie alors ne s'était pas naïvement laissé aller à faire cause commune avec les débris des races féodales, tout était fini. Nous ne sommes certes pas plus avancés aujourd'hui que nous l'eussions été alors. Les étroits préjugés que la Politique quotidienne répand avec usure dans toutes les têtes oblitèrent ces vérités, qui sont si simples.

pule; qui n'ont pas de plaisirs supérieurs à ceux d'une grossière et fan-geuse débauche; qui sont venus au monde avec d'admirables facultés qui pourraient réaliser des merveilles, et qui restent ensevelies sous une croûte épaisse; qui sont venus au monde avec des passions pour aimer et jouir, et qui haïssent et souffrent; qui font des légions d'enfants qui tous devraient être des hommes, et que l'absence d'une éducation sociale laissera devenir des brutes... — Comment changerez-vous tout cela en écrivant quelque chose sur une feuille de papier ou de parchemin? — Vous voyez bien qu'aujourd'hui il y a tout autre chose qu'une révolution à réaliser.

§ VIII.

Que le mal n'est pas que quelques-uns aient trop, mais bien que presque tous n'aient pas assez.

Mais, direz-vous, à côté de ceux qui sont dans le dénûment, il y en a qui ont trop... — Eh! non; personne n'a trop, et presque tous n'ont pas assez — comme le pense très sensément le titre de ce paragraphe.

Nous vivons dans un royaume où, si vous répartissiez également la fortune sur toutes les têtes, *chacun aurait onze sous à dépenser par jour*. Qu'arriverait-il, en supposant que vous puissiez établir cette communauté? — Il arriverait que, dans un pays où il y a *beaucoup* de misérables, vous auriez rendu *tout le monde* misérable. C'est bien la peine de faire tant de bruit pour arriver à un pareil idéal! Vous voyez bien que la France, en la considérant comme une grande famille, est une grande famille très pauvre, et que la question est, avant tout, de travailler à l'enrichir. Eh bien! ceux d'entre vous qui se croient les mieux inspirés, ne pensent encore qu'à répartir justement et égaliser, autant que faire ils pourraient, la misère! Avisez donc à créer la richesse et à la bien répartir. Pouvez-vous *décréter* constitutionnellement la richesse de la France? Ah! bon Dieu! si vous le pouviez, nous nous rangerions bien vite à pareille Politique; nous demanderions à cors et à cris le changement de constitution, quoique l'on vienne de le défendre; nous serions, nous, des premiers à vouloir que l'on mit cela dans la loi. — Mais vous ne le pouvez pas.

Nous vous le répétons, personne n'a trop, et presque tous n'ont pas assez. Songeons à augmenter la richesse générale, et à répartir équitablement l'augmentation sur toutes les têtes de ceux qui travailleront à cette augmentation. Voilà qui est possible; car nous avons des terres, des matériaux, des capitaux, des sciences, des arts, du travail à faire et des bras qui demandent du travail, des facultés qui sommeillent, ou qui luttent les unes contre les autres, ou qui manœuvrent dans de mauvaises conditions, quand elles pourraient être éveillées et excitées, travailler de concert, travailler dans de plus heureuses conditions. Supposez que, par un miracle, toutes les forces des trente-trois millions d'individus qui composent la France soient employées demain à travailler, sous la meilleure combinaison possible, à la création des richesses et des moyens de bien-être de toute nature dans le grand atelier national; ne voyez-vous pas qu'il en résulterait une richesse qui inonderait tout le monde, des sources de bien-être à dépasser tout ce que nous pouvons imaginer! Pourquoi donc nous disputons-nous tant sur des misères; pourquoi nous arrachons-nous,

comme des chiens, quelques os à ronger? Cela ne nous mènera jamais qu'à nous mordre jusqu'au sang comme des bêtes féroces; et, puisque Dieu ne nous a pas donné les griffes du tigre et les dents du crocodile, il est à croire qu'il ne nous destinait pas à ce genre de vie, et que c'est par erreur seulement que nous y persistons.

Ainsi, la conclusion de ce § VIII^e est qu'il ne faut pas brûler les châteaux *parce que* beaucoup de pauvres gens n'ont que des chaumières; mais qu'il vaut mieux travailler à loger dans des châteaux, — ou dans des maisons passables, si le château paraît exorbitant, — ceux qui n'ont encore que des chaumières : pourquoi prendrions-nous le Louvre au Roi avant d'avoir prouvé qu'on n'en peut pas bâtir un pour le Peuple?

§ IX.

D'un Programme qui est encore meilleur que celui de l'Hôtel-de-Ville.

Nous devrions donc maintenant, — sauf meilleur avis —, nous mettre sérieusement à chercher l'ART de combiner, le mieux possible, les forces créatrices de la richesse et du bien-être, d'augmenter la puissance productive du capital, du travail et du talent, d'utiliser et développer harmoniquement toutes les facultés oisives, endormies, déviées, de faire converger et d'associer les uns avec les autres les intérêts qui se heurtent, de mettre en honneur et en activité toutes les bonnes choses, d'établir pour tous les individus une prévoyance sociale, de créer une éducation féconde et universelle, de tirer de la puissance vivifiante du globe et de la nature humaine les immenses richesses qui y sont renfermées, de découvrir enfin tous les trésors placés par la main de Dieu dans les choses de la création.

Au lieu de nous prendre aux cheveux les uns les autres et de nous faire tant de mal pour des misères, prenons notre globe corps à corps, dirigeons sur son exploitation harmonique et combinée ces forces immenses que nous perdons si peu raisonnablement dans nos funestes luttes politiques, industrielles et sociales. A l'œuvre donc pour organiser le grand atelier social! Voici une carrière pour toutes les intelligences, pour toutes les ambitions, pour toutes les puissances, une voie ouverte à toutes les facultés! Il faut ici tous les genres de talent, de savoir, d'action! et ici, du moins, les récompenses seront belles et glorieuses!!...

Prenons pour tâche de trouver les conditions de la réalisation d'un but aussi magnifique et véritablement digne de quiconque veut porter le nom d'homme. Si ce but est celui auquel nous devons réellement aspirer, mettons au moins à l'ordre du jour la recherche des voies qui peuvent y conduire. En conscience, voilà un programme qui vaut mieux que celui de l'Hôtel-de-Ville, — quoique, au premier abord, cette proposition ait pu paraître hardie et outrecuidante.

Que si vous venez nous dire qu'il *est bien difficile* de trouver les moyens de réaliser ce programme en tout ou en partie, nous vous répondrons que c'est une raison de plus pour nous mettre tous en devoir de chercher ces moyens difficiles à trouver; car, à coup sûr, nous ne les trouverons pas si nous ne faisons que nous quereller et nous battre à propos de toutes autres choses. — C'est difficile! — Eh! qu'en savez-vous?

avez-vous jamais cherché à résoudre ce problème ? — Non, vous n'avez jamais cherché. Pourquoi commencez-vous donc à trancher cavalièrement là-dedans, en disant que c'est si difficile ? (On sent bien que nous adressons ici la parole seulement à ceux qui se complaisent aux chicanes méchantes). Après tout, nous le concédons, c'est un problème difficile, très difficile... Eh bien ! il est résolu,...

§ X.

De la simplicité qu'il y aurait à se fâcher pour si peu de chose.

Il est résolu !!! Ah !!! voici l'endroit drôle !!! Voici votre tour de rire ! et vous croyez que nous nous en lâcherons ?... — Pas du tout : car vous avez été si souvent mystifiés par des charlatans, ou par d'honnêtes gens qui se trompaient en vous faisant de moins belles promesses ; car vous avez fait tant d'extravagances en courant après vos désirs ; car vous avez été les dupes de tant d'illusions que vos docteurs de la Philosophie et de la Politique vous ont faites ; car vous avez vu tant de déceptions, tant de folies, tant de niaiseries et de misères, que vous êtes certainement bien en droit de rire d'abord, et d'y regarder à deux fois quand on vient vous dire ce que nous vous disons, et avec autant d'assurance. — Aussi riez... mais regardez-y à deux fois ; car si par hasard le second regard vous montrait que nous avons raison, *ce serait le plus grand bonheur qui pût vous arriver au monde*, — attendu que nous avons, tous, les plus grands intérêts à ce que votre incrédulité et votre hilarité du premier moment aient tort, et que notre assurance, à nous, ait raison.

Et puis, si vous le voulez, quand nous n'aurions pas tout-à-fait le moyen de faire ce que nous disons (et croyez bien que ceci n'est pas capitulation de notre part), nous n'en aurions pas moins de grands droits à être écoutés de vous tous, messieurs de la Politique ; car nous sommes en mesure de vous prouver, clair comme le jour, — et, qui mieux est, de prouver à tout le monde, — que vous ne savez absolument ni ce que vous dites, ni ce que vous faites ; que vous n'êtes pas du tout à la question, et qu'il convient que vous changiez de sujet, ou que l'on ne prene plus la peine de vous écouter. — Dieu aidant, ainsi que vos sottises et le bon sens du pays, nous espérons bien avoir au moins gain de cause sur ce sujet.

CHAPITRE IV.

SUR LES FACHEUSES INFLUENCES DE LA PRESSE
POLITIQUE.

§ I.

*Que tel, comme dit Merlin, cuide enseigner autrui,
qui devrait s'enseigner soi-même.*

Cette Presse politique, qui s'en est prise à toutes les Puissances et a mis à la mode de ne rien laisser debout, s'est ruinée et abattue de ses propres mains. On a fini par reconnaître qu'elle était elle-même une Puissance, et la Puissance la plus insolente,

la plus despotique, la plus folle, la plus anarchique qui se pût concevoir. Voyez donc un peu tous ces écrivailleurs qui demandent compte chaque jour à tout gouvernement de son droit pour gouverner, à tout Pouvoir de son droit pour agir ! Et où ont-ils pris, eux, leur droit pour gouverner l'opinion, pour faire l'esprit public ? Je voudrais bien savoir d'où leur vient le droit qu'ils ont d'inonder la France de mensonges, de discussions stériles et de sottises malfaisantes ? — Ah ! je les entends répondre : Liberté, Ordre, Peuple, sainte mission de la Presse, sacerdoce de la Presse, défense des droits....

Allons donc ! Liberté, ordre, défense des droits ! dites cela à vos abonnés, bonnes gens du fond de la province ! Mais à nous qui sommes dans les coulisses, et qui voyons toutes les ficelles, c'est trop fort ! Est-ce que nous ne savons pas ce que se paient les articles dans chaque officine d'esprit public ? Ne sommes-nous pas au courant de tous vos petits trafics ? Quant à ce qui est de votre influence sur le gouvernement des affaires publiques, c'est très bien de la vouloir bonne ; mais observez que vous vous posez avec trop d'outréculance médecins du corps social. Pour avoir le droit d'exercer la médecine sur les paysans du plus pauvre village de France, et même sur les chiens, les bœufs et les chevaux de ce village, il faut avoir étudié, avoir fait ses preuves, être apte, avoir son diplôme de compétence. Et vous avouerez qu'il est bon qu'il en soit ainsi ; car si la médecine régularisée tue déjà, bon an mal an, assez de monde, que serait-ce, bon Dieu, si l'on concédait au premier venu le droit de guérir ! Cela étant, vous voyez bien qu'il n'est pas rationnel que le premier petit cuistre, qui pousse bien ou mal la phrase et qui fait affaire avec tel ou tel entrepreneur de feuille publique, devienne un médecin du corps social et se mette à administrer des remèdes à la société. — Si au moins ces messieurs en étaient pour la médecine expectante ! Mais non ; les plus ignorants sont précisément ensorcelés des méthodes héroïques et des grandes saignées à blanc. — Je répète que cela n'est pas rationnel.

Quant à ce qui est du sacerdoce de la Presse, de ses enseignements au public, nous demandons où est la religion qu'elle prêche, où est la doctrine qu'elle enseigne. Nous voyons tous les jours, sur les tables des cabinets de lecture, vingt-cinq grandes feuilles, sans compter les petites, qui ne proposent rien, qui n'exposent rien ; qui ne sont occupées qu'à se donner les unes les autres des démentis, des coups de dent, des coups de pied ; qui interprètent à mal les actions les plus innocentes de leurs adversaires, et qui répètent ce commerce de calomnies, de disputes, d'interprétations, de médisances, et nous le réchauffent 365 fois par an, — moins les 4 jours de grandes fêtes, où la *Périodique* met en panne.

Or, qu'est-ce que toutes ces feuilles, qui se contredisent et s'injurient, et qui distribuent dans la France, par centaines de

mille exemplaires, ces injures et ces contradictions, peuvent enseigner à la France? Elles ne lui enseignent qu'une seule chose certaine, à savoir que, assiégés et assiégeants, attaqués et attaquants, feuilles fanatiques de bonne foi, ou feuilles vendues de bonne foi, braillards de tous les tons, de toutes les nuances, de tous les prix, parlent à tort et à travers dans une confusion des langues pire que celle de la *tour de Babel*, et que la France a bien autre chose à faire que de les écouter; car elle y perd son temps et son argent, et n'y gagne que des horions.

§ II. — *De toutes sortes de choses, sans compter beaucoup d'autres, auxquelles la Presse passe son temps en pure perte.*

§ III. — *Que la Presse mérite bien d'être fustigée et honnie.*

§ IV. — *Que ce ne sont pas les petits enfants seulement qui gagnent quelque chose à être raisonnables.*

§ V. — *Conseil que nous offrons à la Presse opposante, dans son intérêt.*

§ VI. — *Conseil que nous offrons à la Presse du gouvernement, dans son intérêt.*

§ VII. — *Comment l'auteur est amené à faire amende honorable pour quelques peccadilles.*

§ VIII. — *Du profit que la Presse ne s'empressera peut-être pas de tirer de nos bons conseils, et d'un démenti que nous voudrions recevoir à cet égard.*

§ IX. — *Qu'il faut distinguer la Presse de Paris et la Presse des départements; confirmation tirée de la théorie et de l'expérience.*

§ X. — *Simple citation d'un article de la Presse départementale, à l'intention de montrer qu'elle parle plus raison que la Presse parisienne.*

§ XI. — *Quelques observations sur la Presse départementale.*

CHAPITRE V.

PRINCIPES D'UNE SAINE POLITIQUE.

§ I. — *Ce que c'est que l'École, ou le Parti sociétaire.*

§ II.

La Société doit, sous peine d'anarchie et de dissolution, offrir un but général à l'activité des facultés individuelles.

L'homme étant un Être destiné à la société, doué de facultés actives, et appelé par sa nature même à les exercer et les développer, il faut évidemment que la société fournisse un but général à l'activité des individus, faute de quoi toutes ces activités éparses non ralliées luttent entre elles et ne produisent que conflits et anarchie. Cela est confirmé par l'histoire de toutes les sociétés. La société romaine, par exemple, organisée en guerre, a été vivante et compacte tant que la conquête a été le but de l'activité de ses

citoyens. La guerre était même le grand moyen politique du gouvernement de Rome. Quand, au sein de la paix, la division commençait à éclater, le sénat déclarait la guerre. Il rétablissait ainsi la convergence et la compacité intérieures, en ralliant les activités individuelles sous le drapeau de la patrie et les appliquant à la conquête extérieure. Quand Rome eut conquis tout ce que ses bras lui permirent d'embrasser, la conquête devenant impossible, la société cessa d'offrir un but général à l'activité des esprits ; les jeux et les grands spectacles, vains simulacres de l'esprit ancien, ne trompèrent qu'un instant la soif du peuple-roi : le colosse tomba.

L'histoire moderne, celle de notre Révolution et de l'Empire, celle de l'esprit du XVIII^e siècle, qui est venu se rompre sur la victoire de Juillet, nous fourniraient des révélations analogues.

Ainsi, en principe, pour qu'une société soit compacte et vive d'une vie propre, il faut qu'elle fournisse un but général à l'activité des esprits, qu'elle fasse converger les rayons à un centre commun. — Ce principe, qui est la condition d'existence, non pas seulement de toute Société, mais encore de tout parti, de toute agrégation, de toute corporation ; ce principe n'est pas neuf : chacun l'a dit et compris, et je ne pense pas que personne aujourd'hui soit disposé à le nier.

§ III.

Le but que la Société doit offrir à l'activité des esprits doit être un but *humanaire*, c'est-à-dire *concordant avec les besoins généraux de l'humanité*.

Mais ce n'est pas tout que la société fournisse un but à l'activité humaine. La société romaine, qui avait la conquête pour objet et qui opérait sur ce but, le ralliement de ses parties, a bien pu tirer de ce fait, vie, compacité, puissance. Elle avait bien par là une condition d'existence, mais c'était une condition *subversive*, au point de vue humanitaire, puisque cette condition était la *guerre* dirigée contre les autres fractions de l'humanité avec lesquelles elle était en contact par ses frontières.

De même, dans l'ordre intellectuel, l'idée philosophique du XVIII^e siècle, qui était le renversement de la puissance féodale et de la compression exercée contre la raison par la tyrannie de la foi catholique, a bien pu être une condition de vie, de compacité et de puissance, pour le parti philosophique ou libéral ; mais c'était encore là une condition *subversive*, puisqu'elle avait pour objet une lutte, un renversement ; et c'était si bien là l'objet de cette idée que, quand elle est venue se traduire dans le domaine des faits, elle a produit des luttes et des renversements dont aucun de nous, je pense, ne niera la violente réalité.

Il résulte de là, en bonne, en saine et rigoureuse logique, — si on se place, non pas au point de vue de la vie exclusive d'une nation, d'une vie particulière, hostile au développement des autres branches de l'humanité, et, par conséquent, antisociale, mais au point de vue d'une Politique large et humanitaire, comme il est, heureusement, ridicule aujourd'hui de ne point le faire ; — il résulte de là, dis-je, que l'on doit considérer non-seulement *la nécessité* d'un but social, mais encore *la nature* de ce but. Et la conséquence naturelle et facile qui vient se placer

ici d'elle-même pour conclusion, c'est que le but qu'il s'agit de proposer aujourd'hui à l'activité humaine, — pour réaliser la condition de vie de la société française (en localisant ainsi la question), ne doit plus être un objet qui implique l'*hostilité* de cette nation avec les nations extérieures, mais qui, au contraire, comporte et entraîne l'*harmonie* de cette partie de l'humanité avec les autres parties.

En d'autres termes, l'objet qui doit être la condition de vie de la société française, le point de ralliement des intérêts et des forces de cette société, doit être *harmonique* avec les intérêts généraux de l'humanité.

§ IV. — *Le désir du bonheur étant de suprême universalité dans l'humanité, ce désir RÉVÈLE le caractère général du but sur lequel seul l'humanité peut se rallier tout entière.*

§ V. — *La Constitution organique de l'homme RÉVÈLE les moyens spéciaux du but sur lequel seul l'humanité peut se rallier tout entière.*

§ VI. — *Absurdité intime des Doctrines de sacrifice.*

§ VII. — *La satisfaction des besoins physiques est la condition élémentaire de la concorde sociale.*

§ VIII. — *On est prié de ne pas confondre.*

§ IX.

L'harmonie des intérêts est le problème de l'Économie sociale.

Ce qui fait le mauvais sens du mot *égoïsme*, ce n'est pas l'idée d'*amour de soi-même*, contenue dans ce mot ; car il est très naturel et légitime de s'aimer soi-même, et aucune créature ne peut ni ne doit s'affranchir de cet *amour de soi* qui est la condition même de son individualité et de son existence. L'homme le *plus anti-égoïste* ou le *plus dévoué*, ainsi que nous l'avons vu et qu'il est clair, ne fait que placer sa propre satisfaction dans des œuvres utiles et bonnes aux autres, au lieu de la placer exclusivement, comme l'égoïste, dans des œuvres utiles seulement à lui-même ; mais ce n'est toujours là qu'un mode particulier d'exercer l'*amour de soi*, un mode conforme aux attractions dominantes de celui qui exerce dans ce sens cet attribut imprescriptible de sa nature. Le mauvais caractère présenté par le mot *égoïsme* réside donc seulement en ce qu'il exprime que l'*égoïste* exerce l'*amour de soi* au DÉTRIMENT DES AUTRES, qu'il sacrifie les intérêts des autres à ses propres intérêts.

Il résulte de là, sans contestation, que l'*égoïsme* ne peut naître que dans un milieu où les intérêts particuliers sont divergents, opposés, contradictoires, cacophoniques. Car dans un milieu où les intérêts particuliers seraient convergents, liés et symphoniques, l'*amour de soi*, — qui, dans le cas précédent, entraîne, chez la plus grande partie des individualités humaines, l'*égoïsme*, l'*hostilité* contre les autres, — ne pourrait plus motiver, chez ces individualités, que l'amour des autres individualités dont l'activité serait devenue consonnante aux désirs des premières.

Ce principe, parfaitement conforme aux conclusions de l'antéprécédent paragraphe, nous installe dans la question de l'*Économie sociale*, qui consiste à fournir les moyens d'opérer la *convergence des intérêts* sur laquelle doit être assise l'*harmonie* de toutes les relations humaines.

§ X.

Détermination de la base d'opération de l'Économie sociale.

« Mais, dira-t-on, vous avancez des choses fort justes, vos principes sont excellents, il n'y a rien à y redire; mais, mais, mais... — Eh bien? — Il résulte de ce que vous dites que, — les intérêts soit particuliers, soit généraux, étant opposés entre eux d'individus à individus, et de nations à nations dans le monde entier, — il faudrait, pour opérer le bien que vous signalez, remplacer les myriades de fausses combinaisons sociales qui règnent sur le globe, par une bonne combinaison universelle; et comment voulez-vous que cela puisse se faire? Comment voulez-vous opérer une transformation sociale depuis les latitudes de la *Terre de Feu* jusqu'à celles du *Groënland*? Hélas! votre belle Idée vient se briser contre la fatalité des faits! »

Nous aurions bien des choses justes à répondre à cela; mais voici à quoi nous bornons notre réponse :

— Vous trouvez le Monde trop grand pour que nous pensions à lui appliquer intégralement cette Idée? Alors, prenons seulement une nation, la France, comme font tous les autres partis; vous n'avez pas de raison à alléguer là contre. Le *Parti Sociétaire* a tout autant de droit de prétendre appliquer à la France son Idée qui est juste, que les autres Partis peuvent en avoir à lui appliquer les leurs qui sont fausses; vous ne pouvez refuser cela. — Va pour la France.

Eh bien! c'est nous maintenant qui trouvons la France trop large pour cette application! — Vous voilà bien obligés de nous permettre la prétention à agir sur une Province, puisque vous nous aviez concédé pour la France les droits dont jouissent et usent tous les autres.

Mais voici qui est bien mieux! Nous ne voulons pas d'une Province!... c'est trop grand. — Un Département? — S'il vous plaît, ce sera moins encore. — Un arrondissement? — Eh non, mon Dieu! simplement une petite Commune...

Une Commune!

Si vous avez trouvé déjà en *théorie* notre Politique plus sage que la vieille Politique, vous confesserez volontiers qu'elle est bien plus sage encore en *pratique*; puisque la vieille Politique n'a pas assez de grands Empires à bouleverser pour faire ses expériences, et que l'Idée sociétaire ne veut pas plus d'une Commune, *une lieue carrée de terre*, pour faire son expérience *tout organisatrice*.

A la vérité, — il faut être franc et dire les choses — : l'Idée sociétaire est certainement très sage dans sa manière de procéder à son incarnation; mais si on la trouvait, pour autant, humble et peu ambitieuse, il y aurait quelque erreur en cela; car le jour où elle aura mis le pied dans une commune, le jour où elle sera maîtresse d'une lieue de terrain... dès ce jour-là le Monde est à elle.

§ XI.

Pourquoi.

Oh! mon Dieu! ce n'est plus qu'une très petite question de temps, et le Monde est à elle; voici pourquoi :

Qu'est-ce que c'est que le Monde? — C'est, en gros, l'Europe, l'Asie, l'Afrique et l'Amérique.

Prenons l'Europe. Qu'est-ce que l'Europe? — un composé de Nations. — Qu'est-ce qu'une nation? — un composé de Provinces; et, sans passer par plus de termes intermédiaires, une Province est un composé d'agglomérations élémentaires que, dans notre langue, nous appelons *Communes*.

La France, c'est un ensemble de quarante mille Communes.

Ce que nous disons ici est certainement d'une grande simplicité, c'est même naïf; pourtant, veuillez y faire bien attention. — Avez-vous admis qu'une nation, qu'un peuple ne vit pas d'un seul bloc; que l'agrégation générale se compose d'agréga-tions partielles successives qui viennent se résoudre, en définitive, dans un DERNIER TERME, lequel n'est plus une agrégation composée d'agréga-tions partielles moins fortes, — comme la Province est une agrégation de départements, — mais bien une agrégation composée d'HOMMES, L'AGRÉGATION DES INDIVIDUS VIVANT COTE A COTE, FACE A FACE, ENSEMBLE SUR LE MÊME SOL.

N'est-il pas vrai dès lors que cette agrégation première, — que nous supposons, en moyenne, assise sur une lieue de terrain, et forte de quinze cents à deux mille âmes, — est l'alvéole élémentaire de la ruche sociale? et si nous l'appelons *Commune*, la Nation est-elle autre chose qu'un *total*, une *somme* de Communes groupées en Arrondissements, en Départements, en Provinces autour de leurs centres particuliers, c'est-à-dire autour de leurs *chefs-lieux* de leurs *capitales successives*?

La commune est donc *l'unité sociale*. Une nation composée d'arrondissements, de départements, de provinces... n'est toujours qu'une collection de *Communes*; comme un nombre composé de *dizaines*, de *centaines*, de *milles*... n'est toujours qu'une collection d'UNITÉS.

Or, si une nation, une société, — si la *Société* n'est qu'une collection de Communes élémentaires, vous voyez bien que l'Idée sociétaire venant à s'incarner dans une seule Commune et à y réaliser ses bienfaits, l'Idée sociétaire, comme nous le disions, est dès lors maîtresse du Monde.

Si on vient à vous faire en France, sur un terrain qu'on aura acheté, une Commune dans laquelle tous les intérêts soient unis et serrés en faisceau; tous les habitants, hommes, femmes et enfants, ralliés, quels que soient leurs rangs et leurs fortunes, dans l'œuvre de la prospérité commune, et ardents à cette œuvre, où les plus pauvres jouissent d'une grande aisance; où les riches trouvent à doubler et à tripler leurs fortunes et leurs jouissances, et cela au grand contentement des précédents; où toutes les aptitudes, toutes les vocations soient développées par une large éducation étendant ses bienfaits variés sur tous les enfants; où chacun soit parfaitement libre dans ses goûts et son individualité; où chacun, femme comme homme et même enfant, ait devant soi, à sa portée, plus de places lucratives et honorables qu'il n'en peut remplir, plus de chances d'avancement qu'il n'en peut épuiser, et dans des fonctions toutes attrayantes; où un exercice varié, équilibré et harmonique des facultés du corps et des facultés de l'esprit, entretienne chacun en vigueur et en santé; où les services mutuels, les douces et vives affections, les ardents esprits de corps, circulent dans la masse, l'échauffent, et la fassent vivre comme un seul homme

d'une vie sociale organique; où se dilatent et bondissent librement toutes les joies dont Dieu a mis les germes et les désirs en nos cœurs; où il y ait enfin plus de bonheur réalisé qu'on n'en a su imaginer dans aucun des paradis décrits jusqu'à ce jour...

Je demande bien pardon de tout ce que je viens de dire; j'en ai trop dit, beaucoup trop: car enfin il est bien convenu que si Dieu a mis en nos cœurs l'indéfectible et brûlant désir de bonheur qui est l'unique mobile de nos actions, qui comprend et exige toutes ces choses que je viens d'indiquer, et encore beaucoup d'autres, Dieu l'a fait uniquement pour nous tourmenter et se moquer de nous, *ses créatures*. Il est vrai que c'est de sa part encore plus bête que cruel, et qu'il n'y a peut-être pas sur la terre aujourd'hui un homme assez misérable pour en avoir fait autant, s'il se fût trouvé à sa place; mais qu'y faire? Si l'on veut absolument que Dieu ait décrété providentiellement la permanence de la misère et de la haine, qu'il se soit formellement opposé à ce que nous puissions trouver ici le bonheur QU'IL NOUS FAIT DÉSIRER ICI, il faut en prendre son parti, dire à Dieu franchement son affaire, comme nous venons de l'indiquer, et penser que nous autres qui croyons à la possibilité de réaliser ce que nous énoncions tout à l'heure, et peut-être bien mieux encore, eh bien! que nous sommes des fous, des imbéciles, ou, — si l'on veut parler poliment, — des bons cœurs égarés, d'honnêtes rêveurs.

Soit! je le veux bien. — Mais pour le moment, voici tout ce que je voulais dire: *c'est que si, un jour de l'année 1837 ou 38, l'Idée sociale appliquée à l'organisation d'une Commune, je suppose, réalisait ce que nous avons dit tout à l'heure, dès l'année 1837 ou 38 le monde appartiendrait à cette Idée.*

§ XII.

Rien ne pourrait empêcher le bonheur d'envahir le Monde.

Quelle force concevriez-vous qui pût empêcher *les trente-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf autres Communes de France* d'imiter la première, pour jouir du même bonheur et multiplier leurs prospérités les unes par les autres? — Et qui pourrait empêcher les Russes, les Américains et tous les peuples d'en faire autant? — Par le fer et le feu, Bonaparte, Alexandre, César, ont conquis en quelques années un quart du monde: le bonheur est bien autrement rapide que le fer et le feu, que Bonaparte, Alexandre et César, en envahissements et conquêtes: aucun être ne peut lui résister, tous l'appellent et le servent. — C'était là tout ce que je voulais dire.

§ XIII. — *S'il est vrai que la Nation soit un composé de Communes, la Politique est mystifiée (à moins que l'on ne préfère dire qu'elle nous mystifie).*

§ XIV. — *Vanité d'une prétendue réaction catholique.*

§ XV.

Les intérêts opposés engendrent les haines, — malgré les sermons.

Voici trois hommes qui se livrent à une même industrie. Leurs maisons sont voisines, ils s'enlèvent les uns les autres leur clientèle; chacun nuit

aux intérêts des deux autres. Ces hommes cherchent à s'écraser. A la ruine du premier correspondrait l'accroissement de prospérité des deux autres; à la ruine des deux premiers correspondrait l'apogée de prospérité du troisième. — Ces hommes sont pères de famille; il faut qu'ils soient chaudement leur propres intérêts; — si ce n'était pour eux une passion, ce serait un devoir; il ne s'agit pas ici de se sacrifier à ses voisins.

Voilà donc les trois maisons se défendant chacune contre l'envahissement des deux autres, et se portant chacune envahissante. Il n'y a pas moyen de se borner à la défensive. Ici, offensive et défensive sont mots synonymes et choses obligées. Il faut que ces trois maisons se fassent une concurrence d'enfer; c'est le résultat franc et forcé de la position des intérêts, de la fausse combinaison des choses.

Sur ce intervient la doctrine chrétienne, protestante ou catholique, luthérienne, calviniste, ultramontaine, gallicane, comme vous voudrez. Apporte-t-elle un changement dans la position de ces trois intérêts hostiles? — Non : elle vient dire à ces trois intérêts concurrents « que les biens de ce monde ne valent pas ceux de l'autre; qu'on gagne ceux de l'autre en sacrifiant ceux d'ici-bas; qu'on doit aimer Dieu plus que soi-même, et son prochain comme soi-même pour l'amour de Dieu. »

Tous ces sermons-là n'empêchent pas la concurrence de se faire, les procès, les haines et tout le reste. Et l'homme, ne pouvant suivre les préceptes qu'on lui dit être *la religion*, renonce à être religieux. Voilà de beaux fruits! — Si vous voulez la fin, cherchez les moyens....

§ XVI.

Les intérêts alliés disposent les hommes à s'aimer, — sans les sermons.

Tout à l'heure, nos trois maisons séparées avaient leurs relations à elles, leur comptabilité, leur tenue de livres, leur ateliers, leur organisation pour les arrivages, les transports, les achats et les ventes, pour la fabrication des produits, etc. Nos trois maisons étaient en concurrence et cherchaient à s'écraser. — Voilà l'histoire de la société actuelle, où tous les intérêts sont *morcelés* et aux prises les uns contre les autres; — d'où la guerre; — la guerre sous toutes ses formes.

Or, voici que l'on a fait aux trois chefs de maisons rivales le raisonnement suivant :

« En ne formant qu'un seul établissement au lieu de trois, vous auriez seulement à faire une fois, sur une autre échelle, ce que chacune de vos maisons est obligée, dans le système *morcelé*, de répéter pour toutes les opérations de l'industrie commune. La concentration de vos capitaux vous assiérait sur une base large et solide qui étendrait votre action industrielle et assurerait votre crédit. Les grandes économies de ce procédé vous permettraient de livrer vos produits à plus bas prix, et vous seriez ainsi, à la fois, plus utiles à votre pays, et plus sûrs de bénéficier, etc., etc. »

A la suite de ces considérations, les trois maisons se réunissant, en *société actionnaire*, ont stipulé que le gain total sera réparti au *prorata* de la mise en *Capital* de chaque coopérateur, sans préjudice des parts spéciales dans les bénéfices, convenues pour ceux des actionnaires qui

ajouteraient, à leur rapport de *Capital*, leur coopération en *Travail* et en *Talent*. — *Ils sont associés.*

Voilà que nos hommes intéressés à s'écraser dans la combinaison de tout à l'heure sont aujourd'hui, dans la combinaison nouvelle, unis entre eux et intéressés à s'enrichir les uns les autres; car l'un ne peut plus ni gagner ni perdre sans que les autres ne gagnent ou ne perdent dans le même rapport: — ils sont associés. Tout à l'heure la ruine de l'un enrichissait les autres; maintenant la ruine de l'un ruinerait les autres, les fortunes sont liées; — à la bonne heure, maintenant, voici une combinaison d'intérêts qui n'empêche plus que ces hommes s'aiment: — ils sont associés.

§ XVII.

Le principe d'ASSOCIATION est la base sur laquelle seule on peut fonder l'HARMONIE SOCIALE.

Le principe qui rend ainsi *solidaires*, qui *corpore* des intérêts tout à l'heure opposés et divergents, c'est donc le principe de l'ASSOCIATION; — et si l'on savait, et si l'on pouvait appliquer ce principe à TOUS les intérêts dans la Commune, on aurait substitué à nos *Communes morcelées* où tout est cacophonie, misère et discordance, la *Commune sociétaire* où tout serait ordre, organisation, richesse et accord.

Si donc on veut arriver à quelque chose, si l'on veut réaliser le Bien, il faut avoir recours à ce PRINCIPE D'ASSOCIATION qui porte sur les intérêts et fournit la bonne combinaison qui les unit, en lieu et place de la mauvaise combinaison actuelle qui les divise.

Il ne s'agirait donc plus de continuer les sottises et funestes querelles politiques, ni de revenir par imbécilité à un passé mort et bien mort, et de lui demander les moyens usés, — qui n'ont au reste jamais eu valeur de constituer le Bien, même au temps de leur puissance; — en un mot, il ne convient ni de continuer les batailles, ni de reprendre les vaines prédications. — Il convient de chercher l'ART D'ASSOCIER LES INTÉRÊTS, ET PAR SUITE LES HOMMES.

Associer les individus dans la commune, associer les communes entre elles; voilà tout le problème social. Or, ce problème, on fait preuve de bon désir, de désir humanitaire et religieux, en travaillant à sa solution théorique ou pratique. Mais les désirs de solution ne sont que de bons désirs et non une solution. *La solution ne peut être que le fait d'UNE SCIENCE.* C'est cette Science qu'il faut produire.... Cette Science est faite; c'est la Science que nous produisons.

§ XVIII. — *Simple appel à l'examen et à l'expérience.*

§ XIX. — *De l'absurdité de notre titre.*

MÉMOIRE

ADRESSÉ A LA CHAMBRE DES PAIRS

par RIVIÈRE,

Accusé d'avril.

La doctrine sociale dont Fourier a développé les principes dans ses ouvrages, a pour objet la constitution de la société sur des bases radicalement opposées à celles sur lesquelles elle repose actuellement. C'est donc en fait *d'innovation* sans contredit la plus grande qu'on ait imaginée jusqu'à ce jour; et comme aussi bien il y a beaucoup de gens toujours prêts à s'effaroucher à l'idée de *toute innovation*, nous croyons utile, pour les rassurer et dissiper toutes leurs craintes à cet égard, de mettre sous leurs yeux quelques passages du mémoire suivant adressé à la Cour des Pairs par un homme jeté dans le procès d'avril. L'accusé était contumace. Toute la force de sa défense se résumait dans la nature de ses principes, dans sa croyance, que le mémoire exprime. — L'accusé a été acquitté.

C'est bien cependant *d'innovation* qu'il s'agit ici; c'est de *rénovation sociale*, c'est de transformation dans la constitution intime de la société, que l'on parle ici.

La Chambre des Pairs n'est pas suspecte en fait d'amour de l'innovation, que nous pensons. Eh bien! l'accusé a été acquitté; et de plus nous avons pu nous convaincre directement que les principes contenus dans ce mémoire ont été l'objet d'une approbation générale de la part de MM. les Pairs. — Nous ne disons pas que MM. les Pairs ont compris la valeur d'avenir de ces principes, leur valeur scientifique; ce n'eût pas été chose possible sur une aussi faible indication; mais ils ont compris que ces principes étaient sages et de bonne influence.

Donc, cette Politique *d'innovation* et de reconstruction sociale n'est pas contraire à l'ordre, aux intérêts existants; donc elle n'a rien d'hostile, ni de révolutionnaire, et elle est jugée telle par les hommes qui représentent spécialement dans l'Etat *l'esprit conservateur*.

D'un autre côté, les Partis et leurs hommes les plus exigeants n'ont jamais demandé, n'ont jamais promis, dans les plus belles pages de leurs déclamations périodiques, — où les promesses ne coûtent pas plus sans doute qu'à l'Hôtel-de-Ville, — les Partis n'ont jamais osé promettre la centième partie du bien-être, de la liberté, des améliorations de toute sorte qui résulteront pour le peuple et les classes aujourd'hui mal dotées, de l'exécution des procédés de la science sociétaire.

L'accueil que les principes de cette science ont reçu de la

Chambre des Pairs est un fait que nous devons tenir à constater. Nous devons en prendre acte, et c'est pour cela que nous avons réimprimé le *Mémoire de Rivière* à la suite de la *Débauche de la Politique*.

Après avoir exposé dans les premiers paragraphes de son mémoire ce qui est particulièrement relatif à sa position, et avoir dit comment il a été amené à échanger les principes qu'il professait contre eux de la théorie sociétaire de Ch. Fourier; après avoir établi que le mal, dont jusqu'alors il avait vu constamment la cause dans les vices de la forme gouvernementale et le mauvais vouloir des gouvernants, résidait uniquement dans la lutte des intérêts, qui divise et met aux prises les unes contre les autres toutes les classes de la société; l'accusé continue ainsi l'exposition des idées nouvelles qui ont conquis sa foi.

IV.

Si le tableau que je viens de tracer des misères de notre ordre social industriel et commercial n'est pas flatté, vous reconnaîtrez aussi, je le crois, Messieurs les Pairs, qu'il est loin d'être exagéré: ce serait faire injure à votre haute expérience que de vous supposer disposés à fermer systématiquement les yeux sur le mal, car c'est à vous surtout qu'il appartient de l'apprécier; or, la nature des vices que j'ai signalés, les opérations qui sont à faire pour les combattre et détruire avec eux, leur action désastreuse, si hostile aux bonnes relations qui devraient régner parmi tous les membres de la grande famille humaine, attestent avec une entière évidence que l'action de la politique est incompétente pour l'œuvre des réformes dont la société a besoin.

J'ai montré en effet que les trois puissances, les trois forces dont le jeu est l'âme de nos relations industrielles et sociales, le *Capital*, le *Travail* et le *Talent*, sont, par le fait même des combinaisons particulières dans lesquelles elles sont engagées au sein de la société, en opposition les unes avec les autres; j'ai montré encore que l'hostilité d'intérêts qui arme ces trois puissances les unes contre les autres divise intestinement aussi chacune d'elles, et se manifeste d'une manière flagrante par les désordres effrénés de ce qu'on appelle la *libre concurrence* qui établit les luttes de capitaliste à capitaliste aussi bien que celles de travailleur à travailleur. Or, s'il est avéré, que par la manière même dont les intérêts divers sont distribués dans la société, c'est-à-dire par la nature même de la forme sociale, ces intérêts sont en divergence et en hostilité, il devient évident que la question doit porter sur la modification de cette forme sociale qui engendre la guerre des intérêts, et non pas sur la modification des formes administratives et gouvernementales, puisque les causes génératrices de la guerre des intérêts ont leurs racines en dehors de ces dernières formes. La politique, telle qu'elle a été entendue jusqu'ici avec ces théories et ses luttes, est donc une erreur de l'esprit, la pure conséquence d'une faute de logique.

Le parti politique auquel j'ai appartenu et qui compte dans ses rangs des hommes à qui vous êtes éloignés sans doute, Messieurs les Pairs, de

contester les nobles qualités et les bons désirs, ce parti a résumé sa théorie politique la plus élevée dans cette formule, le *Gouvernement du pays par le pays*. Personne assurément ne peut contester la convenance théorique de cette formule; elle est fondée en droit général, en justice générale, en raison générale: mais il me semble clair au même degré d'évidence que cette formule n'est pour aujourd'hui qu'une de ces vagues fictions politiques auxquelles les esprits se laissent trop facilement prendre, ou bien qu'elle n'est l'expression d'un gouvernement parfait qu'à la condition d'être appliquée à une société rendue *préalablement* parfaite, à un pays où tous les intérêts seraient d'accord; car tant que les intérêts seraient opposés ou divergents dans le sein de la nation, le gouvernement *par le pays* ne serait jamais que la manifestation de divergences radicales existant dans le pays; tant que les intérêts resteront opposés entre eux dans les communes, dans les départemens, dans les provinces, il est certain qu'un gouvernement représentant exactement le pays reproduira tous les éléments de discordance du pays dont il sera émané.

Il est impossible d'avoir un gouvernement gouvernant dans l'intérêt de tous avant qu'il y ait harmonie entre les intérêts de tous. Je ne m'arrêterai pas à légitimer ce que j'avance par des faits historiques ou par des explications plus détaillées, car il ne sert à rien de prouver l'évidence.

L'étude des travaux de l'*École sociétaire* m'ayant ainsi ouvert les yeux sur les causes premières du mal, m'ayant montré toutes nos misères dérivant en principe de l'opposition des intérêts dans le sein de la société, je compris que mes amis politiques et moi nous étions restés engagés jusqu'alors dans une voie qui ne conduira jamais au but que nous voulions atteindre, l'amélioration du sort de l'humanité; je compris que les luttes politiques, indépendamment des maux qu'entraîne leur fatale énergie dans le présent, sont en outre impuissantes et stériles pour l'avenir; je compris que c'était œuvre vaine et de mauvais résultat pour le pays et pour l'humanité que de se buter violemment contre les effets sans remonter aux causes, et qu'en ces régions passionnées et intelligentes des disputes quotidiennes, les générations se léguant les haines aveugles, et éternisant les combats, l'humanité pourrait continuer à s'égorger et mourir à la peine; je compris que les dangers de l'état de guerre étaient d'autant plus grands que les sentiments les plus dignes, les affections les plus généreuses, les passions les plus belles recrutaient chaque jour pour la lutte de nobles cœurs dévoués qui croient se consacrer corps et âme au service de l'humanité, en se consacrant corps et âme aux doctrines erronées d'un parti; je compris, Messieurs, qu'il y avait au fond de nos agitations une grande erreur; que la politique, se tourmentant dans tous les sens, tournait toujours dans un même cercle d'idées étroites, irritantes, inflammables, qu'elle était impuissante et malfaisante à la fois; qu'il fallait chercher un remède social à un mal social; que c'était à l'intelligence et non à la force qu'il fallait s'en remettre pour trouver les moyens de combiner les intérêts divergents; qu'il y avait là une énigme à deviner, et que tous les partis avaient irrécusablement prouvé qu'aucun d'eux n'en savait le mot. Du jour où je compris ces choses j'avais cessé d'appartenir au parti républicain.

Si la passion inséparable de la nature humaine n'obscurcissait pas

l'intelligence dans nos tristes querelles, n'aurait-on pas reconnu que, puisque aucun parti ne peut conquérir l'opinion tout entière, c'est qu'aucun ne sait, comme chacun d'eux prétend pourtant le savoir, ce qu'il faut au pays ? car si un des partis existants, parlant au pays, écouté par le pays, avait révélé au pays ce qu'il lui faut, s'il lui avait présenté le moyen de sa prospérité, certes le pays l'aurait accepté. Mais, chose étrange ! chaque parti prend chaque jour la peine de s'accuser soi-même en disant que ce qui l'empêche d'être accepté ce sont les *intérêts qui luttent contre lui*... Quelle condamnation plus forte les ennemis d'une doctrine pourraient-ils prononcer contre elle que de montrer qu'elle menace où seulement même repousse une quantité d'intérêts existants assez notable pour lui faire obstacle dans la nation ? — Ceci, Messieurs, s'applique aux vainqueurs tout aussi bien qu'aux vaincus.

Pour toutes ces raisons, Messieurs les Pairs, je n'adhère ni ne puis adhérer à aucune doctrine politique. Aujourd'hui, la tâche des hommes de cœur, d'intelligence et d'avenir n'est plus là. Ce n'est plus la forme gouvernementale qu'il importe de mettre en question ; mais c'est sur la combinaison harmonique des intérêts sociaux qu'il faut que l'intelligence se mette en œuvre.

V.

La question est sociale, ai-je dit, Messieurs les Pairs.

Ainsi ce n'est pas la forme gouvernementale qui doit être mise en question ; ce qui doit être mis en question, c'est la constitution intime de la société elle-même...

« La constitution de la société mise en question ! Accusé, mesurez vos paroles, » allez-vous dire, Messieurs les Pairs. « Le réquisitoire ne vous chargeait pas autant que va vous charger votre défense ; on vous imputait seulement d'avoir attaqué la constitution politique, et voilà que vous attaquez la constitution de la société ! Accusé, mesurez vos paroles... »

Messieurs les Pairs, nous comprenons mieux que personne le sentiment qui vous fait parler ainsi. Des trois pouvoirs auxquels notre constitution a remis le gouvernail de l'Etat, vous êtes, par la nature de votre institution, celui qui est chargé surtout de l'action modératrice, celui qui doit veiller spécialement à la garde des intérêts ; vous êtes proposés à la conservation. Comment donc, après tant de malheureux essais de réforme, après tant de tentatives de régénération qui toutes ont abouti à des chocs violents, à des perturbations terribles ; comment, après tant de sanglantes catastrophes provoquées par le zèle ardent et passionné des novateurs ; comment, après tant de sombres époques et de fatales expériences, n'éprouveriez-vous pas plus encore qu'une légitime et sage défiance en entendant des voix proclamer que la constitution sociale doit être mise tout entière en cause, et faire hardiment appel à une réforme plus profonde et plus radicale que n'aient jamais osé en demander les novateurs les plus téméraires ? Comment ne redouteriez-vous pas, Messieurs les Pairs, ces voix qui viennent encore parler réforme, bien qu'elles pussent ajouter les mots humanité, bonheur universel, harmonie, quand c'est avec ces mots que l'on a composé les refrains des

rondes révolutionnaires ; quand c'est aux cris de fraternité, émis d'abord par des philosophes, et poussés bientôt après par les masses populaires en débordement qu'on a construit les échafauds permanents et les échafauds mobiles qui ont terrorisé la France et épouvanté l'Europe ; quand certains théoriciens ont réuni dans leur vénération Jésus, saint Dominique et Marat ; quand tout drapeau sur lequel on a écrit Réforme n'a été qu'un drapeau de guerre ; quand nouvellement encore une doctrine qui prétendait à l'association universelle, qui voulait embrasser dans son amour l'humanité entière, et arborait un caractère essentiellement pacifique et religieux, n'est arrivé pourtant qu'à inoculer à la politique révolutionnaire cette erreur terrible qui pourrait faire à l'Europe un sombre avenir, *que la propriété n'est pas un droit* ; quand plus récemment encore l'Europe entière a tressailli en entendant sortir d'une bouche consacrée d'étranges paroles où s'accouplaient bizarrement, comme différents métaux embrasés se tourmentant dans la fournaise, les formules des Bénédictions et des malédictions, de la paix et de la guerre, de l'amour et des fortes haines ; quand enfin vous avez devant vous, Messieurs, des hommes dont on vous demande les têtes et dont les cœurs pourtant renferment des cordes si généreuses qu'elles font vibrer toutes vos sympathies, à vous leurs juges, juges encore à qui ils parlent fièrement en ennemis ?

Oui, Messieurs les Pairs, oui, vos déliances et vos craintes sont sages et légitimes ; il serait insensé de le nier, oui, vous avez des raisons d'éprouver aversion pour ces grandes théories creuses et vides qui font briller au soleil les drapeaux et les mots dorés qui fascinent les masses et entraînent aux révoltes les populations abusées ; oui, vous devez craindre ces fièvres de révolutions qui échauffent les peuples et mettent les nations en fermentation et en bouillonnement ; vous avez certes, Messieurs, de puissantes raisons pour cela ; et vraiment, Messieurs les Pairs, vraiment, moi aussi, républicain d'hier, je dirai bien comme vous : il serait à désirer que l'on devint enfin plus sages, qu'on abandonnât les voies des turbulences et des fous projets pour s'occuper de pratiques, qu'on laissât les grandes déclamations sur la liberté, la fraternité, l'égalité, l'idéologie des droits imprescriptibles, qui ne déterminent que de funestes orgasmes, et *ne produisent pas*, pour s'occuper des *réalités productives*, des moyens véritablement créateurs du bien-être, des choses qui sont les sources vives des améliorations sociales, je veux parler de l'agriculture, des fabriques, du commerce, des arts, des sciences, de l'éducation, seules bases de la richesse générale, et par conséquent du bonheur et de la liberté, qui ne peuvent être bien assis que sur ces bases. Voilà ce qu'il s'agit d'organiser, voilà les branches sur lesquelles l'intelligence doit s'exercer ; c'est de la systématisation de tous ces éléments de la prospérité sociale qu'il faut s'enquérir ; car enfin, il serait bien temps qu'aux peuples qui souffrent toujours on donnât ce qui peut calmer la souffrance ; qu'à la société qui toujours se tourmente en des agitations terribles on donnât ce qui a vraiment puissance de calmer les crises.

Certes, Messieurs les Pairs, vous jugeriez bien heureux pour la France le jour où la brûlante activité des esprits, qui entretient et avive sans cesse nos querelles et nos plaies, qui s'acharne à cet assaut sans trêve et sans merci contre les pouvoirs de l'Etat, viendrait se condenser

en des études calmes, sérieuses et réfléchies, portant sur la combinaison des travaux domestiques, agricoles et manufacturiers des communes. Vous jugeriez bien heureux pour la France le jour où ces bouillants soldats qui veulent renverser les monarchies, briser les trônes, et faire courir la propagande à travers l'Europe, jetant leurs armes de guerre, arriveraient, à la suite de ces études sur la combinaison des moyens créateurs de la prospérité publique, à demander pour expérimenter leurs théories nouvelles, — non plus un empire que l'expérimentation peut faire craquer dans toutes ses parties, — mais une lieue de terrain sur laquelle essayer paisiblement des modes nouveaux de production, de distribution et de consommation des richesses, de développements du travail et des facultés humaines...

.

Ah! vous comprenez, Messieurs, qu'à pareilles exigences de l'opinion, qu'à ces questions sages et intelligentes, il ne serait plus possible de répondre seulement par des phrases retentissantes, par des vacuités plus ou moins éloquents, plus ou moins passionnées et sonores.

C'est qu'alors on aurait appris à comprendre que les éléments de prospérité et de bonheur des nations étant, avant tout, des *faits* et non des *mots* : toute théorie sociale doit produire une combinaison de faits et non de mots; être, par suite, quelque chose de saisissable, susceptible de mise en exécution par essai sur le terrain; c'est qu'alors, Messieurs les Pairs, on aurait abandonné les régions obscures et nuageuses de l'alchimie politique, — où les vapeurs d'une idéologie irritante et vaine sont, pour malheur encore, plus fatales aux cœurs généreux qu'aux égoïstes, — pour marcher enfin aux améliorations, avec la logique simple de la science, sur la terre-ferme de l'observation et des faits.

Eh bien! Messieurs, cette disposition qui dans l'état des esprits vous semblerait, pour être amenée, exiger un miracle... elle se produit naturellement, tout naturellement, rien que naturellement au contact des idées de l'*École Sociétaire*.

Mais notez bien, Messieurs, que je ne vous parle pas seulement de l'action de ces idées sur des caractères froids, sur des vieillards prudents, rassérénés par l'âge, sur des femmes qui se souviennent d'avoir tremblé au bruit du canon de nos mauvais jours; je vous parle, moi, du contact de ces idées sur le cerveau bouillant d'un républicain de vingt ans! je vous parle de leur action sur ces organisations que la bataille électrise, que la grande voix révolutionnaire emporte, qui ont des poitrines fortes à contenir une haine, et dont toutes les fibres vibrent à l'unisson alors que le canon gronde.

Messieurs, je ne crains pas de le dire, il n'est pas un républicain, j'entends parmi les hommes d'intelligence, dont les désirs ardents du cœur ont chauffé la tête, — et c'est le grand nombre, Messieurs; — il n'en est pas un que l'étude des idées dont je vous signale la valeur ne fasse promptement entrer à pleines voiles dans cette voie large, humanitaire, calme comme la raison. Chaque jour les faits se chargent de nous prouver cette puissance actuelle de la grande Idée de l'avenir; à chaque moment des hommes de travail et d'expérience, comme des hommes de parti

ardents et jeunes, se rangent à cette belle doctrine qui peut seule faire passer en acte les généreux désirs, et qui, *pour cela même*, est appelée à les baptiser tous un jour. Bientôt les faits attestant ce genre de puissance deviendront assez nombreux, et leur influence sur l'opinion assez imposante pour en rendre la manifestation éclatante à tous les yeux.

Messieurs, je vous le dis, le jour où l'on aura compris en France ceci, qui n'est pas bien difficile à comprendre, et qu'il est passablement honteux qu'on n'ait pas encore découvert, savoir :

Que la France étant composée de la réunion de trente-six mille communes, le premier point, quand on prétend travailler à la prospérité générale, c'est d'assurer les voies et moyens de prospérité de la commune;

Le jour où l'on aura compris cela, nous serons dans le port et bien près d'un bon avenir. En effet, Messieurs, si, comme cela est d'une évidence sur laquelle il est assez peu flatteur pour l'intelligence de notre siècle qu'il soit nécessaire d'insister; si la prospérité de la France ne peut résider sur rien autre chose que sur la prospérité des trente-six mille communes qui la composent; si la prospérité de chaque commune dépend, comme il serait absurde de le mettre seulement en doute, de la plus ou moins parfaite ordonnance des affaires agricoles, manufacturières et commerciales, des travaux de ménage, d'éducation, d'art, de science qui s'exécutent ou devraient s'exécuter dans la commune; n'est-il pas sensible que quand ces vérités, si claires qu'elles sont presque des naïvetés, seront admises par les esprits, il en résultera des études sérieuses, des travaux, des recherches, des expériences sur le mouvement, l'agencement, la combinaison de ces éléments de la prospérité et du développement humanitaire; que l'on entrera immédiatement dans la carrière des améliorations certaines, des réformes pratiques, inoffensives, heureuses, et que l'abîme des perturbations politiques sera clos à jamais? Il n'y aurait plus de place pour les querelles et les déclamations dangereuses, Messieurs les Pairs, quand la question de la réforme serait ainsi précisée; quand l'opinion aurait une fois admis que toute théorie générale de réforme doit produire d'abord, sous peine d'être jugée absurde, une théorie d'organisation industrielle de la commune, — premier point qui est susceptible d'être vérifié par une expérience évidemment inoffensive.

« Vous voulez régénérer la société, » dirait l'opinion à tout théoricien, « eh bien! montrez-nous d'abord sur quelles bases vous établissez la « prospérité de la commune; comment le travailleur y sera rétribué de « sa peine; comment le propriétaire et le capitaliste y seront payés de « leurs avances et de leurs fonds; comment les travaux y seront distri- « bués, et s'ils donneront les plus grands produits aux moindres frais; « comment l'homme qui n'a que ses bras sera intéressé aux bénéfices du « capitaliste; comment celui-ci, à son tour, sera lié d'un intérêt commun « avec celui-là; comment le talent aussi trouvera sa place dans l'associa- « tion; comment l'éducation y sera conduite; si elle s'étendra à tous les « enfants si elle développera toutes les facultés qu'il importe à la société « comme à l'individu d'employer et d'utiliser; — quelles sont enfin les

« bases de votre projet d'organisation des éléments de bien-être dans la commune?... »

Oui, certes! s'il m'était donné de vous développer ici les belles et humanitaires conséquences si solidement fondées en logique, en observation et en raison, des principes de haute économie sociale révélés par le génie divin de FOURIER, vous reconnaitriez que celui-ci a apporté à notre époque troublée le rameau d'olivier qui donne la paix au monde ; qu'aux passagers, qui flottent au gré des vents d'orage sur la mer des contradictions et des erreurs, il offre une intelligente boussole dont la flèche aspire vers les belles et riches plages de l'avenir... Messieurs! s'il m'était donné de parler, et que ma parole fût forte et puissante comme l'idée qu'elle aurait à vous envoyer, vous appelleriez de vos vœux aux conseils du pouvoir le vieillard dont la tête a blanchi en de longues veilles consacrées au service de l'humanité! vous vous étonneriez étrangement qu'une capacité si grande eût vécu méconnue et obscure! que cette voix sérieuse et grave, qui dit tant de choses et sait tant de remèdes à nos douleurs, eût été couverte et dominée par les misérables voix des charlatans verbeux qui étourdissent l'Europe, et par les bruits de nos brutales querelles! Messieurs, c'est un fatal et triste don que le don du génie bien-faisant!... triste et fatal à celui qui l'a reçu, et qui empoisonne sa vie! C'est un calice d'or et de diamants rempli, jusqu'à déborder, d'une amère absinthe, et qui ne brille jamais pour les contemporains!...

Vraiment, Messieurs, la postérité saura que, dans le siècle où vivait le Génie qui dès aujourd'hui irradie sur elle, il y avait des routes ouvertes pour toutes les intrigues et pour toutes les ambitions, pour tous les fanatismes et pour tous les égoïsmes; que toute folie néfaste y naissait viable... et que lui, haut et puissant Génie pacificateur, il végétait misérablement sans que les puissants prissent seulement garde à ses paroles! on dira que, dans un siècle fanfaron et vantard, couvert de beaux semblants, ridiculement chargé de tous les oripeaux libéraux et philosophiques, empanaché de progrès, suant et soufflant à crier son amour du vrai, du bien, des améliorations de toutes espèces, ses sympathies pour les classes qui travaillent et souffrent, ses ardeurs pour l'humanité et tout son charlatanisme d'avenir; que dans ce siècle-là, où mille trompettes sonnaient la publicité des œuvres vaines, futiles et impudentes, des mensonges politiques et mercantiles, des vacuités anodines et des vacuités incendiaires, aucune de ces trompettes n'a laissé sortir un son pour annoncer au monde l'œuvre du noble vieillard; qu'aucune publicité sérieuse n'a été accordée par les princes de l'opinion, qui se disaient amis du peuple ou amis du roi, à celui qui apportait au peuple le travail et l'aisance, aux enfants du peuple l'éducation, aux riches la sécurité, aux rois et aux nations la paix! Que dis-je? on a parlé, Messieurs! mais pour jeter l'outrage à ses cheveux blancs... Celui qui a semé la richesse, la paix et la liberté sur le monde, aura vécu dans la pauvreté et récolté les amères dérisions!... c'est toujours la vieille ingratitude des hommes au génie.

Et que demandait-il, cet homme? Quelles étaient ses exigences? Que fallait-il faire pour cueillir ces bons fruits, pour juger, du moins, les moyens qu'il offrait? Lui fallait-il les rênes de l'État dans les mains? une révolution? un empire à gouverner? que demandait-il?... Il de-

mandait l'examen préalable, un examen de chiffres, inflexible et arithmétique; et à la suite, un essai sur une demi-lieue de terrain exploitée par quelques familles de paysans;... et les philosophes dorés, et les journalistes gonflés d'amour du bien public, lui ont refusé un examen qui aurait bien vite décrédité leur dentrée quotidienne; et les capitalistes, bornés et entêtés aux vieilles routines, n'ont pas compris et rien réalisé; et le gouvernement, mené par des esprits sans portée, s'occupait à faire des procès de Juin, des procès d'Avril, des procès à la presse, des lois de Résistance, des actes de Résistance, et il était si bien occupé à tourner, les yeux bandés, dans son manège de Résistance, à guerroyer contre les mauvais effets des bons désirs et de la forte activité des esprits auxquels il ne savait pas assigner de bons et harmoniques emplois, qu'il ne songeait pas à encourager seulement le mouvement simple et facile dont l'influence eût prévenu toutes les agressions qui motivaient les résistances!

On dira tout cela, Messieurs, et ce sera la honte de notre siècle de Bas-Empire! On dira encore, Messieurs, que pour que le Sénat de France entendit nommer l'*École sociétaire* et son fondateur, il fallut qu'un pauvre ouvrier de Lyon, accusé par mégarde d'avoir provoqué une révolte dont les causes déterminantes n'étaient pas bien claires, se laissât jeter à la Fosse aux accusés d'un procès déplorable, dans l'intention même de mettre au jour, à la solennité de la cour de ce sénat, les premiers mots de cette doctrine qui se trouvait composer sa défense (1)...

Messieurs, je m'arrête. Je vous ai signalé une doctrine qu'il n'est pas permis à des hommes politiques, encore moins à des hommes politiques qui forment un pouvoir constitutionnel, d'ignorer plus longtemps aujourd'hui. Vous n'aviez pas été avertis par ceux dont c'était la tâche et le devoir de le faire. J'ai réparé leur omission malveillante. Vous êtes avertis; et s'il y a désormais des retards que le temps démontre avoir été malheureux et funestes, vous alors aussi, Messieurs les Pairs, vous serez comptables du mal qui n'aura pas été évité, du bien qui n'aura pas été fait....

Ainsi, j'ai rempli ma tâche d'apôtre d'une doctrine heureuse à l'humanité, et, en même temps, ma défense que je puis maintenant résumer tout entière en deux mots :

Je ne puis pas avoir provoqué la révolte d'Avril, PAR LA RAISON QUE J'AVAIS ACCEPTÉ ET PROCLAMÉ LES DOCTRINES DE L'ÉCOLE SOCIÉTAIRE UN AN AVANT AVRIL.

(1) Lorsque la Cour discutait la *mise en accusation*, ma famille et mes amis me pressaient de faire un Mémoire justificatif, et je savais bien que mon renvoi de cause en eût été la suite toute simple; mais j'avais déjà subi dix mois d'exil, et j'eus-timé qu'il valait mieux laisser aller l'accusation, et que, de cette façon au moins, elle aurait eu cela d'utile, qu'elle eût provoqué devant la Cour un développement d'idées dont il importe hautement que l'annonce officielle soit faite à la société. Je crois pouvoir me rendre ce témoignage, qu'en faisant ainsi, j'ai agi en bon citoyen; mieux encore qu'en bon citoyen, en homme de cœur et de religion.

DANGERS

DE LA

SITUATION ACTUELLE

DE LA FRANCE

Par A. MAURIZE.

UN VOLUME IN-8. — ÉPUISÉ.

Cette brochure publiée en 1832 et dont l'édition est entièrement épuisée, a spécialement pour but de démontrer que nulle part encore la société n'a été organisée conformément à la destinée de l'homme, et que c'est dans ce défaut de conformité que résident les causes des guerres, des révolutions et des crises de toutes sortes dont l'histoire des peuples n'est qu'un long et triste tableau. C'est là le *venin secret* accusé par les philosophes du XVIII^e siècle, mais dont la nature leur a entièrement échappé. Maurize se livre sur cet important sujet à une foule de considérations qui sont d'un haut intérêt, et desquelles il déduit logiquement la nécessité de travailler, non point à la réforme des institutions politiques, voie sans issue et qui ne conduit qu'à des désastres, mais à la réforme des institutions industrielles. Car ce sont ces dernières qui règlent les faits les plus importants de la vie de l'homme ; c'est à elles que se rapportent les causes les plus actives et les plus nombreuses de son bonheur et de son malheur.

Cette brochure contient une appréciation fort remarquable des vices du commerce, dont la constitution actuelle repose sur les bases les plus anti-économiques et en même temps les plus contraires aux intérêts du corps social. C'est encore là un de ces faits qui concourent avec tant d'autres à produire les désordres dont la société est incessamment le théâtre, et contre lesquels la politique a vainement épuisé tous ses moyens. Maurize fait voir

qu'en effet, aucun parti politique ne possède les moyens de remédier au mal, parce qu'aucun encore n'a su aborder le problème social par son véritable côté ; aucun n'a su déterminer les conditions du régime d'association pour lequel seul les hommes sont faits, et dans lequel seul ils peuvent vivre heureux et en paix les uns avec les autres.

Voici la table des chapitres contenus dans ce volume, et dont les titres peuvent donner une idée de la nature et de l'importance des matières qui y sont traitées. — Les citations que nous faisons entrent d'une manière succincte et générale dans l'exposition des voies et moyens de la théorie sociétaire, moyens que nous développerons successivement d'une manière plus complète au fur et à mesure que nous ferons l'analyse des ouvrages de notre école.

TABLE DES CHAPITRES.

INTRODUCTION. — Motifs de cette brochure.

CHAPITRE I^{er}. — Crise sociale et décadence de la France.

II. — Causes de la décadence et de la crise sociale de la France.

III. — Influence de la Révolution française et de la Révolution de Juillet sur la crise sociale.

IV. — Impuissance radicale des pouvoirs et des partis en fait d'améliorations sociales. — Insuffisance des institutions et des moyens proposés.

V. — Position du problème social.

VI. — Du mouvement, du développement et de l'avenir des sociétés.

VII. — Danger de l'inaction. — Politique générale.

VIII. — Certitude d'un avenir plus heureux.

IX. — Du régime d'association domestique agricole, ou nouveau monde industriel de M. Ch. Fourier.

X. — Influence du régime sociétaire sur la paix générale en Europe, et notamment sur les destinées et l'importance politique de la France.

CONCLUSION. — Aux hommes sincères de tous les partis.

CHAPITRE V.

Position du problème social.

§ I.

Les hommes ayant été créés avec des passions, des facultés et des besoins divers, étant destinés à vivre en société et à développer leur être, le problème social c'est l'ASSOCIATION elle-même, et ses deux conditions essentielles sont la justice et la liberté.

Il n'y a donc qu'une seule manière de poser le problème, sauf à perfectionner la formule, dont voici les termes principaux :

Trouver un ordre social tel :

Qu'il fournisse à chaque membre de la société, quel qu'il soit, les moyens de développer librement et intégralement toutes les facultés et passions dont il est doué par la nature ;

Qu'il satisfasse à tous les intérêts de chaque associé, quels que soient son rang, son sexe ou son âge ;

Que le développement des facultés et passions, et la satisfaction de tous les intérêts et de tous les besoins de l'homme, concourent directement ou indirectement au bien-être et à l'intérêt général de tous les associés ;

Que chaque associé soit rétribué par dividende et non par salaire, en raison de son TRAVAIL, de son CAPITAL et de son TALENT ;

Que tous les associés soient passionnément intéressés au maintien de l'ordre social, et qu'aucun d'eux n'ait de motif plausible de faire à autrui ce qu'il ne voudrait qui lui fût fait.

Il faut de plus que le travail soit rendu attrayant, pour faire disparaître tout esclavage et toute contrainte.

On dira peut-être que la solution de ce problème serait la pierre philosophale. On dira tout ce qu'on voudra ; mais les sociétés humaines ne seront ni heureuses, ni stables, ni constituées, tant que ce problème ne sera pas pleinement résolu.

Objectera-t-on alors que le problème est insoluble ? Nous répondons qu'il est très soluble, et que M. Fourier en a donné la solution complète. D'ailleurs peut-on croire que Dieu, qui a créé les hommes en leur assignant à tous des passions, des facultés et des intérêts distincts, ait omis de fournir le moyen de les harmoniser, de les faire concourir au bien être de la société ? Non, ce serait accuser Dieu d'ineptie. Le moyen existe donc, il s'agissait de le trouver, et c'était, comme le dit M. Fourier, la tâche du génie.

CHAPITRE IX.

Du régime d'association domestique agricole, ou nouveau monde industriel de M. Ch. Fourier.

§ I.

Nous avons montré précédemment ce qu'est notre système commercial. Il faut, avant de parler de l'ordre sociétaire, montrer ce qu'est notre système industriel.

Nous savons que le vice fondamental et radical de l'ordre social qui régit les sociétés civilisées est l'organisation de l'Etat par familles ou ménages morcelés. En conséquence le vice fondamental et radical de l'industrie, c'est le morcellement, l'incohérence, l'isolement et la concurrence anarchique des travailleurs entre eux.

Il ne faut pas craindre de répéter encore que ce vice radical et fondamental du morcellement, appliqué d'abord à l'industrie, ou travail social, engendre le mercantilisme et donne lieu à la fausse science appelée économie politique, qui ne sert qu'à enraciner le mal, puisque les deux pays

qui ont le plus d'économistes, la France et l'Angleterre, sont en même temps les deux pays les plus endettés. Appliqué en second lieu aux relations sociales des familles entre elles, il engendre la corruption et l'immoralité, et entraîne le désordre des sociétés. Il donne lieu aussi à la fausse science nommée morale, laquelle n'est qu'un tissu de contradictions et d'erreurs qui viennent de plus en plus augmenter la confusion ; et ce sont aussi les pays les plus encombrés de moralistes et de systèmes de morale, qui sont en même temps les plus démoralisés.

L'isolement des familles est si peu le vœu de la nature et l'intention du Créateur, qu'on ne voit jamais la bonne intelligence et le bon ordre régner non-seulement entre les familles isolées, mais au sein même de ces familles. Il est extrêmement rare que deux familles ne soient pas divisées entre elles, soit par l'intérêt, les jalousies, les rivalités, les disproportions de fortune ou d'état, soit par les perturbations occasionnées au sein même de la famille par l'incapacité, l'inconduite ou la mort du chef de famille, ou par l'inconduite de la mère ou des enfants ; par la ruine accidentelle, les maladies, les successions, les procès et mille autres causes qu'il serait trop long d'énumérer.

Une famille prise individuellement n'est qu'un composé d'antipathies, où l'on ne voit presque jamais deux individus s'accorder ; c'est l'époux qui n'a pas les goûts ou le tempérament analogues à ceux de l'épouse ; c'est le fils qui n'a pas les goûts du père ; c'est la fille qui n'a pas ceux de la mère ; ce sont ensuite les différences d'éducation entre le père, la mère et les enfants ; ce sont les frères et sœurs qui ne s'accordent pas entre eux ; ce sont les préférences, les jalousies ; ce sont les filles qu'on ne peut marier faute de pouvoir les doter ; les garçons qu'on ne peut établir et qui perdent leur jeunesse dans l'oisiveté et les déportements. Et comment en effet un père qui a trois ou quatre enfants, lorsqu'il leur a donné à tous une éducation souvent ruineuse pour lui, peut-il ensuite leur donner à chacun un établissement ? il faut pour cela beaucoup de richesses dont peu de familles sont pourvues, et l'on sait que le manque d'argent est aussi un puissant motif d'anarchie.

Par là nous reconnaitrons encore que le principe conservateur de la famille isolée est le droit d'aînesse qui est cependant une criante injustice. En un mot la famille isolée par ménages morcelés est le véritable enfer de nos sociétés civilisées ; c'est une cause permanente de discordes sociales.

Ces dispositions naturelles à l'antipathie au sein d'une famille isolée ou ménage incohérent, sont toujours érigées par nos vertueux moralistes en immoralité, et cependant c'est une des plus sages dispositions de la Providence, puisque c'est précisément cette disposition qui pousse l'homme à vivre en société, car si toutes les antipathies familiales pouvaient être changées en sympathies, et que l'homme trouvât le bonheur au sein de la famille, il n'y aurait pas de raison pour qu'il voulût en sortir, il devrait même s'y marier. Ce serait là revenir au bon vieux temps du patriarche Noé. Un volume entier ne suffirait pas pour analyser les nombreux inconvénients et les nombreuses calamités qui résultent de l'état d'incohérence actuelle des familles ; nous en avons journallement le tableau sous les yeux.

Nous dirons seulement, pour nous résumer, que la famille isolée, par ménages morcelés et incohérents, est l'antipode de l'état d'association, qu'elle est éminemment antisociale, contraire au vœu de la nature et au plan de la Providence. Et pour la distinguer de la famille à l'état de ménage sociétaire dont nous parlerons, nous l'appellerons la famille diabolique; c'est le nom qu'elle mérite et qui lui appartient à tous les titres.

Nous n'avons pas à nous occuper spécialement de la famille en elle-même, dans son essence, et nous négligerons les considérations élevées auxquelles elle donne lieu; nous n'avons à nous occuper que de la haute importance du procédé sociétaire inventé par M. Fourier, qui fournit le moyen d'associer trois ou quatre cents familles inégales, en travaux domestiques, agricoles et manufacturiers, en répartissant le fruit du travail à chaque associé suivant son CAPITAL, son TRAVAIL et son TALENT. D'ailleurs M. Fourier accepte la société telle qu'elle est, et ne vient point la bouleverser; il vient édifier sans détruire; il vient poser les bases d'un nouvel ordre social en constituant le ménage sociétaire, et il sait que c'est par l'organisation du travail social qu'il faut commencer. En effet ce n'est qu'en dirigeant toute l'activité humaine vers la production et la richesse qu'on peut apporter dans notre société de véritables améliorations, et non point par les mille utopies philosophiques, morales, représentatives, législatives, constitutionnelles, républicaines, américaines, indoues, chinoises, qu'on nous ressasse depuis quelques années.

§ II.

Le système de morcellement et d'incohérence qui régit notre industrie civilisée est aussi l'antipode des vues de la Providence et la négation de tout esprit d'association, puisqu'il établit la discorde et la guerre entre les travailleurs, grâce à la concurrence anarchique prônée par les économistes. Il est en outre directement contraire à toute organisation et à toute amélioration de travail social.

« Il ne peut exister, dit M. Fourier, que deux méthodes en exercice
« d'industrie, savoir : l'état morcelé ou cultures par familles isolées, tel
« que nous le voyons, ou bien l'état sociétaire, cultures en nombreuses
« réunions qui connaîtraient une règle fixe pour répartir équitablement
« à chacun selon les trois facultés industrielles, CAPITAL, TRAVAIL et
« TALENT.

« Lequel de ces deux procédés est l'ordre voulu par Dieu ? est-ce le
« morcelé ou le sociétaire ? Il n'y a pas à hésiter sur cette question : Dieu,
« à titre de suprême économiste, a dû préférer l'association, gage de toute
« économie, et nous ménager, pour l'organiser, quelque procédé dont
« l'invention était la tâche du génie.

« En 1803, un physicien de Paris, M. Cadet de Vaux, s'extasiait dans
« les journaux sur l'énormité des bénéfices que produiraient une associa-
« tion d'un millier de villageois inégaux. Il n'osa pas aborder le problème;
« il commit la faute qu'on a commise depuis vingt-cinq siècles, se borner
« à des vœux stériles, au lieu de se livrer aux recherches, selon le pré-
« cepte : *Aide-toi, le ciel t'aidera.*

« On voit l'association s'introduire dans quelques menus détails d'éco-

« nomie rurale, comme *le four banal*. Un village de cent familles recon-
« naît que s'il fallait construire, entretenir et chauffer cent fours, il en
« coûterait en maçonnerie, combustibles et manutention, dix fois plus que
« n'en coûte un four banal dont l'économie s'élèvera au vingtuple ou tren-
« tuple, si la bourgade contient deux ou trois cents familles.

« Comment la politique moderne tout enfoncée dans les méticuleux
« calculs, dans les balances par sous et deniers, n'a-t-elle pas songé à dé-
« velopper ces germes d'économie sociétaire, et proposé d'étendre aux
« villageois et citadins cette association domestique, dont on trouve des
« lueurs dans notre système social? Ne pourrait-on pas amener trois cents
« familles de cultivateurs à une réunion actionnaire où chacun serait ré-
« tribué en proportion des trois facultés industrielles : CAPITAL, TRAVAIL,
« TALENT? Aucun économiste ne s'est occupé de ce grand problème; cepen-
« dant quelle serait l'énormité des bénéfices dans le cas où l'on aurait un
« seul et vaste grenier bien surveillé, au lieu de trois cents greniers ex-
« posés aux rats et aux charançons, à l'humidité et à l'incendie! Une seule
« cuverie pourvue de foudres économiques au lieu de trois cents cuveries,
« meublées souvent de trois cents futailles malsaines, et gérées par des
« ignorants qui ne savent ni améliorer, ni conserver les vins dont on voit
« chaque année d'immenses déperditions!

« Ne nous effrayons plus des obstacles apparents, puisque le problème
« est résolu, et osons envisager l'immensité des économies sociétaires dans
« les plus petits détails : cent laitières qui vont perdre cent matinées à la
« ville seraient remplacées par un petit char suspendu portant un tonneau
« de lait. Cent cultivateurs qui vont avec cent charrettes ou ânonns un jour
« de marché, perdre cent journées dans les halles et cabarets, seraient
« remplacés par trois ou quatre chariots que deux hommes suffiraient à
« conduire et servir. Au lieu de trois cents cuisines, exigeant trois cents
« feux, et distrayant trois cents ménagères, la bourgade aurait une scule
« cuisine à trois feux, et trois degrés de préparation pour les trois classes
« de fortune; dix femmes suffiraient à cette fonction, qui, aujourd'hui,
« en exige trois cents.

« On est ébahi quand on évalue le bénéfice colossal qui résulterait de
« ces grandes associations : à ne parler que du combustible, devenu si rare
« et si précieux, n'est-il pas certain que dans les emplois de cuisine et de
« chauffage, l'association épargnerait les sept huitièmes du bois que con-
« somme le système actuel, le mode incohérent et morcelé qui règne dans
« nos ménages?

« Le parallèle n'est pas moins choquant, si l'on compare spéculative-
« ment les cultures d'un canton sociétaire, gérant comme une seule ferme,
« et les mêmes cultures morcelées, soumises aux caprices de trois cents fa-
« milles. L'un met en prairie telle pente que la nature destine à la vigne;
« l'autre place du froment là où conviendrait le fourrage; celui-ci, pour
« éviter l'achat du blé, défriche une pente raide que les averses déchaus-
« seront l'année suivante; celui-là pour éviter l'achat du vin, plante des
« vignes dans une plaine humide. Les trois cents familles perdent leur
« temps et leurs frais à se barricader par des clôtures et plaider sur des li-
« mites et des voleries; toutes se refusent à des travaux d'utilité commune

« qui pourraient servir des voisins détestés ; chacun ravagé à l'envi les forêts et oppose partout l'intérêt particulier au bien public. »

Enfin le système d'industrie sociétaire de M. Ch. Fourier vient mettre un terme à cette cacophonie sociale, qu'il serait superflu d'analyser plus longuement, et que personne ne voudra révoquer en doute. Il ne s'agit plus que de faire connaître ce régime sociétaire. Il suffirait déjà, pour le faire apprécier, de dire qu'il est directement l'opposé de notre régime civilisé et morcelé, et qu'il produit conséquemment en place d'effets vicieux, tous les effets contraires.

§ III.

Le système social de M. Fourier n'est point basé sur une conception purement imaginaire, comme le sont tous les vains systèmes philosophiques, politiques et moraux qui ont régi le monde civilisé jusqu'à présent : il a pour base une science fixe et mathématique, comme celle de Newton. C'est enfin la science sociale coordonnée aux sciences exactes. Le premier caractère de cette science est de faire disparaître à jamais l'arbitraire de toute législation.

Cette science a pour but direct de rechercher, de combiner régulièrement et avec certitude, tous les moyens de développer harmonieusement dans une direction sociale l'activité intégrale de l'homme, c'est-à-dire toutes les passions et facultés qu'il a reçues de la nature pour son bonheur personnel et pour celui de ses semblables.

Le caractère le plus élevé de cette science est de donner à l'homme pour guide suprême de ses actions au sein de la vie, le sentiment que la conscience éclaire, assignant le second rôle au raisonnement, ainsi que Dieu lui-même l'a voulu, puisque nous commençons par sentir, avant que d'apprendre à raisonner. Le raisonnement n'a été donné à l'homme que comme auxiliaire du sentiment et de l'intelligence, comme l'instrument indispensable pour l'aider dans sa recherche du bonheur, but éternel de toute son activité, et non pour être son guide, puisque le raisonnement (ou élément rationnel) n'est point, par lui même, un mobile d'action.

Le dernier terme de la science sociale de M. Fourier est l'Unité ; et c'est aussi en partant de la donnée première qu'il y a unité de système dans l'univers, que M. Fourier est arrivé à la découverte de la loi du développement des sociétés humaines et de l'ordre sociétaire auquel le Créateur nous a destinés.

Le Créateur a soumis tous les mondes et tous les êtres organisés à une loi unique ; la loi de l'attraction et de la gravitation, aussi bien les mondes célestes que les mondes terrestres, et depuis les sociétés d'astres jusqu'aux sociétés d'abeilles et de fourmis, lesquelles se gouvernent elles-mêmes en vertu de leur attraction industrielle.

Si l'humanité n'est pas hors d'unité avec l'Univers, et on ne saurait l'admettre sans nier l'unité, la loi de l'attraction, aussi bien passionnelle que matérielle, est aussi la loi de l'humanité. L'attraction est donc la seule boussole de révélation permanente que Dieu ait donnée à l'homme

pour se diriger dans la vie. C'est ce que M. Fourier démontre avec une évidence parfaite (1).

Ainsi, nous considérons comme un fait incontestable, absolu et accepté, que la loi de l'attraction passionnelle et matérielle est la loi de l'humanité comme de l'univers, et que l'homme doit obéir à ses impulsions naturelles pour se guider dans ses travaux industriels et dans ses relations sociales. La fonction législative de l'homme dans l'humanité est donc seulement de rechercher les moyens de développement, et de régulariser toute son activité, de faire naître toutes les circonstances favorables à ce développement.

En conséquence, le problème à résoudre était d'inventer un procédé sociétaire dont la combinaison fût telle, qu'en donnant un libre développement aux passions, facultés et impulsions attractionnelles dont l'homme est doué, il en résultât le bien-être individuel et collectif de la société.

M. Fourier dit : « Toutes les passions humaines, dans leur essor *naturel, libre, spontané, instinctif*, sont bonnes et utiles, puisque c'est Dieu lui-même qui les a créées. Il faut donc les développer avec harmonie, dans un but social et unitaire, en les dirigeant directement vers la production, au lieu de les laisser s'exercer comme aujourd'hui à la destruction. Les passions sont des forces qu'on ne peut comprimer impunément. »

En conséquence, il a étudié et analysé le système passionnel de l'homme, et recherché l'organisme social le plus convenable au développement de son activité intégrale. Il a reconnu d'abord que l'homme est doué de douze passions radicales, savoir : cinq passions sensibles tendant au luxe (externe et interne, ou richesse et santé) ;

Quatre passions affectives, ou de l'âme, tendant aux liens affectueux ; Et trois passions également animiques tendant à la socialisation. Ces trois dernières passions sont moins connues que les neuf autres, parce que, jusqu'à M. Fourier, elles n'avaient pas été bien observées. Elles ont pour caractère distinctif le penchant naturel au changement, à l'émulation et à l'enthousiasme.

Mais pour que l'homme puisse diriger librement ses passions et ses facultés vers un but utile et productif, la première et la plus importante condition du problème était de savoir rendre le travail attrayant, de telle sorte qu'il procurât autant de plaisir au travailleur que les fêtes et les spectacles mêmes ; sans quoi les fêtes et les spectacles ne feraient que lui rendre le travail plus insupportable, et l'inviteraient à l'oisiveté. D'ailleurs, sans le travail attrayant, il n'y a pas de liberté possible pour l'homme, puisque s'il est obligé de travailler par nécessité, et passer sa vie, ou une partie de sa vie à un travail répugnant, pour se procurer des moyens

(1) Nous devons prévoir cependant une objection qu'on pourra faire ; on dira : « Si la loi de l'attraction matérielle et passionnelle est la loi de l'unité, et si l'humanité jusqu'à présent a été dans le chaos et s'est développée par la contrainte, elle n'a donc pas toujours suivi la loi d'attraction ; l'unité n'a donc pas toujours existé dans l'univers, puisque tout est lié ? » Nous ne répondrons point ici à cette objection, parce qu'elle nous éloignerait inutilement de notre but ; mais nous avons voulu aller au-devant, pour montrer que nous y avons pensé, et que nous pouvons y répondre si on voulait la présenter sérieusement, malgré qu'elle ne soit pas d'un intérêt direct.

d'existence, c'est assurément là un terrible esclavage. Aussi, les pauvres ouvriers de nos fabriques et de nos campagnes, forcés de travailler souvent quinze ou seize heures par jour à un travail abrutissant, monotone et exténuant qui ne suffit même pas à leurs besoins, sont-ils profondément esclaves.

« L'homme, dit l'Écriture, est fait pour travailler comme l'oiseau pour voler. » Cette maxime est d'une parfaite vérité ; mais l'oiseau vole partout où il lui plaît de voler, et suit librement les penchants et les instincts que la nature lui a donnés ; à plus forte raison l'homme doit-il suivre librement ses penchants et ses impulsions attractionnelles, et aller partout où il lui plaît d'aller exercer son activité, sans quoi il serait inférieur à l'oiseau en fait de liberté.

Voici un passage de M. Fourier où se trouvent indiquées les conditions que doit remplir le travail sociétaire attrayant.

« Le travail sociétaire, pour exercer une forte attraction sur le peuple, « devra différer en tout point des formes rebutantes qui nous le rendent « si odieux dans l'état actuel. Il faudra que l'industrie sociétaire, pour « devenir attrayante, remplisse les conditions suivantes :

« 1^o Que chaque travailleur soit associé, rétribué par dividende, et « non pas salarié.

« 2^o Que chacun, homme, femme ou enfant, soit rétribué en propor- « tion des trois facultés, CAPITAL, TRAVAIL ET TALENT.

« 3^o Que les séances industrielles soient variées environ huit fois par « jour, l'enthousiasme ne pouvant se soutenir plus d'une heure et demie « ou deux heures, dans l'exercice d'une fonction agricole ou manufac- « turière.

« 4^o Quelles soient exercées avec des compagnies d'amis spontanément « réunis, intrigués et stimulés par des rivalités très actives.

« 5^o Que les ateliers et cultures présentent à l'ouvrier les appâts de « l'élégance et de la propreté.

« 6^o Que la division du travail soit portée au suprême degré, « afin d'affecter chaque sexe et chaque âge aux fonctions qui lui sont « convenables.

« 7^o Que, dans cette distribution, chacun, homme, femme ou enfant « jouisse pleinement du droit au travail, ou droit d'intervenir dans tous « les temps à telle branche de travail qu'il lui conviendra de choisir, sauf « à justifier de probité et d'aptitude.

« 8^o Enfin, que le peuple jouisse, dans ce nouvel ordre, d'une garantie « de bien-être, d'un minimum suffisant pour le temps présent et à venir, « et que cette garantie le délivre de toute inquiétude pour lui et les « siens. »

Ainsi chaque genre, espèce ou variété de travail d'une réunion sociétaire, n'est plus, comme aujourd'hui, exécuté par un seul homme qui y consomme sa vie et sa santé ; il est exécuté en séances courtes et variées par des groupes et des séries de groupes de travailleurs, hommes, femmes ou enfans, librement et passionnément associés en raison de leurs affections individuelles et de leurs penchants naturels pour tel ou tel genre de travail, soit de ménage, de cuisine ou de culture ; soit d'art ou de science.

PROCÉDÉS INDUSTRIELS

PAR

M. JUST MUIRON.

UN VOLUME IN-8. — PRIX : 2 FRANCS.

Cet ouvrage, qui date de 1824, est le premier des écrits inspirés par les publications antérieures de Fourier, publications que quelques personnes à peine connaissaient à cette époque. Commençons, suivant notre habitude, par donner la table générale des matières traitées dans ce volume, afin que le lecteur puisse saisir l'ensemble de prime abord. Voici cette table :

Préambule.—*Classement des procédés industriels.*—Du Procédé dit de MORCELLEMENT. — Ses résultats : Indigence. Fourberie. Oppression.—Conclusions sur le morcellement.—Du Procédé industriel MIXTE OU TRANSITOIRE.—Statuts pour un comptoir communal.—Du procédé SOCIÉTAIRE. Ses effets : Richesse graduée. Vérité pratique. Indépendance individuelle. Justice effective et équilibre sociétaire.—Résumé et Conclusions générales.

Dans un court préambule, l'auteur constate l'impuissance de l'*Économie politique* qui, à l'époque où il écrivait, trônait dans toute sa gloire. Il montre que, loin d'offrir une solution au problème social, cette prétendue science ne songe pas même à l'énoncer, et se tient ainsi en dehors des questions qui pourraient lui donner de l'importance. Citons d'abord quelques lignes d'un passage où il flagelle cette science impuissante. (Nous prions le lecteur d'avoir présent à l'esprit que ces lignes datent de 1824 ; les faits, les catastrophes, dont nous avons été témoins depuis cette époque, prouvent amplement que les prédictions assises sur les données de la Science sociale ne sont pas menteuses.)

Partout, nonobstant le grand accroissement des richesses, la misère des cultivateurs et des manouvriers ne cesse d'être extrême. Le sort des classes inférieures de la société demeure intolérable chez les na-

tions même les plus somptueuses et les plus puissantes. Observez l'Angleterre : quand encore ils ne manquent pas de travail, les ouvriers des manufactures et des champs ne peuvent y vivre avec leur salaire journalier. Les riches doivent y ajouter un salaire accessoire, pris sur 160 millions de *taxe des pauvres*. En Irlande, les paysans affamés ne se bornent plus à la menace du pillage ; ils attaquent, pillent et tuent. Dans tous les pays, le nombre des nécessiteux s'accroît plutôt que de diminuer. L'aspect des richesses multipliées dans les mains de quelques familles irrite incessamment la foule que les privations tourmentent. Tant de luxe ne fait qu'ajouter à ses regrets ; elle s'instruit et se demande ce qui l'empêche de participer elle-même à la douce aisance. Elle se sent forte ; car elle se compose des quatre cinquièmes de la population, et sait par expérience tout ce qu'elle peut ; jamais on ne parviendra à le lui faire oublier.

Aussi de jour en jour l'attitude des peuples devient-elle plus effrayante. Elle présage, surtout dans la Grande-Bretagne, un bouleversement plus affreux que les violences populaires de 1793, ou les calamités récentes de Cadix et de Saragosse. Peut-être n'est-il pas éloigné le moment où la force militaire, seule voie de salut restée aux riches, ne sera pas moins insuffisante que les insinuations morales et religieuses pour diguer le torrent, neutraliser tant d'éléments des plus terribles catastrophes.

Comment ne pas prévoir la jonction du soldat avec le prolétaire pour dépouiller le puissant qu'ils envient ? Elle doit être prochaine, cette jonction, quand les temps de fascination sont passés. Désormais le prolétaire et le soldat voient, comme la haute classe l'a vu de tout temps, que, sans leur appui et leur travail, le puissant n'est rien, ne peut disposer de rien. Ils savent comme lui que, pour s'emparer des biens qu'ils convoitent, les cultiver pour leur propre compte, il leur suffit de s'unir et de le vouloir.

Cependant le siècle se vante de ses lumières, d'un haut degré de civilisation, d'une restauration que désormais rien ne saurait arrêter dans sa marche. Au sein de telles conjectures, comment se permettre la moindre négligence dans la recherche des voies susceptibles d'enlever l'indigent aux affres du dénuement, de le faire participer de plein gré aux exigences du bon ordre, en lui assurant, par là même, la portion de jouissances à laquelle sa qualité d'homme social lui acquiert de justes droits ?

Certes, on ne peut pas nier que les dangers qui sont prédits ici ne soient beaucoup plus imminents aujourd'hui qu'ils ne l'étaient en 1814, alors que la constitution de la propriété et sa légitimité n'avaient pas encore été mises en question et en doute ! Oui, les causes de la guerre sociale, de la guerre entre le pauvre et le riche, entre le prolétaire et le capitaliste, se développent chaque jour. Notre société couve un levain fatal. Il faut des catastrophes comme celle de Lyon pour faire comprendre cela à la bourgeoisie et aux classes élevées qui en tremblent pendant quelque temps

et qui se rassurent et oublient, quand les canons et les baïonnettes ont rétabli l'ordre! Cependant, les canons et les baïonnettes qui compriment une révolte, laissent subsister dans toute leur force les causes génératrices de la révolte. Ce sont ces causes qu'il faut étudier; et tant qu'on ne portera pas l'action de l'intelligence sur les causes fondamentales du désordre et du mal, tant qu'on s'obstinera à batailler contre des effets désastreux en laissant subsister ces causes qui les produisent, on fera œuvre vaine, impuissante, on ne préviendra pas les calamités, on ne parera pas aux dangers, on n'assurera pas l'avenir de la société! — La cause du mal est tout entière dans la vicieuse constitution de la société, constitution dont la base actuelle, étroite et fautive, est le MÉNAGE FAMILIAL. La société n'étant qu'un composé de ménages dont les intérêts ne sont pas liés entre eux, de ménages nécessairement égoïstes et hostiles, il en résulte que l'activité humaine, au lieu d'être combinée avec intelligence et régularisée pour le plus grand avantage de l'individu et de la masse, se trouve au contraire MORCELÉE à l'infini, engagée dans une foule de directions arbitraires et aveugles. De là vient que tous les intérêts, toutes les forces se choquent, se perdent, se brisent, s'étouffent, et réalisent l'indigence, la fourberie, l'oppression, et tous les autres fléaux qui pèsent sur l'homme dans les sociétés barbares et civilisées, tandis que ces forces combinées et harmonisées réaliseraient la richesse graduée, la vérité pratique, la justice distribuée, et tous les bienfaits que l'homme est appelé à tirer de l'exercice bien combiné de ses facultés, de ses passions, de ses puissances...

La génération des vices sociaux est analysée avec une grande lucidité dans le premier tiers de la brochure dont nous entretenons le lecteur. Donnons-en l'argument général :

Classement des procédés industriels.

Deux sortes de procédés constituent l'économie pratique, règlent la production, la distribution, la consommation des richesses, et subviennent aux divers besoins de la vie.

Les uns, dont nous ne nous proposons point l'examen, sont les procédés de l'art. Ils sont spéciaux à chaque branche d'industrie, et comportent autant de traités particuliers qu'il y a de branches différentes.

Les procédés dont nous faisons l'objet de ces essais, sont communs à toutes les branches, et consistent dans les dispositions sociales qui régissent l'action industrielle.

Classons-les en trois grandes divisions, et nommons-les :

1. *Procédé de morcellement ou isolement* : c'est le mode d'exercice de l'industrie, généralement usité dans l'état actuel des sociétés. Il abandonne chaque individu à ses incohérentes impulsions; il tient les intérêts privés en opposition les uns aux autres, l'intérêt privé en opposition à l'intérêt collectif; de telle sorte que chacun ne peut se pro-

curer ce qui lui est nécessaire ou agréable , qu'en recourant plus ou moins à la spoliation d'autrui , ainsi que nous le démontrerons.

2. *Procédé sociétaire* ; mode d'exercice de l'industrie , dans lequel chaque individu suit spontanément des impulsions concordantes. Moyennant ce procédé , sujet principal de notre dissertation , les intérêts privés , loin d'être en opposition entre eux et avec l'intérêt général , se combinent de telle manière qu'il en résulte la plus grande abondance , et que chaque homme , femme , enfant , peut se procurer les choses qui lui sont utiles ou agréables , sans aucune lésion des intérêts d'autrui , mais en recevant sa part des produits en raison exacte de son concours à la production.

3. *Le procédé mixte* ; admettant quelques emplois partiels du mode sociétaire et maintenant pour base le mode morcelé , est en quelque sorte la transition de l'un à l'autre. Quoique très restreint dans ses emplois , ce procédé mixte est devenu plus fréquent depuis quelques années : on l'observe dans les compagnies d'exploitation , d'assurances et autres , qui se multiplient chaque jour.

Dans l'espoir d'exprimer notre idée avec plus de précision , nous pouvons imiter le langage de Montesquieu , et dire :

Le principe du procédé de morcellement est l'ARBITRAIRE.

La GARANTIE est le principe du procédé mixte.

La JUSTICE est le principe du procédé sociétaire.

Nous n'aurons à nous occuper que de la démonstration de ces vérités.

Du MODE D'EXERCICE DE L'INDUSTRIE , nommé PROCÉDÉ DE MORCELLEMENT.

Les méditateurs de toutes les bannières ont vu la cause première du mal dans l'égoïsme , véhémement passion qui entraîne l'homme à tout rapporter à soi , à vouloir jouir de tout ce qui flatte ses sens , son cœur , son esprit , et à se procurer cette jouissance par tous les moyens à sa portée , qu'ils soient bons ou mauvais.

Partons de cette sorte d'axiome généralement admis sur la cause du mal ; et comme on connaît l'arbre à ses fruits , interrogeons d'abord les fruits que donne le *morcellement industriel* , pour juger quelle est la nature , bonne ou mauvaise , des moyens de jouissance qu'il fait dominer.

Les faits parlent : dans ce régime , qui est le nôtre , nous voyons partout le dernier des mercenaires spolier son maître en ne faisant pas ou faisant mal le service convenu et payé. Le riche spolie le mercenaire en n'accordant qu'un salaire au-dessous de la juste valeur du travail fait. Le marchand rançonne l'acheteur , fait banqueroute au prêteur , machine la hausse ou la baisse des denrées , au détriment de ceux qui les consomment ou les produisent. La femme spolie le mari , l'enfant spolie le père , le frère spolie la sœur , et réciproquement. Les rares exceptions qui peuvent être remarquées , ne font que confirmer la règle. Le plus souvent les spoliations sont tellement subtilisées , tellement habituelles et tolérées , que l'œil même de celui qui les commet ne les aperçoit pas.

Ainsi façonné dès son berceau à voir dans la spoliation la voie généralement suivie pour satisfaire les désirs, les besoins qui le pressent, l'homme, quelquefois à son insu, se laisse entraîner à l'essor subversif de l'égoïsme, et il s'y laisse entraîner parce que cet essor est la conséquence nécessaire du *morcellement industriel*. Démontrons :

Le *morcellement* consiste dans la distribution des individus pour l'exercice de l'industrie, pour opérer la production, la circulation et la consommation des richesses, en petits ménages réduits au moindre nombre possible de consorts. Chaque ménage se compose de la réunion du père, de la mère, de leurs enfants, et gère ses intérêts en les tenant isolés, opposés aux intérêts d'autrui. Considéré sous ce rapport, le ménage ne constitue, à proprement parler, qu'un *individu composé*, dont encore les propres membres ont respectivement des intérêts distincts et contradictoires, de même que les intérêts des ménages sont contradictoires entre eux.

Dans cette divergence des intérêts, aucun moyen n'existe d'assurer à chacun sa part des produits en juste proportion de son concours à la production; chacun ne peut donc que songer à ses besoins, à retirer le plus possible. On sent que l'on n'évitera pas d'être spolié si l'on n'est spoliateur; on voit que le plus adroit ou le plus fort fait invariablement la loi; on devient forcément égoïste en essor subversif.

Pour concevoir la possibilité de la tendance au bien avec le morcellement, il a fallu, en l'organisant comme base sociale, partir de la supposition que, dans ce régime, chaque membre de la société, chaque chef de ménage, a suffisamment d'aptitude et de vertu pour la bonne gestion des affaires, la bonne exécution des travaux, la bonne éducation des enfants. Si l'on n'a point raisonné sur cette supposition, on n'a point raisonné du tout; car hors de cette supposition et dans le morcellement on ne saurait absolument imaginer aucune chance d'ordre social.

Or, il est trop notoire que sur trente hommes ou femmes, on ne trouve pas un seul chef de ménage en état de remplir dans leur ensemble les devoirs sur l'accomplissement desquels on a supposé la tendance au bien.

Ici le ménage n'entend rien à l'économie privée, à la conduite des affaires; là il est si mauvais travailleur, si lent dans l'action, qu'il ne peut trouver de l'ouvrage. Les uns, par suite de l'exigüité du gain, s'éteignent, ruinent leur santé, meurent dans les fatigues, dans les privations forcées ou volontaires. Les autres se livrent à une telle dissipation, à de si folles entreprises, que bientôt dépourvus de tout, ils laissent dans le dénuement les enfants qu'ils devaient soutenir.

Au lieu de pêcher ainsi par impéritie, les ménages sont-ils pourvus d'aptitude? le rôle change, mais c'est pour aggraver le mal. Alors leur égoïsme s'applique à mettre à profit la sottise des étourdis, la débonnaire facilité des simples, pour tirer d'eux, à peu de frais, ce qui eût coûté beaucoup d'ennuis et de peine s'il eût fallu opérer soi-même.

Alors aussi l'*arbitraire* devient règle générale de conduite, parce que le morcellement industriel n'offre aucun moyen suffisant de prémunir l'ignorance contre la perfidie. La conduite du ménage ignorant est arbitraire en sens négatif, parce qu'on ne lui a point enseigné ni pu lui en-

seigner et faire sentir ses vrais intérêts, le guider dans des voies équitables et sûres de les bien servir. La conduite du ménage perfide est arbitraire en sens positif, parce qu'on ne peut l'éclairer, la rendre patente à tous les yeux, pénétrer sous le voile d'honnêteté dont elle se couvre, et parce que dans le morcellement, les voies de l'arbitraire produisent généralement beaucoup plus de profit que les voies de l'équité.

Se faire illusion sur ce triste état de choses, penser que le mal est moins réel que ces faits irréfragables ne le présentent; que la vertu, la bonne foi, l'intérêt personnel même ont moins d'impuissance contre un tel débordement de vices, c'est spéculer sur une vraie utopie. C'est imiter le médecin qui, refusant de tâter le pouls, d'examiner de près les symptômes, s'arrêterait dès l'abord à supposer que la fièvre est absente, que tout secours est inutile, que le malade est en santé.

Les symptômes du mal-être du corps social ne sauraient être scrutées de trop près et avec trop de rigueur. Entrez dans un ménage quelconque, observez dans la rue ou dans les champs : ce n'est partout que douleur physique ou morale. On ne parvient que par le plus grand hasard à la découverte d'un individu satisfait dans tout son être, sous le triple rapport des sens, du cœur et de l'esprit; et dans la foule de ceux qui souffrent, il n'en est peut-être aucun qui ne soit redevable de sa souffrance au régime du morcellement.

Ce régime, par la propriété qui le caractérise de mettre les intérêts individuels aux prises entre eux et avec l'intérêt collectif, est, ainsi que nous le ferons voir, la vraie source d'où découlent tous les fléaux d'indigence, de fourberie, d'oppression, d'infirmités même dont nous sommes tourmentés. La plupart des maladies, et d'abord le virus contagieux, ne se propagent que par suite des grandes difficultés que le morcellement oppose à un système de quarantaines générales, dans lequel l'état de santé de chaque individu étant soigneusement constaté à chaque instant, tout contact serait interdit entre le malade et l'homme sain, jusqu'à ce qu'une guérison complète eût fait cesser tout inconvénient dans leurs relations d'industrie et de plaisir.

De longs siècles d'expérience ont prouvé que, de tous les moyens tentés par la législation, les gouvernants et les sages, pour remédier aux désordres nés du morcellement, les plus efficaces n'ont abouti qu'à de légères atténuations du mal. En France, par exemple, il est certain que les paysans ne sont plus exposés à se voir privés de leurs récoltes, abusés par d'insidieux mensonges, contraints de se rendre aux corvées, ainsi que cela se pratiquait sous le règne des seigneurs châtelains. Mais si les formes de l'assujettissement sont quelque peu adoucies, cesse-t-il d'être au fond le même? Le travail du paysan est toujours, comme au douzième siècle, forcé par le besoin; la meilleure part de ses produits est perdue pour lui : voisins, marchands, gens de loi, tous ne s'attachent qu'à le tromper; et la force militaire est là, prête à agir, s'il tarde à s'exécuter de plein gré. Le sort de tout industriel qui n'est pas chef de manufacture, de maison de commerce ou autre établissement, se rapproche plus ou moins du sort du paysan; parfois il est plus misérable.

De tout cela il ne suffit pas que la science, la vertu, le bonheur,

soient absolument bannis de la terre : leur présence se remarque encore de loin en loin. Partage exclusif d'un nombre presque imperceptible de privilégiés au milieu de la masse des humains, ce n'est toujours que l'exception confirmative, la contre-preuve de la dominance universelle du vice, de l'infortune et de l'erreur.

Qu'on y fasse donc attention ! il y a dans la nature de cette critique une grande valeur d'enseignement. A ceux qui répètent contre des désordres et des vices connus, des déclamations connues, banales et mille fois répétées, qui ressassent des lieux-communs vertueux et des platitudes morales aussi impuissantes qu'elles sont vieilles, à ceux-là il faut crier : « Taisez-vous ! nous savons tout ce que vous dites ; on dit cela depuis deux ou trois mille ans aussi bien que vous pouvez le dire et mieux peut-être ; nous avons les oreilles pleines de toutes ces belles choses ; nous avons appris à lire là-dedans ; on nous en a bourrés en pension et au collège ; tous les livres en sont pleins. Taisez-vous ! » — Mais autre chose est de répéter ces déclamations usées, roulées de siècle en siècle : autre chose est d'exposer l'analyse des vices de nos sociétés en faisant connaître leurs caractères propres, leurs filiations, en remontant à leurs causes originelles, en montrant ces causes dans la base même de la constitution sociale. La critique passionnée contre le vice est banale et ne sert à rien ; mais ce qui n'est pas banal, ce qui est de première importance, c'est la critique scientifique de l'organisation qui recèle les causes des vices, des désordres, des fléaux dont souffre et gémit l'humanité. Avant que le remède soit administré pratiquement, on ne comprendra pas sa valeur théorique, si l'on n'a pas su apprécier la nature et la cause du mal. Quand on aura passé condamnation, en connaissance des motifs, sur le *ménage morcelé*, base des sociétés malheureuses, on n'aura pas grande difficulté à comprendre le *ménage sociétaire*, base des sociétés heureuses.

Après l'argument général que nous avons reproduit tout à l'heure, l'auteur montre, en consacrant un chapitre spécial à chacun de ces fléaux, comment l'*indigence*, la *fourberie* et l'*oppression* sont les conséquences forcées du régime de *morcellement*, ou exercice de l'industrie en ménages familiaux.

On peut poser en fait, « dit-il », que la plénitude de la vie est d'abord en raison de la plus grande somme de nos moyens de satisfaire les sens ; qu'éprouver un dénuement plus ou moins grand de ces moyens, c'est être plus ou moins indigent. En d'autres termes, que l'homme, dans son existence matérielle, et en état de santé, est d'autant plus heureux qu'il peut disposer de plus de richesses ; les moyens de satisfaction des sens ne consistant que dans les richesses. Passant de l'existence matérielle à l'existence animique, ne craignons pas d'avancer que l'une ne peut être heureuse ou malheureuse indépendamment de l'autre ; que les lésions et souffrances du corps entraînent celle de

l'âme, et réciproquement; qu'il est bien plus facile et plus fréquent de se rendre utile et agréable aux hommes, c'est-à-dire d'exercer la vertu, lorsqu'on est heureux des sens ou riche, que lorsqu'on est malheureux des sens ou indigent. Présentée ainsi, cette spéculation, l'une des plus importantes qu'on puisse faire, est beaucoup trop abstraite, comme l'est toute spéculation restreinte à l'énoncé d'un principe. Quelques applications la rendront palpable; exposons-les, et qu'elles nous procurent l'avantage de disserter naturellement sur les maux de l'indigence, sur les causes de ces maux, qui tous naissent du morcellement industriel.

Par des exemples pris dans la vie commune, l'auteur montre de la façon la plus palpable comment l'indigence dérive du morcellement industriel; sous les noms d'Antoine et d'Hyppolite, il met en scène deux chefs de famille différents par le caractère et par la position sociale, dont l'un ne peut sortir de l'indigence et dont l'autre y tombe. Dans ces deux cas extrêmes, qui comprennent entre eux la généralité des cas d'indigence, il fait ressortir le vice social avec une simplicité saisissante; et après avoir accusé la fausseté de notre régime industriel et rapporté le mal à sa source fondamentale, il ajoute :

Objectera-t-on qu'en spéculant de cette sorte, c'est chercher bien haut, dans le mécanisme social, la source de l'indigence d'un mauvais sujet; qu'il est bien plus simple de la rapporter, ainsi qu'on l'a toujours fait, à la mauvaise volonté d'un épicurien de la trempe d'Hyppolite, et qu'il suffit de lui administrer le remède en usage, prêcher, morigéner l'étourdi, le mettre en prison s'il a signé quelque lettre de change au profit du restaurateur, ce qui ne manquera pas de le convaincre qu'il faut savoir se modérer?

On pourrait s'en tenir à ce remède s'il était efficace et s'il n'avait pas le tort de se trouver en contradiction manifeste avec le vœu de la nature qui s'est bornée à faire le *sens du goût* tel qu'il est, et non tel que nous imaginons arbitrairement qu'il devrait être. Les vingt-cinq siècles dont nous avons l'histoire positive ne nous laissent malheureusement aucun doute sur l'insuffisance du conseil de modération. L'indigence, non plus qu'aucun autre fléau, ne cède point à la vanité d'un beau langage. On ne détruit les causes du mal social que par de bonnes mesures, bien d'accord avec nos impulsions naturelles, garantissant plus de produits que la consommation n'en exige, et servant les intérêts ou les goûts du riche et du pauvre, du sage et de l'étourdi, du savant et de l'ignorant, sans froisser aucunement en eux les ressorts physiques et moraux de la vie.

Passant à l'analyse des causes de la *Fourberie*, l'auteur montre avec facilité que ce vice provient de la même source d'où découle l'indigence; il termine ainsi le chapitre consacré à ce second fléau inhérent à la société actuelle.

Comme l'indigence déprave les sens en les habituant à l'usage des

choses grossières et de mauvais goût , la fourberie déprave le cœur et l'esprit en les façonnant aux choses trompeuses et injustes. Ce sont donc deux fléaux agissant plus particulièrement , l'un pour le mal-être du corps, l'autre pour le mal-être de l'âme. Passons à un troisième fléau , l'oppression , autre conséquence inséparable du morcellement , et agissant à peu près également sur l'âme et sur le corps , pour empirer encore les maux déjà si graves , causés par l'indigence et la fourberie.

Oppression.

La nécessité de l'oppression , dans le morcellement industriel , est peut-être plus encore imminente que la nécessité de la fourberie et de l'indigence. Chose bizarre ! l'oppression semble n'exister que pour créer des légions de pauvres , en ravissant aux industriels la meilleure part de leurs produits ; des légions de fourbes , en excitant les industriels à la ruse , unique voie de salut pour l'opprimé mis hors d'état de recourir à la force ouverte ; et pourtant l'oppression , dans le régime du morcellement , est la condition sans laquelle on ne saurait absolument assurer la production des richesses, atténuer la misère des quatre cinquièmes des producteurs et l'astuce habituelle à l'autre cinquième.

Quand le travail est répugnant , la contrainte seule nous le fait exécuter. Le travail est répugnant dans le morcellement industriel , parce qu'il ne nous offre que monotonie, abjection, excès de fatigues, complication, exiguité et parfois nullité de récompense. En ce triste état de choses, si un père ou chef de ménage laissait ses enfants, ses ouvriers, ses domestiques dans l'indépendance, loin de les voir produire des richesses, il ne les trouverait jamais occupés qu'à dissiper toutes les richesses à leur portée. Le chef de ménage est donc forcé de devenir oppresseur, à peine de tout perdre ; peu importe de quelle manière il contraint ses gens à travailler, tantôt en les menaçant du fouet, tantôt en les menaçant de les chasser, de ne leur donner ni argent, ni pain, tant que leur tâche n'aura pas été faite.

S'ils n'étaient point ainsi opprimés, les domestiques, ouvriers, enfants ne se soucieraient pas même de pourvoir par le travail à leurs propres besoins ; ils ne songeraient à les satisfaire qu'à la manière des sauvages de la mer du Sud ou des hordes de Tatars ; ils demeureraient dans l'indigence et dans tous les abus d'une liberté brute et sans garantie.

La hiérarchie de l'oppression est si complètement organisée, que personne ne lui échappe. Tel fermier ou artisan n'a dans son ménage que sa femme et deux enfants : le plus âgé opprime le cadet, la mère les opprime tous deux ; le père se fait arbitrairement obéir par les enfants et leur mère. S'il y a des valets, le garçon de ferme opprime le petit berger ; de même que, dans l'hôtel d'un lord, le grand laquais ordonne au jockey, et le valet de chambre au laquais.

Le chef de famille n'est pas moins que ses subordonnés sous le joug de la contrainte : s'il ne travaillait, ou même s'il n'opprimait pas, le pain et l'argent lui manqueraient comme à eux. Le garnisaire, le gendarme, le juge, le maire, le curé sont là pour le faire agir. Tente-t-il

de se soustraire aux ennuis du travail, quel qu'il soit, fatigue de corps ou d'esprit, occupation honnête ou perfide, et de se livrer à une insouciance oisiveté? aussitôt harcelé par ses proches, par la foule des tyrannaux à qui l'organisation sociale donne autorité sur lui, il se voit réduit à la rigoureuse alternative de l'obéissance ou de la mort.

Sans la contrainte ou oppression exercée tantôt de proche en proche, tantôt immédiatement, par les gouvernants sur les administrés, par les maîtres sur les ouvriers, les chefs de ménage sur les femmes, enfants et valets, il ne saurait y avoir ni richesses, ni existence nationale, ni juges contre les fourbes, ni hôpitaux pour les indigents.

C'est donc l'oppression qui, tout en spoliant les uns et les autres, les oblige de fait à opérer la production, et corrige, autant qu'il est possible dans le régime du morcellement, les vices de la distribution des richesses. L'oppression n'introduit pas l'ordre dans ce régime, puisqu'il y est absolument impraticable; mais elle atténue assez le désordre pour nous retenir sur le bord de l'abîme, surseoir la catastrophe de dissolution dont nous sommes incessamment menacés, et dont les révolutions et contre-révolutions toujours renaissantes nous donnent un si répugnant avant-goût.

Cependant l'oppression, nécessité si absolue, ne fait que froisser le corps en l'accablant de fatigues, l'âme, en comprimant ses élans, sa volonté, ses affections, et achève ainsi la dégradation de l'homme, déjà si fortement miné par l'indigence et la fourberie.

Conclusions sur le morcellement industriel.

Dans notre rapide examen, nous avons vu tous les maux qui affligent l'homme découler de l'oppression, de la fourberie, de l'indigence. La cause originelle et perpétuante de ces trois fléaux a été rapportée au mode morcelé, pris pour base d'exercice de l'industrie, mode qui organise le conflit général des intérêts individuels et nécessite l'essor subversif de l'égoïsme.

Ainsi nous avons trouvé la racine du mal dans les fondements mêmes de l'édifice social, dans la formation des ménages réduits au plus petit nombre possible de consorts, n'ayant et ne pouvant avoir que des intentions contradictoires, devant agir, pour leurs bénéfices respectifs, en se nuisant les uns aux autres.

La constitution générale de l'état est la naturelle conséquence de la constitution particulière du ménage. Nos gouvernements, à si juste titre nommés *paternels*, qu'ils soient confiés à un monarque ou à de simples magistrats amovibles, ne peuvent différer du gouvernement d'un chef de famille, forcé le plus souvent de prendre pour guide l'oppression, la fourberie, l'arbitraire. Vouloir tenter l'extirpation des fléaux en ne s'attachant, comme on l'a toujours fait, qu'à modifier le gouvernement de l'état, sans aucunement s'occuper de réforme dans le gouvernement du ménage, c'est purement prétendre corriger les vices de construction d'un bâtiment en se bornant à modifier ses combles.

Combien il est plus facile et moins dangereux d'attaquer le mal dans son germe, de redresser d'abord la direction de l'égoïsme dans la base sociale, qui est et ne saurait être que le procédé industriel, le MÉNAGE

DOMESTIQUE! La tâche est de combiner cette base, de telle sorte qu'elle mette bien positivement l'intérêt de tout individu en bonne coïncidence avec l'intérêt de ses consorts communaux et nationaux.

Une fois cet avènement au bien réalisé dans un seul village, ses fortunés résultats eussent de proche en proche conquis la population entière. Les intérêts des grands entreraient rapidement en combinaison, comme y seraient entrés les intérêts des classes inférieures. Ce serait encore une révolution, mais une révolution tranquille, sans secousses, dirigée par la plus généreuse philanthropie, servant tous les hommes sans en froisser aucun. Ainsi une petite cause peut conduire à d'immenses effets, de même que de grands mouvements imprimés en début vont se perdre dans d'insignifiantes modifications. Qu'a-t-on obtenu de la tourmente de l'Europe, si fortement ébranlée depuis la fin du XVIII^e siècle? Perçoit-on aujourd'hui moins d'impôts qu'en 1789? a-t-on plus de liberté de penser et d'écrire? est-on moins exposé à l'emprisonnement, à perdre sa profession, ses emplois? en un mot, est-on plus assuré de parvenir, plus riche, plus heureux? Hélas! non. Jeunes et vieux regrettent presque tous le temps où il y avait plus d'abus peut-être, mais aussi plus de stabilité, de secours et de voies d'avancement. L'indigence, la fourberie, l'oppression n'ont fait que changer de formes. Il est bien douteux si, en 1824, elles nous accablent moins qu'elles n'accablaient nos pères au moment où nous, qui méditons, avons reçu le jour.

Enfin, après avoir donné le tableau général des nombreux vices qui dérivent de l'organisation de l'industrie en ménages incohérents et opposés d'intérêts, il termine son analyse en ces termes :

Certes, il est pénible d'aborder aussi franchement nos misères, de les exposer avec une si grande sévérité; mais doit-on craindre de sonder douloureusement la plaie pour reconnaître sa gravité, raisonner avec science sur sa nature et le remède applicable? *Pœnitentiam agite*, tel est le premier conseil évangélique; suivons-le d'abord en confessant amèrement tant d'iniquités. Et quelle douce consolation n'offrons-nous pas au lecteur, en nous attachant à prouver combien il est plus exact de déduire nos malheurs d'un faux mécanisme industriel et social, que de les attribuer à la perversion volontaire du cœur humain! Le cœur et l'esprit se dépravent dans un faux mouvement social, comme les meilleurs produits de nos cultures s'altèrent dans une atmosphère corrompue.

§ II.

Du mode d'exercice de l'industrie, nommé PROCÉDÉ MIXTE.

L'analyse de la première partie de l'ouvrage de Muiron sur les *procédés industriels* nous a fait connaître les vices qui entachent l'industrie exercée en mode morcelé ou incohérent, c'est-à-dire telle que nous la pratiquons. Nous avons vu que ces vices, très nombreux sans doute, se résument merveilleusement dans les trois grandes divisions que Muiron en a faites sous les titres

d'*indigence*, de *fourberie* et d'*oppression*. La seconde partie de son ouvrage est spécialement consacrée à l'exposition commentée des statuts d'un système de garantie dont l'application aurait pour résultat certain de faire disparaître, tout au moins en grande partie, les trois grands fléaux engendrés par le morcellement, de réaliser certaines conditions d'aisance pour toutes les classes qui vivent actuellement dans l'indigence, de rendre à des habitudes d'ordre, à une vie facile et beaucoup mieux assurée, une foule d'individus qui croupissent dans le vice, la misère et les maladies.

Il s'agit ici d'atténuer les effets du morcellement, en combinant certains moyens actuellement à notre disposition, moyens faciles à réunir et propres à assurer les individus contre les chances de ruine et de pauvreté auxquelles ils sont continuellement exposés ; tel est le but du comptoir communal dont Muiron a écrit les statuts. Ils furent rédigés pour satisfaire au programme d'un prix proposé par la société d'Agriculture de Besançon. Voici quelques passages de ce programme :

PROGRAMME

DU PRIX proposé pour la rédaction des statuts d'un Comptoir communal assurant le placement des produits agricoles, et offrant la possibilité de faire des avances au cultivateur.

L'homme n'exerce son travail, dans tous les arts, que sur des matières premières qu'il ne peut se procurer sans l'emploi de capitaux plus ou moins considérables ; et son travail est toujours rendu plus facile par l'emploi des instruments qui le rendent en même temps plus productif.

La terre est la matière première sur laquelle opère l'agriculteur.

Les instruments aratoires, les animaux de trait, les amendements, les engrais, tels sont les instruments avec lesquels il travaille, ou plutôt avec lesquels il devrait travailler, et sans lesquels son industrie et ses efforts ne peuvent rien produire.

Une population agricole de 60,000 individus compose l'arrondissement de Besançon. On en compte aux environs de 10,000 ayant à peu près le strict nécessaire en moyens de culture, et pouvant garder leurs récoltes jusqu'aux époques avantageuses pour la vente ou la consommation. 50,000 habitants sont donc réduits à s'exténuer de fatigues en cherchant à suppléer avec leurs bras au défaut d'attelages et de machines. Le peu de bétail qu'ils tiennent est chétif, abâtardi, par défaut d'argent pour se procurer de belles races ; infirme par excès de travail et par défaut de nourriture : leurs terres sans fumiers restent sans produits, mais non pas sans impôts.

Toujours harcelés par le besoin, ces 50,000 individus moissonnent avant la maturité pour se nourrir ; ils battent le grain aussitôt après la moisson pour payer un percepteur, un propriétaire, des marchands, un usurier peut-être, toujours pressés d'en absorber les produits. C'est en même temps et en foule qu'ils portent leurs denrées au marché ; dès lors la concurrence des vendeurs, l'emportant de beaucoup sur celle des

consommateurs, réduit au *minimum* le prix de la vente, au seul bénéfice du marchand et de l'agioteur, toujours empressés de spéculer sur la détresse des producteurs, et d'augmenter encore, par leurs machinations, la baisse favorable au trafic.

Tel est donc l'état des agriculteurs, que, lorsque les produits de leur travail ont échappé à l'action destructive des causes qui si souvent le rendent stérile, ils ne servent le plus ordinairement qu'à enrichir les parasites de l'état social.

Excédé de lassitude, d'ennui et de misère, le cultivateur tombe dans le découragement; la force des choses le porte à considérer l'ordre social comme ligué contre lui. Loin de voir dans le gouvernement la protection à laquelle il doit son indépendance et ses récoltes, il s'accoutume à ne voir en lui que la puissance qui lui enlève son argent et ses enfants; son cœur aigri enveloppe dans un sentiment d'animadversion le genre humain tout entier. Loin de se rapprocher de ses compagnons d'infortune, il les prend en haine. S'il sort de son apathie, ce n'est que pour se procurer, à leur détriment, ce qu'il n'a pu se procurer par son industrie. Si ses travaux lui laissent quelque loisir, il ne l'emploie qu'à étudier les moyens, presque toujours illicites, de satisfaire des besoins auxquels l'ingratitude de son travail opiniâtre ne peut suffire; et, comme entraîné par le malheur de sa condition, il tombe de l'activité dans le besoin, dans le découragement, dans l'inertie, puis enfin dans tous les écarts de la misère et de la dépravation.

Un tel mal ne peut rester isolé : la misère du cultivateur rejaillit encore sur elle-même et s'étend au loin; la stérilité de ses récoltes en est encore augmentée; la valeur de la propriété foncière en est diminuée. Le propriétaire, forcé de réduire à chaque bail le taux de son amodiation, voit son aisance diminuer chaque jour avec la valeur de son capital. Plusieurs, découragés, profitent des appâts offerts par les gouvernements pour le placement des fonds; un plus grand nombre les consacrent aux spéculations lucratives de l'agiotage si en honneur de nos jours, et dont les bénéfices toujours croissants ne peuvent avoir lieu qu'aux dépens du producteur. La fortune publique se détériore, et la prospérité de l'état, qui en France, plus encore que dans tout autre pays, repose sur celle de l'agriculture et s'équilibre avec elle, périclité et s'anéantit.

L'institution nouvelle, apte à remédier à de telles calamités et à les prévenir, est encore à créer. Ici donc toute tentative est louable, et c'est sous ce point de vue que la Société d'agriculture de Besançon propose pour sujet de concours le plan d'organisation d'une association ou Comptoir communal à établir sur chaque point où l'avantage des cultivateurs pourrait le réclamer.

Voici quelles seraient les principales bases de cet établissement.

Le Comptoir communal serait fondé par une compagnie d'actionnaires.

Il serait pourvu de ressources suffisantes pour recevoir et conserver les denrées produites dans son arrondissement, ainsi que des moyens nécessaires pour faciliter les travaux de l'agriculture, et pour assurer en toute saison des fonctions lucratives à la classe indigente.

Il recevrait en dépôt ou consoing, moyennant une provision convenue, les récoltes ou partie des récoltes des habitants qui ne peuvent ni les

vendre avec profit, ni les soigner convenablement. Les consignateurs recevraient au besoin jusqu'aux deux tiers de la valeur présumée des denrées versées au Comptoir, et le surplus après la vente.

Il avancerait des fonds, au taux le plus bas, à tous les cultivateurs dont les domaines ou les récoltes présenteraient garantie.

Il procurerait à chaque individu les denrées indigènes ou exotiques au plus bas prix possible, en s'approvisionnant de tous les objets de consommation assurée; en les tirant des sources, il affranchirait le cultivateur des bénéfices intermédiaires que font les marchands, à défaut du Comptoir communal.

La manutention des denrées se ferait par les consignateurs qui voudraient y prendre part, et qui, moyennant le prix de leur travail, auraient bientôt recouvré la provision de dépôt.

Le Comptoir donnerait toujours à ses agents, même les plus pauvres, une portion d'intérêt sur quelques produits spéciaux, comme laines, fruits, légumes, etc., afin d'éveiller en eux cette activité, cette sollicitude qui naissent de la participation sociétaire, et de les préserver de l'insouciance qui d'ordinaire caractérise les salariés à prix fixe.

Les actionnaires opineraient sur les ventes et achats; les consignateurs non actionnaires auraient voix consultative sur les chances de vente.

Cette institution, devant être destinée à associer les intérêts des capitalistes, des cultivateurs et des simples ouvriers, pour le plus grand avantage de tous, devrait présenter à chacun les garanties les plus sûres du bénéfice proportionnel auquel il pourrait avoir droit par l'avance de ses fonds, par le dépôt de ses denrées et par son travail. Le cultivateur y trouverait en tout temps les instructions nécessaires pour perfectionner son art et le rendre plus productif.

En effet, ce projet d'association agricole, tout en assurant de grands avantages aux propriétaires, aux fermiers et à la classe industrielle des campagnes, devrait offrir au gouvernement toutes les garanties que commande l'intérêt général de la société, pour prévenir les accaparements qui pourraient influencer comme l'agiotage sur la hausse ou la baisse trop considérable des denrées.

Quoique fort restreints, ces aperçus indiquent une nouvelle carrière à parcourir pour satisfaire aux besoins signalés plus haut.

Au moyen du Comptoir communal, le cultivateur aurait à sa disposition la matière première et les instruments de son travail, par location ou vente payable au moment le plus favorable pour lui.

Il ne serait plus obligé d'aller perdre son temps, son argent et souvent ses mœurs, à la ville, pour s'y procurer à des prix ruineux autant qu'arbitraires les objets qu'il aurait sous la main, à une juste valeur, ou pour y vendre un veau, une paire de poulets, quelques coupes de lentilles.

Il ne courrait plus de risque de se défaire de ses denrées à perte, ou de les voir périr entre ses mains, faute de conservation.

L'ouvrier trouverait constamment au Comptoir communal l'utile emploi de son travail et de son temps.

Le propriétaire capitaliste y trouverait, dans le placement de ses fonds, un intérêt composé, dont la rente annuelle, bien assurée et honnête, ne

représenterait qu'une partie, et dont le grand bénéfice se retrouverait encore dans l'augmentation croissante de la valeur du capital foncier.

Si de tels vœux se réalisaient, les hommes qui ne vivent entre eux dans un état d'indifférence et d'opposition que par l'isolement ou l'opposition dans lesquels leurs intérêts les placent, seraient portés par ces intérêts mêmes à concourir avec tous les efforts à l'avantage commun, devenu la mesure et la règle de tous leurs avantages personnels. Ainsi s'anéantirait la cause principale et première des inimitiés, des contestations, des malheurs de l'état actuel des choses.

Il est incontestable que si les conditions imposées par ce programme étaient remplies, le sort des ouvriers et des cultivateurs mal aisés ne fût sensiblement amélioré; et ce qui n'est pas moins évident, c'est que dans la supposition ou l'établissement des comptoirs communaux viendrait à se généraliser, il en résulterait pour la société tout entière les changements les plus profitables, les plus heureux. Elle jouirait d'un bonheur et d'une sécurité qui lui sont encore inconnus.

C'est donc une grande et importante question que celle qui fut proposée par la société d'Agriculture de Besançon, et dont Muiron a tenté, et suivant nous donné la solution dans les statuts que contient son ouvrage des *procédés industriels*. Nous mettons sous les yeux de nos lecteurs les quelques pages de considérations dont il les a fait précéder.

PROJET DE STATUTS POUR UN COMPTOIR COMMUNAL,
assurant :

- 1° *Le placement des produits agricoles;*
- 2° *Des avances de fonds aux cultivateurs;*
- 3° *Du travail permanent à la classe indigente;*
- 4° *L'amélioration des cultures et des terres.*

L'urgence de l'établissement des COMPTOIRS COMMUNAUX est rendue si palpable dans le programme de la Société d'agriculture de Besançon que tout ce qui pourrait encore être dit sur ce point, n'ajouterait rien aux preuves.

Quand ces COMPTOIRS existeront, le gouvernement n'aura plus de poursuites onéreuses à faire exercer, surtout contre les pauvres, pour le recouvrement des impôts. Le propriétaire foncier aura enfin des garanties suffisantes de son revenu : obtenant une juste part dans le produit de ses biens, il ne sera plus exposé à voir la mauvaise foi ou l'impéritie des fermiers annuler en quelque sorte la valeur des fonds, après avoir éludé le paiement de leur rente annuelle.

Les avantages que les COMPTOIRS COMMUNAUX acquerront à la classe indigente seront plus précieux encore. Elle y trouvera d'efficaces moyens d'amélioration physique et d'amélioration morale. Des travaux variés, jamais exténuants; une nourriture plus saine et plus abondante; la faci-

lité de se soustraire aux funestes effets des intempéries, seront autant de garanties de santé actuellement inconnues aux pauvres.

La participation sociétaire, les connaissances théoriques des gérants du **COMPTOIR**, les habitudes d'ordre dont l'exemple sera incessamment offert, les conférences où l'on discutera sur la convenance des cultures, des achats, des ventes, et sur tous autres intérêts analogues, concourront puissamment à développer l'intelligence de la classe inférieure; à former son jugement, en l'exerçant sur des choses positives, d'une importance immédiate pour elle, et non plus sur ces abstractions politiques et métaphysiques avec lesquelles le siècle a prétendu l'éclairer, et qui ont abouti à de si tristes égarements.

Rien de plus pressant que de mettre les individus à l'abri de la misère, et de les faire jouir d'une aisance relative à leur condition dans la société. C'est le grand moyen de prévenir la plupart des délits, des crimes, et les ferments révolutionnaires. Ouvrez les annales judiciaires et historiques: elles prouvent à chaque page que les temps où les jugements criminels ont dû être le plus nombreux, où les troubles ont été le plus fréquents, sont constamment les temps de disette, de cherté, de plus grand dénûment du bas peuple.

Les agitateurs se montrent alors avec plus d'audace et ont plus de chances de succès. Nous avons vu Manchester en 1820, l'Irlande en 1822, et ce que produisit en France la famine de 1795-1794. Qui ne sait combien l'administration d'une commune remplie d'indigents est plus difficile que l'administration d'une commune dont tous les habitants ont de l'aisance? Pour le mal comme pour le bien, l'homme ne connaît d'autre mobile que ses besoins: il ne songe point à mal faire quand ses besoins sont satisfaits. Le démagogue devenu riche ne veut plus de troubles, mais la stabilité. Quelle résistance l'action légale ou même arbitraire d'un gouvernement pourrait-elle éprouver de la part de gens heureux que rien n'engage à convoiter les emplois publics salariés?

Le **COMPTOIR COMMUNAL** ne remédiera pas seulement à la principale cause de démoralisation, née de l'indigence; il tendra à atténuer l'oisiveté, l'isolement, la contradiction des intérêts individuels, et par là prévendra aussi les essors de l'astuce et de la haine.

On ne doit pas opérer au **COMPTOIR COMMUNAL** autrement que dans les comptoirs prospères des particuliers. La seule différence consiste en ce que le nouvel établissement doit réunir de plus nombreuses branches d'opérations, de plus fortes sûretés, et en ce qu'au lieu de partager ses profits entre les actionnaires fondateurs et régisseurs, à l'exclusion de ses agents, consignateurs et ouvriers, il appellera au partage tous ceux qui auront concouru à la production.

Aucun danger d'innover n'est à craindre. Le mode sociétaire est depuis longtemps usité, plus ou moins complètement, dans une foule d'entreprises et de fabrications. On le retrouve dans les hospices, les pensionnats, les chambrées militaires; partout où il y a unité d'action. Les *fruitières* du Jura en font depuis des siècles l'heureuse expérience. Mais jusqu'ici ses avantages n'ont été que partiels et fort restreints, parce que ses emplois ont eux-mêmes été trop peu fréquents et trop peu étendus. Pour rendre le mode sociétaire complètement efficace, il faut l'ap-

pliquer en tous sens à l'industrie et au cours ordinaire de la vie humaine.

Où est l'impossibilité de cette application ? L'égoïsme, la cupidité personnelle sont des obstacles, sans doute, alors que le conflit inhérent à l'isolement des intérêts individuels force ces passions de suivre une direction subversive. Elles deviennent des moyens quand on sait combiner ces mêmes intérêts entre eux. J'ai quelque espoir de le prouver clairement : dans une suffisante combinaison d'intérêts, chacun fournit et retire d'autant plus qu'il a été plus cupide, plus désireux d'un fort dividende.

Les énormes bénéfices du COMPTOIR COMMUNAL, et par conséquent la forte quotité du dividende, seront surtout l'objet de mes rigoureux calculs. Ils découleront des dispositions d'ensemble, essentiellement économiques, par lesquelles se réglera une gestion cumulant les profits du commerce, de la culture et des fabrications manufacturières.

Le commerce, redit-on sans cesse, n'est plus qu'un leurre, par suite de la trop grande multiplicité de ses agents. Si l'assertion est vraie, pourquoi ne voit-on pas leur nombre se réduire ? Il ne fait qu'augmenter chaque jour ; et il semble que le mouvement progressif doive ne connaître d'autre terme que le moment où tout homme, toute femme, déploiera le titre et les talents de MARCHAND. Veut-on supposer qu'en cela il y ait avantage réel pour la société et pour les individus ? il faut hâter le moment où personne ne sera étranger au négoce. Veut-on, au contraire, ramener le nombre des agents du commerce au strict nécessaire ? il faut sans délai limiter leur intervention aux seules choses pour lesquelles leur intervention est inévitable. Le COMPTOIR COMMUNAL atteint à la fois ces deux buts : il familiarise rapidement chacun à la pratique et à la théorie mercantiles ; il n'emploie au soin des magasins et au débit des marchandises que le plus petit nombre possible de coopérateurs.

L'affluence extrême d'agents commerciaux naît en général de la désertion des agents de l'agriculture. Tout métayer amasse pour payer, s'il le peut, la pension de ses enfants dans les comptoirs et les boutiques des villos. Tout richard de campagne ne songe qu'à devenir croupier de négoce, à faire valoir son argent dans l'agiotage (1). Tout manouvrier de ferme ne cherche qu'à devenir garçon de magasin ou colporteur de marchandises. Cette tendance générale des campagnards attire trop peu les méditations des agronomes et des politiques. Elle ne permet pas de douter du désordre. On la verra durer tant que l'état agricole n'offrirà pas à toutes les classes, aux pauvres et aux riches, les moyens d'aisance qu'ils vont chercher dans les splendides cités. Les COMPTOIRS COMMUNAUX, s'ils sont ce qu'ils doivent être, mettront ce bien-être à la portée de tout le monde.

En rétablissant ainsi l'équilibre entre l'agriculture et le commerce, les COMPTOIRS COMMUNAUX doivent également intervenir en faveur de l'industrie manufacturière. Exploitations de mines, filatures, verreries, forges, tisseranderies, chapelleries, horlogeries, toute fabrication indus-

(1) Il n'est pas une des fréquentes banqueroutes d'agents de change, banquiers, courtiers, etc., où l'on ne puisse vérifier cette manie déplorable.

rielle n'offre présentement à ses ouvriers que monotonie et exténuation. La durée de la vie, dans nos manufactures, est toujours de moitié ou d'un tiers plus courte que la durée de la vie des champs. L'habitude contractée dès le bas âge peut seule soutenir une aussi pénible existence : elle est un supplice insupportable pour toute personne qui n'y a pas été longuement façonnée. Les nouveaux COMPTOIRS offrent à tout industriel la facilité de varier ses travaux, d'alterner de la forge au verger, de l'atelier de tissage au jardin, aux magasins et débits de marchandises, et de recevoir son dividende proportionnel aux produits de ces diverses branches de travail. Dès lors les COMPTOIRS COMMUNAUX devront rendre toute fabrication industrielle aussi attrayante que la culture, aussi productive que le commerce. En un mot, leur effet devra être d'assurer aux cultivateurs, aux manufacturiers et aux commerçants, les avantages dont ils font aujourd'hui l'objet de leur réciproque envie.

Les statuts du comptoir communal sont classés sous les titres suivants : Titre I : *Fondation et but du comptoir communal*. Titre II : *Du Gouvernement de la Société*. Titre III : *Assemblées générales*. Titre IV : *du Syndicat*. Titre V : *Fonctions des officiers et préposés*. Titre VI : *Opérations du Comptoir Communal*. Titre VII : *Des bénéfices et de leur partage*. Titre VIII : *Des Actions*. Titre IX : *Dispositions générales*.

L'auteur a démontré dans le titre VII, par la discussion des faits et par de rigoureux calculs, qu'on arriverait avec la plus grande facilité à réaliser des bénéfices incomparablement supérieurs à ceux qu'on obtient dans le régime d'industrie morcelée, ce qui du reste est aisé à comprendre, pour peu qu'on veuille réfléchir aux pertes énormes de forces et de moyens qu'entraîne cette dernière, et qu'on éviterait en grande partie dans le comptoir communal, par une meilleure distribution de temps, un meilleur emploi des aptitudes individuelles, et par une multitude d'économies impossibles en régime morcelé. Un fait précieux, également prouvé, c'est que là déjà on arriverait à une certaine appréciation des droits de chacun à la répartition des bénéfices en proportion de son *travail* et de ses *talents*, c'est-à-dire que la rétribution s'y réglerait sur des données qui la rendraient infiniment plus juste et plus équitable qu'elle ne peut l'être aujourd'hui, livrée qu'elle est à l'arbitraire inique de la lutte et de l'antagonisme. Or il est manifeste que si les comptoirs communaux peuvent conduire à ces deux grands résultats, accroissement de la richesse et répartition plus équitable des bénéfices du travail social, leur institution serait à l'heure qu'il est l'un des plus grands bienfaits dont on pût doter l'humanité. Outre leur valeur actuelle, ils auraient encore une valeur d'avenir, en acheminant la société vers l'ordre combiné et harmonique qui est sa destinée réelle, et dont le *garantisme* ou régime des comptoirs communaux aurait incontestablement la propriété de hâter l'avènement.

§ III.

Du mode d'exercice de l'industrie, nommé PROCÉDÉ SOCIÉTAIRE.

Nous avons vu, dans les précédents extraits que nous avons donnés de l'ouvrage de Muiron, que l'industrie exercée en mode morcelé engendre l'oppression et la fourberie par l'opposition et la lutte des intérêts, l'indigence par l'incohérence des forces productives dont les trois quarts se perdent dans des frottements et des chocs de toute espèce, dans de vains et malheureux emplois. Nous avons vu aussi qu'on pouvait, en établissant des comptoirs communaux, atténuer les effets du morcellement, rendre la production plus considérable et la mieux répartir, en un mot faire un sort meilleur à la grande majorité des individus. — Mais il y a loin de là à ce que réaliserait le régime sociétaire dans lequel toutes les facultés, toutes les tendances, toutes les attractions de l'homme seront régulièrement harmonisées, et atteindront par leur libre essor à une pleine et entière satisfaction. C'est à l'exposition résumée des conditions de ce nouvel ordre social que la troisième partie de l'ouvrage des *Procédés industriels* est consacrée.

L'homme a été créé avec des passions très ardentes; il est soumis à l'indéfectible besoin de varier sans cesse ses affections et ses travaux, d'étendre sa sphère d'activité autant qu'elle peut être étendue. Dans l'absence d'un tel essor, le moral et l'intelligence de l'homme éprouvent la même lésion que subissent ses organes visuels ou auditifs, alors qu'au lieu d'errer sur une suffisante diversité de nuances, ils demeurent fixés sur une couleur, un degré de lumière invariable, ou frappés de l'émission d'un son constamment le même.

Par une conséquence nécessaire de ces besoins de diversion dont il nous a incontestablement doués, le Créateur a dû nous ménager des sympathies, des accords d'identité et de contraste, dans une grande masse de nos semblables. Il l'a dû pour multiplier les rapports des humains entre eux, augmenter les forces, l'efficacité de ces rapports, agrandir le cercle des chances sociales qui doit envelopper la terre entière.

Dès lors il y a pour l'homme impossibilité absolue de vivre heureux dans un cercle industriel et domestique circonscrit aux huit ou douze individus dont se compose le ménage familial.

Pour mettre un terme aux discordances de ce ménage, il faut donc de toute nécessité le supprimer lui-même, le remplacer par une autre base sociale, ayant autant d'affinité avec les besoins essentiels de l'homme que la base actuelle a d'incompatibilité avec ces mêmes besoins.

Richesse et santé, essors passionnels, justice et liberté, tels sont les besoins essentiels, les éléments du bien-être et les vœux de tout homme, femme, enfant. L'INDUSTRIE est le grand moyen de satisfaire ces besoins. Elle doit s'exercer, et sur les choses matérielles, et sur les choses spirituelles. Elle est répugnante ou attrayante, selon son mode d'exercice.

Pour l'homme de toutes les conditions, depuis le docte le plus éminent

jusqu'au plus misérable terrassier, l'industrie est répugnante dans le morcellement, parce qu'alors elle opère,

« Par les plus petites réunions en travaux de culture, ménage ou autres, » d'où naît le défaut d'aide, d'émulation et de gaieté.

« Par séances de la plus longue durée, de la plus grande monotonie, » et conséquemment très fatigantes.

« Par complication la plus grande, affectant à un seul individu toutes les nuances d'une fonction, » l'empêchant de perfectionner telle nuance qui lui plaît exclusivement.

« Par la contrainte, le besoin, » et avec la perspective de n'obtenir dans les produits qu'une part sans proportion avec la fatigue endurée, la valeur réelle du travail exécuté.

L'industrie deviendra attrayante dans l'état sociétaire, parce qu'elle y opérera en contre-partie, c'est-à-dire :

« Par les plus grandes réunions possibles dans chaque fonction.

« Par séances de la plus courte durée et de la plus grande variété.

« Par subdivision la plus détaillée, affectant un groupe de sectaires à chaque nuance de fonction.

« Par l'attraction, le charme, » et avec sûreté pour chaque individu d'obtenir dans les produits une juste part, proportionnée à son intervention.

Tel est le but, tel doit être l'effet du mode sociétaire.

On y atteint si l'on sait remplir les conditions suivantes :

« 1. Appliquer le lien sociétaire aux trois fonctions industrielles primordiales, dont deux productives, l'*exploitation*, dite culture et fabrique; la *consommation* ou travail du ménage; puis à la fonction improductive ou *distribution*, dite commerce, en la subordonnant aux intérêts des deux autres, et lui laissant le moindre bénéfice possible.

« 2. Etendre le lien aux plus grandes masses locales, afin d'obtenir les plus grandes économies et de ménager les plus nombreux essors *caractériels*.

« 3. Assembler des familles inégales en fortune et en tous sens, pour assurer la variété des travaux et la coopération de chacun à divers détails.

« 4. Associer lesdites masses dans leurs trois facultés industrielles, capital (si l'on en a versé), travail et talent.

« 5. Associer, quant au capital, dans les sept branches de fourniture, qui sont : 1. terres, 2. bestiaux, 3. denrées, 4. édifices, 5. mobilier de culture, 6. mobilier de fabrique, 7. mobilier de ménage, et — représentatif ou numéraire.

« 6. Trouver un moyen de répartition proportionnelle aux trois facultés, de manière à satisfaire chaque individu, homme, femme ou enfant, dans l'allocation des trois sortes de dividendes.

« 7. Opérer l'association en passionnel comme en matériel, concilier les classes antipathiques en les rendant nécessaires les unes aux autres. »

Après avoir ainsi énuméré les conditions générales de l'industrie sociétaire, l'auteur entre dans le développement du mode suivant lequel les individus doivent être unis et distribués pour embrasser et remplir toutes les fonctions d'ensemble et de détails

que comporte, qu'exige la vie sociale. Il fait voir comment ce résultat ne peut être obtenu qu'en formant des groupes et des séries de groupes, c'est-à-dire des réunions dans lesquelles les individus se distribuent et se hiérarchisent conformément à leurs goûts, à leurs aptitudes, à leurs forces et à leur science acquise. Ces réunions ou groupes permettent d'introduire une très grande division dans le travail, à l'aide de laquelle il n'est pas de faculté, si spéciale qu'elle soit, qui ne trouve aisément son emploi. — Mais ici au moins le principe de la division du travail n'est pas seulement appliqué à quelques détails de l'industrie manufacturière, il s'étend à tous les travaux, à toutes les occupations auxquels l'application peut en être faite avec avantage, et, chose non moins essentielle à remarquer, c'est que le principe de la *continuité* qui, avec la division du travail, transforme l'homme en véritable machine, a fait place ici au principe de la *variété* et des *courtes séances*, qui entraîne l'exercice de toutes les facultés, le développement intégral de l'homme.

Les groupes, par leur réunion, forment des séries; les combinaisons de toutes sortes auxquelles ce mode de distribution donne lieu, ont pour résultat de nous entraîner passionnément au travail en plaçant dans l'activité variée dont l'industrie nous fournit alors l'occasion, un aliment continuel aux passions diverses qui nous animent. Cette merveilleuse propriété des séries industrielles est, dans l'ouvrage dont nous parlons, l'objet d'une analyse qui en fait aisément comprendre les principaux effets.

Les séries sont nombreuses; il y en a de toutes sortes; l'industrie, la science, l'art, les travaux de ménage et de culture, l'administration, l'enseignement, en un mot toutes les occupations auxquelles la vie sociale peut donner lieu, se distribuent en séries dont le classement correspond à leur importance relative. C'est dans l'ensemble de ces séries fonctionnant d'une manière convergente et harmonique que l'on doit prendre l'idée du ménage ou de la commune sociétaire, ce qui est tout un.

L'étendue du terrain occupé par la commune sociétaire et sa population ne sauraient être chose arbitraire; elles sont réglées par les exigences économiques de l'industrie et l'essor des passions.

Si le terrain de cette exploitation était peu étendu, la restriction des cultures s'opposerait aux grandes économies, n'offrirait que de faibles chances de bénéfices, ne comporterait pas une variété suffisante de sites, d'expositions, etc., pour diversifier les travaux et les produits. Si, au contraire, le terrain était trop étendu, les cultures exigeraient de longues courses, de grandes fatigues, un concours si nombreux de travailleurs, que la tendance à la confusion serait naturelle et difficile à maîtriser parmi eux. Toutes ces considérations semblent établir que la lieue carrée de 5 kilomètres de côté (2,500 hectares), tient un juste milieu entre la trop grande et la trop faible étendue d'une exploitation rurale sociétaire.

La population ordinaire d'une lieue carrée, dans les pays en pleine

culture, est de 12 à 15 cents âmes. On calcule en effet qu'une famille agricole de dix individus, hommes, femmes, enfants, y compris les ouvriers de renfort pour les semailles et les récoltes, peut cultiver, selon la capacité de ses membres, de 20 à 30 hectares, dont un tiers en labours et potagers, un sixième en prairies naturelles, un douzième en vignes, et le surplus en pâtures et forêts. Dès lors on est autorisé à induire que, sous le rapport des exigences industrielles, le ménage domestique sociétaire doit être porté aux environs de *quinze cents* âmes.

Sous le rapport des exigences passionnelles, il faut, nous devons le répéter, tenir compte que, pour chaque sociétaire, l'un des premiers besoins consiste dans une grande diversité de travaux, permettant libre option entre plusieurs groupes adonnés à des occupations différentes. Tout individu se sent plus ou moins entraîné à multiplier ses connaissances, à agrandir le cercle de son industrie et de ses affections. Si le plus grand nombre peut se contenter de prendre parti dans une dizaine de séries, il est beaucoup de caractères de haut titre à qui soixante séries ne suffisent pas.

L'auteur entre ensuite dans quelques développements sur la constitution du ménage sociétaire, puis il arrive à l'examen des avantages que l'industrie ainsi exercée doit produire, avantages qu'il comprend et résume sous les trois titres suivants : *richesse graduée, vérité pratique et liberté individuelle*, lesquels, ainsi qu'on peut aisément l'apercevoir, correspondent aux trois divisions qu'il a faites des vices du morcellement : *indigence, fourberie et oppression*.

Il fait voir que, avec les richesses immenses que créera nécessairement le régime sociétaire, rien ne sera plus aisé que de remplir et de satisfaire les besoins des sens, rien ne sera plus aisé que de loger tout le monde d'une manière tout à la fois commode et agréable, de fournir à chacun une nourriture saine, suffisante et variée, d'entourer, en un mot, tous les individus de toutes les conditions d'un véritable confort ; d'éviter à leurs sens les lésions fatigantes auxquelles ils sont incessamment soumis dans le régime actuel. L'auteur termine cet article par les réflexions suivantes :

« Là où il n'y a point de pauvres, redit-on, il ne peut y avoir des riches. La pauvreté, la misère même, est indispensable, pour obtenir certains travaux qu'un riche ne voudra jamais exécuter. Si vous garantissez aux indigents un sort aussi heureux que doit l'être votre minimum d'aisance, ils refuseront au même instant tout ouvrage qui ne leur agréera point. — Où prendrez-vous l'immensité de richesses que vous promettez ? — Que servira à un Rotschild de posséder des centaines de millions, si le pauvre, par vos dispositions sériaires, obtient autant de bonheur que le riche peut s'en procurer ? »

Peut-être serais-je autorisé à ne voir dans ces discours que la défiance de l'égoïsme aveugle, l'aberration ordinaire des esprits qui ne veulent point tenir compte de ce qui leur est dit et répété. N'avons-nous pas posé en principe que, dans un ordre social quelconque, à base morcelée ou à

base sociétaire, la graduation, et par conséquent l'inégalité des fortunes, est de nécessité absolue? Nous avons donc reconnu l'impossibilité de l'existence d'une société où il n'y aurait pas des pauvres et des riches. Mais serait-il moins injuste, moins inhumain de maintenir les pauvres dans l'abjection de nos mendiants de bonne foi, qu'il serait criminel de vouloir qu'une moitié du genre humain restât malade afin que l'autre moitié jouit d'une bonne santé, ou de vouloir que la population des champs ne sût ni lire, ni écrire, sous le prétexte que le lustre des savants en aurait plus d'éclat? Un athée, un détracteur impudent de la providence divine, est seul capable de croire qu'il a pu entrer dans les plans du Créateur de ne donner à l'industrie d'autre véhicule que la peur de la famine ou du knout, ainsi qu'on le voit dans le morcellement.

Le minimum concédé dans les séries suppose toujours que les séries rendent le travail assez attrayant pour dissiper toute crainte de voir aucun homme, femme, enfant, refuser d'y prendre part. Et s'il était dans la nature quelques individus absolument dénués de goût pour l'exercice attrayant d'une industrie, quelconque, leur nombre serait si réduit, si insignifiant, que l'association pourrait, sans s'en soucier beaucoup, les joindre à la classe des infirmes, et les traiter comme tels, par acte de charité religieuse.

Les deux tiers au moins de la population du globe sont actuellement improductifs. Le globe ne possède donc pas un tiers des richesses que créera la seule chance du retour des improductifs au travail. Si à cette chance on ajoute celles qui, dans le régime sociétaire, naissent de l'esprit de propriété, des dispositions de stricte économie, de l'extension des procédés mécaniques, de l'accroissement de la santé et de la force corporelle, par l'emploi d'une bonne gymnastique et d'une savante gastronomie hygiénique, on concevra aisément que l'association aura une masse de richesse décuple de celle aujourd'hui existante. Alors rien ne sera plus facile que la garantie d'un minimum d'aisance à la classe pauvre.

Avec ce minimum, la vie de l'indigent sera certainement plus agréable que ne peut l'être la vie de nos riches, éprouvant cent sortes de privations et d'ennuis, inséparables du régime morcelé. Mais toutes les proportions resteront les mêmes : autant les jouissances actuelles du riche sont préférables aux bribes du pauvre, autant ces mêmes jouissances, dans le régime sociétaire, seront au-dessus du minimum. Aux riches appartiendra toujours le privilège exclusif de se livrer à toutes les illusions du faste, de donner des fêtes brillantes, de posséder les plus précieux produits de la nature et de l'art. De ce qu'un prince savoure les mets et les vins les plus renommés, s'ensuit-il qu'il satisfasse son appétit mieux que ne le fait tel maltôtier dont le repas est moins coûteux, parce que le cuisinier est moins célèbre? Certainement non. Dans le régime sériaire, le minimum n'atténuera pas plus les avantages acquis au riche, qu'aujourd'hui l'extrême misère du pauvre n'atténue ces mêmes avantages.

Loin de là, le riche devra à ce minimum la cessation de la plus grande entrave qui le prive aujourd'hui d'une foule de jouissances. En effet, c'est par suite de la misère et de l'abandon où elle vit que la grande masse du peuple doit demeurer sans éducation, et par conséquent être impolie, brutale, répugnante au physique et au moral. Dans cet état de

choses on voit, d'une part, la société du riche, c'est-à-dire le cercle de ses affections amicales, se restreindre à un si petit nombre de personnes, que le plus souvent il ne trouve parmi elles aucun caractère sympathisant avec le sien. D'autre part, le riche est forcé d'étouffer en lui tous ses goûts industriels, de se résoudre à une nullité aussi fatigante que honteuse, par l'impossibilité où il se trouve d'entrer en relations de travail avec des ouvriers grossiers, malpropres, astucieux ou stupides, qui seuls exercent l'industrie.

La seule introduction du minimum fera disparaître ces causes de privations, de froissement même, qu'éprouve le riche dans l'essor de ses inclinations du cœur, de l'esprit et des sens. Avec le minimum, tout pauvre se défera de sa crasse en un instant ; il se fera aussitôt un mérite de l'urbanité, un honneur de plaire à tous ses co-sociétaires, riches ou pauvres, et ceux-ci n'auront plus envers lui de raison de dédain ou de repoussement : le riche pourra dès lors se livrer à mille penchants, goûter mille plaisirs que, sans le minimum, il ne peut se procurer à aucun prix.

La vérité, dans les conditions sociales où nous vivons, est chose tout-à-fait impossible ;—la lutte des intérêts et des sentiments fait en quelque sorte une nécessité aux hommes de se montrer les uns aux autres sous de fausses apparences, en un mot, de se tromper ; force leur est de dissimuler leurs pensées, de cacher leurs actions et leurs démarches. Le régime sociétaire, en opérant l'accord des intérêts et des désirs, retourne en quelque sorte, si je puis m'exprimer ainsi, les conditions dans lesquelles nous sommes actuellement placés, et rétablit le règne de la vérité parmi les hommes. Chaque individu a désormais intérêt à se montrer tel qu'il est, à agir vis-à-vis de ses semblables avec la plus grande franchise ;—toutes les relations prennent ce caractère, et le commerce, qui est aujourd'hui une arène de fourberie et de mensonge, est forcé de devenir véridique dans tous ses détails, ainsi que l'auteur le démontre d'une manière aussi rigoureuse que précise.

On a compris sans peine que là où chacun pouvait et devait exercer toutes les facultés dont la nature l'a doué, chacun jouissait de la plus entière liberté ; car, que peut être la liberté, sinon la possibilité faite à tous de donner un plein et entier essor aux facultés qu'ils portent en eux et par lesquelles ils s'expriment, ils se manifestent, ils vivent ?

Il nous resterait à parler de la partie de l'ouvrage des *Procédés industriels*, dans laquelle l'auteur a traité de la répartition de la richesse sociale conformément à la loi de proportion qui doit régler les prétentions des trois facultés industrielles, *capital*, *travail* et *talent* ; mais pour comprendre le mécanisme et la justice de ce mode de répartition, ce n'est pas trop des détails dans lesquels l'auteur est entré ; nous ne croyons donc pas devoir les analyser, ni en donner des extraits.

LE

NOUVEAU MONDE

INDUSTRIEL ET SOCIÉTAIRE

Par Ch. Fourier.

UN VOLUME IN-8. — PRIX : 7 FR.

En abordant l'analyse des ouvrages de Fourier, nous entrons dans l'exposition des moyens de l'organisation sociale. — Si jusqu'à ce jour nous n'avons rien dit encore de précis et de circonstancié sur cet important sujet, si nous nous sommes bornés en quelques sorte à des considérations générales ou de pure critique, c'est, nous avons eu déjà plus d'une fois l'occasion de le faire remarquer, parce qu'il nous importait, avant de présenter les moyens fournis par la théorie sociétaire, d'en préparer l'acceptation, en montrant que nos désirs de bien-être, de richesse et de liberté, sont des désirs essentiellement légitimes, et que si aucun des systèmes sociaux conçus en dehors des idées que nous avons à développer n'a eu pouvoir de remplir ces désirs, c'est uniquement parce qu'aucun d'eux encore n'a tenu compte des exigences de notre nature passionnelle, contre laquelle ils ont tous été obligés d'invoquer des moyens de répression. De là l'état de guerre continuel de l'individu contre la société; de là les désordres sans fin dont celle-ci a toujours été le théâtre. Il convenait que nous établissions d'abord le principe général de la destinée heureuse de l'humanité sur la terre, et que nous fissions voir que l'accomplissement de cette destinée avait pour condition nécessaire un ordre social logiquement déduit de la nature de nos besoins, de nos penchants et de nos aptitudes; il nous fallait démontrer que si les conditions dans lesquelles nous vivons actuellement trahissent nos désirs de bonheur, ou mieux nous laissent si constamment aux prises avec la douleur, le dénuement, la misère, le mal, nous ne devons nous en prendre qu'à l'incompatibilité de la forme sociale avec l'entier et libre essor de nos facultés et de nos penchants.

Cette manière de procéder nous était dictée par les circonstances dans lesquelles nous avons à agir. Maintenant que nous avons indiqué la nature et le siège du mal à guérir, nos lecteurs jugeront plus aisément de la valeur des moyens.

Le *Nouveau Monde industriel* dont nous allons nous occuper, est le troisième ouvrage de Fourier. Il fut publié en 1829, sept ans après le *Traité de l'Association domestique agricole* dont il est en quelque sorte l'abrégé. *La Théorie des quatre mouvements*, dans laquelle Fourier avait jeté les résultats de sa vaste et sublime découverte, fut imprimée en 1808.

Le *Nouveau Monde industriel* est distribué en sections au nombre de 7 et dont voici les titres : Sect. I^{re} *Analyse de l'attraction passionnée*; Sect. II. *Disposition de la Phalange d'essai*; Sect. III. *Éducation harmonienne*; Sect. IV. *Mécanisme de l'attraction*; Sect. V. *Équilibre général des passions*; Sect. VI. *Analyse de la civilisation*; Sect. VII. *Synthèse générale du mouvement*.

Le livre du *Nouveau monde industriel* se compose en outre de plusieurs articles d'un haut intérêt, entre autres un *épilogue sur l'analogie*; quelques considérations critiques sur *la duperie des savants et des partis politiques*, une préface contenant quelques notions préparatoires, et des aperçus sur les avantages du régime sociétaire, les vices et les inconvénients de l'industrie morcelée. C'est par l'examen de cette préface que nous allons commencer l'analyse de l'ouvrage.

Tout le monde, dit Fourier, désire acquérir de la fortune; c'est le vœu le plus général, le but vers lequel on tend le plus universellement, et bien vainement sans doute puisque ce n'est jamais qu'une faible exception qui y parvient. La majorité des hommes sont trompés dans leurs désirs à cet égard comme à beaucoup d'autres. Est-il dans le plan de la Providence qu'il en soit ainsi? Notre conviction est qu'au contraire tous les hommes doivent parvenir à des conditions d'aisance et de luxe. Or, pour cela il faut de toute nécessité accroître la richesse sociale, car, telle qu'elle est, on ne saurait, de quelque manière qu'on la répartisse, suffire par elle aux besoins de tous. Mais quel est le moyen d'accroître la richesse, d'y faire participer toutes les classes de la société, et de leur en assurer la jouissance d'une manière continue? Il n'en est qu'un; c'est l'association entendue dans le sens scientifique de ce mot, l'association qui a pour propriété essentielle d'accorder les intérêts et les volontés, de combiner les forces, d'utiliser tous les moyens de production dont les hommes peuvent disposer, de permettre la facile appréciation du mérite et du droit de chacun, et de fournir toutes les conditions d'une répartition équitable des produits du travail entre tous les membres de la société.

Un préjugé a de tous temps empêché les recherches sur l'association; on a dit: « Il est impossible de réunir en gestion domestique trois ou

« quatre ménages sans que la discorde ne s'y manifeste au bout d'une
« semaine, surtout parmi les femmes : il est d'autant plus impossible
« d'associer trente ou quarante familles, et à plus forte raison trois ou
« quatre cents. »

C'est très faussement raisonné : car si Dieu veut l'économie et la mécanique, il n'a pu spéculer que sur l'association du plus grand nombre possible ; dès lors l'insuccès sur de petites réunions de trois et de trente familles était un augure de réussite sur le grand nombre, sauf à rechercher préalablement la théorie d'association naturelle ou méthode voulue par Dieu, et conforme au vœu de l'attraction, qui est l'interprète de Dieu en mécanique sociétaire. Il dirige l'univers matériel par attraction ; s'il employait un autre ressort pour la direction du monde social, il n'y aurait pas unité, mais duplicité d'action dans son système.

L'attraction, voilà l'interprète de Dieu en mécanique sociétaire ; c'est elle qui doit nous révéler les combinaisons sociales les meilleures, les plus parfaites. Et en effet qu'on veuille y réfléchir, et l'on sera forcé de convenir qu'il doit y avoir une corrélation intime entre nos attractions passionnelles et une forme sociale donnée, laquelle est en convenance, en harmonie avec nos passions ; car si toute forme leur était contraire, il deviendrait logique d'affirmer et de nier tout à la fois la destinée sociale de l'homme, puisque d'une part il est manifeste qu'il a des besoins qui ne peuvent être satisfaits qu'en société, et que de l'autre il porterait en lui des passions pour lesquelles toute forme sociale serait un joug plus ou moins insupportable. Pareille chose ne peut s'admettre ; elle répugne à la raison comme au cœur. — Il y a donc une forme sociale en harmonie avec les attractions passionnelles de l'homme.

Or, ce fait admis, il est de toute évidence que la voie la plus naturelle et la plus sûre pour arriver à la connaissance de cette forme doit être l'étude de nos passions, ou, suivant l'expression résumée de Fourier, de l'ATTRACTION PASSIONNELLE.

C'est par cette étude que Fourier a été conduit à la découverte des lois naturelles de l'association. Nous verrons dans la suite comment la théorie qu'il en a donnée, et que jusqu'à ce jour on s'est si obstinément refusé à examiner, satisfait pleinement à toutes les conditions d'un ordre social, régulier, dans lequel tous les caractères, tous les instincts, tous les goûts, tous les penchants trouveront leur emploi utile. — Il est bien entendu que c'est des goûts et des penchants natifs que nous parlons ici, et non des habitudes souvent malfaisantes ou nuisibles que nous tenons du milieu social dans lequel nous vivons.

Le régime d'association, tel qu'il se déduit de la nature passionnelle de l'homme, exige que chaque centre d'action ou de travail se compose d'une réunion nombreuse d'individus, exerçant combinément les travaux de ménage, de culture, de fabrique, d'administration, etc. Il n'est personne qui ne comprenne que, dans de telles conditions, les accords individuels ou passionnels

étant obtenus, on parviendrait aisément à réaliser dans l'ordre matériel de grands et de nombreux avantages. Tous les travaux seraient rendus plus simples et plus faciles, et les économies les plus grandes seraient introduites en toutes choses.

Une grande réunion n'emploierait dans diverses fonctions que le centième des agents et machines qu'exige la complication de nos petits ménages. Au lieu de 300 feux de cuisine et 300 ménagères, on n'aurait que quatre ou cinq grands feux préparant des services de divers degrés, assortis à 4 ou 5 classes de fortune, car l'état sociétaire n'admet point d'égalité. Il suffirait d'une dizaine de personnes expertes pour remplacer les trois cents femmes qu'emploie le régime civilisé, dépourvu des nombreuses mécaniques dont on ferait usage dans une cuisine préparant pour 1800 personnes (c'est le nombre le plus convenable). Cette réunion abonnerait chacun à des tables et services de divers prix, sans aucun assujettissement contraire aux libertés individuelles.

Le peuple, dans ce cas, dépenserait bien moins pour faire bonne chère qu'aujourd'hui pour vivre pitoyablement. L'épargne de combustible serait immense et assurerait la restauration des forêts et climatures, bien mieux que ne feront cent codes forestiers inexécutables. Le travail de ménage serait tellement simplifié, que les sept huitièmes des femmes de ménage et des domestiques deviendraient disponibles et applicables aux fonctions productives.

Notre siècle prétend se distinguer par l'esprit d'association; comment se fait-il qu'en agriculture il adopte la distribution par familles, qui est la moindre combinaison possible? On ne peut pas imaginer de réunions plus petites, plus anti-économiques, et plus anti-sociétaires que celles de nos villages, bornés à un couple conjugal, ou une famille de 5 ou 6 personnes; villages construisant 300 greniers, 300 caves, placés et soignés au plus mal, quand il suffirait en association d'un seul grenier, une seule cave, bien placés, bien pourvus d'attirail, et n'occupant que le dixième des agents qu'exige la gestion morcelée ou régime de famille.

Parfois des agronomes ont inséré dans les journaux quelques articles sur les énormes bénéfices que l'agriculture obtiendrait des grandes réunions sociétaires, si l'on pouvait concilier les passions de deux ou trois cents familles exploitant combinément, et effectuer l'association *en passionnel comme en matériel*.

Ils en sont restés sur ce sujet à des vœux stériles, à des doléances d'impossibilité qu'ils motivent sur l'inégalité des fortunes, les disparates de caractère, etc. Ces inégalités, loin d'être un obstacle, sont au contraire le ressort essentiel; on ne peut pas organiser des séries passionnées sans une grande inégalité de fortunes, caractères, goûts et instincts. Si cette échelle d'inégalités n'existait pas, il faudrait la créer, l'établir en tous sens, avant de pouvoir associer le passionnel.

Nous voyons dans le régime civilisé des lueurs d'association *matérielle seulement*, des germes qui sont dus à l'instinct et non à la science. L'instinct apprend à cent familles villageoises qu'un four banal coûtera beaucoup moins, en maçonnerie et en combustible, que cent petits fours de ménage, et qu'il sera mieux dirigé par deux ou trois boulangers

exercés que les cent petits fours, par cent femmes qui manqueront deux fois sur trois le juste degré de chaleur du four et cuisson du pain.

Le bon sens a appris aux habitants du Nord que, si chaque famille voulait fabriquer sa bière, elle coûterait plus cher que les bons vins. Une réunion monastique, une chambrée militaire, comprennent par instinct qu'une seule cuisine, préparant pour 30 convives, sera meilleure et moins coûteuse que 30 cuisines séparées.

Les paysans du Jura, voyant qu'on ne pourrait pas avec le lait d'un seul ménage faire un fromage nommé *Gruyère*, se réunissent, apportent chaque jour le lait dans un atelier commun, où l'on tient note des versements de chacun, chiffrés sur des taillons de bois, et de la collection de ces petites masses de lait on fait à peu de frais un ample fromage dans une vaste chaudière.

Comment notre siècle, qui a de hautes prétentions en économisme, n'a-t-il pas songé à développer ces petits germes d'association, en former un système plein, appliqué à l'ensemble de sept fonctions industrielles; savoir :

- 1^o Travail domestique,
- 2^o — agricole,
- 3^o — manufacturier,
- 4^o — commercial,
- 5^o — d'enseignement,
- 6^o Étude et emploi des sciences,
- 7^o — — des beaux-arts;

fonctions qu'il faut exercer cumulativement dans la plus grande réunion possible.

Pour peu qu'on fasse attention à ce qui se passe au sein de la société, on reconnaîtra sans peine que toutes ces branches de l'activité humaine, bien loin de former un système complet régulièrement ordonné, dans lequel chaque partie agisse en concours avec toutes les autres sans les froisser ni en être froissée, présentent au contraire le spectacle de l'incohérence, de la lutte, du désordre, chacune de ces branches étant plus ou moins opposée dans ses intérêts et ses moyens à toutes les autres branches. Qui ne sait, en effet, la divergence qui existe entre l'agriculture et la fabrique, pourtant si nécessaires l'une à l'autre? N'est-ce pas aussi un fait constant que le commerce les écrase et les ruine souvent l'un et l'autre par ses méthodes d'accaparement, d'engorgement, etc. ! Or, on ne saurait disconvenir que pareil état de chose ne soit très préjudiciable à la société. Il serait donc réellement d'une haute importance qu'on introduisit l'ordre et la combinaison dans cet ensemble des sept fonctions industrielles; qu'on établît entre elles toutes une solidarité étroite d'action et d'intérêts, de telle sorte que nulle d'elles ne pût agir sans aider l'action des autres et servir leurs intérêts. — Ce résultat sera amené par l'association opérée suivant les lois de l'ATTRACTION PASSIONNELLE.

ENORMITÉ DU PRODUIT SOCIÉTAIRE.

Cette seconde partie de la préface du *Nouveau Monde industriel* traite particulièrement, ainsi que son titre l'indique suffisamment, des grands bénéfices que réaliserait l'industrie exercée en système combiné et solidaire. Ici Fourier suppose l'association établie partout. Nos villages à culture morcelée sont remplacés par des phalanges de 1500 à 1800 personnes exploitant de grands domaines d'une lieue carrée ou environ de superficie. Pour présenter le tableau des avantages et des économies qui résulteraient d'un pareil mode d'exploitation, il faudrait des volumes entiers. Aussi Fourier n'a-t-il d'autre but ici que d'indiquer quelques-uns des bénéfices les plus remarquables qu'on obtiendra en pratiquant sa méthode d'association. Il fait voir, par exemple, qu'en préparant la cuisine d'une phalange on réalisera sans difficulté une épargne des $\frac{9}{10}$ du bois qu'emploient aujourd'hui les trois ou quatre cents ménages d'un village morcelé, et cela pour arriver à un résultat bien inférieur à ce qu'il serait en association. Il montre comment, appliquée à la pêche, à la chasse, etc., l'exploitation sociétaire en augmenterait considérablement les produits : il suffirait pour cela qu'on pût s'entendre et s'accorder sur les époques d'ouverture et de clôture. Or, rien ne sera plus facile en association. — Le vol de tout produit et de toute denrée devient impossible : quelle épargne ne serait-ce pas alors ? de combien de précautions ne sommes-nous pas obligés de nous entourer aujourd'hui pour prévenir le vol ? que de moyens n'employons-nous pas pour l'empêcher ? et encore comment y parvenons-nous ? C'est en vain souvent que nous veillons, que nous nous fermons et clôturons de toutes les manières ; le vol exploite nos champs et nos maisons sans que nous puissions en quelque sorte lui échapper ; aussi nous force-t-il dans une foule de circonstances à nous abstenir de travaux utiles par impossibilité d'en surveiller les produits. L'association n'ayant rien à craindre à cet égard pourra exploiter son sol comme elle l'entendra, faire partout, suivant les convenances du terrain, les plantations qui seront le mieux appropriées à la nature ; il ne lui sera besoin ni de tant de clôtures, ni de tant de surveillance ; le seul fait de l'accord et de la combinaison des intérêts suffira à tout garder.

Le commerce, si compliqué aujourd'hui et en même temps si fourbe et si trompeur, offrira en association des caractères diamétralement opposés à ceux qu'il présente actuellement.

L'un des côtés brillants de l'industrie sociétaire sera l'introduction de la vérité en régime commercial. L'association en substituant :

La concurrence corporative, solidaire, véridique, simplifiante et garantie.
A la concurrence individuelle, insolidaire, mensongère, complicative et arbitraire.

Emploiera à peine le vingtième des bras et capitaux que l'anarchie mercantile ou concurrence mensongère distrait de l'agriculture,

pour les absorber à des fonctions tout-à-fait parasites, quoiqu'en disent les économistes; car tout ce qui peut être supprimé dans une mécanique sans en diminuer l'effet, joue un rôle parasite. On fait un tourne-broche avec deux roues; si un ouvrier trouve moyen d'y introduire 40 roues, il y en aura 38 parasites. C'est ainsi qu'opère le commerce mensonger ou système de concurrence complicative et pullulation d'agents.

Une phalange industrielle ou canton sociétaire ne ferait qu'une seule négociation d'achat ou de vente, au lieu de 300 négoce contradictoires, employant 300 chefs de familles, qui vont perdre dans les halles et cabarets 300 journées à vendre sac par sac telle masse des denrées que la phalange sociétaire vendrait en totalité à deux ou trois phalanges voisines, ou à une agence de commission principale. En commerce comme en toute autre branche de relations, le mécanisme civilisé n'est toujours que l'extrême complication, le mode le plus ruineux et le plus faux. Il est bien surprenant que nos philosophes, qui se disent passionnés pour l'auguste vérité, se soient passionnés aussi pour le commerce individuel, ou anarchie de fraude: ont-ils jamais rencontré dans aucune branche de commerce l'auguste vérité? se serait-elle réfugiée chez les marchands de chevaux ou chez les marchands de vin? pas plus que sous les colonnades de la Bourse.

Nous avons aussi hors de l'industrie des milliers de fonctions parasites, quelques-unes bien visibles, comme celles de judicature, qui ne reposent que sur les vices du régime civilisé, et tomberaient par avènement à l'état sociétaire.

Fourier cite encore quelque exemples de ce parasitisme ruineux qui se retrouve dans toutes les branches de l'industrie morcelée; les pertes de forces qu'il occasionne sont incalculables. — Qu'on s'étonne après cela de l'état de dénuement et de pauvreté dans lequel nous voyons les nations les plus riches du globe; ne comprendra-t-on pas enfin qu'un régime d'industrie dans lequel les trois quarts des forces individuelles n'ont aucune valeur productive, soit qu'elles se détruisent les unes par les autres, soit qu'elles restent inactives, inemployées, est un régime faux, vicieux, auquel il nous appartient de pouvoir en substituer un autre: l'homme ne saurait avoir été fait pour ce qui est faux et absurde.

En thèse générale, la civilisation, dans son ensemble, présente les deux tiers d'improductifs; j'en donnerai un tableau détaillé. Dans ce nombre figurent non-seulement les improductifs avérés, comme les militaires, les douaniers, les agents fiscaux, mais encore la plupart des agents réputés utiles, comme les domestiques, et même les cultivateurs, qui sont parasites dans un grand nombre de fonctions. J'ai vu un jour cinq enfants employés à garder quatre vaches, encore leur laissaient-ils manger les épis de blé. On rencontre à chaque pas ce désordre dans la gestion civilisée.

En ajoutant l'épargne des classes détruites par les fatigues, les excès, la navigation imprudente, les épidémies, les contagions, l'on trouvera entre les peuples civilisés et les peuples sociétaires une différence décuple quant aux facultés industrielles ou produits qu'on peut obtenir d'une masse d'habitants sur un terrain donné.

En effet, si les hommes, femmes et enfants, travaillent par plaisir, dès l'âge de 3 ans jusqu'à l'âge décrépit; si la dextérité, la passion, la mécanique, l'unité d'action, la libre circulation, la restauration de température, la vigueur, la longévité des hommes et des animaux élèvent à un degré incalculable les moyens d'industrie, ces chances cumulées porteront bien vite au décuple la masse du produit; et c'est par égard pour les habitudes que j'énonce le quadruple seulement, de peur de choquer par des perspectives colossales, quoique très exactes.

L'amélioration portera principalement sur le sort des enfants, très mal gouvernés par les ménagères qui, dans leurs chaumières, leurs greniers et leurs arrière-boutiques, n'ont rien de ce qui est nécessaire au soin des enfants; elles n'ont ni les ressources, ni la passion, ni les connaissances, ni le discernement qu'exige ce soin.

Dans les grandes villes comme Paris, et même dans de moindres, telles que Lyon et Rouen, les enfants sont tellement victimes de l'insalubrité qu'il en meurt huit fois plus que dans les campagnes salubres. Il est prouvé que, dans divers quartiers de Paris, où la circulation de l'air est interceptée par des cours étroites, il règne un méphitisme qui attaque spécialement les enfants dans leur première année; on voit parmi ceux au-dessous d'un an une mortalité qui en emporte sept sur huit, avant l'âge de douze mois, tandis que dans les campagnes salubres, comme celles de Normandie, la mortalité de cette catégorie d'enfants est bornée à un sur huit.

« On a commis une faute en négligeant de publier le tableau des avantages de l'association; chacun en aurait conclu qu'il est impossible que Dieu, à titre de suprême économiste, n'ait pas préparé les moyens d'organiser ce régime d'économie et de vérité, d'où naîtraient tant de prodiges. Croire que Dieu y ait manqué, c'est l'accuser implicitement d'être l'ennemi de l'économie et de la mécanique. »

A cela on réplique : *tant de perfection n'est pas faite pour l'homme!* Qu'en savent-ils? pourquoi désespérer de la sagesse de Dieu avant d'avoir étudié ses vues dans le calcul de la *révélation sociale permanente* ou attraction passionnée, dont on ne peut déterminer les fins qu'en procédant régulièrement par analyse et synthèse.

Prétendre que tel degré de perfection n'est pas fait pour les hommes, c'est accuser Dieu de méchanceté; car il possède un moyen sûr d'appliquer aux relations humaines tel système qui lui plaira. Ce moyen est l'attraction, dont Dieu seul est distributeur; elle est pour lui une baguette magique, passionnant toute créature pour l'exécution des volontés divines. Dès lors, si Dieu se complait au régime de perfection sociale, qui

serait celui d'unité sociétaire, justice et vérité, il lui suffit, pour nous faire adopter ce régime, de le rendre attrayant pour chacun de nous. C'est ce qu'il a fait : on va s'en convaincre, en lisant le traité de mécanisme sociétaire distribué en séries passionnées ; chacun s'écriera : voilà ce que je désire, ce serait pour moi le bonheur suprême.

La perfection est donc faite pour les hommes, si elle est voulue par Dieu, comme on n'en saurait douter. C'est pour avoir trop peu espéré de Dieu, que nous avons manqué les voies de perfection sociale qu'il eût été si facile de découvrir par calcul de l'attraction.

Nous désirons donc trop peu, c'est ce que prouvera le calcul de l'attraction. Dieu nous prépare un bonheur bien supérieur à nos médiocres convoitises ; demandons beaucoup à celui qui peut beaucoup ; c'est faire injure à sa générosité que d'attendre de lui des richesses médiocres, des plaisirs médiocres. Le destin du genre humain est, ou l'immense bonheur sous le régime divin et sociétaire, ou l'immense malheur sous les lois des hommes, dans l'état d'industrie morcelée et mensongère qui, comparativement à la sociétaire, ne donne pas le quart en produit effectif, et pas le quarantième en jouissances.

CERCLE VICIEUX DE L'INDUSTRIE.

Fourier signale ici un fait bien remarquable, et qui pourtant a constamment échappé à l'observation des économistes, tant étaient puissantes les présomptions sous l'empire desquelles ils observaient. Nous voulons parler des inconvénients de toutes sortes qui surgissent toujours à chaque invention nouvelle, à chaque développement nouveau de l'industrie, au point souvent que, bien loin que nos perfectionnements industriels soient de réels avantages, ils sont pour les masses de véritables péjoratifs, engendrant plus de mal que de bien. N'est-ce pas, en effet, une chose bien digne de remarque que chez les nations les plus avancées en civilisation, celles chez qui les sciences, les arts, l'industrie ont fait le plus de progrès soient celles aussi où la plaie hideuse du paupérisme ait le plus étendu ses ravages ; plus ces nations se développent, plus elles se vantent, plus elles créent, et plus aussi le mal s'accroît. — Dites, ne faut-il pas qu'il y ait quelque vice caché, dont l'effet est de transformer en causes de misères et de souffrances ce qui devait nous apporter le bonheur. Ce qui nous manque, ce ne sont pas les moyens de production, c'est l'art de les mieux employer pour produire davantage, avec la science d'une meilleure répartition.

L'industrialisme est la plus récente de nos chimères scientifiques ; c'est

la manie de produire confusément, sans aucune méthode en rétribution proportionnelle, sans aucune garantie pour le producteur ou salarié, de participer à l'accroissement de richesse; aussi voyons-nous que les régions industrialistes sont autant et peut-être plus jonchées de mendiants que les contrées indifférentes sur ce genre de progrès.

Fourier cite ensuite plusieurs faits très remarquables à l'appui de ce qu'il avance; le suivant entre autres, bien digne d'être reproduit :

Londres, Chambre des communes, 28 février 1826. *M. Huskisson, ministre du commerce*, dit :

« Nos fabricants de soieries emploient des milliers d'enfants qu'on tient à l'attache depuis trois heures du matin jusqu'à dix heures du soir; combien leur donne-t-on par semaine, un schelling et demi, trente-sept sous de France, environ *cinq sous et demi par jour*, pour être à l'attache dix-neuf heures, surveillés par des contre-maitres munis d'un fouet, dont ils frappent tout enfant qui s'arrête un instant. »

Nous devons dire, il est vrai, que depuis, le gouvernement a pris des mesures pour prévenir un aussi odieux abus; du moins nous croyons nous le rappeler. Quoi qu'il en soit, les faits qui témoignent de l'état de misère des classes ouvrières chez les peuples civilisés ont été loin de diminuer depuis la publication de l'ouvrage de Fourier.

Mais à de pareils maux comment remédierons-nous? En établissant l'association suivant la loi que Dieu nous en a faite; en établissant sur la terre le règne du code naturel et divin, dont notre grand tort a été jusqu'à ce jour de ne pas supposer l'existence. — Écoutons Fourier :

Dieu fait des codes sociaux pour les insectes mêmes; aurait-il pu manquer à en faire un pour le genre humain, bien plus digne de sa sollicitude que les abeilles, guêpes, fourmis! Aaurait-il donc créé les passions et les éléments de l'industrie sans savoir à quel ordre il les destinait? Il serait dans ce cas plus imprudent que nos ouvriers mêmes; car un architecte qui rassemble des matériaux de construction, ne manque pas de faire préalablement le plan de l'édifice auquel il veut les employer.

Nous ne connaissons rien au monde qui soit plus sensé que ces paroles, rien qui aille mieux à la raison.

L'économie politique était naguère l'objet d'une vénération universelle: on la considérait généralement comme une science, et surtout comme une science profonde; peu osaient mettre en doute la valeur de ses principes. Depuis quelque temps, depuis

surtout qu'on s'est aperçu que la *libre concurrence* conduisait à la fourberie, à la banqueroute, et qu'elle écrasait les classes ouvrières par l'abaissement du salaire, on s'est pris à croire que l'*économie politique* pouvait bien n'être pas aussi savante qu'elle le paraissait; et à l'heure qu'il est, les rangs des partisans du *laissez-faire, laissez-passer*, qui la résume tout entière, commencent singulièrement à s'éclairer. Or, dès 1808 Fourier avait signalé l'insuffisance des méthodes économiques, dans tous ses ouvrages il a constamment accusé les économistes de s'être bornés à faire, et encore d'une manière toujours incomplète, l'analyse du mal existant.

C'est agir comme un médecin qui dirait au malade : « Mon ministère consiste à faire l'analyse de votre fièvre, et non pas à vous en indiquer les moyens curatifs. » Un tel médecin nous semblerait ridicule; c'est pourtant le rôle que veulent prendre aujourd'hui quelques économistes, qui, s'apercevant que leur science n'a su qu'empirer le mal, et embarrassés d'en trouver l'antidote, nous disent comme le renard au bouc :

« Tâche de t'en tirer, et fais tous tes efforts. »

Si l'on admet ce rôle passif, cet égoïsme par lequel ils croient excuser l'impéritie de la science, ils seront encore très en peine de tenir parole, de donner l'analyse du mal; parce qu'ils ne veulent pas en avouer l'étendue, confesser que tout est vicieux dans le système industriel, qu'il n'est en tous sens qu'un monde à rebours : jugeons-en par un demi-aveu échappé récemment à M. de Sismondi : il a reconnu que la consommation s'opère en *mode inverse*, qu'elle se fonde sur les fantaisies des oisifs, et non sur le bien-être du producteur; c'est déjà un premier pas vers la sincérité analytique : mais le mécanisme inverse est-il borné à la consommation ? n'est-il pas évident :

Que la *circulation est inverse*, opérée par des intermédiaires nommés *merchants, négociants* qui, devenant propriétaires du produit, rançonnent le producteur et le consommateur, et sèment les désordres dans le système industriel, par leurs menées d'accaparement, agiotage, fourberie, extorsion, banqueroute, etc.

Que la *concurrence est inverse*, tendant à la réduction des salaires et conduisant le peuple à l'indigence par les progrès de l'industrie : plus elle s'accroît, plus l'ouvrier est obligé d'accepter à vil prix un travail trop disputé; et d'autre part plus le nombre des *merchants* s'accroît, plus ils sont entraînés à la fourberie par la difficulté des bénéfices.

Ce sont là des faits incontestables, et qui prouvent surabondamment les vices de notre organisation industrielle.

L'industrie civilisée, dit Fourier, crée les éléments de bonheur,

mais non pas le bonheur; elle développe les moyens d'action de l'homme sur la terre, mais elle ne règle pas l'emploi de ces moyens, et c'est en cela qu'elle pêche. Pour cela il faudrait qu'elle eût puissance d'accorder les intérêts et les volontés. Jusque-là toutes les forces nouvelles qu'elle met aux mains des individus seront employées à faire le mal, aussi souvent au moins qu'à faire le bien. Il n'est pas besoin de commentaire pour le comprendre.

Le fait important à accomplir est donc l'accord des intérêts et des volontés. Or, pour cela, que convient-il que l'on fasse? nous l'avons vu, il faut associer; associer toutes les forces, toutes les facultés, toutes les branches du travail, de l'industrie; mais n'oublions pas qu'on ne peut associer sans la *science de l'association*; et la *science de l'association*, répétons-le, ne peut se déduire que de la connaissance analytique et synthétique de *l'attraction passionnelle*. — C'est ce que nous espérons pouvoir aisément démontrer en continuant l'analyse du *Nouveau monde industriel*.

SECTION PREMIÈRE.

Analyse de l'attraction passionnelle.

Nous avons vu dans l'examen que nous avons fait de la préface du *Nouveau Monde industriel*, que Dieu n'aurait pu sans contradiction nous donner des passions qui ne fussent pas corrélatives à notre destinée sociale. Par cela seul qu'il nous a faits pour vivre en société, logiquement, forcément il a dû faire que tout en nous concourut à ce bût; il n'a dû mettre en nous que des impulsions qui y tendissent. Mais si nos passions sont conformes à notre destinée sociale, l'accomplissement de cette dernière est nécessairement subordonnée à leur libre essor, et il faut absolument que la forme constitutive de la société permette cet essor; cette forme doit donc être conçue suivant les exigences, suivant les tendances de nos passions; d'où la conclusion que, pour savoir quelle elle est, il faut faire une étude régulière de nos passions. — C'est à cette étude que Fourier procède en faisant l'analyse de

ce qu'il appelle, dans son langage si plein de rigueur et de précision, l'ATTRACTION PASSIONNELLE.

« L'ATTRACTION PASSIONNELLE est, dit-il, l'impulsion donnée par la nature antérieurement à la réflexion, et persistante malgré l'opposition de la raison, du devoir, du préjugé, etc. » Telle est la définition qu'il donne de l'attraction passionnelle, constamment la même dans tous les temps, dans tous les lieux, quels que soient l'éducation, le régime de vie, les institutions, les croyances, toutes les circonstances en un mot qui peuvent influencer sur les déterminations de l'homme. C'est partout et toujours le même fond passionnel, comme la même organisation physique; toujours la même nature d'impulsions primitives, qu'elles soient ou non favorisées par le milieu social, que celui-ci leur soit contraire, leur fasse obstacle, ou qu'il se prête plus ou moins complètement à leur essor. Toutefois on conçoit sans peine que, quelque constante que soit l'identité du fond passionnel, les actions des hommes ne sauraient être les mêmes dans l'une et l'autre de ces deux occurrences. La passion qui lutte, qui combat, qui cherche à éviter, à tourner un obstacle, produit nécessairement d'autres résultats que la passion qui suit librement sa direction naturelle, alors surtout que cette direction est coordonnée à celle de toutes les autres passions; ce que Dieu a dû rendre possible sous peine de faux calcul, d'erreur ou de mauvais vouloir. Dans le premier cas les passions sont en guerre et le mal naît de leur action; dans le second elles s'accordent, et le bien naît de leur harmonie.

L'ATTRACTION PASSIONNELLE a trois buts qui, tout distincts qu'ils sont, se lient et se subordonnent si étroitement qu'elle ne peut atteindre à l'un d'eux sans viser aux deux autres et sans les atteindre également. Le premier de ces trois buts est la satisfaction de nos besoins corporels, la satisfaction des désirs qui se rapportent à nos cinq sens. Lorsque Fourier dit qu'il est le premier des buts de l'ATTRACTION PASSIONNELLE, certes il est loin de la pensée de vouloir supérioriser les besoins du corps aux penchants de l'âme; il sait aussi bien au moins que qui que ce soit que, hiérarchiquement, ceux-ci sont infiniment au-dessus des premiers; mais ce qu'il sait également, et ce qu'on ne paraît pas savoir aussi bien que lui, c'est que les besoins les plus impérieux, les plus pressants à satisfaire, ceux auxquels il faut pourvoir tout d'abord, ce sont les besoins du corps, alors même encore que

l'on n'aurait en vue que la satisfaction des besoins de l'âme. Et cette obligation n'est pas vraie seulement quant à l'individu pris isolément, elle est vraie encore quant à la société, qui ne peut être assurée contre les troubles et les désordres de toutes sortes, qu'autant qu'elle a amplement de quoi faire vivre tous ses membres. Si ceux qui jusqu'à ce jour se sont particulièrement occupés des questions d'organisation sociale n'eussent point méconnu cette importante vérité, il est probable qu'ils eussent obtenu de meilleurs résultats.

Fourier a désigné ce premier but de l'ATTRACTION PASSIONNELLE par l'expression de *luxure*, qu'il distingue en *luxure interne* ou *vigueur corporelle, raffinement et force des sens*, et en *luxure externe* ou *fortune*. Les passions qui nous font désirer de jouir de toutes ces choses et nous portent à les rechercher forment l'ordre des *passions sensibles*. Elles correspondent, ainsi que nous l'avons dit, à nos cinq sens, parfaitement connus de tout le monde, et dont il est conséquemment inutile que nous donnions ici la nomenclature.

Outre le désir que nous ressentons de nous procurer des choses qui satisfassent, flattent et charment nos sens, nous éprouvons encore des besoins purement affectifs, qui nous portent à rechercher la société de nos semblables, à nous réunir à eux, soit que nous voulions travailler ou nous livrer au plaisir. Les réunions plus ou moins nombreuses que nous formons ainsi sont désignées dans la science de Fourier par l'expression de *groupes*.

Les groupes sont de diverses sortes, suivant les mobiles ou passions qui président à leur formation. Fourier en distingue quatre espèces, à chacune desquelles correspond une passion particulière; partant quatre passions de *groupe* constituant l'ordre des *affectives*; ce sont l'*amitié*, l'*ambition*, l'*amour* et le *familisme*. Inutile de dire que cette dernière comprend les affections de famille, de père et mère à enfants, et réciproquement.

Toutes les réunions qui se forment dans la Société ont nécessairement pour principe l'une quelconque ou plusieurs de ces quatre passions. Qu'on examine en effet, qu'on étudie, qu'on analyse, et l'on verra que partout où il y a deux, trois ou plus grand nombre d'individus réunis, ce sont toujours des motifs de l'ordre de ceux dont nous parlons qui les ont rassemblés. Il ne faut pas s'y tromper; l'intérêt matériel, l'amour du gain qui, si

souvent aujourd'hui, déterminent les hommes à s'associer, ne sont que les appétits des sens mettant en jeu certains ressorts d'ambition.

Les groupes sont le second but de l'ATTRACTION PASSIONNELLE. Ainsi, par elle nous sommes portés d'abord vers les choses qui peuvent satisfaire nos sens, remplir nos besoins corporels, puis vers nos semblables pour lesquels nous éprouvons sympathie et affection. Le premier but est servi par le second; car aussi bien la richesse ou le *luxe*, suivant le langage de Fourier, ne peut être que le résultat du travail combiné des hommes; force leur est donc de se réunir, de s'associer, de former des groupes s'ils veulent atteindre au premier but de l'ATTRACTION PASSIONNELLE. Nous verrons également que la possession des choses qui constituent le luxe développe et conserve les affections; que là où tout le monde vit dans l'aisance, il peut exister beaucoup de bienveillance entre les hommes, tandis que là où règnent le dénûment et la pauvreté, l'inimitié et la haine sont les sentiments ordinaires qui les animent.

Mais ce n'est pas tout que les hommes se forment en groupes; cela ne saurait suffire au but de leur existence, qui est le travail, il faut encore que ces groupes se coordonnent, se hiérarchisent, systématisent et combinent leurs actions, afin de ne pas s'entraver, se contrarier, mais bien au contraire se servir, et se donner réciproquement de nouvelles forces. Le mécanisme combiné des groupes, qui est l'un des faits les plus importants de la vie sociale, est le résultat du jeu de trois passions distinctes que Fourier a nommées passions *distributives* ou *mécanisantes*, et qui forment en quelque sorte le troisième ressort de l'ATTRACTION PASSIONNELLE.

Le mécanisme ou jeu régulier des passions, auquel on arrive par la distribution des groupes affectifs suivant l'impulsion des mécanisantes, réalise dans l'ordre social l'*unité* d'action et de mouvement qui est la tendance passionnelle la plus élevée de l'homme.

En résumé, l'ATTRACTION PASSIONNELLE tend donc à trois buts ou foyers qui sont le luxe, l'association des hommes en groupes, et la distribution régulière ou *mécanisme* des groupes. Ces trois buts, ainsi que nous l'avons déjà dit et qu'on peut aisément le

comprendre, se subordonnent et ne peuvent être atteints que concurremment.

Il suffit de ces simples aperçus pour comprendre qu'il y a dans nos passions tous les éléments d'un système social régulier, et en effet la société est toute entière dans les groupes et leur distribution. Il n'y a, il ne peut y avoir autre chose en elle ; seulement les groupes sont libres ou contraints, faux ou harmoniques ; ils sont vicieusement ou régulièrement distribués, et suivant l'un ou l'autre de ces cas l'ordre social est vrai, régulier ou subversif, les hommes s'y font la guerre ou vivent en paix, sont malheureux ou heureux. Voilà tout le secret de notre destinée sociale.

L'ordre suivant lequel les groupes doivent être distribués pour atteindre à l'UNITÉ d'action ; ordre déterminé par le jeu libre des mécanisantes, est une loi générale de l'Univers. Nous la retrouvons dans toutes les créations ; c'est la série.

« Les trois règnes animal, végétal et minéral, ne nous présentent que des séries de groupes. Les planètes même sont une série d'ordre plus parfait que celui des règnes ; les règnes sont distribués en séries simples ou libres (le mot *libre* signifie que le nombre de leurs groupes est illimité) ; les planètes sont disposées en série *composée* ou *mesurée*. Cet ordre, plus parfait que le simple, est inconnu des astronomes et des géomètres ; de là vient qu'ils ne peuvent pas expliquer les causes de la distribution des astres, dire pourquoi Dieu a donné plus ou moins de satellites à telles planètes, pourquoi un anneau à l'une et point à l'autre, etc. »

On conçoit que si Dieu a suivi l'ordre de distribution sériaire dans les créations de notre globe, comme aussi bien notre destinée est d'agir sur ces créations afin de les approprier à nos besoins, de les faire servir à nos jouissances, il convient en bonne logique que nous opérions la même distribution dans nos travaux, dans nos réunions industrielles. Dieu a dû le vouloir ; il a dû faire de cette distribution la loi sociale elle-même, il a dû mettre en nous des impulsions qui nous la rendissent facile, naturelle. C'est aussi ce qui résulte d'une manière évidente de l'étude analytique du système passionnel de l'homme.

La distribution sériaire appliquée au travail exige, pour première condition, que les groupes dont la série est composée ne se

distinguent les uns des autres que par des nuances correspondantes à celles des choses sur lesquelles celle-ci doit s'exercer. Moins ces nuances sont tranchées, plus la série est compacte et plus aussi l'émulation est vive et puissante entre les groupes, plus ils mettent d'activité et de perfection dans leur travail.

L'émulation n'est point un fait accidentel dans la vie de l'homme. C'est un besoin, un besoin de presque tous les instants, et que tous les individus éprouvent à des degrés divers. Or, comme il est de la nature de tout besoin, de toute passion de chercher les conditions de son essor, de sa satisfaction, la passion de l'émulation tend de toutes ses forces à la distribution en série compacte. C'est pour cette raison que Fourier en a fait une de nos passions distributives, à laquelle il donne le nom de *Cabaliste*.

Deux autres conditions non moins nécessaires de la distribution sériale sont l'exercice de toute fonction en *courtes séances* et la *division parcellaire* du travail. La raison de ces conditions est dans la variété et la spécialité des aptitudes individuelles. Toutes nos facultés demandent à être exercées, et comme elles sont multiples dans chacun de nous, que nous en avons tous un assez grand nombre, il n'est possible d'atteindre à leur exercice équilibré et complet que par la distribution du travail en courtes séances. En outre, leur spécialité ne nous permet souvent de nous appliquer avec succès qu'à des détails de fonctions. Il est rare que nous ayons l'habileté nécessaire pour exécuter convenablement et avec perfection toutes les parties d'un travail un peu compliqué. De là donc la nécessité d'introduire une grande division dans le travail, afin que toute faculté puisse s'exercer et devenir utile.

A ces deux conditions organiques du travail correspondent deux passions qui nous les font rechercher, parce qu'elles n'ont d'essor régulier et satisfaisant que lorsque ces conditions sont remplies; elles en sont tout à la fois la raison et le moyen. Ces passions, Fourier les a désignées par les expressions de *papillonne* et de *composite*. On devine aisément au nom de la première qu'elle n'est autre chose que le besoin de changement, de variété; nous verrons plus loin comment il définit la seconde.

Telles sont donc les conditions de la distribution des groupes en série, c'est-à-dire en ordre régulier, en système d'action con-

vergente, unitaire. Nous aurons plus loin occasion d'énumérer les propriétés de cet ordre. — Mais d'abord nous devons préciser le sens scientifique du mot groupe. « En théorie de passions, dit Fourier, l'on entend par groupe une masse liguée par identité de goût pour une fonction exercée. » Il faut qu'un commun désir en rallie tous les sectaires ; que ceux-ci se rassemblent, parce que c'est leur volonté, leur plaisir, leur passion. Autrement le groupe manquerait de liberté, et le groupe qui manque de liberté manque nécessairement aussi d'harmonie ; car il ne peut y avoir harmonie que là où tous les individus réunis consentent librement ce qu'ils font. S'il n'était pas dans la destinée sociale des hommes de former des groupes libres ou harmoniques, il faudrait conclure que Dieu n'a su établir aucun accord, aucun ralliement naturel entre les volontés.

Suivant les calculs de Fourier, un groupe passionnel doit être composé d'au moins sept personnes, se divisant en trois sous-groupes de 2, 3 et 2 sectaires. Il est plus régulier et plus parfait lorsque, formé d'un plus grand nombre d'individus, ses trois divisions sont inégales et que le premier sous-groupe contient plus de sectaires que le troisième. Fourier résume ainsi les conditions du groupe régulier, qui sont aussi celles de la série soumise à la même loi de distribution : *inégalité des sous-groupes ; le sous-groupe du centre plus fort que chacun des extrêmes ; l'extrême supérieur plus fort que l'inférieur.*

C'est là, au reste, une thèse dont nous ne pouvons donner ici les détails scientifiques ; nous engageons nos lecteurs à les étudier dans les ouvrages de l'auteur. Quoi qu'il en soit, les quelques mots que nous en avons dit suffisent déjà à faire entrevoir qu'il y a là toute une science nouvelle sur la voie de laquelle nulle étude philosophique ou politique n'a su nous mettre. Nier tout d'abord, ainsi qu'on l'a fait avec tant de légèreté, qu'il y ait là sujet à graves et profondes méditations, ce n'est pas faire preuve de beaucoup de sagacité et d'intelligence ; car s'il est quelque chose de facile à voir, à observer, c'est qu'il se forme continuellement au sein de la société des groupes à des titres divers, c'est que la société n'est réellement composée que de cela. L'existence des groupes est donc un fait évident, positif, sur lequel on peut spéculer. Or, ces groupes que sont-ils, sinon les réunions et divisions que les hommes établissent entre eux en tant

qu'êtres sociaux, faits pour vivre ensemble, pour accorder et combiner leurs efforts, pour partager leurs jouissances et se les faire ainsi plus nobles et plus vives? Mais, comme aussi bien les inégalités et diversités sont grandes et nombreuses parmi les hommes, il s'en suit forcément que les groupes ne sont dans la réalité que des combinaisons d'inégalités et de diversités. Or, toute combinaison a ses lois; elle est régulière ou irrégulière, juste ou fautive, suivant qu'elle se fait, ou non, conformément aux lois qui lui sont imposées. Il y a donc une étude à faire des lois suivant lesquelles les groupes doivent se former, et cette étude, n'en déplaît à nos inhabiles et prétentieux politiques, si dédaigneux des idées et des principes de la théorie sociétaire, cette étude est celle même de la loi de l'organisation sociale.

Des trois passions distributives. Fourier définit la *papillonne* :
 « le besoin de variété périodique, situations contrastées, changements de scène, incidents piquants, nouveautés propres à créer l'illusion, à stimuler sens et âme à la fois. »

« Ce besoin se fait sentir modérément d'heure en heure, et vivement de deux en deux heures. S'il n'est pas satisfait, l'homme tombe dans la tiédeur et l'ennui. »

La *papillonne* est évidemment une passion commune à tous les hommes. Il n'en est aucun qui soit à l'abri de l'ennui ou de la fatigue lorsqu'il est longtemps soumis à la même impression. Le plaisir le plus vif, le plus recherché, le plus impatiemment attendu, finit toujours par produire cet effet, c'est-à-dire que tôt ou tard il nous ennuie ou nous fatigue. Il y a à cela deux causes : d'abord nos organes et nos facultés ont des forces limitées qui ne leur permettent point de s'exercer d'une manière continue au-delà d'un certain temps et d'une certaine mesure; d'autre part toutes nos facultés, toutes nos passions demandent à s'exercer et ne peuvent le faire en même temps. Une faculté qui n'a point son essor, qui reste inactive, fait éprouver un besoin qui, tout obscur et mal défini qu'il soit quelquefois, n'en est pas moins une cause très énergique d'impatience, d'ennui, d'irritation pour celui qui le ressent. C'est donc une nécessité évidente pour l'homme de varier ses occupations, ses plaisirs. Il convient donc que le travail soit distribué en courtes séances. C'est une convenance qui a sa source dans la nature de notre organisme.

Fourier comprend sous la dénomination de *cabaliste* « l'es-

• prit de parti, la manie de l'intrigue très ardente chez les ambitieux, les courtisans, les corporations affiliées, les commerçants, le monde galant, etc. L'esprit cabalistique, dit-il, a pour traits distinctifs de mêler toujours les calculs à la passion ; tout est calcul chez l'intrigant ; ne fût-ce qu'un geste, un clin-d'œil, il fait tout avec réflexion et pourtant avec célérité.

Cette passion, dont l'existence n'est pas moins évidente que celle de la *papillonne*, exerce un puissant empire sur la généralité des hommes. Il n'est pas d'individu au monde qui ne soit en rivalité plus ou moins constante avec une foule de ses semblables, qui ne cherche plus ou moins à les écraser par ses succès, qui ne leur dispute dans la société les avantages de la considération et de l'influence. Nous n'ignorons pas combien ce qu'on appelle l'intérêt particulier ou l'amour de la fortune intervient puissamment dans les faits de ce genre ; mais ce qu'on peut aisément observer est qu'indépendamment de ce sentiment égoïste, l'esprit de lutte, d'intrigue, la jalouse envie du triomphe a une part immense dans la plupart de nos démarches et de nos actions. On ne veut pas réussir seulement parce que réussir est un moyen de fortune, mais encore parce que c'est un moyen de prendre rang dans la société, de se placer au-dessus d'une foule d'individus qu'on est ravi de dominer.

La *cabaliste*, dans les conditions actuelles où l'opposition des intérêts et la vicieuse distribution du travail nous mettent naturellement en guerre avec tout ce qui nous entoure, est sans contredit l'une des passions les plus dangereuses qui soient au cœur de l'homme. Aussi les moralistes l'ont-ils condamnée de toutes voix ; mais condamner n'est pas détruire. D'ailleurs on ne détruit pas ce qui est inhérent au cœur de l'homme ; c'était ce qu'il fallait comprendre. Il fallait comprendre que nos passions ne nous ont point été données pour que nous nous essayons à les combattre, à les détruire, mais bien pour nous révéler notre destinée et nous la faire accomplir ; il fallait chercher à quelle condition, dans quel ordre il est possible d'en obtenir l'harmonie.

Alors que les travaux d'industrie, d'art et de science seront classés et distribués suivant la méthode sériaire, alors qu'il sera loisible à chacun dans la société de choisir ses occupations, de les varier, de ne travailler qu'en séances courtes et contrastées, alors que l'intérêt de chacun s'identifiera avec l'intérêt de tous,

que rien ne se produira, ne se créera dans la société que tous ceux qui la composent n'y soient directement ou indirectement intéressés, alors qu'il y aura richesse grande et suffisante pour tous les besoins, que la répartition s'en fera suivant une règle fixe, acceptée de tous, alors, soyons-en assurés, l'esprit de rivalité ne sera plus qu'une noble et utile émulation ; il ne pourra en aucune circonstance dégénérer en haine, prendre le caractère d'une hostilité sérieuse, ainsi que cela a si souvent lieu aujourd'hui.

« La propriété principale de la *cabaliste*, en mécanique de série, est d'exciter les discords ou rivalités émulatives entre les groupes d'espèces assez rapprochés pour se disputer la palme et balancer les suffrages. »

La *composite*, dont nous n'avons encore rien dit, agit sur les groupes en créant les accords d'enthousiasme. Fourier lui a donné le nom de *composite*, parce que la condition essentielle de son essor est l'action simultanée sur l'âme de l'homme de plusieurs causes de plaisir, il n'est personne qui n'ait senti lorsqu'il était agréablement impressionné dans ses sens et dans son esprit, alors que son âme vivement émue s'exaltait et se laissait aller à l'enthousiasme, il n'est personne, disons-nous, qui n'ait senti dans ces moments d'ivresse et d'énergie que les liens qui l'unissaient à ceux qui partageaient ses jouissances et ses travaux n'eussent une très grande force, une force bien autrement puissante que celle dont ils sont susceptibles dans le calme et le sang-froid des passions.

La composite est donc bien évidemment une passion d'accord ; et comme toute passion pousse, ainsi que nous l'avons déjà dit, à la réalisation des conditions sociales dans lesquelles seules elle peut jouir d'un libre essor, celle-ci pousse à la distribution sérieuse dans laquelle il s'établit toujours des liens très étroits et très énergiques entre les individus.

Tels sont donc les rôles que remplissent les trois passions distributives. La *cabaliste*, par les rivalités qu'elle fait naître entre les groupes, excite dans tous les esprits le désir du triomphe et conséquemment de la perfection. Aussi est-ce de toute part sous l'influence de cette passion une activité, une exactitude, une précision sans pareilles. — La *composite*, en accordant les volontés exalte leur énergie et leur puissance. — La *cabaliste* et la *composite* sont réellement les ressorts organisateurs de la série ; ce

sont elles qui en combinent les éléments, qui en mécanisent le mouvement. — La *papillonne*, en permettant aux individus de varier leurs occupations, en les dispersant dans une multitude de groupes et de séries, a pour effet nécessaire d'engrener celles-ci les unes dans les autres, de les unir étroitement toutes ensemble, en un mot de former d'une masse de séries un tout compacté, parfaitement homogène. — La *papillonne*, à ce compte, est véritablement l'agent des combinaisons sociales.

SECTION DEUXIÈME.

Dispositions matérielles. — Habitation, culture.

Dans notre analyse de la première section du *Nouveau Monde industriel*, nous avons fait voir comment toute société n'était et ne pouvait jamais être qu'un composé de groupes et de séries de groupes ; le groupe étant l'élément essentiel, indispensable, nécessaire de toute société. Seulement, ainsi que nous l'avons remarqué, les groupes sont libres ou contraints, ils expriment ou n'expriment pas les sentiments réels dont sont animés les individus qui les composent ; c'est-à-dire que, selon la circonstance, ils sont formés de gens passionnellement unis, ou de gens qui n'ont que des semblants d'union et de bonne intelligence. Il n'y a de groupes contraints que ceux qui ont pour principe de formation la force physique, ou l'impérieuse nécessité du travail qui souvent réunit, accouple les individus les plus antipathiques, les moins faits pour s'entendre et agir de concert. Dans notre société, telle qu'elle est faite, il n'est pas d'homme, si indépendant qu'il soit, qui n'ait journallement à se réunir pour des motifs quelconques, à nombre de personnes dont la compagnie lui déplaît, l'ennuie, l'obsède : or des groupes de ce genre sont autant de groupes contraints, et bien loin qu'ils soient les plus rares, ce sont les plus communs, les plus habituels.

Tous les groupes contraints sont des groupes faux, parce qu'ils sont formés contrairement à leur loi naturelle de composition ; cette loi étant le ralliement passionnel, libre, volontaire des individus. Les groupes faux ne sont pas seulement incompatibles

avec la liberté, ils le sont encore avec l'ordre; aussi toute société dans laquelle dominent les groupes faux ou contraints est une société radicalement subversive; et tel est le caractère de toutes les sociétés connues. Pour mettre un terme à cet état de subversion, il n'est d'autre moyen que de substituer, au régime des groupes faux ou contraints, le régime des groupes vrais ou libres. La science de la réforme sociale est toute dans la connaissance des moyens par lesquels on peut opérer cette substitution, laquelle devant inaugurer sur la terre l'ère de l'harmonie, ne doit coûter aucun sacrifice, aucune douleur à l'humanité. O riches! vous qui craignez si légitimement pour les jouissances qui vous sont acquises, et qui ne voyez pas sans une juste frayeur les tendances innovatrices de notre époque, ne confondez pas avec les théories subversives et révolutionnaires qui se mesurent l'arme à l'épaule sur le terrain de la politique, la théorie toute pacifique et essentiellement organisatrice qu'a enseignée Fourier. Elle se renierait elle-même, si elle exigeait le moindre sacrifice de bien-être acquis.

Ainsi, nous le répétons, le groupe, quel que soit du reste son but, plaisir ou travail, est l'élément essentiel de la société; et toute société dans laquelle les groupes, dont l'objet sera toujours d'opérer la combinaison immédiate des forces individuelles, ne se formeront pas librement ou suivant leur loi naturelle, c'est-à-dire conformément aux affinités natives des individus les uns pour les autres et pour le travail exécuté par chaque groupe, toute société, disons-nous, qui sera principalement composée de groupes contraints ou faux, péchera par la base, et sera à toujours incapable d'ordre, de liberté, d'unité, en un mot incapable de bonheur; car il ne peut y avoir de bonheur pour les hommes que là où il y a ordre, liberté, unité: toutes choses essentiellement corrélatives et nécessaires les unes aux autres.

Donc si l'on veut du bonheur pour les hommes, il n'y a pas deux choses à faire, deux chemins à suivre; il faut organiser le régime des groupes vrais, libres, réguliers, harmoniques, rallier et distribuer les individus suivant leurs attractions passionnelles pour les personnes et pour les choses. Voilà ce que nous disons, et en le disant nous avons la prétention d'énoncer une formule plus précise, plus positive et plus pratique (ce qui, au reste, n'est pas très difficile) que lorsqu'on se borne à dire qu'il faut consti-

tuer la société d'après des principes d'ordre, de liberté, d'équité, etc., banalité dont tant de gens couvrent aujourd'hui leur profonde ignorance en science sociale.

Mais pour introduire le régime des groupes libres ou harmoniques dans la société où la plupart des ralliements sont faux, contraints et subversifs, que faut-il faire? Que faut-il faire pour substituer à ces réunions au sein desquelles tant de sentiments divergent, et qui luttent les unes contre les autres, des réunions à impulsions homogènes, harmoniques, des réunions à action convergente, unitaire? en un mot quels moyens pratiques avon-nous d'établir l'ordre sériaire tel que nous l'avons fait comprendre dans l'analyse de l'attraction passionnelle? — Si l'on veut se donner la peine d'y réfléchir, on concevra que ce ne sont point des sentiments nouveaux qu'il s'agit d'inoculer dans le cœur des individus, puisqu'il n'est question ici que d'une loi d'harmonie des passions telles que Dieu les a faites, et que les hommes doivent être pris comme ils sont, avec tout leur amour des choses de ce monde. Il n'y a à prêcher que les individus qui sont riches et peuvent fournir les moyens matériels d'essai; ou mieux (car prêcher est ici un mot essentiellement inexact et mal appliqué), il y a à les enseigner, à leur faire comprendre la praticabilité de la Théorie Sociétaire, les garanties et avantages de toutes sortes que leur offre son application, afin qu'ils veuillent cette application et lui consacrent les capitaux qu'elle exige; ce ne sera d'ailleurs point un sacrifice de leur part, car aussi bien il y a là tout à la fois œuvre sociale et spéculation industrielle, et à ce dernier titre l'essai dont nous parlons est peut-être moins hasardeux que la mieux calculée, la mieux garantie de toutes les spéculations qui se font aujourd'hui.

Il n'y a point d'ailleurs à convertir, toute conversion est faite. On peut entrer en harmonie avec toutes les croyances possibles, avec les opinions politiques, philosophiques et religieuses les plus diverses; il ne faut pour cela que les douze passions primordiales que Dieu a données à tout homme; et pour peu qu'en outre on sache s'employer à des travaux d'industrie, d'agriculture, d'art, de gestion domestique, d'éducation ou autres, on a tout ce qu'il convient d'avoir pour prendre part aux nouvelles combinaisons sociales de l'ordre sériaire, pour s'accorder avec ses co-associés, vivre en bonne intelligence avec chacun d'eux, ne jamais agir

que de concert avec eux et pour le plus grand avantage de tous et de chacun, en un mot pour faire de l'harmonie sociétaire, qu'on nous passe cette expression qui rend exactement notre pensée. Mais s'il ne faut point changer le cœur des individus qui est essentiellement inconvertible, car Dieu a marqué chaque nature passionnelle d'un coin ineffaçable, il faut créer un milieu nouveau aux individus. Et en effet il ne saurait y avoir de troisième terme, c'est l'homme ou le milieu qu'il faut changer : or nous l'avons dit et nous le soutenons parce que c'est une chose rigoureuse, incontestable, l'organisme passionnel de l'homme est fixe et absolu. L'homme a toujours eu, et tant que l'humanité existera, il ne cessera point d'avoir les passions sensibles, affectives et distributives que nous lui connaissons, et nul au monde ne saurait lui en ôter ni lui en mettre, car il n'appartient à personne de mutiler ou de perfectionner l'ouvrage de Dieu. La conclusion de ceci est forcée, c'est qu'il faut modifier le milieu dans lequel l'homme vit.—Maintenant si l'on veut y faire attention, on remarquera avec nous que ce milieu est d'abord matériel, et qu'ainsi c'est par ses conditions matérielles qu'il convient avant tout de commencer. En supposant que celles-ci restassent ce qu'elles sont aujourd'hui, on tenterait vainement d'opérer l'accord qui doit être le résultat de la vie sociétaire, attendu que la vie sociétaire est essentiellement un état dans lequel l'homme exerce toute son activité, emploie toutes ses facultés, combine ses forces de mille façons différentes et toujours utiles avec les forces de ses co-associés ; or les conditions matérielles de logement et de travail dans lesquelles il est actuellement placé, sont un insurmontable obstacle à cette utilisation générale, complète et régulière des moyens dont il est pourvu. Il importe donc avant tout d'approprier ces conditions aux exigences de la vie sociétaire, à l'action libre et convergente des groupes industriels ; il importe dans cette vue de savoir quelles modifications, quels changements il convient de faire subir à notre système actuel de logement, ou mieux, quel système nouveau il faut lui substituer ; il importe de savoir comment, tout en logeant les individus commodément, agréablement, confortablement, on peut rendre toutes relations de travail aussi faciles que possible, et permettre la libre formation des groupes et séries de groupes passionnels. On conçoit qu'il est une disposition de logement

plus conforme que toute autre à ce but, laquelle se déduit directement de la connaissance de notre nature, des goûts, des besoins, des penchants et des facultés qui nous ont été donnés; trouver cette disposition, c'est résoudre le problème de l'architecture sociétaire, qui est le fait d'application par lequel il faut nécessairement commencer. — Mais comme aux travaux d'art et d'industrie, qui s'exécutent dans les ateliers, se joignent aussi les travaux extérieurs de l'agriculture, il n'importe pas moins de savoir quelle est la distribution du sol la plus favorable à leur exécution, que de connaître la meilleure disposition possible du logement. Il y a donc un second problème qui doit marcher de pair avec celui-ci, c'est le problème de la distribution agricole sociétaire.

La seconde section du *Nouveau Monde industriel* a spécialement pour objet l'examen de quelques-unes des principales données qui doivent conduire à la solution de ces deux problèmes. Fourier s'est borné à donner sur cet important sujet des aperçus généraux, mais qui ont la rigueur des règles les plus précises, et tout travail de détail devra essentiellement s'y conformer.

Avant de rechercher quel était le système de logement le mieux adapté au but de la vie sociétaire, une chose nécessaire, indispensable, était la connaissance du nombre approximatif des individus à loger. Or il résulte des calculs auxquels Fourier s'est livré que le nombre de 1,500 à 1,800 individus est tout à la fois le plus conforme aux exigences de notre nature passionnelle, et le mieux approprié à la constitution économique des travaux de toutes sortes, c'est-à-dire qu'il permet mieux que tout autre la distribution sériaire de nos réunions d'industrie et de plaisir, et rend plus facile et plus complète l'exécution de tous les travaux d'art, de science, de culture, de fabrique, d'administration, etc., auxquels il est dans notre destinée de nous livrer. Ce nombre ne pouvait être arbitraire. On comprend qu'au-delà et qu'en-deçà de certaines limites il doit y avoir défaut de corrélation et partant de convenance, toutes choses ayant été rigoureusement calculées les unes pour les autres dans le système des Destinées. D'ailleurs il n'est personne qui ne sente aisément que dans le cas d'une population trop considérable les relations seraient confuses, embarrassées, contraires à toute précision, à toute régularité dans l'exécution des travaux, et entraînant conséquem-

ment une perte plus ou moins considérable de temps, de forces et de choses. Si, au contraire, on suppose une population trop peu nombreuse, l'impossibilité de former toutes les divisions qui doivent correspondre aux différentes branches du travail humain réduirait singulièrement la puissance du foyer sociétaire, incapable alors d'atteindre à de grands résultats.—Disons, sans aller plus loin, que des inconvénients analogues et faciles à prévoir résulteraient de l'exploitation d'une étendue de terrain trop grande ou trop faible. Les recherches de Fourier l'ont conduit à reconnaître qu'une lieue carrée, ou environ, de terrain était l'étendue la plus convenable.

Un grand bâtiment de plusieurs centaines de toises de front, s'avancant en vastes ailes sur les côtés, et replié sur lui-même de manière à se doubler et à former en même temps des cours aussi élégantes que spacieuses, séparées les unes des autres par des couloirs sur colonnes, jetés d'une ligne à l'autre des bâtiments, telle est, selon Fourier, la disposition générale la plus propre à satisfaire aux conditions du problème, c'est-à-dire la plus favorable à l'établissement et à la pratique du régime sériaire ou combiné. Un des caractères distinctifs, et aussi des plus remarquables de cet édifice, sera la rue-galerie établie au premier étage et qui, régnañt tout autour des bâtiments, offrira à ceux qui occuperont cette splendide et commode habitation toutes les facilités possibles pour circuler et se rendre aux différents ateliers de travail, à toutes les réunions dont ils feront partie.

Les bâtiments ruraux devront être suffisamment éloignés des bâtiments d'habitation pour qu'on n'ait point à souffrir des incommodités qui résulteraient nécessairement de leur trop grande proximité. Toutefois il conviendra aussi qu'ils soient assez rapprochés pour que les groupes sociétaires qui y seront journellement appelés puissent remplir leurs diverses fonctions sans dérangement ni déplacement trop considérable. En *ordre combiné*, toutes choses doivent être conçues et disposées suivant les principes rigoureux d'une véritable économie. C'est principalement à ce caractère qu'on reconnaîtra si une conception donnée comprend réellement la science de cet ordre. Or nous ne craignons pas d'avancer que la plupart des combinaisons que Fourier a déduites de sa théorie offrent ce caractère au plus haut degré; nous défions qu'on produise aucun système capable d'obtenir un em-

ploi plus économique et plus avantageux des différentes facultés productives et créatrices de l'homme.

Nous ne pouvons donner ici l'analyse de quelques détails que contient l'ouvrage de Fourier sur la distribution intérieure du bâtiment d'habitation. Obligé qu'il a été lui-même de les réduire, de les résumer, ce que nous en dirions serait trop incomplet, trop insuffisant pour avoir quelque valeur. Mais nous ne saurions nous défendre de quelques réflexions sur l'idée qui paraîtra sans doute exorbitante à bien des gens, de loger dans le même édifice, sous le même toit, 1800 individus de fortune, de mœurs et d'habitudes toutes différentes. D'abord cette idée, ainsi que nous croyons l'avoir fait comprendre, correspond aux nécessités de la vie sociétaire. Et en effet, si chaque famille continuait à avoir séparément sa maison, son ménage, son atelier de travail, il serait bien impossible que les individus se réunissent en groupes libres régulièrement et unitairement distribués, et, partant, impossible que les travaux d'art, d'industrie, de science, d'agriculture fussent exécutés combinément, unitairement; la vie sociétaire n'existerait point, on continuerait à vivre dans le régime morcelé, incohérent, insociétaire, dans lequel il n'y a ni entente, ni accord entre les familles, dans lequel les forces individuelles divergent et luttent les unes contre les autres. D'un autre côté, comment croire qu'il ne soit pas dans la destinée des hommes de réaliser, pour tous, les conditions de logement les plus commodes et les plus avantageuses? faut-il admettre qu'il y aura éternellement sur la terre des masses de malheureux entassés dans des taudis infects et malsains comme ceux qui servent de refuge aux ouvriers de nos grandes villes, ou s'abritant avec peine dans de misérables et étroites cabanes comme celles dont sont encore composés la plupart de nos villages? Ne voyez-vous pas que toutes ces constructions sont à contre-sens de nos besoins, que les sens et le corps y sont soumis à une foule de lésions qui usent la santé des individus et produisent à la longue la dégénération de l'espèce? ne voyez-vous pas qu'élevées sans plan général, sans méthode, sans idée d'ordre, elles se gênent, se contrarient, s'incommodent les unes les autres, et que l'élégante habitation du riche est souvent rendue insalubre par l'inévitable voisinage de la demeure du pauvre? Or, dites, pensez-vous qu'il ait été donné aux hommes de créer une industrie et

des arts comme ceux que possèdent les nations civilisées, d'élever la puissance de leurs moyens au terme qu'elle a atteint chez ces nations, pour qu'ils ne se construisent que des demeures étroites, incommodes, malsaines, privées d'air, de jour, dans lesquelles ils ont peine à se tenir, à se mouvoir, dans lesquelles il n'est pour ainsi dire pas un des besoins de leur corps qui, par impossibilité de se satisfaire, ne devienne une sorte d'infirmité ou d'affliction; comme si tel avait pu être le but du créateur en nous le donnant. Oh! sans doute, vous ne croyez rien de tout cela. Mais alors le progrès de l'humanité sera-t-il que chaque famille ait sa maison belle, grande, solidement construite, convenablement distribuée, telle en un mot que l'amour du confort peut la faire désirer? — Il n'est personne qui ne sente très bien l'impossibilité absolue d'atteindre jamais à un pareil résultat. Il suffit pour cela de réfléchir un instant au prodigieux développement de forces et de moyens qu'il supposerait, en présence surtout de la faiblesse essentiellement inhérente au régime morcelé ou état insolaire et isolé des familles.

Il n'est donc qu'un moyen de résoudre le problème d'un logement confortable pour tous, en rapport avec toutes les sortes de besoins, c'est l'association, c'est l'établissement de grands ménages sociétaires, c'est la construction de vastes édifices capables de loger à l'aise toute une population de 1,500 à 1,800 individus de tout âge, de tout sexe et de toute fortune. — Craindriez-vous de n'avoir pas vos coudées franches au milieu de tout ce monde, d'y être gêné dans vos habitudes, de n'y point jouir d'une liberté égale à celle que vous trouvez dans vos habitations isolées? Eh bien! rassurez-vous, là où toutes choses se passeront suivant la loi d'ordre que Dieu a faite aux hommes, là où nos passions rendues enfin aux conditions de l'harmonie pour laquelle elles sont faites, pourront jouir de tout leur essor; là, disons-nous, il y aura pour chacun la liberté la plus entière, la plus complète; on n'y connaîtra d'autre assujétissement que celui qui résultera de l'obligation de se conformer au ton que la société croira devoir adopter; — et l'on peut être assuré d'avance qu'elle ne saurait adopter un ton qui ne fût pas selon les règles du bon goût et des plus pures convenances. — Nous verrons plus loin, en parlant des engagements successifs au moyen desquels se composera la population du Phalanstère (c'est le nom que

Fourier donne à son grand édifice sociétaire), comment, lorsque les classes riches s'y feront admettre, celles qui les auront précédées se seront déjà quelque peu façonnées aux bonnes manières. Et puis, ce ne sera point une vie de communauté qu'on y mènera : chacun aura son appartement particulier ; on en trouvera de tous les prix et pour tous les goûts, et quiconque voudra s'isoler de la société, s'enfermer chez soi pour se livrer à quelque travail solitaire, aura pour cela plus de facilité qu'on ne peut en avoir aujourd'hui ; car il n'est personne qui ne sache quelle peine on a souvent à éviter les importuns, à se soustraire à leurs fâcheuses et ennuyeuses visites. Au Phalanstère on ne se verra que comme on voudra, et qu'autant qu'on voudra. Quant aux salons de réunions et de fêtes, il est aisé de concevoir qu'on en ait là d'aussi beaux et de plus vastes que ceux du prince le mieux logé de la terre. Le luxe est du goût de tout le monde, et il convient que tout le monde puisse participer aux jouissances qu'il procure. Ce sera une des propriétés de l'association de produire ce grand et beau résultat. On aurait tort de croire toutefois que du moment où la société sera elle-même en possession des moyens de se donner des fêtes, c'en sera fait du plaisir tant recherché et si justement apprécié des réunions intimes ; rien ne s'opposera là à ce que l'amitié donne un libre cours à toutes ses envies, à tous ses caprices. Nous le répétons, le Phalanstère sera le séjour de la liberté la plus entière, et disons aussi de l'ordre le plus parfait. Mais qui n'a compris que l'ordre et la liberté sont deux choses qui se nécessitent l'une l'autre, que nulle part l'une d'elles ne peut exister sans la présence de l'autre ?

On a compris sans doute que si la substitution d'un seul grand édifice aux trois ou quatre cents chétives maisons d'un village civilisé est une nécessité du régime sociétaire, il ne doit pas être moins nécessaire de ne former qu'un seul domaine de toutes les parcelles de terre qui hachent et morcellent le territoire de ce même village. C'est d'ailleurs un fait qui correspond forcément au premier ; et en effet 1,500 individus réunis dans un seul édifice où ils exercent combinément, par association directe d'efforts et de moyens, toutes sortes de travaux domestiques, de fabrique, d'art, etc., ne sauraient se partager la terre à notre manière, pour l'exploiter selon notre mode essentiellement d'isolement et de morcellement. Il y aurait dans une pareille con-

duite un grossier contre-sens, une manifeste inconséquence. De même qu'ils n'ont qu'une seule habitation, ils ne doivent avoir qu'un seul domaine. Ceux qui s'imagineraient que ceci entraîne la communauté des biens seraient dans une étrange erreur. On peut aisément concevoir un nombre quelconque de propriétaires voisins qui, après estimation préalable de leurs propriétés respectives, les réuniraient pour les soumettre à une seule et même exploitation et s'en partager les revenus proportionnellement au taux de leur estimation convenue. Ce ne serait pas là de la communauté, mais bien de l'association de propriétés : or c'est ainsi que se formera le domaine de toute Phalange ou commune sociétaire.

De cette façon la terre pourra être aisément débarrassée de la plupart des nombreuses clôtures qui la divisent, qui la perdent, et dont les frais d'établissement et d'entretien sont le plus souvent autant de dépenses radicalement improductives. Là, toute facilité pour exécuter les grands travaux d'amélioration qu'exigera l'état du sol ; là, plus de contrariétés de voisins à voisins ; plus de ces difficultés qu'ils se suscitent tous les jours sous mille formes différentes, et qui, outre qu'elles empêchent une foule d'améliorations, ont encore pour résultat de toujours occasionner une perte plus ou moins considérable de temps et de moyens ; Là, toute culture sera appropriée aux convenances connues du terrain ; on ne plantera plus de la vigne en terrain plat et humide, des graminées sur une pente rapide et rocailleuse, parce qu'il n'y aura pas de nécessité qui forcera à de tels contre-sens.

On comprend sans peine, malgré cela, que les cultures d'une Phalange seront nécessairement très variées ; car il n'est pas de lieue carrée de terrain un peu fertile qui ne comporte un grand nombre de cultures. Cette variété importe d'ailleurs au mécanisme des passions ; les groupes et séries de groupes dont nous avons parlé ne peuvent se former qu'à cette condition. Il faudra donc distribuer les cultures dans cette vue.

Fourier compte, en distribution de culture, trois ordres différents : 1° l'ordre simple ou massif, 2° l'ordre ambigu ou vague ; 3° l'ordre composé ou engrené.

• L'ordre *simple ou massif* est celui qui exclut les entrelacements ; il règne en plein dans nos pays de grande culture où tout est champ d'un côté, tout est bois de l'autre, et ainsi des

« prés et des vignes, quoiqu'il y ait dans chaque massif beau-
« coup de portions qui pourraient convenir à d'autres cultures,
« surtout dans les forêts, où il faut ménager des clairières pour
« la circulation de l'air, le jeu des rayons solaires et la matura-
« tion du bois de tige.

« L'ordre *ambigu ou vague et mixte* est celui des jardins con-
« fus dits *anglais*, dont l'idée est due aux Chinois. Cette mé-
« thode, qui rassemble comme par hasard toutes sortes de cul-
« tures, n'est employée chez nous qu'en petit, et jamais dans
« l'ensemble d'un canton. L'état sociétaire en tirera grand parti
« pour l'embellissement général et le charme industriel. Les
« massifs actuels de prés, de bois, de champs perdront leur triste
« aspect par emploi de l'ordre ambigu.

« L'ordre *engrené ou composé* est le contraire du système ci-
« vilisé, des clôtures et barricades. En harmonie, où l'on ne peut
« pas essayer le moindre vol, la méthode engrenée est pleine-
« ment praticable et produit le plus brillant effet. Chaque série
« agricole s'efforce de jeter des rameaux sur divers points, elle
« engage des lignes avancées et des carreaux détachés dans tous
« les postes des séries dont le centre d'opérations se trouve éloi-
« gné du sien; et par suite de ce mélange (subordonné aux con-
« venances de terrain) le canton se trouve parsemé de groupes,
« la scène y est animée et le coup d'œil varié et pittoresque. »

On peut aisément reconnaître que l'emploi judicieux de ces trois ordres donnerait à la culture des avantages infinis. Sans compter les agréments nouveaux qu'elle ajouterait au séjour de la campagne en rendant celle-ci incomparablement plus belle, plus brillante et plus saine; qui ne voit que cette méthode de cultures variées et toujours appropriées aux convenances du terrain, aurait pour immanquable résultat une production agricole beaucoup plus considérable? résultat auquel il faut absolument arriver; une grande richesse sociale étant l'une des conditions essentielles de la bonne harmonie parmi les hommes. — D'ailleurs, ainsi que nous l'avons déjà dit, il faut que la culture soit distribuée corrélativement à la distribution sériaire de groupes passionnels. Or l'emploi des trois ordres et surtout des deux ordres mixte et engrené peut seul établir cette corrélation nécessaire.

Ainsi les deux conditions indispensables à l'établissement du

régime sociétaire par lesquelles il faut nécessairement commencer, sont : 1^o la construction d'un vaste édifice offrant toutes les commodités de logement, toutes les facilités de réunions, de relations, de travail à une masse de 1,500 à 1,800 individus de tout âge, de tout sexe et de toute fortune ; 2^o une lieue carrée ou environ de terrain ne formant qu'un seul domaine dont les cultures seraient distribuées suivant la méthode sériaire enseignée par Fourier ; tels sont, du moins en aperçu général, les préparatifs qu'exigerait une fondation de grande harmonie, qui, selon toute apparence, ne sera point celle par laquelle on débutera, mais dont il faut absolument connaître le mécanisme et les conditions pour comprendre les essais en échelle réduite qui peuvent y conduire. Les ouvrages de Fourier contiennent à ce sujet des indications dont le résumé n'apprendrait rien ; il faut les lire dans l'auteur.

Mais, dans la supposition d'une fondation en grande échelle, comment la population du Phalanstère devra-t-elle s'établir ? les 1,500 ou 1,800 individus qui la doivent composer seront-ils tous rassemblés d'une première fois, ou au contraire d'une manière successive, par enrôlements partiels plus ou moins nombreux ? La première de ces deux méthodes aurait de grands inconvénients, peut-être même serait-elle d'une pratique impossible ; tout au moins on peut prévoir que l'inévitable confusion qu'elle entraînerait pourrait bien compromettre le succès de l'entreprise. Il conviendra donc de procéder autrement. Suivant Fourier il faudra n'amener d'abord sur le terrain que les individus nécessaires aux premiers travaux de fondation ; une centaine de salariés, par exemple, auxquels s'adjoindra la régence ou commission administrative ; puis, après un premier dégrossissement, alors que le territoire de la Phalange aura été quelque peu façonné aux exigences des combinaisons sociétaires, la régence installera quelques centaines d'individus nouveaux, hommes, femmes et enfants, appelés à continuer les travaux commencés, à en développer le système par application de plus en plus complète de la méthode sériaire ; et au fur et à mesure de la transformation qui s'opérera, de nouveaux engagements auront lieu, et ainsi jusqu'au moment où la population de la Phalange aura atteint son terme. Sans doute les premières installations ne seront guère composées que de gens pauvres ou peu

aisés. Les riches ne viendront que lorsque les premiers auront créé par leur travail la plupart des conditions matérielles de l'ordre nouveau, et que les habitudes des classes ouvrières plus ou moins complètement transformées seront en compatibilité plus parfaite avec les leurs. Dans notre état actuel de société les classes ont des habitudes si différentes, quelquefois si contraires qu'elles se repoussent, se répugnent, et tendent réciproquement à s'éviter; il n'y a guère entre elles que des relations forcées. Outre l'opposition d'intérêts qui les divise, elles sont donc encore divisées par des habitudes plus ou moins antipathiques. Ainsi il ne saurait suffire de concilier leurs intérêts, ce qui serait déjà sans contredit une grande besogne de faite, il faut encore les concilier dans leurs mœurs, leurs usages, il faut donner à toutes les classes des manières capables de satisfaire les exigences des plus difficiles; en d'autres termes, il faut que les classes inférieures acquièrent la politesse et le bon ton des classes élevées; ces dernières, autrement, se tiendraient éloignées et ne consentiraient point à échanger leur vie actuelle, toute insipide et ennuyée qu'elle puisse être, contre la vie pleine d'activité, de mouvement et d'intrigue, de la villa sociétaire. Mais pour qui a compris l'influence que devra nécessairement avoir le milieu nouveau dans lequel les individus se trouveront placés, il est facile de pressentir qu'il y aura chez les classes ouvrières une transformation rapide d'habitudes. Dès le début de la fondation il s'établira à cet égard une grande émulation entre les différentes installations, et quand on arrivera aux dernières, toute la population de la Phalange sera entièrement façonnée aux bonnes manières, ou au moins à la politesse et à la décence.

La fondation d'essai, quelque étendue qu'on lui donne, ne pourra avoir, au début, toutes les séries que comporte la pleine harmonie: force lui sera de faire un choix. Fourier a consacré quelques pages de la section que nous examinons à l'établissement des règles qu'il convient de suivre à cet égard. Ce choix devra spécialement porter: « 1° sur le règne animal de préférence
« au végétal, parce que le règne animal entretient les séries en
« exercice permanent pendant le chômage d'hiver; — 2° sur le
« règne végétal préférablement aux manufactures, parce qu'il
« est plus attrayant et alimente les accords directement; —
« 3° sur les cuisines, parce qu'elles sont un travail permanent,



« sans chômage, travail d'initiative en attraction industrielle,
« travail lié à la production et à la consommation, travail le plus
« apte à entretenir l'esprit cabalistique ; — 4° enfin sur les fa-
« briques attrayantes plutôt que sur les lucratives, la politique
« des fondateurs devant être de créer un bel équilibre de pas-
« sions, et non de spéculer sur des bénéfices mal liés au système
« sociétaire. »

Telles sont, en résumé, les règles qui doivent diriger dans le choix des séries d'une Phalange d'essai. Fourier donne ensuite un aperçu des fonctions qu'il regarde comme les plus essentielles, les plus importantes à organiser, comprenant une trentaine de séries en règne animal, 50 séries en règne végétal, 20 séries en industrie manufacturière, et une quarantaine en travaux domestiques ; ce qui forme un total de 140 séries, nombre correspondant à celui exigé par la théorie pour une fondation en échelle réduite. Nous ne suivons point Fourier dans ce travail qu'il a réduit lui-même à un exposé trop succinct pour qu'on puisse en faire l'analyse ; le seul moyen d'en prendre une idée exacte est de le lire.

Nous avons fait voir que la réalisation du régime sociétaire, ou, si l'on veut, l'exercice de l'industrie en séries passionnées, coopératives, avait pour premières et indispensables conditions, 1° la substitution d'un seul grand édifice aux trois ou quatre cents constructions dont se compose d'ordinaire un de nos villages actuels ; 2° la réunion en un seul grand domaine de toutes les parcelles de terre ou domaines privés qui morcellent si fâcheusement le territoire de ce même village. Les développements dans lesquels nous sommes entrés à ce sujet ont surabondamment prouvé cette double nécessité du régime sériaire, en même temps qu'ils nous ont servi à faire connaître les règles indiquées par Fourier, tant pour la construction des bâtiments de la Phalange ou commune sociétaire, que pour la distribution de ses cultures. Maintenant que ces choses nous sont connues, il convient que nous abordions l'examen des moyens immédiats d'entrer en action, c'est-à-dire d'engager, d'ordonner le mouvement des séries industrielles au milieu des conditions d'ordre matériel que nous avons déterminées. C'est aussi ce que nous allons faire ; mais qu'il nous soit permis, auparavant, de dire quelques mots encore de la constitution actionnaire de la propriété, question fort

importante sur laquelle nous ne nous sommes peut-être point assez arrêtés dans l'analyse de la deuxième section.

Constitution sociétaire de la propriété.

Et d'abord, répétons que réunir toutes les propriétés d'une même Commune en un seul domaine, afin de les soumettre à une exploitation régulière et unitaire, n'est point une manière de faire de la *communauté*; car on ne saurait en aucune façon prétendre qu'il y ait communauté là où chacun a son titre particulier de propriétaire, et reçoit un dividende ou intérêt toujours proportionnel à l'étendue et à la valeur des terres par lui engagées dans l'exploitation sociétaire. Or, c'est là exactement ce qui aura lieu avec la constitution actionnaire de la propriété telle qu'elle se déduit de la théorie que nous analysons. Quant aux sûretés et garanties des titres, elles seront tout ce qu'on pourra les désirer. Rien n'empêchera, par exemple, qu'outre l'inscription du titre actionnaire sur les registres de la Phalange, il n'en soit fait une seconde, une troisième sur des registres disposés à cet effet au chef-lieu de canton ou d'arrondissement. Avec de telles précautions un titre d'action sur une Phalange quelconque sera tout aussi bien assuré, tout aussi solide au moins que peut l'être aujourd'hui un acte notarié et régulièrement enregistré; et il aura de plus que celui-ci l'avantage d'être toujours quelque chose d'assez clair, d'assez précis, d'assez nettement déterminé, pour ne pouvoir en aucune occasion donner prise à la moindre contestation, à la plus mince chicane. — Remarquons encore qu'avec un titre d'action ainsi garanti sur la masse entière des propriétés d'une Phalange, il ne pourra plus y avoir lieu jamais entre des propriétaires à disputer sur des limites, sur des fossés, des haies ou des cours d'eau. — On voit par là que de causes de procès peuvent être détruites! Et certes, ce ne sera pas un des moindres avantages du régime sociétaire de rendre impossibles toutes ces contestations ruineuses qui sont une suite inévitable de la constitution actuelle de la propriété; car, pour qui veut y réfléchir, il est incontestable qu'elles occasionnent chaque année une perte immense de temps, de facultés et d'argent.

On a beaucoup parlé dans ces derniers temps de la mobilisation de la propriété, et il est tel légiste de Paris qui s'est mis

longuement l'esprit à la torture pour trouver et enfanter un système qui dégageât la transmission de la propriété foncière de toutes les entraves et difficultés qu'elle présente. Ce problème était résolu bien avant qu'on ne s'essayât à le compliquer et l'obscurcir par de longues et fastidieuses dissertations sur le régime hypothécaire. Il est évident que le seul fait de la constitution actionnaire de la propriété la mobilise aussi complètement qu'on peut le désirer ; et en effet, qu'y a-t-il de plus facile à transmettre qu'un titre d'action ? Oui, mais il fallait en outre que le titre offrit des garanties tout aussi solides au moins que celles qu'offre la propriété telle qu'elle est actuellement constituée, et voilà ce qui embarrassait surtout nos légistes. Or, nous avons fait voir comment en régime sociétaire, c'est-à-dire en formant de grands domaines exploités par des masses d'individus solidaires et intégralement associés, tout titre d'action était plus solidement garanti que ne peut l'être aujourd'hui quelque propriété que ce soit. En y réfléchissant, on reconnaîtra avec nous que la formation de ces grands centres, suivant une théorie régulière et complète d'association, est véritablement le seul moyen de satisfaire aux deux conditions du problème, en rendant la propriété tout à la fois mobile et solide.

L'intérêt de toute action foncière étant servi par les bénéfices de toutes sortes que réalise la Phalange, on conçoit, si surtout on joint à cela que les Phalanges pourront aisément s'assurer entre elles, combien le revenu du propriétaire devient quelque chose de fixe, de positif, de certain. Il n'est plus d'orages, de grêle, d'incendie qui puissent compromettre sa fortune ou réduire ses moyens d'existence et de bien-être. Il n'aura pas à craindre non plus les faillites, les banqueroutes ; car le moyen, nous le demandons, qu'une Commune sociétaire, assurée, garantie par d'autres Communes également riches et puissantes, puisse jamais faillir ou manquer à ses engagements ? Et si encore, chose qui du reste n'a besoin d'aucune démonstration, l'exploitation régulière et unitaire de tant de propriétés, qui aujourd'hui se contrarient et manquent de moyens pécuniaires autant que d'une direction éclairée, doit avoir pour inévitable résultat de donner un grand accroissement à la production, et d'élever ainsi proportionnellement le revenu du propriétaire, quels motifs puissants n'a-t-il pas, dites-nous, de désirer l'or-

dre de choses dont nous demandons la réalisation et dont la découverte de Fourier offre les moyens pratiques ?

Voilà, nul ne saurait le contester, des avantages très réels, très positifs. Nous pourrions en citer d'autres encore ; mais ceux-là suffisent, nous le pensons, à démontrer l'incontestable supériorité de la constitution actionnaire et unitaire de la propriété sur sa constitution actuelle ou morcelée. Nous en resterons donc là de cette énumération ; seulement, pour prévenir toute objection, nous ajouterons que l'on se tromperait étrangement si l'on supposait que la constitution actionnaire de la propriété dût avoir pour effet d'enlever au propriétaire le plaisir qu'il trouve à jouir de ses terres, à les faire valoir, à exécuter sur elles des travaux de toutes sortes, de continuel changements. C'est un goût qui en soi n'a rien que de très naturel, et qui est très légitime à la réserve des abus auxquels, dans un ordre faux, il conduit nécessairement. Dans l'ordre sociétaire, pareil inconvénient n'est point à craindre ; et pour qui connaît à fond les dispositions de ce régime, il est de toute évidence que le goût dont nous parlons, et qui est un droit incontestable, y jouira d'un essor vingt fois plus libre et plus complet que dans notre état actuel de morcellement où il éprouve toujours de nombreuses contrariétés.

On voit par tout ce qui précède combien nous différons de ces dangereux sophistes qui, ignorant les moyens de concilier les intérêts de toutes les classes, et voulant, à ce qu'ils disent, améliorer le sort de ceux qui souffrent et qui manquent des choses les plus nécessaires à la vie, répondent fièrement aux propriétaires, effrayés de leurs menaces d'innovations, qu'il y a injustice profonde de leur part à réclamer des avantages dont les trois quarts de leurs semblables sont privés. Nous aussi, sans doute, nous disons que la propriété est actuellement un privilège ; mais, bien loin de prétendre qu'il faille le détruire ou seulement le réduire, nous soutenons au contraire qu'il faut que, tout en le généralisant, tout en y faisant participer la masse des individus, il devienne encore, aux mains de ceux mêmes à qui on le dispute, un moyen direct de jouissances plus nombreuses et plus réelles. Et nous ne nous bornons pas à souhaiter, à désirer ce double résultat, à y tendre de toutes les aspirations de notre âme ; nous enseignons encore ce qu'il faut faire pour y atteindre.

— Voilà qui, certes, tranche suffisamment notre doctrine de toutes les théories politiques ou philosophiques dont on essaierait de la rapprocher.

But de l'Éducation.

Mais venons enfin, au sujet de cette *Section*, à l'éducation harmonienne qui commence la série des moyens organiques du régime sociétaire, moyens dont la connaissance, comme bien l'on pense, n'est pas moins importante que celle des conditions matérielles dont nous avons précédemment établi la nécessité. Deux raisons principales et de haute valeur ont déterminé Fourier à commencer cette *Section* par l'exposition des règles de l'éducation harmonienne : d'abord, parce qu'en régime harmonien l'éducation, qui n'est autre chose que l'organisation sériaire appliquée au développement de l'enfance, aux travaux, aux études qui doivent la rendre utile et heureuse, sert en quelque sorte de pivot, de base au mécanisme des accords passionnels; en second lieu, parce qu'elle est la partie de ce mécanisme la plus facile à organiser.

L'éducation, en Harmonie, est un des rouages les plus importants du travail social auquel elle lie tous les âges de l'enfance d'une manière si intime qu'on peut, en quelque façon, établir en principe qu'il serait impossible d'organiser et d'accorder l'action des séries d'âge moyen et d'âge supérieur, si au préalable les différentes catégories de l'enfance n'avaient été méthodiquement formées et soumises à une action régulière et concordante avec celle que les tribus moyennes et supérieures doivent exercer. Ceci nous oblige à dire, afin de pouvoir être plus facilement compris, que dans le régime sociétaire, qui est par excellence le régime de l'ordre, le régime qui classe et distribue toutes choses, il est indispensable que les âges soient régulièrement catégorisés, distribués, que chacun sache la classe, la catégorie à laquelle il appartient. Bien des personnes auront peine à comprendre l'utilité d'une pareille classification et ne manqueront pas de la trouver quelque peu étrange. Aussi bien on ne saurait disconvenir que, dans notre état actuel de société, ce ne fût un fait éminemment oiseux et insignifiant; manifestement une telle distribution ne peut lui être ni utile ni applicable. Il n'en sera pas de

même en régime d'harmonie, où, nous le répétons, tout doit être méthodiquement classé, où il faut que l'on sache à quelle tribu de la série des âges chacun appartient. Pour qui a compris à fond les conditions de ce régime, rien n'est plus clair, plus évident que les avantages qui résulteront de cette disposition.

La série des âges, telle que Fourier l'a donnée dans ses ouvrages, comprend seize tribus, dont six appartiennent à l'enfance. Les enfants de 0 à 3 ans forment une classe complémentaire en dehors des tribus actives. Celles-ci commencent donc à la troisième année ; elles se partagent ainsi qu'il suit, jusqu'à la vingtième année : I^{re} tribu, de 3 à 4 et demi ; II^e, de 4 à 6 et demi ; III^e, de 6 et demi à 9 ; IV^e, de 9 à 12 ; V^e, de 12 à 15 et demi ; VI^e, de 15 et demi à 20. Au-delà la formation des tribus est entièrement libre ; chacun, suivant les modifications plus ou moins tranchées que le temps apporte dans ses goûts, prend rang dans telle ou telle tribu. Ici encore l'ordre est le résultat du libre essor des sympathies et attractions individuelles.

Les tribus de l'enfance se forment, se développent, s'élèvent au sein même de la société. Nous verrons plus loin comment leur éducation est toujours le résultat plus ou moins direct de la part qu'elles prennent à ses travaux, de leur action combinée avec celle des tribus d'âge supérieur, au mouvement régulier desquelles le concours des jeunes tribus est absolument nécessaire. Alors que nous aurons fait connaître tout le système d'éducation du régime harmonien, on comprendra qu'en effet il deviendrait rigoureusement impossible, sans ce concours, d'organiser régulièrement le travail au sein de la Commune sociale. Voilà ce qui nous a fait dire que l'éducation, en Harmonie, était en quelque sorte un des pivots de tout le mécanisme social, raison pour laquelle Fourier a cru devoir commencer son exposition des moyens organiques du régime sériaire par ceux mêmes de l'éducation. Une autre raison, avons-nous dit encore, c'est que, dans l'état actuel des choses, l'éducation en mode harmonique est la partie la plus facile à produire, à constituer, de tout le système découvert par Fourier. Et en effet, de quoi s'agit-il ici ? tout simplement d'organiser des groupes et des séries de groupes conformément aux tendances passionnelles que la nature a données aux enfants. En éducation comme en industrie, c'est toujours la même méthode, la même règle, la loi sériaire, loi

une et universelle, s'appliquant à tous les détails de la vie sociale, depuis les plus minimes, les moins importants, jusqu'aux plus élevés, et les accordant, les coordonnant tous dans une belle et grande unité. — Or, il est aisé de sentir que les enfants, qui n'ont point tous les préjugés de l'âge mûr, se prêteront beaucoup plus facilement que les pères à l'établissement d'un ordre de choses concordant avec leurs attractions natives. Ils ne seront point retenus, eux, par les considérations de toutes sortes devant lesquelles hésite toujours l'homme qui a déjà vécu une grande partie de sa vie sous l'empire des contraintes infinies que la société nous impose. Sans doute ces contraintes, et nous avons déjà eu plus d'une fois occasion de le dire, sont une nécessité aussi bien qu'un effet de l'état de morcellement, d'incohérence et de subversion qui caractérise notre régime social ; sans la contrainte, quelle que soit du reste la manière dont on entende l'exercer, tout se briserait dans la société telle qu'elle est actuellement constituée. C'est le seul lien assez puissant pour en rejoindre les différentes parties, ou, plus exactement, la seule force capable de les empêcher de se choquer avec trop de violence les unes contre les autres. — Mais on doit comprendre sans peine que toute compression longtemps exercée sur l'esprit et sur le cœur de l'homme doit avoir pour effet nécessaire, non de changer la nature, l'essence de ses passions natives, ce qui est impossible, mais bien d'en fausser la direction habituelle, en leur faisant prendre le change sur une foule de choses. Nous pourrions montrer comment, sous l'action obligée de la contrainte sociale et dans la lutte intérieure qu'elle provoque en nous (car, aussi bien, nulle contrainte ne peut s'exercer qu'en prenant son point d'appui sur certaines passions pour en opprimer d'autres), nous pourrions montrer, disons-nous, comment toutes ces tendances impulsives de notre nature, gênées dans leur essor, contractent toutes, plus ou moins, des habitudes de fausseté essentiellement contraires à l'ordre vrai, naturel, pour lequel elles sont faites ; mais qu'il nous suffise ici, où la place nous manque pour les développements d'une thèse aussi étendue, de constater cela comme une vérité reconnue. C'est d'ailleurs un *à priori* qu'au terme où nous sommes parvenus on doit aisément admettre.

Toutefois, retenons bien que ce ne sont ici que des habitudes

imprimées à nos passions, un faussement de direction seulement, et non un changement de nature, et qu'il y a tout lieu de croire qu'à de faibles expressions près, nous tous, qui avons vécu en civilisation, soumis à toutes les contraintes de cet ordre, nous ne saurions rester longtemps placés dans des conditions de ménage et de travail plus conformes à nos attractions natives, sans que celles-ci reprissent une grande partie de leur empire. Quoi qu'il en soit, les choses en étant au point où nous les trouvons, il est de toute évidence qu'il y aura beaucoup plus de facilités et de chances de succès à essayer le régime sériaire avec des enfants, par la raison toute simple que chez eux les attractions passionnelles ayant été moins longuement et moins fortement comprimées que chez les adultes, elles doivent naturellement conserver une plus grande force d'essor direct, et conséquemment pouvoir se prêter plus facilement aux combinaisons harmoniques pour lesquelles elles ont été faites.

Ainsi, d'une part, le rôle important de l'éducation en régime d'Harmonie ; de l'autre, la facilité naturellement plus grande des enfants à accepter un ordre de choses conforme à leurs penchants, étaient, comme on voit, deux raisons puissantes pour déterminer Fourier à exposer d'abord les moyens organiques de l'éducation harmonienne. Les détails, quoique infiniment réduits, dans lesquels il est entré sur ce sujet, démontrent surabondamment la supériorité de sa méthode si entière, si complète, si rationnelle, et laissent certainement bien loin derrière, tous les traités d'éducation qu'on a publiés jusqu'à ce jour.

« L'éducation sociétaire, dit Fourier, a pour but d'opérer le plein développement des facultés matérielles et intellectuelles et de les appliquer toutes à l'INDUSTRIE PRODUCTIVE. » C'est là, sans contredit, un but clair, précis, et dont on ne saurait contester la rationalité. Qu'y a-t-il, en effet, de plus rationnel que de vouloir le plein développement des facultés de l'homme ? Aussi bien, si ces facultés lui ont été données, c'est sans doute que Dieu a voulu qu'il les exerçât et les développât. Et qu'y a-t-il encore de plus rationnel que de vouloir qu'elles soient toutes appliquées à l'INDUSTRIE PRODUCTIVE, alors surtout qu'on entend par INDUSTRIE PRODUCTIVE toutes les branches utiles de l'activité humaine, art, science, agriculture, fabrique, travaux d'administration, de ménage, etc. ? Dieu probablement, en douant

l'homme de toutes ses facultés puissantes, n'a pas voulu qu'il les exerçât à vide, ou qu'il les employât à des œuvres de destruction.

Contrariété de l'éducation civilisée avec la nature.

Ainsi, bien manifestement, le but de l'éducation doit être le développement intégral de nos facultés et leur application à l'INDUSTRIE PRODUCTIVE. Maintenant, est-ce là le but qu'on s'est proposé? L'éducation, telle qu'on l'a entendue et pratiquée jusqu'à ce jour, a-t-elle jamais été dirigée par cette grande pensée? Evidemment, non; ou bien il faut reconnaître qu'on s'est singulièrement mépris sur les moyens pratiques d'atteindre ce but. Car encore aujourd'hui, bien loin de viser au plein développement des facultés matérielles et intellectuelles de l'enfant, il n'est presque aucun des goûts et des instincts qu'il tient de la nature que nos éducateurs ne s'appliquent à réprimer et à détruire. Il est vrai qu'ignorant les conditions régulières qui seules permettent ce développement, qui seules sont capables de donner une direction utile et productive à l'activité corporelle et intellectuelle de l'enfant, force leur est bien d'arrêter, de refouler cette activité qui se fourvoie et se dépense en mouvements désordonnés, improductifs ou ruineux. L'éducation aujourd'hui est vis-à-vis des enfants et pour la même cause, dans la même position que la société vis-à-vis de ses membres, c'est-à-dire que, de même qu'il y a, pour cette dernière, nécessité de faire la guerre aux sentiments et aux passions de ceux-ci, c'en est une aussi pour l'éducation de guerroyer contre les penchants et les instincts de ceux là. Chacun des systèmes de notre éducation n'est qu'une manière de combattre plus ou moins activement les tendances natives de l'enfance. Son action la plus habituelle, à elle aussi, est de réprimer, de comprimer et par suite de faire œuvre d'altération, de mutilation. Sans doute ce ne peut être là son but réel, et ce n'est pas non plus celui qu'elle avoue; mais incontestablement c'est là ce qu'elle fait, ce qu'elle est obligée de faire, ce qu'elle ne cessera de faire tant qu'elle aura à agir dans le milieu social où nous vivons. C'est que l'éducation ne saurait être ce qu'elle doit être, ailleurs que dans un milieu social conforme à la destinée vraie de l'homme.

Dire tous les inconvénients qui résultent et pour l'enfant et pour la société de l'application des méthodes d'éducation civilisée serait beaucoup trop long. Nous nous bornerons à remarquer ici avec Fourier qu'un premier effet de ces méthodes est d'éloigner l'enfant des deux premiers buts ou foyers d'attraction vers lesquels la nature nous porte, la *santé* ou *vigueur corporelle*, et la *richesse* ou *moyen de satisfaire nos besoins matériels*. — Nous avons vu, en traitant de l'analyse de l'attraction passionnelle, qu'il est en nous cinq passions distinctes, dont les tendances sont manifestement vers ces deux buts, c'est-à-dire qu'elles nous font désirer à la fois la santé et la possession des choses propres à satisfaire les appétits de nos sens. Si la nature ne nous a point trompés en nous donnant de pareilles tendances, il est forcément dans notre destinée que nous réalisons un ordre de choses dans lequel la santé et la richesse seront le lot de tous les hommes, dans lequel, à de faibles exceptions près, on ne verra que gens sains et bien portants, jouissant tous de moyens matériels proportionnels à l'étendue des désirs de bien-être et de luxe qui ont été mis en chacun d'eux. Il n'est sophisme si subtil qui puisse prouver que, dans le cas contraire, nous n'aurions pas été les jouets du Créateur. — Eh bien ! qu'on examine si l'éducation civilisée se conforme à ce double vœu de la nature ! Elle est si peu favorable au développement de la vigueur corporelle, qu'ainsi que l'observe Fourier, on peut parier à coup sûr que « cent enfants pris au hasard dans la classe opulente, « qui leur donne des gardes et médecins et de bons comestibles, « seront bien moins robustes que cent enfants de village à « demi nus, exposés aux intempéries, nourris de pain noir et « dépourvus de médecins. » C'est là un fait facile à constater ; or, que prouve-t-il, sinon que l'éducation telle qu'on l'entend et la pratique, ce qu'on appelle la bonne éducation, neutralise en partie au moins les germes de vigueur que l'enfant apporte en naissant. Cela seul ne suffirait-il pas déjà pour la faire condamner ?

Mène-t-elle mieux au second but, à la richesse ? C'est ce que nous pouvons aisément vérifier ; or voici : la voie de la richesse est nécessairement l'INDUSTRIE PRODUCTIVE ; toute société qui n'applique pas ses forces et ses moyens, nous pourrions dire toutes ses forces et tous ses moyens à l'INDUSTRIE PRODUCTIVE,

ne saurait atteindre à la richesse. Il y aura bien en elle des hommes riches, il pourra même y avoir un grand déploiement de luxe individuel, mais la masse sera dénuée, souffrante. En somme la société sera pauvre, le but n'aura pas été atteint; car ici il ne peut l'être qu'autant que la richesse devient un fait général, qu'il y a pour tous, assurance de jouir des choses nécessaires et agréables à la vie.

Maintenant, on comprendra qu'au point de vue de l'éducation nous ne devons et ne pouvons spéculer que sur un système de choses produisant la richesse générale, l'étendant à tous les individus; car si les moyens qu'enseigne l'éducation ne peuvent conduire à la fortune que l'exception des individus qu'elle dirige, il devient essentiellement faux de dire qu'elle remplit le vœu de la nature, qu'elle nous mène à la richesse. Or, ce système de choses est, nous le répétons, l'application de toutes les forces de la société, ou ce qui revient au même, de toutes les forces individuelles à l'INDUSTRIE PRODUCTIVE. Donc l'éducation, pour aller à son but, doit rallier l'enfant à l'INDUSTRIE PRODUCTIVE, faire converger toutes ses facultés vers ce point. Eh bien! est-ce là, nous le demandons, ce que fait l'éducation civilisée? N'est-il pas évident au contraire que sous sa direction l'enfance, bien loin d'aider aux travaux de production qui s'exécutent dans la société, les entrave, les empêche de mille façons différentes? Fourier appelle quelquefois les enfants en civilisation de *petits Vandales*; vraiment, pour qui surtout a vécu à la campagne et sait tout le mal que les enfants y font, cette expression n'a rien d'exagéré. Ce sont, dans certaines occasions, de véritables destructeurs. Mais, dira-t-on peut-être, la faute n'en est point à nos méthodes d'éducation, car c'est malgré elles que tout cela a lieu. Eh! qu'importe, si elles ne savent point l'empêcher; ne prouvent-elles pas suffisamment par là qu'elles sont en dehors des voies de la nature, puisqu'elles ne mènent à aucun des buts de celle-ci?

Fourier a donc hautement raison quand il avance qu'il y a contrariété de l'éducation civilisée avec la nature, et ce n'est pas avec moins de justice qu'il l'accuse en outre de contredire le bon sens. Certes, on ne saurait en fournir de meilleure preuve que la contradiction flagrante de toutes nos méthodes, que toute cette confusion de principes hétérogènes et contraires qui don-

nent à l'enfant les impulsions les plus opposées. Aussi bien, c'est un fait avéré, constant, que nos maisons d'éducation, nos collèges et le monde sont des milieux dont la morale et les enseignements se combattent et se détruisent à l'envi. Ce n'est pas d'aujourd'hui que les enseignants de l'enfance cherchent à la prémunir contre ce qu'ils appellent les préceptes dangereux du monde. Il faut donc que ceux-ci soient bien évidemment contraires à l'éducation que reçoivent les enfants. Mais que penser de tout ce conflit de préceptes et d'enseignements, de cette lutte d'éducatrices diverses qui se disputent l'individu et le tirent en des sens opposés ? Est-ce là quelque chose de régulier, de normal, de rationnel ? N'est-ce pas, au contraire, la contradiction la plus manifeste du bon sens et de la raison ? Et une société au sein de laquelle pareil conflit a lieu n'est-elle pas elle-même le comble du ridicule, de l'absurde ?

Ainsi ce n'est pas assez que l'éducation civilisée ne sache point développer les facultés matérielles et intellectuelles dont la nature a pourvu l'enfant ; qu'inhabile à leur donner un emploi utile, il lui faille, dans la vue d'atténuer le mal qu'elle ne peut empêcher, les comprimer, les fausser, et nuire par suite à la santé des individus en s'opposant au développement régulier de leurs forces corporelles ; ce n'est pas assez que sous sa direction malentendue l'enfant, gêné dans l'essor de ses penchants naturels, s'éloigne plus ou moins de sa destinée vraie, le travail productif ; il faut encore qu'elle ait la honte de donner dans toutes sortes de contradictions, qu'elle élève système contre système, et travaille de ses propres mains souvent à défaire son propre ouvrage !

L'éducation civilisée est donc tout un système faux, vicieux, mal conçu, mal établi, incapable d'atteindre au but : *le plein développement des facultés matérielles et intellectuelles de l'enfant et leur application à l'INDUSTRIE PRODUCTIVE*. Ainsi on ne saurait contester l'utilité de sa réforme. Mais comment y arriver ? quelle solution donner à une question aussi vaste, aussi compliquée ? Sans doute il y a là de quoi effrayer et faire reculer plus d'un esprit audacieux, et nous convenons qu'il ne faut pas moins qu'un génie puissant et résolu pour se prendre à pareille œuvre et la mener à bonne fin. Disons toutefois que si, dans notre opinion, Fourier a si merveilleusement réussi à résoudre

cette importante question, il ne le doit pas seulement à sa grande et profonde intelligence, mais encore au bonheur d'avoir procédé à cette solution par la solution préalable du problème de la réforme sociale, seule voie qui puisse mener au but. Et en effet, si l'on veut y réfléchir, on comprendra que la question de l'éducation n'est qu'un corollaire de la question sociale. L'éducation n'est point un fait à part dans le système de la société, un fait indépendant, sans liaison, sans rapport avec la constitution intime de celle-ci ; loin de là, il n'en est pas qui s'y rattache d'une manière plus étroite et plus essentielle. Ainsi que nous l'avons dit, l'éducation, telle qu'elle doit être, est dans le mécanisme social un rouage pivotant, tenant à toutes les branches du travail, de l'industrie, et ne pouvant marcher régulièrement qu'autant que celle-ci est régulièrement organisée. Aussi disons-nous qu'il est impossible de donner la solution vraie du régime naturel d'éducation, si préalablement on n'a point fourni celle du régime auquel la société tout entière doit être soumise. C'est pour n'avoir point compris cette nécessité que nos faiseurs de traités d'éducation n'ont tous abouti qu'à de stériles élucubrations. Et vraiment, quels systèmes d'éducation pouvaient-ils produire qui convinssent à l'enfant, eux qui ne savaient point la destinée de l'homme ! car, selon toute probabilité, c'est pour sa destinée d'homme que l'éducation forme l'enfant. Il faut donc que cette destinée lui soit connue, si elle ne veut point agir à tâtons, se fourvoyer dans les ténèbres. Cela se comprend tout seul. — Aussi est-ce de la connaissance de la destinée sociale de l'homme que Fourier est parti pour s'élever à l'appréciation des moyens et des conditions de son éducation. Avant de donner, lui, son Traité d'éducation, il a d'abord posé les bases de l'organisation sociale ; et, des éléments régulièrement analysés de cette organisation il a déduit son système d'éducation, faisant ainsi logiquement la partie pour le tout, adaptée au tout, le moyen selon le but. — Nous allons voir comment en effet sa méthode d'éducation est conséquente aux principes établis du système social, comme elle concorde avec lui, se prête à ses exigences et conduit directement au résultat vers lequel il tend, l'harmonie des volontés et des forces.

Education harmonienne de la basse enfance.

Fourier partage l'éducation harmonienne ou sociétaire en plusieurs phases qui correspondent chacune à une série de plusieurs années de notre enfance, et durant lesquelles les enfants manifestent en se développant des dispositions et des aptitudes particulières à chacune de ces phases qu'elles distinguent ainsi les unes des autres. Chacune de ces phases a son nom, son rang, ses avantages et ses privilèges de fonctions, qui en font en quelque sorte un corps distinct dont chaque membre doit tenir à honneur de faire partie, tant que son âge et ses goûts l'y retiennent. Elles forment les échelons par lesquels l'enfant s'élève à sa destinée d'homme, et qu'il ne monte et ne parcourt qu'à certaines conditions d'aptitude et de savoir, mais conditions qu'il lui coûte d'autant moins de remplir que ce système de incorporations a pour effet de développer en son âme une émulation sous l'empire de laquelle le travail et l'étude ne sont plus qu'un jouet pour lui. C'est d'ailleurs ce que nous ferons voir plus tard.

Les deux premières années de la vie forment ce que Fourier appelle la période de dégrossissement, durant laquelle, outre les soins matériels qui sont plus particulièrement ceux que cet âge exige, on doit veiller avec une grande attention sur les premières impressions qui frappent les sens de l'enfant. C'est chose plus importante qu'on ne pense communément. Pour le comprendre il suffit de réfléchir qu'à cet âge les sens, d'une mollesse extrême, surtout dans leur partie nerveuse ou sensible, ne sauraient recevoir des impressions trop fortes sans en éprouver des lésions plus ou moins profondes, si surtout ces impressions sont quelque peu continues. De cette manière les sens se faussent avec une grande facilité; et, n'en déplaise à certains sophistes, avec des sens faussés, quelque bien organisée que soit l'intelligence, il est nécessairement pour l'individu une foule de choses desquelles il ne peut avoir que des idées fort inexactes ou très incomplètes. La raison en est toute simple, car, quelque affinité native qu'ait l'âme pour la vérité, ne pouvant voir les choses physiques qu'à travers les sens, les idées qu'elle en prend tout d'abord sont toujours corrélatives à la manière dont ceux-

ci lui montrent les objets, et il ne faut pas moins qu'une profonde connaissance de la loi des choses pour pouvoir rectifier ensuite les erreurs provenant de ce faussement des sens.

Les soins à donner aux enfants durant les deux premières années de la vie sont donc un véritable commencement d'éducation auquel il importe de procéder avec toute l'attention, toute la méthode possible. Or, ce qu'il y a de très certain, ce dont on peut aisément s'assurer, c'est qu'en régime morcelé cette première éducation des sens est en quelque façon impossible. Les familles les plus riches, avec tout le cortège de moyens dont elles disposent, ne sauraient elles-mêmes éviter que leurs enfants ne soient soumis à une foule d'impressions plus ou moins contraires au développement régulier de leurs sens. Il n'est que l'association domestique qui puisse obtenir ce précieux résultat, parce que l'association domestique est une réunion puissante, à qui le seul fait de la combinaison qu'elle opère des choses et des moyens rend tout faciles et tout simples les résultats qui, en régime morcelé, nous présentent souvent les plus insurmontables difficultés. Voyez plutôt : en régime morcelé, que manque-t-il aux petits enfants pour être convenablement soignés ? le plus ordinairement d'abord un local sain, bien aéré, bien éclairé, et qu'on puisse aisément maintenir à une température douce et peu variable ; un local loin du bruit, où leur sommeil puisse être toujours tranquille, où, durant les heures de veille, ils ne reçoivent jamais que des impressions en rapport avec la faiblesse de leurs sens ; puis, avec toutes les choses nécessaires au service, un entourage de personnes à qui la nature ait donné le goût des petits enfants, qui se plaisent aux soins qu'ils exigent, qui aient tout à la fois l'amour et l'intelligence de ces importantes fonctions ; puis encore le voisinage, la société de leurs semblables, non en trop grand nombre, mais en nombre suffisant, car les petits enfants ont attraction les uns pour les autres ; ils aiment à se voir, à se toucher, à échanger leurs innocents sourires. L'isolement les tue aussi bien que leurs pères. — Voilà ce qui manque aux petits enfants en civilisation, ce qu'aucune famille, quelque riche qu'elle soit, ne peut donner d'une manière complète à aucun des siens. Eh bien ! en régime sociétaire, depuis l'enfant le plus pauvre jusqu'au plus riche, tous jouiront de ces avantages, parce que là, outre la facilité qu'on aura pour réunir

et combiner tous ces grands moyens d'éducation et de soin des petits enfants, leur emploi sera dicté par les règles mêmes de l'économie.

Mais venons à l'exposition de quelques-unes des idées pratiques de Fourier. Le local destiné à recevoir les enfants jusqu'à l'âge de deux ans doit comprendre deux séristères (nom générique des ateliers, pièces et salles de service), composés chacun de trois salles au moins. Le premier sera affecté aux nourrissons, le second aux enfants sevrés. La division de chacun des séristères en trois salles correspond à la division en trois classes qu'il importe de faire de chacune des deux catégories d'enfants dont nous parlons. On sait que dès leur naissance les enfants se présentent avec des différences de caractère assez tranchées : les uns sont vifs, exigeants, rétifs, difficiles à satisfaire ; les autres, au contraire, sont d'une humeur essentiellement pacifique et tranquille ; jamais ne crient, jamais ne se plaignent. Rien de plus facile à servir que ces bons petits enfants. Entre ces deux extrêmes se trouvent les moyens. Aux trois salles principales correspondantes à ces trois divisions seront jointes en outre des pièces accessoires, comme dortoirs séparés des salles bryan-tes, pièces affectées aux fonctions de bonnes et nourrices, et des médecins qui visitent chaque jour les enfants, sans distinction de riches ni de pauvres. La médecine, en régime sociétaire, se fait la même pour tout le monde, bien différente en cela de ce qu'elle est aujourd'hui où elle varie suivant le salaire, suivant les moyens pécuniaires du malade. Dans chaque Phalange la série du corps de santé exerce indistinctement envers tous les individus ; elle est rétribuée comme toutes les autres séries par la Phalange. La quotité de sa rétribution sera en raison inverse du nombre des malades, c'est-à-dire qu'elle augmentera proportionnellement à la diminution de ce nombre. Il suivra de là que la médecine en harmonie devra particulièrement être préventive. Les médecins s'appliqueront à prévenir les maladies ; ce sera leur intérêt, à l'opposé de ce qui a lieu aujourd'hui qu'ils ont intérêt à ce qu'il y ait toujours beaucoup de maladies. C'est là, pour le dire en passant, une des nombreuses duplicités de l'ordre faux dans lequel nous vivons. Il est vrai que dans l'état actuel des choses, avec la meilleure volonté du monde, on ne saurait faire que la médecine fût préventive ;

trop d'obstacles s'y opposent. Il n'en sera pas de même en régime sociétaire. Outre l'intérêt direct qu'auront les médecins à prévenir les maladies, ils auront encore pour cela toutes les facilités désirables : d'abord, disposition constante des Phalanges à accepter et à exécuter toutes les mesures d'hygiène et de salubrité qui leur seront proposées; ensuite relations journalières des médecins avec leurs co-sociétaires, à la santé desquels ils veilleront sans pour ainsi dire s'en occuper. — Nous ne disons rien ici des grands moyens dont l'Harmonie disposera pour détruire la plupart des causes des maladies, et faire que celles-ci ne soient plus que de rares accidents.

On demandera peut-être quel avantage si grand il peut y avoir à partager les nourrissons d'une Phalange en trois catégories distinguées par des différences de caractères. A cela nous répondrons d'abord que s'il convient, pour une direction meilleure et plus économique des soins, que les petits enfants soient tous réunis dans une même partie du Phalanstère, il convient également qu'ils ne s'incommodent pas les uns les autres, que les plus difficiles, les criards soient tenus séparés des autres, et laissent aux plus calmes, aux plus pacifiques le repos qui leur plaît. On y gagnera cela encore que les premiers perdront nécessairement beaucoup de leur humeur rétive au contact les uns des autres.

Mais il y a à cette division une raison bien autrement importante encore; c'est la nécessité de la distribution sériale dans tout travail, dans toute fonction, car nous savons que c'est la condition *sine qua non* des combinaisons passionnelles, sans lesquelles tout le mécanisme sociétaire serait manqué. — Il faut que les bonnes qui s'emploieront aux soins des enfants se partagent en groupes rivalisés et contrastés. Or, pour cela faire, il devient indispensable que les petits enfants sur lesquels elles auront à s'exercer soient également distribués en groupes, que les salles affectées à leurs fonctions reçoivent une distribution qui réponde à cette nécessité. Cela est tout clair.

Beaucoup de personnes croient qu'il y a de sérieux inconvénients à tenir réunis dans un même local un grand nombre de petits enfants; elles citent ordinairement à l'appui de leur opinion l'exemple des hospices où la mortalité est toujours très grande. A cela nous ferons remarquer qu'une Phalange de 1500

à 1800 habitants ne saurait avoir de ces populations de nourrissons comme il en existait quelquefois dans les hospices en question, qui sont loin toujours de réunir toutes les conditions de salubrité qu'on est en droit d'exiger. Tout au plus, une Phalange aura-t-elle de 60 à 80 nourrissons, et certes ce nombre, réparti en trois divisions, ne peut donner lieu à aucun entassement funeste. Avec des salles spacieuses, convenablement aérées, et les soins de propreté qui là ne manqueront pas, on n'aura certainement rien à craindre des causes d'insalubrité et de maladies qui sévissent quelquefois, d'une manière si cruelle, contre les hospices de nos grandes villes. — Cet inconvénient évité, rappelons ce que nous avons déjà dit, que les enfants ont naturellement de l'attraction les uns pour les autres, et sont bien plus faciles à conduire, à satisfaire dans ce contact réciproque que dans l'isolement forcé où les maintient aujourd'hui celui des familles.

Une des conséquences obligées du morcellement ou régime familial est de contraindre une foule de personnes de s'entremettre aux soins des petits enfants, quels que soient la répugnance et l'éloignement qu'elles éprouvent pour ce travail. Il y a à cela double désavantage ; c'est d'abord que ces personnes, n'ayant ni goût, ni aptitude pour de telles fonctions, en exécutent toujours au plus mal la plupart des détails, eussent-elles même pour cela tous les moyens matériels nécessaires ; en second lieu, par cela qu'elles ne font point les choses auxquelles elles sont propres, et à l'exécution desquelles elles se rendraient fort utiles, il est évident qu'il y a toujours de leur part une perte plus ou moins considérable de temps et de moyens. « Quarante bonnes, dit Fourier, qui se relaièrent de deux heures en deux heures et n'emploieront chacune que huit heures à ce travail, suffiront à remplacer les cinq ou six cents ménagères d'un village de dix-huit cents habitants. Si l'on ajoute à cela que la série des bonnes pouvant se composer de cent cinquante personnes, tant femmes adultes que petites filles, un tiers seulement de la série sera nécessaire au travail de chaque jour, on comprendra combien ces fonctions, aujourd'hui si pénibles, deviennent peu fatigantes en régime sociétaire, en même temps qu'elles y sont beaucoup mieux remplies. Elles seront d'ailleurs très lucratives et rapporteront encore honneur et considération aux personnes qui les exerceront ; car, voyez-vous, dans un monde de justice et de

bon sens, et c'est ce que sera le monde harmonien, prendre soin des petits enfants sera toujours une fonction très noble et très honorable.

Mais aussi, pour qu'il en advienne ainsi, il faut que ces fonctions soient accomplies avec cœur, intelligence et dévouement, ce qui ne saurait être qu'autant qu'il n'y aura que les femmes, à qui la nature a donné attraction pour ces soins, qui s'y livreront. Les femmes aujourd'hui n'ont point à choisir; c'est une nécessité impérieuse pour elles d'exécuter une multitude de travaux de ménage pour lesquels elles n'ont ni penchant ni aptitude. Aussi, voyez quel petit nombre de bonnes ménagères, de femmes s'entendant à bien conduire, à bien administrer l'intérieur d'un ménage? combien peu s'acquittent de leur tâche à la satisfaction de tous ceux qui vivent autour d'elles! Est-ce leur faute à elles? Eh! bon Dieu! pourquoi ne voudraient-elles pas être bonnes ménagères, si elles en portaient en elles les moyens, si la nature leur eût donné ce qu'il faut pour l'être, attraction et aptitude pour les choses du ménage. Ne savent-elles pas toutes qu'elles y gagneraient et leur famille aussi? Dira-t-on que la faute en est à l'éducation toujours incomplète et souvent mal dirigée que les femmes reçoivent? mais alors qu'on nous dise pourquoi l'éducation, depuis si longtemps qu'elle s'exerce à faire de bonnes ménagères, y réussit encore si peu. Voilà ce qu'il fallait se demander, et, en cherchant bien, on eût reconnu qu'en régime morcelé il n'est méthode si parfaite qui puisse faire de bonnes ménagères, parce que la nature, voulant le régime sociétaire, beaucoup plus économique que le morcelé, a, dans ses calculs de combinaison et d'association, disséminé les nombreuses facultés nécessaires à la bonne gestion, à la bonne administration d'un ménage, afin que celles entre qui elles les a réparties fussent obligées de se réunir, d'associer, de coordonner leur action pour atteindre au but, un ménage disposant de grands et nombreux moyens, et où toute chose soit faite, exécutée de la manière la plus convenable, la plus complète, la plus satisfaisante, et en même temps la plus économique. — Voilà, éducateurs d'hommes, qui vous êtes si vainement torturé l'esprit, voilà, dans une application spéciale, le secret de votre éternelle impuissance. C'est Fourier qui vous le révèle.

En plaçant un enfant au séristère des nourrissons on ne l'en-

lève point à sa mère, comme il pourrait prendre fantaisie à certaines personnes de le croire et de le dire. Loin de là, chaque mère aura toute facilité pour allaiter, soigner son enfant et le voir à tous les instants du jour si elle en a le désir. Mais il fallait mieux que cela ; il fallait que les mères qui ne peuvent être nourrices, et n'ont d'autre part aucune des dispositions que réclament les fonctions des bonnes, pussent se décharger de ces soins importants, avec l'assurance qu'ils ne feraient pas faute à leurs enfants. Or cet avantage, le régime sociétaire seul peut l'offrir, parce que les fonctions de bonnes, y étant remplies par goût et *émulativement*, le seront toujours avec toute la perfection qu'elles comportent. Disons encore que les nourrices, mères ou non, hors les heures d'allaitement auxquelles elles se rendront au séristère des nourrissons, disposeront librement de leur temps et pourront vaquer avec toute facilité à nombre d'autres fonctions dans lesquelles elles seront engagées par goût et par esprit de cabale industrielle.

Maintenant, quelles méthodes présideront aux soins donnés aux petits enfants ? On comprend que c'est là un sujet à part qui ne peut trouver place ici. D'ailleurs Fourier a laissé aux personnes compétentes le soin d'établir ces méthodes. Tout ce qu'il a dit à cet égard se borne à son idée des *nattes élastiques* sur lesquelles on placerait les enfants pour les délasser de la position et de la gêne du berceau. Ces nattes, disposées en manière de cases, seraient entourées et séparées les unes des autres par des filets de corde ou de soie qui préviendraient les chutes, tout en laissant aux enfants la faculté de se voir et de s'approcher les uns des autres. L'effet de cet usage serait de régler dès l'âge le plus tendre le développement physique de l'enfant, ce qui ne peut se faire qu'en lui permettant de temps en temps le libre exercice de ses membres. Aujourd'hui le nourrisson passe des mains de sa nourrice aux langes du maillot ; il est toujours tenu, toujours serré, enveloppé, emprisonné. C'est miracle vraiment qu'il se puisse développer.

Telles sont en aperçu les considérations qui, selon Fourier, doivent servir de bases au régime d'éducation de cette première période de la vie qu'il appelle âge de dégrossissement et qui s'étend, ou à peu près, jusqu'à l'accomplissement de la deuxième année. Nous allons maintenant étudier un âge plus actif et plus

intéressant, âge de première manifestation en quelque sorte, où l'enfant commence à montrer des tendances très précieuses, mais qu'en régime morcelé on ne sait ni diriger ni employer, et qui, presque toutes, avortent ou se vicent plus ou moins profondément.

De l'éclosion des vocations.

L'enfant qui va nous occuper a deux ans accomplis. A cet âge le besoin qui domine est celui du mouvement. Fureter partout, toucher à tout, promener indiscrètement ses mains sur toutes les choses qui sont à sa portée; s'essayer à traîner, à porter, à déplacer tout ce qu'il peut mouvoir, voilà l'enfant à ce premier moment de vie active; mais dans les conditions où il est actuellement placé, au sein du ménage familial, tous ces besoins, si naturels pourtant, sont en quelque façon autant de défauts, de manies fâcheuses contre lesquels on n'aura point assez de gronderies, de pénitences, de châtimens. Car là, voyez-vous, en dépit de la surveillance dont il sera l'objet, il est impossible que l'enfant ne commette pas une foule de maladresses, qu'il ne devienne pas à chaque instant l'auteur de quelque accident imprévu. Vous ne sauriez lui ôter le feu qui l'anime, qui travaille ses membres, qui tend ses bras, ouvre et serre ses mains sur tout ce qu'il approche. A moins que vous ne l'enchaîniez, il faut que les mille petits objets qui meublent la chambre dans laquelle vous le tenez lui passent par les doigts; car ainsi l'a fait la nature et sans vous consulter, n'est-ce pas? Or, comme vous ne pouvez le tenir constamment à l'attache, il n'est sorte de sottises qu'il ne puisse vous faire. Le laisserez-vous courir au jardin? vos fleurs et vos fruits seraient trop exposés; — dans la rue? il y serait lui-même trop exposé, car vos rues ne sont rien moins que des lieux sûrs pour les enfans. — Qu'en faire donc? Mon Dieu! dans vos ménages où vous ne possédez nul moyen de donner une direction utile à l'activité de vos enfans, vous n'avez véritablement guère autre chose à faire que les surveiller tant bien que mal, puis vous résigner à tout ce qu'ils vous font, comme à tout ce qui leur arrive de fâcheux. — Mais dites, cette nécessité cruelle ne prouve-t-elle rien? ne démontre-t-elle pas de la manière la plus frappante que votre étroit ménage, où il y a pour vous tant de gêne, de contrariétés, d'ennuis et de

peines, n'est pas mieux le milieu qui convient à votre enfant que celui qu'il vous faut? Ouvrez donc les yeux à la lumière, et comprenez donc enfin que Dieu n'a point fait l'homme pour la vie de famille, mais bien pour la vie sociétaire dans laquelle, pour le dire en passant, les relations de famille auront cent fois plus de charmes qu'elles n'en ont aujourd'hui.

Dans la Phalange, dès qu'un enfant peut marcher et agir, il est confié à des personnes âgées qui le promènent d'atelier en atelier, et aux beaux jours, dans les jardins où il rencontre des enfants de trois et de quatre ans occupés déjà à de petits détails d'industrie, de service domestique ou d'horticulture. Là sont des outils gradués, de dimensions proportionnées aux forces des différents âges de l'enfance. Nous nous tromperions fort si, après quelques promenades de ce genre, l'enfant qui aura assisté à tout ce mouvement, à toute cette activité laborieuse dont ses aînés lui donneront l'exemple, n'éprouvait un vif désir de se mêler à leurs occupations. Il ne faut pas croire, comme tant de gens le répètent sottement, que le besoin de l'enfant soit de faire le mal. Soutenir semblable hérésie, c'est calomnier bien gratuitement le Créateur. L'enfant, à l'âge où nous l'étudions, comme aussi un peu plus tard, n'a de besoin bien prononcé que celui d'exercer ses facultés corporelles. Ne trouvant point à les exercer utilement dans votre société où l'industrie est organisée à contre-sens de son emploi, qu'y a-t-il donc de si étonnant qu'il les applique au mal? — Mais il ne saurait en être ainsi en régime sociétaire, parce que là, à tous les instants du jour, depuis son âge le plus tendre, l'enfant trouvera dans des occupations utiles, et toutes plus ou moins conformes aux instincts que la nature lui a donnés, mille occasions de satisfaire le besoin de mouvement qui l'anime.

Quiconque a quelque peu observé les enfants reconnaîtra l'exactitude de l'analyse suivante que Fourier a donnée de leurs goûts dominants :

- 1° Le FURETAGE ou penchant à tout manier, tout visiter, tout parcourir ;
- 2° Le fracas industriel, goût pour les travaux bruyants ;
- 2° La *singerie* ou manie imitative ;
- 4° La *miniature* industrielle, goût des petits ateliers ;
- 5° L'ENTRAÎNEMENT PROGRESSIF du faible au fort. •

Si tout cela est vrai, exact, si ce sont bien là les goûts qu'à des degrés divers on rencontre chez tous les enfants, à quelle fin la nature les leur a-t-elle donnés? Ne devons-nous pas logiquement induire de leur existence que son but a été de s'en servir pour entraîner l'enfant à l'INDUSTRIE PRODUCTIVE, pour le rallier aux travaux de toutes sortes qui s'exécutent autour de lui, et développer ainsi dans un emploi utile les facultés dont elle l'a doué? Que faisons-nous donc, que nous le laissons user, gaspiller son activité, son intelligence et ses forces dans des jeux inutiles et souvent dangereux? C'est que, encore une fois, il faut à l'enfant un autre milieu que le milieu civilisé, incapable d'utiliser ses instincts, de faire naître ses goûts industriels, de favoriser l'éclosion de ses vocations. Nous disons de ses vocations, et non de sa vocation, parce qu'il n'est pas d'individu au monde qui ne porte en lui un plus ou moins grand nombre de facultés industrielles qui toutes demandent à être exercées, développées. On ne commettra pas en harmonie la funeste sottise d'enchaîner un individu toute sa vie à un seul métier. Pareil procédé est un excellent moyen de faire de l'homme un être incomplet, difforme, sans proportions ni harmonie, chez lequel certaines facultés se développent outre mesure, tandis que d'autres s'atrophient d'une manière plus ou moins complète; car c'est ainsi, n'en déplaise aux admirateurs enthousiastes de la civilisation, qu'en civilisation nous sommes tous faits, ou à peu près.

L'ordre sociétaire aura de nombreux moyens de faire éclore les vocations. Parmi ceux dont Fourier a dressé le tableau, nous citerons les suivants : l'appât des ornements gradués ; les privilèges de parade, maniement d'outils ; la pleine liberté d'option en sorte de travail et en durée de chaque travail ; l'exercice parcellaire ou avantage de choisir en chaque industrie la parcelle sur laquelle on veut exercer ; le charme des courtes séances fréquemment variées ; l'intervention officieuse des personnes âgées dont les enfants s'empresseront d'écouter les enseignements ; l'entraînement collectif et l'esprit de corps ; enfin l'entraînement ascendant. — Ce dernier, parfaitement inconnu en civilisation, est sans contredit l'un des plus puissants. Rien n'est énergique chez l'enfant comme le penchant qui l'entraîne à imiter ceux qui lui sont un peu supérieurs en âge. Il tient à hon-

neur de suivre ses aînés, de les prendre pour modèles, pour directeurs. Son amour-propre n'est jamais plus flatté que lorsqu'ils veulent bien l'admettre dans leurs jeux. Avec une hiérarchie bien entendue, bien ordonnée des enfants, avec des privilèges, des grades, des distinctions, et pour toutes les catégories des occupations et des moyens d'occupations parfaitement appropriés à leur âge et aux instincts divers que la nature leur a donnés, rien au monde ne serait donc plus facile que d'exciter une grande ardeur au travail dans toute la population enfantine. Mais, bien évidemment, le régime morcelé ne comporte point l'emploi de tels moyens; c'est donc qu'il est incompatible avec la destinée industrielle des enfants? Prétendrait-on que celle-ci est une erreur de notre imagination? Mais comment croire, nous le demandons, que Dieu, destinant l'homme au travail productif, n'ait mis dans le cœur et l'esprit de l'enfant qu'éloignement et répugnance pour tout ce qui peut le préparer à sa destinée d'homme? Ne serait-ce pas là une contradiction flagrante?

Il est impossible, avons-nous dit, que l'enfant promené dans les ateliers ne soit pas ardemment stimulé par l'exemple des bambins quelque peu plus âgés que lui, qui déjà fonctionnent et s'emploient d'une manière plus ou moins active, suivant le degré de leurs forces et de l'habileté qu'ils ont acquise. Il voudra à toutes forces être des leurs, avoir sa part de leurs petits travaux et des honneurs qui en reviennent. Il choisira pour cela celles de leurs occupations vers lesquelles il se sent plus particulièrement porté. — Mais son inexpérience réclame quelques leçons; qui les lui donnera? à qui les demandera-t-il? à ceux qui auront pris soin de le conduire et qui s'empresseront de satisfaire à ses désirs. On peut être assuré que de son côté il y aura également grand empressement à recevoir les leçons qu'on voudra bien lui donner; car ce n'est qu'à ce prix qu'il pourra se faire admettre au nombre des travailleurs, et Dieu sait si son admission lui tient au cœur. Il y a là, comme nous l'avons dit, des privilèges à conquérir. Ceux qui travaillent ont une parure qui les distinguent; à eux seuls il est permis de manier les petits outils, de figurer dans les parades; puis on les loue, on les complimente. Il n'en faut, certes, pas tant pour enthousiasmer un bambin et exciter au plus haut point son émulation. Aussi, quel bonheur, quelle fête pour lui le jour où il pourra être reçu membre de

quelque groupe enfantin! Le moindre détail qu'il exécutera, un rien suffira pour le rendre tout fier et lui faire croire qu'il a pris une grande part à d'importantes prouesses. C'est une illusion qu'on se gardera bien de détruire.

Nous avons vu, en parlant des nourrissons, de quelle importance il était d'opérer des divisions, des classifications. Sans cela, plus de contrastes, plus de rivalité, plus d'émulation, plus de convenance fonctionnelle avec la spécialité des goûts et des aptitudes, plus d'attrait dans le travail, plus de régularité, d'ordre dans le mécanisme social. — Ici donc, comme pour les nourrissons, comme pour toutes choses, nécessité absolue, irrévocable de diviser, de classer, d'opérer par la méthode de distribution sériaire. Les enfants qu'on promène dans les salles, dans les ateliers, dans les jardins, afin de provoquer au contact de tous les travaux qui s'y accomplissent la manifestation, l'éclosion de leurs penchants industriels, aussi bien que ceux plus avancés qui auront déjà pris parti dans les groupes des petits travailleurs, devront être partagés en plusieurs catégories distinguées par des différences d'âge, de force ou de caractère. Cette distribution permettra aux personnes qui par goût s'adonneront au soin important de diriger les éclosions de vocations, de choisir leurs élèves et de se former en séries régulières, en groupes rivalisés par les méthodes et les systèmes.

Il nous resterait encore beaucoup de choses à reproduire des aperçus plein d'intérêt que Fourier a donnés sur l'éducation de ce premier âge si dédaigné, si mal compris; mais, pour quiconque a les sens ouverts aux idées droites et justes, il doit suffire des quelques détails dans lesquels nous sommes entrés pour comprendre ou au moins sentir tout ce qu'il y a de vérité profonde et utile dans les considérations qui précèdent. Toutefois, nous ne clorons pas ce chapitre sans faire remarquer combien est grande la légèreté des hommes qui y trouvent matière à plaisanterie. S'ils eussent quelque peu pénétré dans le fond de la question, ils eussent reconnu qu'il ne s'agissait de rien moins ici que de savoir si Dieu, ayant destiné l'homme à l'INDUSTRIE PRODUCTIVE, a ou n'a pas donné à l'enfant des *dispositions corrélatives* à cette destinée, propres à le rallier, dès son âge le plus tendre, aux travaux de toute espèce qui s'exécutent autour de lui. Or, pour avoir le droit de rire de ce que Fourier a écrit à ce

sujet, il faudrait, ce nous semble, prouver que la pensée de cette *corrélation* est un principe absurde, ou montrer que les moyens que Fourier présente n'ont aucune valeur pratique. Auquel cas il y aurait mieux à faire encore que de la plaisanterie, ce serait de chercher et de produire un système de moyens meilleurs. — Mais c'est chose, au reste, de laquelle ne peuvent avoir souci des hommes dont l'intelligence impuissante s'est buttée au pied de ces hautes idées.

Education de la moyenne et de la haute enfance.

Fourier comprend sous ces deux divisions les enfants de 4 à 9 ans, et de 9 à 15. Arrivé à l'âge de 4 ou 5 ans, l'enfant, en régime harmonien, sera déjà suffisamment exercé pour pouvoir prendre une part utile à un plus ou moins grand nombre d'occupations industrielles. Pour s'expliquer ce fait, auquel, il est vrai, nos méthodes actuelles d'éducation ne nous ont nullement habitués, il suffit de réfléchir qu'en milieu harmonien tout sera combiné, disposé de telle sorte qu'il n'est pas une seule des facultés que l'enfant tient de la nature qui ne trouve journellement une foule d'occasions de s'exercer, suivant ses tendances ou ses affinités particulières. C'est à tort, nous le répétons, qu'on accuse les enfants d'être de petits paresseux ; il n'est pas de défaut pour lequel l'enfance ait moins d'inclination que pour la paresse. On trouve, au contraire, dans les enfants un très grand besoin d'activité et de mouvement ; seulement, s'ils préfèrent l'appliquer aux jeux, aux amusements, plutôt qu'au travail utile, c'est uniquement parce que celui-ci ne leur est jamais présenté qu'entouré de circonstances qui le leur rendent désagréable, difficile, pénible, ou parce que l'espèce de travail qu'on exige d'eux ne correspond point à leurs dispositions naturelles, aux aptitudes dont ils sont doués. Le plus ordinairement ces deux causes de répugnance sont réunies ; mais changez les circonstances, et faites que l'enfant puisse librement choisir ses occupations ; disposez des ateliers sains et commodes, où il trouvera des instruments de dimensions graduées, proportionnées à ses forces, et dans lesquels il sera réuni à des enfants de son âge ; distribuez ces réunions conformément aux exigences de la méthode sériaire, c'est-à-dire suivant les affinités, oppositions et

rivalités d'instincts établies par la nature, et soyez assuré que l'enfant passera bien vite de l'indifférence qu'il montre aujourd'hui pour toute occupation utile et sérieuse à l'ardeur la plus extraordinaire. Il y a mieux encore : c'est que, dans de telles conditions, en même temps qu'il exercera et développera ses facultés industrielles, son cœur se formera à l'amour de toutes les choses bonnes, nobles et généreuses. C'est, du reste, ce qui ressortira, nous l'espérons, des considérations qui vont suivre.

Parmi les moyens pratiques d'éducation auxquels l'étude des instincts et des penchants de l'enfance a conduit Fourier, l'un, sans contredit, des plus remarquables, mais qui devra aussi soulever le plus de préventions, c'est la division qu'il opère des enfants de moyenne et haute enfance en deux corporations rivales, dont l'une s'adonnera par goût aux occupations immondes, malpropres, tandis que l'autre, au contraire, se distinguera spécialement par un amour en quelque sorte affecté de la parure et de l'élégance. Sans doute au premier abord on ne manquera pas de trouver fort étrange que Fourier ait pu péculer sur de pareils goûts, ou mieux, dira-t-on, sur de tels défauts, pour entraîner les enfants de cet âge au travail et leur inoculer l'amour des choses bonnes et justes. Bien des personnes, nous en sommes sûrs, verront là plus qu'un paradoxe. Nous avouons qu'il y a dans cette idée d'utiliser de semblables penchants, comme moyens d'éducation, quelque chose d'essentiellement peu conforme aux idées généralement reçues ; mais est-on bien certain que les idées généralement reçues sur la question que nous traitons soient si justes, si droites, qu'il ne faille pas les renverser, on, si l'on aime mieux, les prendre à contre-sens pour être dans le juste, dans le vrai ? C'est au moins ce qu'il convient d'examiner.

Défauts ou non, les goûts dont nous parlons se partagent la masse entière des enfants, depuis l'âge de 5 à 6 ans jusqu'à l'âge de 12 à 14 ans. Il n'est personne qui ne sache que la plupart des petits garçons ont le sens du tact fort peu délicat, et qu'ils se souillent avec une désolante indifférence quand ce n'est pas avec un véritable plaisir. Vainement pour cela on les remontre, on les châtie tout le jour ; il y a en eux je ne sais quel instinct de saleté qui semble leur faire rechercher les exercices les plus malpropres. Quelles que soient les leçons qu'ils reçoivent, les

punitions qu'on leur inflige, cet instinct ne les abandonne point, et, chaque fois que l'occasion s'en présente, c'est toujours avec le même entrain qu'ils désespèrent parents et surveillants.

Chez le plus grand nombre des petites filles, c'est le goût contraire qui domine. Autant les petits garçons semblent dédaigner la toilette et le soin de leurs vêtements, autant celles-ci trouvent de charme à une parure recherchée et soignée. Elles n'ont pas de plus grand bonheur que lorsqu'elles s'occupent de beaux ajustements. Leurs plus joyeuses heures sont celles qu'elles passent à parer leur poupée, ou plus tard, à se préparer quelque accoutrement élégant. — Un grand nombre sont ainsi faites, cela est incontestable, et cet amour de la parure, si vif en leur âme, y prend racine de fort bonne heure. C'est, de beaucoup, leur passion dominante, ou, comme on dit, leur principal défaut, défaut qui leur vaut bien des leçons de morale, bien des gronderies et fait souvent la désolation de leurs parents dont il tourmente l'inquiète prévoyance. Pauvres parents ! la nature, en vérité, joue là à votre égard un rôle bien peu raisonnable, bien peu digne. Comment a-t-elle pu donner aux petits garçons des goûts aussi malséants, aux petites filles les germes d'aussi funestes fantaisies ? car il y a bien des dangers pour elles à se laisser aller trop à l'amour de la toilette. Pour quelques femmes privilégiées qui pourront s'y abandonner sans inconvénient, combien n'en est-il pas chez lesquelles cet amour deviendra un penchant ruineux qu'il faudra modérer, réprimer, auquel il faudra, par raison, par sagesse, imposer de dures privations ! — La nature n'aurait-elle donc pu mettre en nous de meilleurs penchants, des instincts qui concordassent mieux avec les conditions de notre bonheur ? Lui en eût-il donc coûté davantage de nous faire bons plutôt que mauvais ? — Mais avant de poser ainsi la question vis-à-vis de la nature, car c'est ainsi que souvent on la pose, s'est-on bien assuré qu'il n'est aucun ordre possible auquel les instincts dont elle nous a doués puissent s'adapter, dans lequel ils soient susceptibles d'application utile ? Quand donc s'est-on mis en peine de prouver la valeur absolue de nos systèmes d'éducation, de démontrer qu'exempts de tout vice ils étaient selon la sagesse et les vues du Créateur ? Quand a-t-on établi d'une manière rigoureuse que, s'ils ne savaient point employer la plupart de nos penchants, s'ils échouaient à les faire

tourner au bien, c'est que ces penchants, mauvais par essence, étaient radicalement incapables de tout bien? C'est, il est vrai, la supposition dont on est parti, mais qu'on s'est bien gardé de démontrer. Or nous tenons que, tant que cette démonstration n'aura pas été fournie, il y aura raison à croire que, de la nature ou de nos éducateurs, ce sont ces derniers qui se sont trompés, et que, s'il y a défaut quelque part, c'est uniquement dans leurs méthodes inhabiles à utiliser les instincts que celle-là a créés. Aussi, n'en déplaise à leur prudence philosophique, trouvons-nous infiniment plus de véritable profondeur dans les aperçus de Fourier sur l'emploi des instincts orduriers des petits garçons et des goûts raffinés et coquets des petites filles que dans toute la morale et la métaphysique de leurs traités d'éducation.

LES PETITES HORDES. — *Travaux répugnants.*

La première des deux corporations que distinguent les instincts contrastés de la saleté et de la parure est désignée dans les ouvrages de Fourier, sous la dénomination pittoresque de PETITE HORDE. Elle est formée en majorité de petits garçons. Ses attributions, ainsi que nous l'avons déjà fait comprendre, seront spécialement l'exercice des fonctions immondes, l'exécution des travaux qu'on ne pourra complètement débarrasser des causes de répugnance qui éloignent un autre âge. Car, quelle que soit l'efficacité des conditions sociétaires et de la méthode de distribution sériaire pour rendre le travail attrayant, pour substituer le plaisir, le charme, la variété à l'insipide et fatigante monotonie qui accompagne la plupart de nos occupations industrielles, pour écarter d'elles toutes les circonstances capables d'impressionner désagréablement nos sens, nous ne saurions néanmoins arriver à une convenance si parfaite, si absolue de certains travaux avec les exigences passionnelles ordinaires, qu'il n'y en ait pas toujours quelques-uns, pour lesquels les hommes faits n'éprouvassent plus ou moins d'éloignement ou de dégoût. Et pourtant il faudra que ces travaux s'accomplissent. Or, employer la contrainte, le mobile de la faim ou d'un vil intérêt pour obtenir leur exécution, serait un excellent moyen d'attirer le dédain et le mépris sur la classe des personnes auxquelles elle serait confiée. On empêcherait de cette manière l'établissement des liens d'affection et d'estime qui doi-

vent unir entre elles toutes les classes de la société, et sans lesquels l'harmonie sociale ne pourrait ni exister ni se maintenir ; car toute corporation ou série qui ne serait pas honorée pour son travail porterait partout la désunion, le désaccord, par l'éloignement qu'elle inspirerait. Il est donc de toute nécessité d'éviter que pareille chose ait lieu, c'est-à-dire qu'il faut qu'en harmonie tout travail soit honoré et partant honorable, ce qui ne peut être qu'autant que de nobles mobiles président à son exécution. Tout travail devient honorable par la nature même des sentiments au nom desquels il est accompli. Aussi les fonctions les plus rebutantes, les plus infimes, prennent-elles au plus haut degré ce caractère à l'instant même où, chez ceux qui s'y livrent, tout motif d'intérêt particulier fait place à des sentiments de générosité et de dévouement. C'est donc par des mobiles de ce genre qu'en harmonie on devra attirer aux travaux répugnants.

Mais, nous dira-t-on peut-être, les natures dévouées, les caractères nobles et généreux dont nous sommes loin de contester l'existence, ne forment jamais que l'exception, et c'est à toute une masse nombreuse d'enfants que vous attribuez les fonctions qui, en régime d'harmonie, exigeront, dites-vous, du dévouement? Cela est vrai ; mais c'est qu'aussi cette masse d'enfants sera toujours, dans toute société, le corps le plus capable de dévouement. Aujourd'hui les individus chez lesquels ce sentiment se conserve et résiste aux épreuves du temps sont fort rares ; mais ce qu'on ne saurait contester, c'est que dans le jeune âge les sentiments de générosité, de désintéressement, d'abnégation, sont aussi communs qu'ils le sont peu dans un âge plus avancé. Il suffit de la moindre excitation pour obtenir des adolescents les actes de dévouement le plus complet. Cet âge forme donc véritablement la partie la plus dévouée de la société ; et si à de telles dispositions vous joignez cet instinct de saleté, si facile à constater dans une foule de petits garçons, n'est-il pas évident qu'il y a là tous les éléments d'une corporation qu'on peut dévouer par honneur à l'exécution des travaux répugnants et immondes? Tout le monde sait avec quelle facilité les enfants peuvent être enrégimentés, corporisés, combien ils se prêtent de bonne grâce aux classifications, aux distinctions hiérarchiques. Tout le monde sait encore quelle résolution, quelle intrépidité

les animent quand on sait agir sur leur esprit enthousiaste par le puissant stimulant des titres et des honneurs, quand on sait flatter leur vanité corporative. Rien alors ne les rebute, ne les arrête; leur courage se monte au niveau de tous les obstacles; ils sont admirables de dévouement. Ce serait donc chose éminemment facile que de constituer le corps dont nous parlons, comme aussi d'obtenir de lui qu'il se consacre à l'exercice des fonctions répugnantes par esprit d'honneur et de charité. Mais n'oublions pas, quoique nous ayons à faire ici à des enfants, que, du moment où l'on fait appel à cet esprit, il convient de reconnaître tous les sacrifices qu'on exige de lui par de nobles récompenses, de la gloire et de la considération. La PETITE HORDE devra occuper un premier rang dans la société. Ceux qui en feront partie devront être partout, à titre de membres de cette corporation, l'objet de l'estime et de la considération générales. Il conviendrait sans doute d'entrer ici dans quelques détails, et de montrer à l'œuvre, ainsi que Fourier l'a fait, ces masses disciplinées d'enfants dont il a si bien conçu la constitution toute harmonienne et les glorieuses attributions. Mais il nous faudrait trop écourter la description de cet admirable tableau qui perdrait ainsi la plus grande partie de son effet; nous préférons renvoyer aux ouvrages de Fourier et nous borner à la discussion de quelques objections.

Une des premières qu'on ne manquera pas de faire est celle-ci. Parmi les travaux, nous dira-t-on, dont vous voulez confier l'exécution à des bras d'enfants, il en est beaucoup qui seront évidemment au-dessus de leurs forces, qu'ils ne pourront exécuter. A cela nous répondrons d'abord que les travaux qui nous répugnent, qui nous repoussent par les impressions de dégoût qu'ils nous causent, généralement ne sont pas de ceux qui exigent l'emploi d'une grande force. D'autre part, nous ferons observer que l'habileté, l'adresse, l'accord dans les mouvements d'ensemble, réduisent toujours de beaucoup la quantité de forces nécessaires pour arriver à un résultat donné. Or, nous ne craignons pas d'avancer que des enfants, qui auront déjà passé 12 ou 15 années de leur vie en milieu harmonien, seront, par adresse, par habileté acquise, capables d'une foule de travaux auxquels la force de beaucoup d'adultes de nos jours suffit à peine. Puis ils ne travailleront pas isolément et sans ensemble; ils seront

toujours en masses nombreuses et n'exécuteront rien que par mouvements régulièrement combinés. Ajoutons encore que l'industrie mécanique, alors qu'elle ne sera pas contrariée dans son développement par la dangereuse concurrence de tant de bras affamés, prendra nécessairement une grande extension, et deviendra, dans ses applications aussi nombreuses qu'ingénieuses, un moyen facile d'exécuter une multitude de travaux très pénibles aujourd'hui. — Enfin nous pourrions faire observer qu'il est toujours des individus chez qui certains goûts se conservent plus ou moins au-delà de l'âge auquel ils sont le plus ordinaires. La corporation vouée aux travaux répugnants pourra donc avoir des membres parmi les adultes, lesquels se chargeront tout naturellement des détails qui exigent le déploiement d'une plus grande somme de force musculaire.

Sans doute on objectera encore que les enfants qui se consacreront à de telles fonctions ne manqueront pas de contracter certaines habitudes de saleté dont l'effet nécessaire sera de rendre leur société fort peu avenante. Nous concevrions, en effet, qu'il en arrivât ainsi, si de telles fonctions on leur faisait un métier auquel ils dussent se livrer tout le jour, toute la semaine, tout le temps de leur enfance; mais rappelons que ce n'est point de cette façon que le travail s'attribue et se distribue en harmonie. La méthode des courtes séances y est généralement suivie, et ce sera ici particulièrement le cas de la mettre en pratique. Outre qu'il y a à cela d'impérieuses raisons de santé et d'éducation, on doit comprendre que, si l'on en agissait autrement, on ennuerait, fatiguerait les enfants, on userait infailliblement leur fougue de dévouement, ce qui serait en fort mal entendre l'emploi. Les travaux de ce genre ne devront se renouveler qu'à de certains intervalles; ce qui, du reste, à part quelques circonstances imprévues, sera facile à régler en régime sociétaire. Lorsque la corporation aura fourni sa tâche, à laquelle elle sera toujours excitée par tous les moyens physiques et moraux propres à développer chez elle une vive émulation, une grande ardeur, chacun des sectaires qui la composent pourra donner cours à ses autres goûts dans des réunions d'autres sortes, en se livrant à des fonctions directement attrayantes, où les sens n'auront à braver aucune espèce de répugnance, et dans lesquelles l'enfant devra se montrer, sous le rapport de la propreté,

aussi difficile, aussi exigeant qu'il l'était peu l'instant d'avant. D'ailleurs, la PETITE HORDE aura son costume de parade; et les jours où il lui faudra figurer dans les revues ou les grandes réunions, soyez sûr qu'elle se piquera toujours d'y paraître dans tout son éclat. C'est ici ce que Fourier appelle le *contre-essor* de la passion, lequel sera toujours bien aisément mis en jeu par tous les honneurs auxquels conduira l'emploi de l'*essor direct*, c'est-à-dire que, grâce aux distinctions que celui-ci vaudra aux membres de la HORDE, il n'en est pas un chez qui l'amour de la propreté et de la bonne tenue ne devienne une vertu habituelle. Étrange effet! Quoi! c'est en donnant un plein essor à l'instinct de la saleté qu'on arrive à avoir des enfants soigneux de leurs vêtements? Eh bien! qu'y a-t-il donc à cela de si étonnant? N'avez-vous pas, vous, en comprimant cet instinct, des enfants toujours souillés et toujours couverts d'ordures? Il faut bien que le moyen d'obtenir un bon résultat soit le contraire du vôtre.

L'esprit dont la corporation qui nous occupe sera naturellement animée devra la conduire à toutes sortes de nobles et généreuses actions. Elle sera, dit Fourier, le soutien de la concorde sociale. Ses habitudes d'honneur et de dévouement lui feront en quelque sorte une loi de ne reculer devant aucun des sacrifices qu'exigerait de sa part le maintien de la bonne harmonie au sein de la société. C'est là sans doute une idée neuve que celle de consacrer un corps d'enfants au service d'une cause aussi grande, aussi élevée. Mais, pour autant, faut-il s'en étonner? tout n'est-il pas essentiellement neuf dans la conception d'un ordre social qui doit être le contre-pied de l'ordre existant, et n'est-il pas manifeste d'ailleurs que les sentiments qui animent, échauffent le plus habituellement le cœur des enfants réunis en corps, les rendent admirablement propres au rôle éminent qu'il s'agit ici de leur confier? A quel âge de la vie a-t-on plus de désintéressement? — Quoi qu'il en soit, ce dont on ne peut disconvenir, c'est que ce désintéressement qui leur est si naturel (et que par *ton*, par esprit corporatif, ils rapporteront toujours aux fonctions qui leur sont particulièrement attribuées), ne saurait manquer d'enlever à ces fonctions le caractère infime et dégradant qu'elles offrent aujourd'hui, et qui attire le mépris sur tous ceux qui s'y livrent. Or, ce fait suffit à lui seul pour

expliquer l'importance d'une telle corporation. — Les préjugés de caste qui divisent les différentes classes de la société seraient le poison de l'harmonie. Il faut de toute nécessité que ces préjugés soient entièrement détruits. Eh bien ! il n'est pour cela qu'un moyen, c'est d'ennoblir tout travail, toute fonction industrielle, ou plus exactement, plus pratiquement, c'est de faire que tout travail qui ne saurait entraîner par un attrait direct et puissant ne soit jamais exécuté que par esprit d'honneur, par dévouement à la cause commune, et que quiconque l'exécute soit toujours digne de figurer dans les réunions les plus honorables de la société. A défaut de ce moyen, la fusion des classes devient impossible : elles s'éloignent, se repoussent, les combinaisons sérieuses ne peuvent s'opérer, l'organisation régulière des travaux de toute sorte est radicalement entravée ; en un mot, l'harmonie n'existe pas. On voit par là quelle sera la haute utilité de la corporation consacrée par honneur à l'exécution des travaux immondes ou répugnants, et l'on comprend la qualification remarquable que Fourier lui donne de *milice de l'UNITÉ*.

LES PETITES BANDES. — *Travaux élégants.*

La corporation qui lui sera opposée et devra entrer en rivalité avec elle se formera spécialement des petites filles et des petits garçons chez qui domine le goût de la parure, de l'élégance et des belles manières, à qui on fait la guerre pour leur vanité et leurs petits airs prétentieux. Pour comprendre comment ces goûts peuvent être utilisés, il importe de se rappeler que la justesse harmonique des séries dépend en grande partie de leur compacité, c'est-à-dire du rapprochement des nuances fonctionnelles qui correspondent aux groupes dont les séries se composent ; car, plus les nuances se rapprochent, plus elles tendent à se confondre, et plus aussi les rivalités qu'elles font naître ont d'énergie et de puissance. Il suit de là qu'en régime d'harmonie il convient qu'on raffine sur toute chose, que les goûts soient variés, exigeants, minutieux, les esprits difficiles, controversistes, toujours prêts à disputer, s'il le faut, sur les nuances qui différencient les qualités les plus rapprochées. Ces dispositions, qui sont autant de défauts dans notre état actuel de société, et contre lesquelles la critique a tant de raisons de

s'exercer, n'ont en harmonie que d'heureux résultats. C'est à elles que l'on doit particulièrement d'avoir des séries bien intriguées et d'obtenir les plus beaux accords de passions.

Or cet esprit minutieux, exigeant, raffiné, est celui qu'en beaucoup de choses montrent la plupart des petites filles surtout en affaires de parure et d'ajustements. Nombre de petits garçons l'ont aussi ; il se remarque plus spécialement chez ceux qui se distinguent par un amour très précoce de l'étude, enfants puristes, souvent même quelque peu pédants, signalant toujours avec un extrême bonheur toutes les fautes qu'ils croient apercevoir ou entendre. Aussi ont-ils le défaut essentiel de se montrer fort ridicules dans une foule de circonstances, et de s'attirer des remontrances dont leur amour-propre, toujours très susceptible, manque rarement d'être offensé. C'est que, voyez-vous, la nature est toujours fort déplacée dans le milieu qui n'est pas fait pour elle. En milieu sociétaire où l'esprit de raffinement et de recherche a son application utile, les inclinations que nous venons de signaler, bien loin de tourner au ridicule, deviendront autant de qualités précieuses desquelles on tirera le plus grand parti. Les enfants chez lesquels elles existent, en rivalité constante avec ceux de la corporation précédente, chercheront spécialement à s'en distinguer par leurs prétentions et leurs succès dans l'étude des sciences et des arts, et surtout dans l'exercice de certaines branches d'industrie, de celles, par exemple, qui auront plus particulièrement pour objet la confection des choses de goût, de luxe, de parure, occupations bien manifestement en rapport avec les inclinations les plus ordinaires à la masse des petites filles. Elles s'adonneront beaucoup à la culture des fleurs, et leur corps tiendra certainement à honneur d'en perfectionner les espèces et les variétés ; d'en orner tout le canton sociétaire, comme un salon de fête. L'exécution des costumes et ornements de toute sorte devra être aussi une de leurs occupations favorites. Et de tout cela il ne faut pas croire que c'est dans un but individuel qu'elles se préoccuperont, car elles auront à lutter contre un corps puissant par la considération dont il jouira, et dont elles ne pourront contrebalancer l'importance et la gloire que par des services rendus aussi à la communauté. Le luxe collectif, le luxe de la phalange, voilà quel sera leur grand souci, leur passion dominante ; et c'est au soin qu'elles prendront de toutes ces

choses, au zèle qu'elles mettront à tout décorer, tout embellir, comme aussi à faire prévaloir le goût des manières élégantes et polies, en un mot c'est à leur manie toujours occupée de raffinements, qu'elles devront d'être considérées dans chaque phalange comme *corps conservateur du charme-social*, titre qu'elles opposeront à celui de *soutien de la concorde sociale*, qui appartient à la PETITE HORDE.

Ces attributions de la PETITE BANDE (c'est le nom que Fourier donne à cette corporation) ne sembleront peut-être rien moins qu'un moyen rationnel d'utiliser les facultés des enfants chez lesquels domineront les goûts de cette sorte. Dans leur amour austère de ce qu'elles appellent les choses utiles, certaines personnes ne verront là probablement qu'une manière essentiellement frivole d'user le temps de l'enfance, qu'un ingénieux procédé pour faire contracter aux petites filles de pernicieuse habitudes de luxe auxquelles elles ne sont déjà que trop enclines. C'est fort mal juger : si l'on nous a bien compris, on doit savoir que les conditions du régime sociétaire étant directement contraires à celles de l'ordre actuel, les résultats auxquels elles conduiront seront nécessairement opposés à ceux qu'on obtient dans ce dernier. Il ne faut donc pas conclure des effets actuels de telles passions à ce qu'ils seront en régime d'harmonie. Là l'essor des penchants en apparence les plus frivoles sera souvent la voie la plus sûre et la plus courte pour conduire les enfants qui en seront doués à d'utiles et sérieuses occupations, disons mieux encore, à de profondes études.—Tout est lié dans le système de nos occupations et de nos études ; il n'est travail si mince, si peu important qu'il soit, qui n'ait les rapports les plus nombreux, les connexions les plus intimes, directement avec une foule d'autres travaux, indirectement avec tous. Les liens des choses auxquelles l'intelligence et les forces de l'homme peuvent s'appliquer rayonnent dans tous les sens ; il résulte de là que tout esprit que préoccupe un travail quelconque est forcément, irrésistiblement entraîné à d'autres travaux, et la force qui le meut en pareille circonstance est d'autant plus irrésistible que, plus fortement attaché à son idée première, il désire ardemment lui donner une grande valeur, ou, si l'on veut, qu'il tient plus au succès du travail qu'il a d'abord embrassé. Mais que son goût vienne à changer (et l'âge amène continuellement de ces chan-

gements), qu'il se passionne pour quelques-unes des occupations qui n'étaient primitivement qu'accessoires pour lui, le voilà encore conduit, par la voie des rapports, des liens qui unissent et soudent toutes choses entre elles, à d'autres travaux, à d'autres études.—L'important n'est donc pas de commencer par tel point plutôt que par tel autre, de se livrer à telle occupation estimée grave, sérieuse, utile, plutôt qu'à telle autre qui passe pour un amusement sans valeur; non; ce qui importe dans le but auquel nous visons, c'est que l'esprit et le cœur s'attachent fortement à leur œuvre, qu'ils se préoccupent vivement du besoin de la mener à bien; d'où la nécessité, premièrement que toute occupation soit librement choisie, ou, ce qui revient au même, soit conforme au goût de celui qui s'y livre; en second lieu, qu'une rivalité puissante amène au travail en opposant des partis, et faisant du perfectionnement de celui-ci un moyen assuré de triomphe. Dans de telles conditions, on peut se reposer sur les instincts et les penchants des individus du soin d'exercer et de développer les facultés dont ils sont pourvus. On peut être certain qu'avec une pareille direction ils iront beaucoup plus loin que ne pourraient les mener les plus habiles précepteurs du monde, et cela en moins de temps peut-être que n'en mettraient ceux-ci à leur faire faire leurs premiers pas. Or, ces conditions, ce sont celles même dans lesquelles se trouveront placées les petites filles aux goûts raffinés, à l'amour des fleurs, de la parure, des beaux ajustements. La passion qu'elles mettront au soin de toutes ces choses les entraînera à toutes sortes d'études, et l'on verra telle petite fille dont l'intelligence s'étiole aujourd'hui dans les occupations mal entendues, sans attrait et sans intrigue de ménage, s'élever d'elle-même par émulation industrielle à de très hautes connaissances; ce qui ne veut pas dire qu'elle dédaignera les travaux domestiques et sera sans utilité au ménage. La science en régime sociétaire s'allie à toutes les fonctions utiles, car il n'est pas une seule de celles-ci qui ne soit un chemin pour y arriver. Nous reviendrons au reste en parlant de l'enseignement harmonien sur cette idée du lien des occupations industrielles, avec le développement des facultés de l'intelligence, et l'étude de la science.

Il est inutile de dire que la PETITE HORDE et la PETITE BANDE d'une phalange ne seront point des masses confuses, sans règles,

sans hiérarchie, mais bien au contraire des corps régulièrement organisés, avec rangs, grades, titres, distinctions, etc. Elles devront, suivant Fourier, comprendre trois divisions principales correspondant à trois nuances principales du caractère corporatif, et affectée chacune à des genres différents de l'ordre de fonctions qui forment l'attribution du corps entier. Cette disposition, on le devine sans peine, n'est qu'une application de la loi sériaire qui, comme le lecteur le sait à présent, est la règle à laquelle tout se mesure, tout se rapporte dans la théorie sociétaire.

ENSEIGNEMENT HARMONIEN.

Discussion des conditions naturelles et logiques de l'étude attrayante.

En éducation harmonienne nulle théorie n'est enseignée qu'après la pratique des choses auxquelles elle se rapporte, nul enseignement spécial n'est donné qu'au fur et à mesure de l'écllosion des vocations industrielles qui en fait naître le besoin. La raison de cela est que chez l'enfant le goût de l'étude, ou, ce qui est tout un, l'amour des explications, des raisons des choses, ne vient jamais qu'après qu'il a pratiqué l'industrie; celle-ci doit donc précéder l'étude. Aujourd'hui on suit une marche inverse, on applique de bonne heure l'enfant à des études abstraites qui sont sans rapport avec les choses qu'il fait, ou mieux on ne lui fait pas faire les choses qui seules peuvent développer en lui le désir d'exercer les facultés de son intelligence, lui donner le goût de l'étude. Aussi, quels que soient les moyens d'émulation que l'on emploie, l'enfant ne prend-il jamais qu'un très médiocre intérêt aux études qu'on lui fait suivre; le plus souvent même c'est avec une manifeste répugnance qu'il accepte l'enseignement, disons mieux, qu'il se soumet à l'enseignement qu'on lui impose. N'étaient les moyens de contrainte dont nos écoles et nos collèges font usage, les trois quarts des enfants qui les fréquentent refuseraient ouvertement l'instruction qu'ils y reçoivent. Il n'en est pas deux sur dix qui consentissent à pâlir une heure seulement par jour sur le rudiment ou la grammaire, tant ils ont généralement d'aversion pour ce travail dont rien

chez eux encore n'a éveillé le désir. Mais voyez aussi tout le temps qu'ils mettent à se bourrer la mémoire de tout le fatras de règles abstraites qu'on leur enseigne ; huit, dix années suffisent à peine pour cela, et, répétons-le, ils n'ont guère fait souvent que se fatiguer la mémoire, que s'obstruer l'intelligence ; car combien sortent du collège ne sachant que très imparfaitement ce qu'on a voulu leur apprendre, et fort mal préparés à de nouvelles études ! — Mais qu'y a-t-il d'étonnant à cela ? L'étude ne peut profiter qu'autant qu'elle intéresse, et elle ne peut intéresser qu'autant qu'elle se lie, se rattache d'une manière directe ou indirecte aux choses de notre vie, ou si l'on veut aux choses dans lesquelles, quel que soit notre âge, nous avons mis déjà plus ou moins de nos passions, de nos intérêts, de notre vie. Cela est vrai surtout de l'enfance, pour qui l'étude ne saurait avoir l'attrait direct qu'elle a pour une intelligence exercée ; encore les savants que l'amour seul de la science soutient dans leurs études sont-ils bien rares. — Mais d'ailleurs, fussent-ils plus nombreux, ce ne serait point une raison pour ne pas reconnaître qu'en général nous ne sommes guère attirés qu'aux études qui peuvent servir nos travaux, les rendre plus faciles, plus lucratifs ou plus glorieux. A celles-là du moins nous nous livrons avec intérêt, et, toutes choses égales d'ailleurs, ce sont celles sans contredit dans lesquelles, à tous égards, nous réussissons le mieux. Nous disons toutes choses égales d'ailleurs, parce qu'il est incontestable que dans notre état de société, où la plupart des vocations sont faussées, il doit nécessairement se trouver un grand nombre d'individus dont les aptitudes intellectuelles ne répondent point aux travaux qu'ils pratiquent, et qui se montrent fort inhabiles aux études que ceux-ci exigent, quelque énergique souvent que soit chez ces individus le stimulant de l'intérêt. Par contre, les voit-on quelquefois aussi se livrer avec succès à des études plus ou moins étrangères à leurs occupations habituelles. — Mais ceci ne prouve rien contre la règle que nous avons établie et qui étant vraie pour les adultes, l'est bien mieux encore, nous le répétons, pour les enfants, dont l'intelligence inexercée ne saurait être que très médiocrement attirée d'elle-même vers l'étude.

Il faut donc créer à l'étude des attractions indirectes ; et, si l'on veut y réfléchir, il est évident que nous ne pouvons aller chercher ces attractions que dans les liens qui rattachent l'étude

aux choses qui attirent directement l'enfant. Mais quelles sont ces choses ? Nous savons, d'après ce qui précède, que l'enfant est particulièrement entraîné vers tout ce qui lui fournit une occasion d'exercer ses facultés corporelles. Nous avons vu qu'il se plaisait infiniment dans les ateliers, dans les jardins ; que son bonheur était de s'entremettre à tous les travaux d'industrie qu'il voyait exécuter, alors surtout qu'on lui offrait pour y prendre part des moyens proportionnés à ses forces. — D'un autre côté il nous est parfaitement connu que les salles d'études n'ont aucun charme pour lui. Ainsi, bien évidemment, les attractions les plus directes et les plus puissantes de l'enfant sont pour les occupations industrielles, sauf, il est vrai, un état de choses adapté à l'emploi facile et régulier de ses jeunes facultés. Cela étant, il en résulte forcément, que pour entraîner l'enfant à l'étude, lui faire prendre goût au travail de l'esprit, il faut d'abord l'entraîner à l'industrie, remplir ses besoins et ses goûts d'activité corporelle. C'est à celle-ci de s'exercer la première et de provoquer l'activité de l'intelligence.

Si Dieu eût voulu qu'il en fût autrement, sans doute il eût donné pour premier goût à l'enfant le goût de l'étude ; ses facultés de compréhension se fussent montrées les premières. Il y a mieux ; pour être logique dans sa marche, Dieu n'aurait pas manqué de vouloir que l'esprit de l'enfant s'appliquât tout d'abord aux données les plus élevées, les plus générales de la science pour descendre ensuite à l'appréciation des faits les plus simples, des faits de l'ordre sensible ; il lui eût donné pour premier besoin de connaître la synthèse de tous les faits qu'il est en son pouvoir de saisir. Mais alors, conséquemment à ce principe, l'humanité eût été savante avant d'être industrielle ; avant de se mettre au travail, elle eût élaboré, créé toutes ses théories. Il est vrai qu'on peut dire que la nécessité de vivre l'a forcée à intervertir la marche que naturellement elle devait suivre ; mais pourquoi Dieu n'y a-t-il pas pourvu ? n'est-ce pas là de sa part une imprévoyance bien surprenante ? — Oh ! s'il est quelque chose dont il faille être surpris, c'est bien plutôt de l'étrange aveuglement dans lequel nous sommes restés jusqu'à ce jour, nous buttant éternellement contre la difficulté toujours renaissante des répugnances que l'enfant oppose à l'étude *à priori*, sans pouvoir imaginer qu'il y avait là un contre-sens de marche

que tout d'ailleurs dénonçait, révélait, que la plus simple observation des tendances attractives de l'enfance suffisait à faire reconnaître? Et en effet n'est-il pas constant que, dans ses jeux, ses amusements où ses instincts se montrent dans toute leur évidence, l'enfant exerce d'abord ses facultés corporelles, industrielles, et que l'étude n'a de charme, d'attrait pour lui, qu'il n'y réussit qu'autant qu'elle se rapporte aux choses qu'il fait avec plaisir. D'où vient donc qu'on n'a point suivi cette indication si claire, si précise de la nature? D'où vient donc qu'on n'a pas rapporté l'exercice des facultés intellectuelles à celui des facultés matérielles, qu'on a brisé le lien de ces deux sortes de facultés en isolant leur action, en détournant l'esprit de l'attention qu'il doit naturellement donner aux choses de la vie active, pour l'appliquer brusquement, sans préparation, sans transition, à l'élaboration d'idées sans rapports directs avec les faits qui lui sont connus? Aussi voyez quels beaux résultats! Savez-vous, habiles enseignants de l'enfance, tout ce qu'en suivant cette méthode absurde vous avez fait d'esprits rabougris, de crétins intellectuels? Oh! non, vous ne le savez pas, car, si vous le saviez, votre honte, votre confusion seraient extrêmes!

En procédant, ainsi que la nature le veut, de la pratique à la théorie, l'enseignement harmonien ne bourrera pas la tête des enfants de mots sans idées; il y mettra des idées claires, précises, nettement déterminées, appuyées sur des faits parfaitement connus, puisque ce seront les faits eux-mêmes qui auront amené l'enfant à s'enquérir des idées ou des principes abstraits qui les lient, les coordonnent, les systématisent. Cette systématisation sentie, comprise telle qu'elle est dans la réalité, voilà la science. Or, placés que nous sommes dans ce monde au point de vue des effets, des détails, nulle science ne peut nous arriver bien nette que par la voie des faits, ce qui ne veut pas dire, bien entendu, que ce soit la seule condition pour y atteindre. Il faut encore qu'il y ait de l'intelligence à ces faits, ou mieux aux lois de leur coordination, de leur enchaînement, de leur accord harmonique, une conformité, une adéquation telle que saisir ces lois, les sentir, en avoir conscience, soit le fait expressif, naturel, normal de l'intelligence. Il faut, en d'autres termes, que l'âme humaine soit faite sur le plan même de la constitution des choses dont elle est destinée à avoir conscience; autrement il lui serait im-

possible de les comprendre, impossible d'arriver à aucune science. Mais, quelle que soit l'exactitude de ce rapport de convenance ou de similitude qui existe entre la constitution de l'univers et les facultés compréhensives de l'âme; quels que soient les tendances synthétiques de celle-ci et les efforts qu'elle fait continuellement pour se placer au point de vue de l'ensemble ou des causes (point de vue qui répond si bien à sa nature toute divine qu'il atteste, qu'il prouve), la nécessité que lui fait sa condition actuelle de regarder à travers des sens pour voir, l'oblige à passer par les détails pour trouver l'idée d'ensemble qui lui est adéquate, et dans laquelle seule elle se complait, se sent à l'aise, conformément au sentiment de jouissance que doit procurer la science ou la vérité. — Le génie n'est pas autre chose que l'énergie dont l'âme est capable pour prendre cette haute position dans laquelle elle mire, réfléchit avec une conscience nettement sentie les grandes lois de l'univers; mais cette énergie, si grande qu'on la suppose, ne peut agir qu'en s'appuyant sur des faits de détails. On conçoit que plus elle aura d'étendue, de puissance, moins il lui faudra de ceux-ci pour entrer en action et atteindre à son but. Toutefois elle ne saurait s'en passer d'une manière absolue. Dans aucune circonstance l'esprit ne synthétise absolument *à priori*. Un examen attentif des conditions dans lesquelles toutes les synthèses vraies se sont produites prouverait qu'aucune d'elles n'a été une première vue dans toute la rigueur de ce terme. Ceci tient, nous le répétons, au point de vue auquel l'âme est forcément placée dans son union au corps. Peut-être pourrait-on induire des phénomènes magnétiques connus qu'un autre point de vue lui est réservé. Nous le croyons même; mais ce n'est pas ici le lieu de traiter cette question.

Faisons remarquer, en passant (chose que, du reste, on a pu aisément comprendre), que, tout en reconnaissant la nécessité de procéder par les faits de détail pour s'élever à la science, arriver aux idées synthétiques, notre opinion sur cette question de métaphysique diffère essentiellement de celle des expérimentalistes, pour qui le sentiment, la passion, le désir n'ont aucun droit de contrôle. A nos yeux il ne saurait suffire pour qu'il y ait science, certitude scientifique, que ce que les expérimentalistes appellent la raison se soit exercé avec ce qu'ils appellent les armes de la logique sur des faits ou des expériences; il nous

faut encore, chose dont les expérimentalistes n'ont jamais eu le moindre souci, que l'homme, en tant qu'être passionnel, désireux de plaisir et de bonheur, rende un complet témoignage aux faits et à leur raison d'être, parce que, dans notre pensée, toutes choses ayant été faites les unes pour les autres, il y a nécessairement entre l'homme, être passionnel, et le vrai absolu une corrélation telle que celui-ci ne saurait exister là où le cœur de l'homme ne donne pas son témoignage libre et entier. Il suit de là que toute science doit se rapporter plus ou moins directement au bonheur de l'homme, et a pour pierre de touche le cœur qui sent, qui désire, qui est attiré; ce qui revient à dire que la science du cœur de l'homme est, ainsi que Fourier l'a établi, la véritable science typique, pivotale, celle à laquelle il faut rapporter, mesurer, comme à leur *criterium* naturel, toutes les autres branches du savoir humain. S'il n'en était point ainsi, l'UNITÉ de l'univers serait un mensonge, une erreur, et il n'y aurait plus de certitude pour l'homme, car le principe de la certitude ne saurait être ailleurs que dans la convenance harmonique des choses. — Mais laissons de côté ces considérations qui nous entraîneraient peut-être trop loin de notre sujet.

Quelles que soient, du reste, à leur égard les idées de nos lecteurs, ils ne sauraient méconnaître l'importance et la valeur de la règle que nous avons établie d'abord, la nécessité de procéder à l'enseignement de la science par la pratique industrielle. Il est évident que, grâce à cette méthode essentiellement logique et conforme aux attractions natives de l'enfant, l'étude de la science aura pour lui infiniment moins de difficulté qu'elle ne lui en présente aujourd'hui. Il y arrivera par l'attrait, par le plaisir. Il n'étudiera rien qu'il n'ait préalablement senti le besoin, le désir de l'étude, et qu'il n'ait une connaissance plus ou moins précise de la plupart des faits auxquels se rapportent les théories dont il sollicitera l'enseignement. Aussi cent leçons reçues dans de telles dispositions lui en apprendront plus que les longues années de classe qu'il fait au collège. — Tous n'aborderont pas la science par le même point. C'est encore une des grandes absurdités de nos méthodes d'enseignement de soumettre tous les enfants, quelles que soient les diversités d'organisations intellectuelles, aux mêmes études, de les faire tous débiter par les mêmes exercices littéraires, comme si toutes les aptitudes étaient

identiques et de même force. Rien n'est plus opposé au vœu de la nature et conséquemment plus contraire au succès qu'on a en vue. En procédant par la méthode d'éducation harmonienne, c'est-à-dire par le libre essor des vocations industrielles qui sont toujours les premières à se manifester chez l'enfant, chacun débute en étude par l'endroit qui a pour lui le plus d'attrait et qui lui offre, par cela même, le plus de chances de succès. La science est un cercle qui a tous ses points accessibles à l'intelligence humaine : il n'importe par lequel on l'aborde pour le parcourir ; l'essentiel est qu'on y soit amené par un désir vivement senti d'instruction, et il en sera toujours ainsi là où l'enfant, libre dans ses attractions, aura pu prendre parti dans une foule d'occupations qui exciteront au plus haut point son émulation, son amour du succès, parce que la science devant être alors un moyen de servir sa passion, c'est avec toute la force, toute l'énergie de celle-ci qu'il s'y livrera.

Certaines personnes penseront peut-être qu'en suivant cette marche il n'y aura d'excité que le goût des études scientifiques plus spécialement en rapport avec nos travaux d'industrie, et que le goût des études littéraires restera sans stimulant ; que, partant, celles-ci seront plus ou moins dédaignées, délaissées en régime d'harmonie. Pareille manière de juger est essentiellement erronée ; elle prouverait, de la part de ceux qui la partageraient, qu'ils ne sentent et ne comprennent que fort incomplètement le lien encyclopédique des choses, de nos travaux et de nos études. Il est tel petit travail d'atelier bien mince, bien insignifiant, bien commun, bien trivial, sans connexion apparente avec les lettres, et qui, à tel esprit que vous ne connaissez pas, que vous ne comprenez pas, servira peut-être de point de départ pour arriver à des études très profondes sur la grammaire ou sur la poétique. C'est, voyez-vous, que l'homme est un, et que, d'un pôle à l'autre de son intelligence, tout se tient, se touche, se communique. Dans le milieu où celle-ci jouira de toute sa liberté, on peut être assuré d'avance qu'elle ne laissera inculte ou stérile aucune partie de son beau et vaste domaine ; mais pour cela il faut qu'elle soit libre, et elle ne peut l'être qu'avec un système nouveau d'éducation, que dans de nouvelles combinaisons sociales. Ceci nous amène à réfléchir que bien des gens se plaignent de l'asservissement politique dans lequel vivent les na-

tions, et ne voient pas que c'est un asservissement bien autrement dur et funeste, celui dans lequel l'éducation tient toutes les intelligences. En est-il beaucoup, en effet, qui jouissent de leur liberté, qui ne s'exercent qu'aux choses pour lesquelles la nature leur a donné goût, attraction, aptitude? Combien n'en est-il pas d'étouffées sous la fatale oppression d'une position précaire, difficile, misérable, qui s'éteignent, qui meurent atrophiées dans l'absence de toute culture? Et parmi celles qui sont cultivées, exercées, combien encore sont empêchées dans leurs tendances, combien enchaînées à un travail auquel elles sont impropres et qui fait leur supplice? Tel enfant apporte en naissant les plus heureuses dispositions pour l'étude des sciences naturelles; on le destine à être notaire ou avoué. Il faudra qu'après avoir latinisé 7 années de son enfance dans un collège, il se morfond plusieurs années encore à étudier de la procédure! l'abrutissante procédure! Cet autre a le génie des arts, de la poésie; il a l'âme ardente rêveuse, mélancolique, une véritable âme d'artiste; — eh bien! il entrera dans une boutique pour, toute sa vie, mesurer du calicot ou peser des épices. — Mais qui donc se chargera d'affranchir les intelligences et de les rendre à la liberté, sans laquelle elles se meurent dans l'impuissance et la douleur? Faut-il s'en remettre de ce soin aux partis politiques, à ces parleurs sans idées, dont toute la science à cet égard consiste à savoir, tant bien que mal, discourir contre le monopole universitaire ou sur le principe du libre enseignement, dont ils ne comprennent ni les moyens ni les résultats? Certes, pour qui nous a compris, il est rigoureusement démontré que tout ce que proposent ces malencontreux réformistes serait parfaitement inefficace et laisserait subsister, non moins fortes, non moins puissantes et actives, toutes les causes réelles de l'asservissement actuel des intelligences. Des réformes d'écoles! une constitution de l'enseignement!... Pauvre génie de la politique, que tes aveugles préoccupations, que tes idées étroites et fausses montrent merveilleusement la funeste puissance de nos systèmes d'éducation pour dévier l'intelligence des voies du bon sens et la plonger dans les ténèbres!

Rôle du théâtre en Éducation Harmonienne.

Au nombre des moyens les plus puissants d'éducation et d'instruction dont le régime sociétaire devra disposer, il faut compter le théâtre. Le théâtre sera l'école des harmonies matérielles; c'est là que chaque enfant viendra, dans des chœurs nombreux, former ses sens à l'accord, à la mesure pour lesquels ils sont faits. C'est une chose bien dédaignée parmi nous que cette éducation perfectionnée des sens, qui d'ailleurs dans nos conditions actuelles de société ne peut être donnée qu'à un très petit nombre d'individus. Il n'en saurait être de même en ordre harmonien; outre la facilité d'avoir un théâtre dans chaque Phalange, on y comprend trop bien les nombreux avantages attachés au perfectionnement physique de l'homme pour négliger ce précieux moyen de façonner de bonne heure les sens de l'enfant à des habitudes de justesse, de précision, d'harmonie.

La justesse des mouvements de l'âme dépend souvent de celle des mouvements du corps, ce qui ne veut pas dire que l'âme et le corps soient identiques. C'est à tort sans doute que les matérialistes ont conclu, de la correspondance observée entre les changements qui surviennent dans les fonctions de l'âme et ceux qui se manifestent dans le corps, que l'esprit et la matière ne faisaient qu'un, que les actes du premier n'étaient que des phénomènes accomplis par celle-ci. Il n'y a certes dans une telle induction rien moins que de la rigueur. La seule conséquence à tirer de ce fait était que, dans son état normal d'union au corps, l'âme ne peut agir sainement que par les organes sains de celui-ci. Nous pourrions citer des circonstances anormales dans lesquelles l'âme, malgré l'état maladif des organes, peut agir et manifester son action d'une manière aussi régulière que puissante; ce qui démontre suffisamment sa non-identité avec la matière du corps. Mais ce n'est point ici le lieu de s'occuper de cette question.

Toutefois l'erreur des matérialistes ne saurait nous autoriser à en commettre une autre, à nier l'influence du corps sur la justesse des mouvements de l'âme. Nous devons donc reconnaître qu'il importe à celle-ci que le corps jouisse de toutes les perfections que l'éducation peut lui donner, qu'il soit formé autant que possible à des justesses, à des harmonies correspondantes à celles

dont elle est naturellement douée; qu'il est logique, rationnel, développant les harmonies de l'âme ou accords de passions, de développer aussi les harmonies du corps; car ce n'est qu'à cette condition qu'on peut arriver à l'accord combiné des mouvements de l'âme et du corps.

Les exercices du théâtre, la danse, le chant, le jeu de la scène, pour lesquels la plupart des enfants montrent une inclination décidée, ne sauraient manquer, employés comme ils le seront, de les former aux manières élégantes et polies, de développer en eux le goût des belles et des grandes choses, de les entraîner à la culture des beaux-arts dans lesquels chacun d'eux choisira librement sa spécialité, la partie pour laquelle il se sentira du penchant et de l'aptitude. Or, en monde harmonien, de tels résultats, répétons-le, auront de trop précieux avantages pour qu'on puisse négliger le moyen de les obtenir.

Conclusion sur l'Éducation Harmonienne.

Tels sont en résumé les principaux moyens de l'éducation harmonienne, de ce régime d'éducation dans lequel l'enfant se formera, s'élèvera, deviendra homme utile et bon par cela seul qu'il s'y trouvera placé: tout ce régime sera un milieu concordant avec le développement et l'emploi de nos meilleures dispositions, ou simplement des facultés dont la nature nous a pourvus, car elle n'en a fait aucune qui ne soit capable d'être utilisée, d'être appliquée au bien. Nous aurions encore, il est vrai, pour compléter cette étude analytique, à parler des conditions qu'exigera l'amour dès son apparition au cœur des jeunes filles et des jeunes garçons, pour se rallier au but de la destinée sociale, au travail, à l'industrie. Mais c'est là une thèse qui ne saurait se prêter aux formes résumées de l'analyse. L'insuffisance des aperçus dans lesquels nous serions obligés de nous renfermer nuirait essentiellement à l'exactitude de l'idée qu'il convient d'en donner, et pour le développement de laquelle ce n'est pas trop de tous les détails que l'ouvrage de Fourier contient sur cette question aussi grave, aussi importante que neuve. On ne peut nier, en effet, que ce ne soit une pensée également neuve et sérieuse que celle d'accorder la passion de l'amour avec toutes les exigences d'ordre, de bonnes mœurs et de travail, qui sont le besoin essentiel

de toute société, et cela sans contrainte, sans répression ni compression, sans autres moyens que des contre-poids tirés de l'essor même des autres passions qui appartiennent au cœur de l'homme. Eh bien ! tel est le problème que Fourier s'est posé et qu'il a résolu.

On comprend d'ailleurs que sa théorie de l'harmonie passionnelle serait incomplète et fautive si elle ne conduisait à ce résultat ; car aucune des passions qui nous ont été données par le Créateur n'a dû être exclue du plan d'harmonie qu'il a conçu et exécuté. La découverte de ce plan doit donc fournir toutes les données de la convenance harmonique de l'amour avec tous les faits de la destinée sociale de l'homme. Mais s'il est un fait certain, avéré, unanimement avoué, c'est sans contredit l'absence ou le défaut actuel de cette convenance. Car de toutes nos passions il n'en est peut-être pas qui soit aujourd'hui plus contraire par ses effets à notre bonheur social, plus active à le troubler, à l'empoisonner, à le détruire ; il n'en est pas qui soit plus antipathique au travail, qui nous détourne plus habituellement de toute œuvre utile et bonne. Et cependant il n'est personne qui ne sente très bien que l'amour est une grande et noble passion, capable de conduire à de grandes choses. Que conclure donc de son incompatibilité actuelle, sinon constante, du moins ordinaire, avec les conditions de notre bonheur ? Faut-il, ainsi que l'ont fait jusqu'à ce jour tous les moralistes fourvoyés dans les ténèbres de leurs faux principes et de leurs trop conséquentes inductions, accuser l'amour d'être une passion à tendances subversives, négatives de tout ordre, et contre laquelle on ne saurait élever des systèmes trop puissants de restriction, de compression ? C'est une erreur de laquelle on devrait être revenu depuis si longtemps qu'on s'essaie avec tant d'impuissance à réprimer, à contenir cette fougueuse passion, qui toujours déborde, brise les obstacles qu'on lui oppose, et renouvelle incessamment toutes les misères, toutes les douleurs dont elle est la source inépuisable. Quels succès a-t-on donc obtenus dans cette voie pour y persister, pour n'en pas vouloir sortir ? Où en sommes-nous aujourd'hui ? L'amour, sous la direction savante des moralistes, est-il devenu beaucoup plus docile, plus facile à conduire qu'au temps passé ? Quels progrès, quelles améliorations leurs lois, leurs prescriptions ont-elles accomplis ? Y a-t-il dans notre beau siècle de civilisation et de lumières moins

de jeunes filles séduites, de maris infidèles, de femmes adultères, moins d'enfants illégitimes? en un mot, y a-t-il moins de désordres causés par l'amour, et la dose des peines amères, des regrets cruels, des divisions et tourments de toutes sortes qui sont la suite de ces désordres, a-t-elle diminué? Voilà ce qu'il faut se demander. Eh bien! non, manifestement non; rien de tout cela n'a diminué, et l'amour, à l'heure qu'il est, est encore la passion aux tristes, aux douloureux résultats, celle qui accomplit peut-être le plus de mal dans notre société. — Et, chose étrange! c'est quand tout le monde convient de ce fait, et voit de tous ses yeux l'évidente impuissance de nos systèmes de morale compressive, qu'on se rit de l'homme au vaste génie qui, pénétrant dans les secrets de la Providence, découvre et développe le plan de l'harmonie des passions par la liberté. Eh quoi! esprits vingt fois faussés, ne pouvez-vous donc comprendre que Dieu ait pu mettre dans les passions elles-mêmes la loi de leur accord, de leur harmonie, ainsi qu'il l'a mise dans toutes les forces de la nature, et que, partant, c'est du libre essor des passions que doit résulter cette harmonie. Fallait-il, du spectacle de subversion que vous aviez sous les yeux et de votre ignorance des conditions qu'exige l'essor régulier et libre des passions, conclure que ces conditions n'existaient pas, qu'elles étaient impossibles? et puis vous prendre, ainsi que vous l'avez fait, à fabriquer des lois de contrainte pour toutes les tendances instinctives de l'homme? Comment, depuis longtemps, vous qui vous vantez de tant de sagesse et de science, n'avez-vous point été frappés de cette idée qu'il ne pouvait vous appartenir de faire des lois? que ce rôle suprême rentrait nécessairement dans les attributions de l'Être infini qui comprend tout, qui, en vertu de sa science infinie et de sa puissance infinie, peut tout saisir, tout voir, tout embrasser, tout accorder, tout gouverner? que vous, êtres finis, vous ne deviez avoir d'autre mission que celle de chercher les lois que Dieu a établies et les conditions de leur application! Or, cette recherche, nous vous le disons, Fourier l'a faite, ces lois, il les a découvertes, et, quelque étonnant que cela vous puisse paraître, il résulte, clair, évident, de sa découverte, que l'amour, comme toutes les autres passions, tend, à l'ordre, au bien, sauf les conditions sociales appropriées à l'harmonie.

Nous terminons ici notre analyse de la *troisième section* du

nouveau monde industriel. On voit qu'en résumé l'éducation harmonienne, qui a pour objet le développement intégral des facultés de l'enfant et leur application à l'industrie productive, consiste, non point à le diriger, à le régenter, (ce que nul n'a le droit de faire), mais à le placer dans les conditions matérielles et sociales les plus conformes au libre essor de ses instincts et de ses penchants, afin que toutes les facultés qu'il tient de la nature puissent aisément éclore et s'appliquer, au fur et à mesure qu'elles apparaissent, à toutes les choses avec lesquelles elles sont en affinité directe. — Les moyens de détail de cette éducation rentrent tous, ainsi qu'on a pu en juger, dans l'application de la loi sériaire à la distribution des individus et des choses sur lesquelles les individus doivent agir. C'est en suivant cette loi que l'on arrive à créer un milieu en tout conforme au développement des aptitudes de l'enfant. La valeur de la méthode d'éducation harmonienne est donc tout entière dans celle de la loi sériaire découverte par Fourier. Que si celle-ci est erronée, tout son système d'éducation est faux. Mais disons que, parmi les critiques de toutes sortes qui ont cru devoir attaquer la doctrine de Fourier, nul encore ne s'est senti assez bien armé pour oser diriger ses coups sur ce point, et chercher à faire brèche à la loi sériaire qui constitue pourtant le fond essentiel de la découverte, le principe, la base de la doctrine. Ceci, pour le dire en passant, peut donner une idée de la logique des critiques dont cette découverte a été l'objet.

MÉCANISME ET HARMONIE DE L'ATTRACTION.

Nous savons maintenant comment on peut rallier l'enfance à L'INDUSTRIE PRODUCTIVE, comment on peut l'attirer à une multitude de fonctions industrielles dans lesquelles elle se rendra utile, et dont l'exercice aura pour effet d'exciter en elle le besoin, l'amour de l'étude, de lui faire solliciter comme une faveur l'instruction qu'aujourd'hui l'on a tant de peine à lui faire accepter; en un mot nous savons à quelles conditions pratiques on peut appliquer l'éducation harmonienne à une masse donnée d'enfants. A présent, il nous reste à connaître par quelle sorte de moyens également efficaces et praticables on peut amener les autres âges aux habitudes de la vie phalanstérienne, déterminer

une masse d'adultes à se former en groupes réguliers passionnément adonnés au travail utile, à L'INDUSTRIE PRODUCTIVE. En y réfléchissant, il n'est pas un de nos lecteurs qui n'ait compris qu'ici encore comme en éducation, comme en toute chose, tous nos moyens d'action doivent forcément dériver du moyen générateur, du moyen principe, de la méthode sériaire. Et en effet, après la réalisation des conditions matérielles dont nous avons parlé, il n'y a plus pour ainsi dire qu'à opérer dans toutes les directions des divisions fonctionnelles aussi nombreuses que possibles, afin que d'une part les affinités industrielles toujours spéciales puissent librement s'exercer, et que de l'autre les combinaisons résultantes de leur essor soient conformes au jeu des passions distributives. A cette condition l'attraction naîtra partout, et les individus qui aujourd'hui éprouvent le plus de répugnance, le plus d'éloignement pour les travaux domestiques, agricoles ou autres, n'auront pas de plus grand plaisir que de faire leur partie dans les réunions industrielles appliquées à ces différentes sortes de travaux.

Exercice parcellaire.

La faculté que chacun trouvera dans les dispositions du régime sériaire, de n'exécuter d'un travail donné que la parcelle pour laquelle il se sent du goût, de l'appétit, sera certainement un puissant moyen d'attraction industrielle. Il y a dans chaque individu de nombreuses aptitudes, mais elles sont en général d'une très grande spécialité, c'est-à-dire que d'ordinaire elles ne se rapportent qu'à des détails particuliers, qu'à des parcelles de travail. Cette disposition qui, aux yeux de certains individus, peut sembler un avortement, est au contraire une des mesures les plus sages de la nature; car puisqu'elle voulait associer les hommes il fallait bien qu'elle les fit complémentaires les uns des autres; c'était certainement le moyen le plus sûr qu'elle eût de les unir. — Mais de là la nécessité d'ordonner le travail suivant l'esprit de cette disposition, c'est-à-dire d'y opérer des divisions correspondantes à la distribution parcellaire, pour ainsi parler, des aptitudes industrielles. De cette manière chacune d'elles voit, distingue les fonctions qui l'attirent et s'y dirige. Les compléments arrivent et les groupes se forment; alors les hommes as-

sociés dans leur action le sont bientôt dans leur esprit, et deux buts sont ainsi atteints d'un seul coup l'union, l'accord passionnel, et la combinaison des forces productives.

Tels seront les effets de la division parcellaire du travail en régime sociétaire. Les avantages de ce principe, tant sous le rapport des économies qui en résultent que sous celui de la meilleure exécution des produits, sont depuis longtemps déjà parfaitement connus. Cependant il n'a reçu encore qu'une application fort restreinte. — Ce n'est guère que dans quelques fabriques que jusqu'à ce jour il a été mis en usage, et souvent encore d'une façon très incomplète. Personne n'a songé à l'introduire dans l'organisation des travaux de ménage et de culture, qui pourtant se composent aussi d'une variété infinie de petits détails manifestement faits pour la division parcellaire. D'où vient cela? c'est sans doute que l'on a reconnu que ce principe, facilement applicable dans une fabrique où l'on réunit à volonté un grand nombre d'individus, ne l'était plus dans le ménage, toujours formé d'un trop petit nombre de personnes pour qu'on puisse y opérer une division régulière du travail. D'un autre côté, si cette division, là même où l'on peut y recourir, a d'incontestables avantages, il n'est pas moins avéré que, pratiquée comme elle l'est, et comme seulement elle peut l'être dans les conditions actuelles de l'industrie, c'est-à-dire en système continu, elle a aussi les inconvénients les plus sérieux, les plus graves. C'est ainsi, par exemple, qu'elle transforme en quelque sorte l'individu en véritable machine, et le rend à la longue plus ou moins complètement impropre à tout ce qui n'est pas l'étroite spécialité qui constitue son travail de tous les jours, son métier. Il est bien impossible en effet que l'homme qui passe tout son temps à mouvoir les doigts ou les bras dans une direction déterminée, qui tout le jour, toute l'année fait continuellement la même parcelle d'ouvrage, ne finisse pas tôt ou tard par tomber dans une sorte d'idiotisme, et n'être plus, ainsi que nous l'avons dit, qu'une simple machine.

Ainsi s'explique sans doute le peu d'extension qu'on a donnée jusqu'à présent à l'application du principe de la division parcellaire, bien que les avantages qu'il comporte soient aussi nombreux qu'incontestés.

Mais pourquoi ce double caractère? pourquoi la division ap-

pliquée au travail produit-elle à la fois le bien et le mal? Serait-ce par hasard qu'il est des principes capables par essence de bien et de mal indépendamment des circonstances dans lesquelles ils agissent? Quelle absurdité! Comment n'a-t-on pas compris, n'a-t-on pas conçu que, si la division du travail produit de bons résultats, c'est que forcément le principe en est bon; que, si son application a des inconvénients, c'est que les circonstances dans lesquelles elle est appliquée en faussent, en contrarient plus ou moins l'action. Certes, rien n'était plus naturel ni plus logique qu'une telle conclusion; mais le moyen d'être logique quand on tourne dans un cercle vicieux?

La question relative au principe de la division parcellaire n'est donc pas de savoir, comme certains se le demandent, s'il faut en étendre ou en restreindre l'application. Il ne s'agit ici de rien de pareil; tout le problème à résoudre est dans la détermination des causes qui vicient cette application, ou plus positivement dans la détermination du milieu industriel qui, conforme au principe lui-même, permettra de l'appliquer à tous les travaux qui en sont susceptibles, sans qu'on ait à craindre aucun des inconvénients que nous avons signalés.

Si les économistes se fussent ainsi posé la question, ils eussent reconnu d'abord que l'abrutissement de l'ouvrier, si faussement attribué à la division parcellaire, est le fait de la continuité dans le même travail. L'ouvrier ne s'abrutit pas par cela qu'il ne fait que certaine parcelle d'un travail donné, mais parce que cette parcelle est son seul travail, le travail de toute sa vie. Ce n'est donc pas le partage des travaux qu'il faut accuser, le principe de la division dont il faut rejeter ou restreindre l'application; c'est la *continuité* qu'il faut supprimer pour lui substituer la *variété*, afin qu'autant que possible, toutes les facultés de l'individu soient exercées et reçoivent le développement auquel la nature les destine.

On eût été également conduit à reconnaître que, puisque les travaux domestiques et agricoles comportent en eux-mêmes la division parcellaire, le ménage familial, incompatible avec cette division, est nécessairement une condition vicieuse à laquelle il faut substituer les grandes réunions domestiques. Etait-il donc si difficile ou si illogique de conclure, du fait de notre destinée au travail, que nous sommes faits aussi pour les conditions qui

rendent celui-ci plus économique, plus facile, plus régulier, plus productif?

Ce point reconnu, les économistes auraient eu ensuite à déterminer la règle de formation des grandes réunions domestiques et agricoles, leur population exacte, le mode d'organisation, de distribution intérieure, etc. Mais de tout cela les économistes n'ont rien vu, rien compris, rien pressenti; ils n'ont pas même soupçonné qu'il pût y avoir là quelque grand problème à résoudre. Et vraiment ce n'est point un prodige; il y a moins à s'en étonner qu'on ne pourrait croire tout d'abord, car telle est leur science toute pleine de préjugés et de faux principes, que, bien loin de diriger l'esprit vers ces sortes de questions, elle ne tend pour ainsi dire qu'à l'en éloigner. Aussi est-ce une chose digne de remarque que Fourier n'est arrivé à son idée de l'association domestique-agricole que par l'écart absolu, la négation formelle en quelque sorte des idées répandues par l'économie politique.

Si les grandes réunions domestiques seules permettent l'application du principe de la division parcellaire aux travaux de culture et de ménage, elles ont encore la propriété, telles du moins qu'elles se déduisent de la théorie sociétaire, de prévenir le grave inconvénient de la dégradation morale et intellectuelle du travailleur, en associant à ce principe celui non moins important de la variété dans le travail. — C'est en effet, ainsi que nous l'avons vu une des conditions essentielles du régime sériaire que tout travail de culture, d'industrie, de ménage, soit exercé en courtes séances, de telle sorte que chaque travailleur puisse varier dix fois ses occupations dans le jour, et les varier encore dans la semaine, dans le mois, et prendre part de cette façon à une multitude de travaux tous plus ou moins conformes aux goûts, aux aptitudes qu'il tient de la nature, et propres conséquemment à développer ces dernières, comme aussi à équilibrer leur puissance, leur action. Il n'y aura que des exceptions fort peu nombreuses à cette règle.

Mais il ne pourra en être ainsi qu'autant que la division parcellaire, étendue à toutes les branches d'industrie qui la comportent, sera poussée aussi loin que possible. Le moyen, en effet, de varier ses occupations, de les multiplier, d'exercer toutes ses aptitudes spéciales, s'il fallait exécuter tous les détails d'un genre

quelconque de travail, d'un métier auquel on resterait enchaîné, cloué, du matin au soir, d'un bout de l'année à l'autre? Certes ce serait chose bien impossible.

On voit par là que les deux principes de la *division parcellaire* et de la *variété* se nécessitent l'un l'autre. C'est en s'associant, en se combinant qu'ils se fécondent, que leur application devient réellement utile, avantageuse, qu'elle porte de bons fruits. Séparés l'un de l'autre, ils sont à l'instant même incapables d'une foule de résultats précieux. Il y a plus, c'est que leur emploi isolé est toujours suivi des conséquences les plus fâcheuses. — La question de cet emploi est donc tout entière dans le moyen de les combiner, de les associer.

La division parcellaire, ainsi que nous l'avons dit d'abord, a sa raison première dans la distribution des aptitudes individuelles, qui, règle générale, correspondent à des parcelles et non à des ensembles de travail. Il est rare qu'un homme ait en lui toutes les facultés nécessaires à l'exécution de tout un travail un peu compliqué. De pareilles natures, s'il en est, sont nécessairement des natures exceptionnelles. — Mais maintenant, si l'on veut réfléchir que toute aptitude est en elle-même une force impulsive, une attraction, on comprendra que là où la division parcellaire régulièrement établie se trouvera en correspondance aussi parfaite, aussi exacte que possible avec les variétés et les nuances infinies d'aptitudes naturelles que présentent les divers individus d'une masse sociétaire, on comprendra, disons-nous, que là il n'est personne qui ne doive se sentir attiré vers un plus ou moins grand nombre d'occupations utiles. Il faudrait, pour qu'il en fût autrement, que les germes de nos facultés aient été entièrement étouffés. Or, excepté l'homme qui, sa vie entière, a rempli le rôle ignoble et dégradant d'une manivelle, nul individu, à quelque âge qu'on le prenne, ne peut être si complètement dépourvu de ses aptitudes natives que celles-ci ne soient encore capables de se réveiller au contact des choses pour lesquelles elles ont été faites, vers lesquelles elles sont affinitairement dirigées.

L'exercice parcellaire sera donc, de toute évidence, un des moyens les plus puissants dont nous puissions disposer en début sociétaire pour attirer au travail productif les différentes classes de la société. Organisée d'après ce principe, l'industrie présen-

sera de l'attrait et du charme même aux personnes riches dont les habitudes sont d'ordinaire si antipathiques à la plupart de nos occupations industrielles. Nous comprenons sans peine que nos métiers, nos travaux de fabrique, de culture et de ménage, ne puissent leur aller; que, tels qu'ils sont actuellement constitués, ils froissent leurs goûts et n'éveillent point l'essor de leurs facultés; mais divisez, subdivisez la besogne, réduisez-la en ses parcelles les plus ténues, et tel qui s'était rebuté à l'aspect de l'ensemble exécutera passionnément l'une des parties de ce travail, alors surtout que, conformément aux autres conditions du régime sériaire, ce sera pour lui le moyen, l'occasion de former des alliances pleines d'attrait, de se réunir à des sociétés de son choix dont il épousera les rivalités et partagera les plaisirs. A de telles conditions la culture aura, nous en sommes convaincu, de grands charmes pour beaucoup de personnes. Il est nombre de celles-ci qui se soupçonnent à peine de tels penchants, et qui, lorsqu'elles se trouveront en pareil milieu, seront fort étonnées sans doute de se voir des goûts aussi décidés pour les occupations de la campagne, pour les travaux d'horticulture et même de grande culture. Quel riche dans ses jardins, au milieu de ses étables ou de ses champs, n'a senti mille fois cet attrait direct du travail, n'a souvent désiré de mettre la main à l'œuvre! Mais là aussi toute besogne est complexe; aux détails qu'on aimerait à faire, il faut en joindre une foule d'autres pour lesquels on n'a ni aptitude ni attraction. Et puis, quels coopérateurs! des ouvriers à gages, qui ne prennent jamais qu'un médiocre intérêt à leur ouvrage, qui s'en acquittent souvent fort mal, et dont les habitudes plus ou moins grossières blessent, froissent les vôtres en tout sens. Certes il serait bien difficile qu'en de telles circonstances le riche pût prendre goût au travail. Ne voyez-vous pas que tout autour de lui concourt à empêcher ses attractions industrielles de se produire et d'agir, qu'il n'est affinité si grande de lui au travail qui puisse surmonter les répugnances et difficultés de toutes sortes dont celui-ci est entouré? Aussi le riche dans ses domaines ne travaille pas; il commande et dirige tant bien que mal des ouvriers dont il est rarement compris, et qui le plus souvent ne savent ni ne veulent exécuter ses volontés.

Pour des raisons semblables la plupart des femmes aiment peu

les occupations de leur ménage. C'est une fatigue et un ennui mortels pour elles d'être obligées de veiller à toutes choses, de s'occuper et prendre soin de toutes choses. Enfant, cuisine, buanderie, lingerie, etc., tout est à leur charge. Encore si, lorsqu'elles ont des aides, elles pouvaient se reposer sur ceux-ci de l'exécution des détails qu'elles leur confient! Mais non, il faut qu'elles aient le souci d'y prendre garde; il faut qu'attentives à ce qu'elles font ici, elles aient encore l'œil à ce qui se fait là, là où elles ne sont pas. Pauvres femmes! et on leur fait un crime en quelque sorte de leur inhabileté, de leurs négligences. Mais ne comprendront-elles pas, elles, qu'elles ne sont point faites pour une pareille existence; que le ménage de famille, incompatible avec leur bonheur, l'est aussi avec l'emploi des facultés que Dieu leur a données?

Avec l'exercice parcellaire les occupations les plus fastidieuses, les plus obsédantes du ménage changent complètement de caractère. Il n'est pas de femme, si fatiguée qu'elle soit de la vie qu'elle mène aujourd'hui dans son intérieur, si dégoûtée des travaux domestiques auxquels sa position l'astreint, qui, dans les conditions du ménage sociétaire, ne trouve plus ou moins d'attrait à ces mêmes travaux. Mais là il n'y a plus pour elle ce souci inséparable de la direction d'une maison, il n'y a plus pour elle obligation de tout surveiller, nécessité de tout conduire, de tout faire, d'être bonne, cuisinière, chambrière, souvent infirmière, etc., et tout cela en dépit de sa nature, de son caractère, des facultés dont elle est douée et dont la direction toute spéciale la rend radicalement impropre aux trois quarts des fonctions qu'elle exécute. Elle est libre dans le choix de ses occupations, elle ne travaille qu'aux choses qui sont selon ses goûts et ses aptitudes, et de ces choses elle ne fait jamais que la partie à laquelle elle est spécialement propre, assurée du reste qu'elle est d'une coopération aussi zélée qu'intelligente de la part des personnes auxquelles elle est associée.

Nous voyons par tout ce qui précède quel pourra être, en début d'harmonie, l'influence de l'exercice parcellaire comme moyen d'attirer au travail les différentes classes de la société. On ne saurait nier qu'à beaucoup d'égards il ne soit un des plus importants, un de ceux dont on obtiendra les effets les plus sûrs et les plus prochains.

Intrigue de contact, domesticité indirecte.

Fourier compte encore dans ce nombre ce qu'il appelle l'*intrigue de contact*, la *domesticité indirecte ou passionnée*, et l'*emploi* des caractères ambigus.

Pour comprendre la manière d'agir du premier de ces moyens, il convient de se rappeler que la distribution sériaire, en opposant les groupes les uns aux autres, conformément aux exigences de la cabaliste, doit avoir pour résultat d'exciter dans toutes les directions les rivalités les plus actives; de là nécessairement des partis ardents, pleins d'entraînement. Or, une des vertus essentielles de ces partis enthousiastes sera, dans certaines circonstances, d'attacher à leur cause les individus qui n'auront pas d'engagement contraire, de la leur faire épouser, et d'attirer ainsi au travail pour le seul plaisir souvent de partager des intrigues et des rivalités. C'est là ce que Fourier nomme l'*intrigue de contact*, moyen qui, pour avoir une action moins étendue et moins générale que l'exercice parcellaire, contribuera toutefois d'une manière puissante à rallier certaines classes d'individus au mouvement industriel de la Phalange.

La *domesticité indirecte et passionnée* sera un des grands charmes de la vie phalanstérienne; elle fera le bonheur du riche et du pauvre. Disons donc ce qu'il faut entendre par là. — Les groupes qui auront dans leurs attributions le soin des appartements, des meubles et de toutes les choses qui servent à l'usage direct des personnes, comme linges, vêtements, etc., seront, comme tous les autres groupes, rétribués par un dividende prélevé sur les bénéfices entiers de la Phalange. Ici nul n'est le salarié de qui que ce soit; chacun est l'associé de tous et il garde ce caractère dans toutes les fonctions qu'il remplit. Les services domestiques sont volontairement rendus. Les personnes qui soignent vos appartements ne sont point vos domestiques à gages, et vous n'avez sur elles nulle aorité, nul droit de commandement. Membres libres des groupes de services domestiques, elles pourront en sortir quand bon leur semblera. Telle sera la *domesticité indirecte*. Mais montrons comme quoi elle pourra être *passionnée* dans une foule de circonstances. Les relations multipliées de travail en régime harmonien feront naître de grandes et de nombreuses amitiés; on verra souvent les sectaires des

mêmes groupes liés par les affections les plus profondes et les plus intimes. Cela aura lieu surtout lorsqu'aux liens produits par l'esprit de corps, par le partage des mêmes intrigues se joindront encore les convenances de caractère. Mais quelle que soit la source de ces affections, elles seront nécessairement fort nombreuses. Chacun dans la Phalange aura donc des amis dans les séries consacrées aux différentes branches du service domestique ; or, ces amis, en s'acquittant de leurs fonctions, devront naturellement se charger du soin des choses qui appartiennent aux personnes qu'ils affectionnent particulièrement. C'est là une occasion de témoigner son attachement que nul ne voudra laisser échapper. Ainsi, il n'est pas de sociétaire de la Phalange qui ne puisse avoir un grand nombre de serviteurs dévoués ; et ajoutons encore, autrement entendus à leur ouvrage que ne le sont les salariés que nous employons, et qui tout en nous servant nous maudissent souvent du meilleur cœur, et pas toujours, disons-le, sans de justes raisons. Car s'il est des maîtres assez pénétrés du sentiment de la dignité humaine pour la respecter dans leurs domestiques et leur épargner, autant que possible, les humiliations du rôle peu honorable et peu honoré qu'ils remplissent auprès d'eux, combien n'en est-il pas qui n'ont pour ces malheureux que des procédés offensants, des paroles dédaigneuses et méprisantes ! Cette remarque, comme bien l'on pense, n'a point pour but de faire ressortir les raisons souvent très plausibles qu'a la classe des domestiques pour haïr celle des maîtres. On sait que notre manière à nous n'est pas d'exciter les classes les unes contre les autres, de chercher à envenimer encore leurs vieilles inimitiés. Nous laissons ce déplorable moyen aux hommes ignorants de la science des accords sociaux ou assez aveugles encore pour croire à la valeur des procédés révolutionnaires. Mais qu'il nous soit permis de faire remarquer le contraste frappant qui existe entre la position humiliante, dégradante du serviteur à gages et celle d'un membre libre des groupes de service domestique dans une Phalange.

Ceux-là doivent comprendre, qui ont un amour réel de la liberté, que si Dieu nous a faits pour elle, il ne nous est possible d'en jouir que dans un ordre de choses qui transformera la domesticité, et lui donnera le caractère qu'elle tient du système des séries passionnées.

Nous ne saurions dire toutefois qu'en régime d'harmonie il n'y aura jamais de commandement d'aucune sorte. On conçoit que par cela seul qu'il y a hiérarchie dans les groupes et dans les séries, il y aura nécessairement commandement ; mais l'individu commandé ne le sera jamais que pour discipline convenue, collective et passionnément consentie. A de telles conditions l'ordre donné ne pourra être ni arbitraire ni offensant, et c'est là particulièrement ce qu'il convient d'éviter.

Caractères ambigus.

Les moyens que nous venons de passer en revue, l'*exercice parcellaire*, l'*intrigue de contact* et la *domesticité indirecte*, exercent spécialement leur influence sur chaque travailleur pris individuellement. Il en est d'autres dont l'action est collective; ce sont toujours des masses plus ou moins nombreuses qu'ils mettent en mouvement, dont ils déterminent, si l'on peut parler ainsi, la convergence industrielle. De ces moyens Fourier n'examine ici que l'*emploi des passions ambiguës*. « On appelle, dit-il, groupes d'ambigu, séries d'ambigu, les réunions mues par des goûts bâtards, méprisés parmi nous, où l'on n'en a aucun emploi. » En exemple de caractères ambigus, et qui auront une grande utilité en harmonie, il cite : « Les *initiateurs*, gens qui commencent tout et ne finissent rien, qui n'ont qu'un feu de paille limité à quelques séances. — Les *occasionnels* ou girouettes, gens versatiles, tournant à tout vent, inclinant pour l'avis du dernier venu, et ne goûtant une nouveauté que lorsqu'elle commence à prendre crédit. » Les caractères de cette sorte arriveront naturellement après les initiateurs pour continuer leur ouvrage. « Les *ambiants* ou fantasques, gens qui veulent s'entremettre dans ce qui est fait à demi, le modifier, remanier ; qui changent inconsidérément de fonctions, quittent même un bon poste pour un mauvais sans autre motif qu'une inquiétude naturelle dont ils ne peuvent pas pénétrer la cause. — Les *caméléons* ou *protées*, sortes d'ambigus très nombreux en civilisation, gens qui ne s'engagent jamais dans une affaire que lorsqu'ils la voient en bon train. — Puis les *finiteurs*, qui se passionnent pour un ouvrage quand ils le voient presque achevé. Jamais il n'obtient leur suffrage au début ; ils crient

• à l'impossible, au ridicule, se répandent en diatribes contre
• l'autorité qui fait une amélioration, traitent de fou le proprié-
• taire qui construit, dessèche, innove en industrie. Mais lors-
• que l'ouvrage en est aux trois quarts, on voit ces aristarques
• changer de ton, se déclarer prôneurs de ce qu'ils ont tant
• décrié, prétendre, *comme la mouche du coche*, qu'ils ont aidé
• l'entreprise ; on les voit souvent prôner cet ouvrage à ceux
• mêmes qu'ils ont indécemment raillés pour l'avoir soutenu
• dans le principe. Ils ne s'aperçoivent pas de leur inconséquence,
• entraînés par la passion qui ne germe chez eux qu'au dénoue-
• ment de l'affaire. »

On ne peut nier que tous ces caractères, dont nous venons de reproduire les définitions si remarquables, si pleines de justesse et de précision, n'existent bien réellement et ne constituent dans la plupart des cas autant de défauts, autant des vices ridicules ou fâcheux. Eh bien ! au moyen des combinaisons sériaires ils sont tous susceptibles d'être très utilement employés. Appliqués à un même travail et à tour de rôle, leur action se combine, se régularise et conduit ainsi à un résultat productif. Mais il n'est que les conditions du régime sériaire qui puissent permettre cet effet combiné. Hors de là tous ces caractères, incomplets, en quelque sorte, ne sont plus que des éléments désunis qui, ne pouvant se rencontrer par leurs faces affinitaires, se heurtent, se brisent les uns contre les autres, et ne font que du mal. L'important est donc de leur constituer un milieu industriel dans lequel il n'y aura plus d'obstacle au jeu de leurs affinités respectives. Alors leur action deviendra convergente, utile, productive. — Les individus doués de pareils caractères seront collectivement entraînés au travail.

Ainsi récapitulant, voilà donc quatre moyens d'attraction industrielle bien distincts dont le régime harmonien disposera, ou peu s'en faut, dès le début, et qui lui feront certainement les plus belles chances de succès. La division parcellaire surtout, dont l'application pourra être immédiate, attirera un grand nombre de personnes que la complication actuelle du travail suffit à elle seule pour éloigner de toute occupation utile.

Gastrosophie, ou influence productive de la gastronomie.

Mais là ne se borneront pas les ressources du mécanisme sériaire; nous avons encore à indiquer un ressort d'attraction industrielle plus puissant peut-être qu'aucun de ceux que nous venons d'examiner, et en concours desquels il aura, à n'en pas douter, les résultats les plus décisifs. — Nous voulons parler de l'essor raffiné du sens du goût. Nous sommes convaincus avec Fourier qu'en essai d'harmonie l'une des choses les plus importantes à faire sera de favoriser, d'exciter, de provoquer les raffinements de ce sens par tous les moyens dont on disposera.

Quelque habitués sans doute que soient nos lecteurs à nous voir spéculer sur l'emploi des instincts et des penchants que la nature nous a donnés, beaucoup probablement n'apprendront pas sans quelque surprise que Fourier ait pu faire du penchant à la gourmandise un rouage d'économie industrielle, d'ordre social, de la gourmandise aujourd'hui si fâcheuse, si ruineuse, si antipathique au travail.

D'abord disons que ce n'est pas Fourier qui fait, mais bien la nature. Nul moins que lui n'a eu la prétention de créer, de dicter des lois. Tout ce qu'il indique comme moyen, comme manière de faire, comme procédé n'est point de sa façon, de son invention proprement dite. Il l'a trouvé en étudiant ce qui est d'ordre naturel, en étudiant l'homme dans ses besoins, dans ses passions. C'est là qu'il a découvert la concordance de l'essor libre et raffiné du sens du goût avec le travail; qu'il a découvert que l'amour de la bonne chère était, sauf conditions convenables, l'un des stimulants les plus capables d'entraîner l'homme à l'accomplissement de sa destinée industrielle. Nous allons au reste essayer de faire comprendre l'efficacité toute spéciale de ce moyen. Mais avant prions qu'on n'oublie pas que nous avons fait à l'individu un milieu nouveau dans lequel les conditions matérielles du travail ont été changées, dans lequel les causes de répugnance qui nous éloignent le plus habituellement des occupations du ménage et de la culture ont disparu en grande partie. Les raffinements du sens du goût ne sauraient devenir des ressorts d'attraction industrielle en dehors de ces circonstances. Il ne faut donc pas les en séparer. — Car alors les résultats

annoncés ne sont évidemment plus possibles, et il n'est plus possible également de rien comprendre au mécanisme sociétaire, dans lequel il faut toujours voir l'action concurrente de plusieurs au moins des ressorts dont il se compose. Beaucoup d'objections ne sont faites à la doctrine de Fourier que parce qu'on se tient trop habituellement en dehors de ce point de vue de l'action combinée des moyens, ou en d'autres termes si l'on veut, parce que l'esprit sépare maladroitement ces moyens pour les faire agir en milieu morcelé, où tout contredit et fausse leur emploi, où ils ne peuvent plus être que des causes évidentes de subversion. Mais continuons.

Le sens du goût se lie à un très grand nombre de travaux, qui ont tous pour objet plus ou moins direct la satisfaction de ce sens. C'est en lui qu'ils trouvent la raison de leur exécution ; c'est dans ses exigences, dans ses raffinements qu'est celle de leurs progrès, de leurs perfectionnements. Supposant donc que nous fussions matériellement en possession des moyens d'augmenter la somme de nos productions, de l'élever au niveau des besoins de la société tout entière et de perfectionner la qualité des produits, il est évident que le procédé le plus sûr, le plus efficace pour obtenir ce dernier résultat, serait d'exciter partout la passion du goût, de la rendre exigeante, difficile, de faire de tous les consommateurs autant de gâstrosophes habiles à discerner les qualités, les saveurs, les nuances de saveur. Dans de telles circonstances les productions, les aliments de médiocre valeur seraient généralement refusés, ou du moins ce n'est qu'avec peine qu'on en trouverait le placement. Force serait alors à la culture et à l'art des préparations culinaires de ne rien livrer de médiocre à la consommation. Cela est de toute rigueur.

Aujourd'hui, il est vrai, qu'on ne produit point assez même pour nourrir les individus, ce serait à tort sans doute que le sens du goût se montrerait exigeant. Bon ou mauvais, il faut bien consommer ce que l'on trouve, sans trop s'inquiéter de la qualité. Mais cette impuissance de production est-elle dans notre destinée ? Dieu a-t-il voulu que les hommes fussent tourmentés par la faim, qu'ils vécussent dans de dures et de continuelles privations ? Est-il selon sa providence, selon sa bonté, selon l'esprit de pondération qu'il montre en toutes choses, que nos moyens de production restent éternellement inférieurs à nos be-

soins de consommation? Sans doute il a bien fallu le croire pour enseigner l'abstinence, la mortification comme sa volonté éternelle, irrévocable. — Mais nous qui avons d'excellentes raisons pour croire le contraire, nous disons que si jusqu'à ce jour nulle société encore n'a su produire selon ses besoins, c'est tout simplement parce qu'ignorant l'emploi combiné de ses forces, elle n'a point su leur donner toute la valeur productive dont elles sont susceptibles, et partant non plus à la terre, dont Dieu a mis la fécondité aux mains de l'homme. Vienne le jour où les forces individuelles réunies, associées seront soumises à une action régulière et convergente; vienne le jour où la terre, aujourd'hui morcelée, hachée en parcelles improductives sera unitairement exploitée, et la production bientôt répondra aux besoins de tous et à tous les besoins.

Nous pouvons donc raisonner dans la supposition d'un ordre de choses où la société serait en possession des moyens de produire de quoi satisfaire aux besoins de tous ses membres. Or là, manifestement, ce que nous avons dit de la manière d'obtenir le perfectionnement, le raffinement des produits est de toute rigueur. Il n'est que l'essor raffiné du sens du goût qui puisse y conduire. Et vraiment, quelle raison, quel motif aurait-on de produire mieux, de mieux préparer, si la passion du goût refoulée dans son essor devait rester inhabile à apprécier cette supériorité de production? N'est-ce pas une contradiction bien choquante que celle de nos moralistes prêchant l'amour du travail, le perfectionnement du travail, et déclamant contre l'amour de la consommation, contre le goût des choses exquisés et raffinées? Quelle est donc à leurs yeux la fin de la production, le but de l'industrie et de ses développements? Comment concilient-ils dans leur esprit l'exaltation du travail avec la condamnation des goûts dont la satisfaction est l'objet du travail? Mais de cet illogisme il faut moins peut-être accuser leur intelligence que la situation qui les domine; situation dont ils n'ont qu'une conscience fort inexacte et qui leur impose en quelque sorte la contradiction comme une raison supérieure à leur propre raison. Expliquons-nous. Il est évident que les moralistes ne sauraient moins faire que d'exalter le travail, puisque sans lui nulle société ne peut exister, et qu'instinctivement ils sentent très bien que le travail est véritablement la source, le principe de toute mora-

lité. D'autre part, dans des conditions où il est radicalement impossible de produire assez pour satisfaire aux besoins de tous, force est bien, dans la double vue de rendre les privations moins dures et de prévenir de graves désordres, force est bien, disons-nous, de retenir, de réprimer, de condamner l'amour de la consommation comme un fâcheux penchant; en restant placés au point de vue de ce qui est, c'est ainsi qu'ils devaient faire, c'est ainsi qu'ils ont fait.

Mais il y avait mieux, beaucoup mieux à faire; c'était de quitter ce point de vue étroit, c'était de relever sa raison abaissée devant la fatalité des choses présentes, de chercher s'il n'était pas des conditions possibles dans lesquelles l'esprit cesserait enfin de se voir condamné à une aussi désolante contradiction. Eh bien ! voilà ce que Fourier a fait. En se ralliant à la nature, en l'étudiant, il a reconnu enfin l'évidente fausseté de notre situation actuelle, l'incompatibilité de la forme sociale avec nos besoins, nos penchants; il a montré comment cette incompatibilité était la cause, l'origine des contradictions énormes dans lesquelles notre intelligence est tombée; mieux que cela encore, il a déterminé la forme dans laquelle notre raison doit se concilier avec nos désirs et nos attractions, dans laquelle, pour revenir à la question qui nous occupe, la production pouvant enfin être élevée au niveau de tous les besoins, il n'y aura plus à condamner l'amour de la consommation, devenu l'excitant, le stimulant naturel de l'amour du travail, rôle bien différent de celui qu'il remplit aujourd'hui.

C'est là sans doute un renversement de chose; mais l'ordre vrai ne peut être qu'un renversement de l'ordre faux. Sa grande propriété surtout doit être de rétablir les liens que l'ordre faux a rompus. Or, il est évident que celui-ci a rompu les liens qui doivent unir la consommation à la production. Il a fait de celle-ci un acte à part, isolé de la première ou n'ayant avec elle que des rapports plus ou moins éloignés. Dans l'état actuel de nos sociétés c'est le producteur qui consomme le moins. Le véritable consommateur, l'opulent, dont la table se couvre des produits les plus savoureux de la culture et de l'industrie, d'ordinaire est aussi étranger qu'inhabile à tout travail de production. Souvent il ignore de la manière la plus complète les moyens qu'on emploie pour obtenir et préparer les objets qu'il consomme. La consommation ainsi exercée est sans doute un vice, et nous concevons

le mépris qu'elle inspire et qu'on lui voue. Mais à qui la faute si elle a ce caractère, ou mieux si elle n'a pas celui qu'elle devrait avoir, si elle n'est pas légitimée par le travail? Il ne faut en accuser que notre industrie qui n'a point su la lier, l'unir à la production par les liens que la nature elle-même a faits. Alors qu'elle saura établir ces liens, le riche que repousse aujourd'hui le travail y sera entraîné de toute la force de ses goûts de consommation; car ce sont ces goûts eux-mêmes qui le conduiront au travail de production.

Mais la condition indispensable de ce résultat, c'est que le sens du goût soit libre dans son essor, c'est qu'il puisse librement s'exprimer dans toutes ses variétés, dans toutes ses nuances, afin que par celles-ci il soit dirigé vers les choses ou mieux vers les qualités des choses qui leur correspondent, et par suite vers les travaux divers qui ont pour objet de préparer ces choses, de les approprier à ses exigences; c'est-à-dire qu'il faut appliquer la méthode sériale à l'exercice de la passion du goût, afin que cet exercice corresponde à la distribution sériale du travail, correspondant elle-même à la distribution sériale des choses. — De cette manière les liens qui existent des goûts que la nature nous a donnés au travail dont elle nous a fait une loi seront rétablis; la consommation sera ralliée à la production. — Mais on voit que le véritable point de départ de ce système d'arrangement, de combinaison, est le libre essor des goûts de consommation; car du moment où ceux-ci cessent d'être libres, leur correspondance avec les choses, et par suite avec le travail, cesse en quelque façon d'exister, ou du moins elle devient tellement incomplète, irrégulière, elle est tellement entravée, que nos goûts n'ont plus puissance de nous entraîner au travail. Alors il devient nécessaire de prêcher celui-ci, qui malgré les efforts de la morale reste infiniment au-dessous de son but; il devient nécessaire d'enseigner l'abstinence et le mépris d'une richesse à laquelle on ne peut pas atteindre.

Il est donc bien établi que l'essor raffiné du sens du goût est en rapport direct avec la production, qu'il est l'une des conditions les plus essentielles de son accroissement et de son perfectionnement. Disons maintenant comment il sera un des moyens d'attraction industrielle dont on obtiendra les effets les plus généraux, les plus sûrs et les plus immédiats.

De toutes nos passions, la plus constante est sans contredit

celle dont nous nous occupons ; elle nous prend au berceau et nous accompagne jusqu'à la fin de notre vie. Enfant, adulte, vieillard, tous y sont soumis, tous l'éprouvent, la sentent, et, quel que soit l'empire des préjugés, c'est toujours avec plaisir qu'ils y cèdent. Et puis elle est de tous les jours ; car tous les jours elle revient exciter, stimuler l'individu à de nouveaux actes de consommation. D'autre part, il n'en est pas peut-être qui ait des rapports plus divers, plus multipliés, qui assujettisse l'homme à des travaux aussi nombreux, aussi variés. Pour elle il faut cultiver, conserver, préparer, accommoder : il faut cultiver mille sortes de fruits différents, nourrir, élever un grand nombre d'espèces animales, et de toutes ces choses il faut lui faire les préparations les plus diverses.

Ainsi, en même temps qu'elle est la plus générale, la plus constante, la plus durable de nos passions, elle est aussi celle qui touche, qui tient à l'industrie, au travail productif par les points les plus nombreux et les plus directs. Or de tels caractères, on ne peut le nier, la rendent éminemment propre au rôle que Fourier lui assigne ; car si c'est par nos passions que nous devons être entraînés au travail, celle-là sans doute y entraînera le mieux et le plus sûrement une masse donnée d'individus qui, tout à la fois, exerce sur eux l'action la plus constante et les lie à un grand nombre de faits industriels.

Ajoutons encore qu'en début d'harmonie la passion du goût sera celle qui prendra le plus aisément son essor, et dont la liberté présentera le moins d'inconvénients en l'absence des nombreux contre-poids qui manqueront encore au régime sociétaire. Il y a donc de bonnes raisons pour spéculer sur son emploi comme moyen d'opérer la formation et l'engrenage des séries industrielles.

Avec le libre essor de la passion du goût et les moyens, bien entendu, de la satisfaire, on verra bientôt se manifester, se dessiner les nuances les plus nombreuses, les plus diverses. Ces nuances partagées, groupées, distribuées suivant les affinités et les contrastes qui existent naturellement entre elles, donneront lieu à des discussions, à des controverses, et naissance à autant de partis qui, de la table, iront soutenir leurs intrigues dans les travaux de préparation, de conservation et de culture. Les rivalités que la passion du goût aura fait surgir viendront se

mesurer sur le terrain du travail. De cette façon la consommation sera bien directement reliée à la production, et l'amour de la bonne chère ne sera plus un penchant improductif, un ignoble instinct digne de notre mépris. Cette passion aura conquis sa légitimité en prenant son rôle utile, qui est d'entraîner au travail.

Mais répétons que ces bons effets de l'essor du goût sont subordonnés au changement des conditions matérielles du travail, qui, telles qu'elles sont, ne lui permettraient certainement pas d'aboutir à la formation des séries industrielles. Toute difficulté provenant des conditions actuelles ne peut donc nous être opposée. On comprend que pareille objection serait sans valeur, puisque nous raisonnons dans la supposition d'un état de choses où ces difficultés même auront été préalablement écartées. Nous insistons sur ce point, parce que cette préoccupation habituelle, sous l'empire de laquelle on voit toujours la passion en jeu dans le milieu industriel connu, est sans contredit la disposition d'esprit la plus contraire à l'intelligence de la Science sociétaire. Si, quand nous parlons des effets de nos passions, nous concluons en sens inverse des effets qu'elles ont aujourd'hui, c'est aussi que nous les faisons agir dans des conditions inverses de celles que présente l'état actuel de la société. — Ainsi nous ne craignons pas, nous, que l'essor libre du sens du goût ait pour résultats des excès pareils à ceux auxquels cette passion, enchaînée qu'elle est, conduit aujourd'hui, parce que nous voyons le mécanisme tout entier dans lequel toute force aura ses contre-poids et jouera d'une manière régulière et concordante avec les autres forces, quelque liberté qu'on lui donne. Il y a plus, c'est qu'ici la liberté devient elle-même la condition de la régularité, de la mesure des mouvements. Plus elle sera grande, plus elle sera complète, et moins les excès seront à craindre. Et ce que nous disons ici de toute passion en général, nous pouvons le dire spécialement de celle du goût. Alors qu'elle jouira de tout son essor, elle se raffinera sur tous les points, et ses raffinements auront précisément pour effet de prévenir les excès. On sait déjà par observation que les personnes qui ont ce sens délicat, exigeant, sont celles qui commettent le moins d'excès. C'est plutôt le fait de celles chez qui il est obtus, grossier, pour qui tout aliment est bon, qui se gorgent indifféremment de mau-

vaïse comme de bonne cuisine. N'eût-on donc d'autre but que celui d'empêcher les excès, il conviendrait encore, comme on voit, de viser au raffinement du sens du goût.

Fourier a dit, et cette vérité ressort évidente des nombreuses applications de la doctrine sociétaire, qu'en toute chose la nature agit en système composé, c'est-à-dire que, partout où sa loi est suivie, observée, les avantages retirés se composent, se multiplient, et de même aussi les inconvénients qui résultent de l'inobservance de cette même loi. Il ne faut donc pas être étonné de voir le libre essor de la passion du goût réaliser le double avantage d'entraîner au travail et de prévenir les excès que commet ce sens là où il est contraint et où il se distingue encore par la funeste propriété de détourner du travail.

Telles sont, en résumé, les considérations que contient cette quatrième section du *Nouveau Monde industriel*, sur l'emploi du sens du goût. Certaines personnes trouveront peut-être que c'est donner trop d'importance à ce sens. Il en est même qui diront que c'est là une véritable superposition des besoins du corps aux facultés de l'intelligence et du cœur. Ce n'est pas d'aujourd'hui, au reste, que Fourier a été accusé de vouloir établir le règne de la matière sur l'esprit. Mais une telle accusation ne prouve rien autre chose, sinon que ceux qui la portent ignorent, de la manière la plus complète, à quelles conditions l'âme peut être affranchie du despotisme des sens et jouir de tous ses droits, de toute sa liberté. Rien n'est plus erroné que cette vieille et fatale opinion qui fait correspondre l'affranchissement de l'âme à l'asservissement des sens, comme si Dieu, dans sa sagesse, avait pu former l'homme de deux êtres ennemis l'un de l'autre. L'âme n'a point été faite pour asservir le corps, mais pour s'en servir, et elle ne peut s'en servir qu'en dirigeant et non en refoulant ses appétits. Elle a, du reste, d'excellentes raisons pour en agir ainsi; car les sens comprimés, contrariés, se révoltent, et, comme ils sont de tous nos besoins les plus impérieux, ceux dont la satisfaction est la plus pressante, la plus immédiatement nécessaire à la conservation de la vie, l'âme ne saurait tendre à les opprimer, sans risquer de subir elle-même leur oppression. Nous pourrions montrer que partout où elle a essayé d'atteindre à la liberté par ce détestable moyen, c'est toujours sans succès et à ses dépens qu'elle l'a fait. Les sociétés

les plus pétries de cette morale répressive, qui condamne, anathématise les appétits des sens, sont celles chez qui les nobles penchants sont le plus complètement étouffés par l'égoïsme et l'intérêt matériel.

Le libre essor des sens est donc indispensable à la liberté de l'âme. Nous avons vu, d'autre part, en traitant de l'analyse passionnelle, que Fourier, mieux que personne, avait su établir la hiérarchie des passions constitutives de l'homme, déterminer le rang, la valeur, l'importance relative de chacune d'elles; et certes, on ne peut nier qu'il ne résulte de cette conception hiérarchique que la suprématie appartient de droit aux passions animiques et intellectuelles, qu'à elles revient, en toute légitimité, la direction du mouvement social. Ceux donc qui ont accusé Fourier d'avoir honteusement sacrifié l'esprit à la matière ont eux-mêmes honteusement calomnié sa doctrine. Fourier a mieux fait encore que de reconnaître les droits de l'âme; il a déterminé, avec toute la rigueur du calcul mathématique, les conditions sociales dans lesquelles elle sera assurée d'en jouir de la manière la plus pleine et la plus entière. Qui donc a fait autant que lui?

ACCORDS INTENTIONNELS SUR LA RÉPARTITION.

Quelle que soit l'efficacité des moyens enseignés par Fourier pour rendre le travail attrayant et obtenir la combinaison régulière des forces productives, le problème de l'association ne serait qu'incomplètement résolu, si l'accord en répartition des bénéfices du travail social n'était pleinement garanti. En effet, il n'est personne qui ne comprenne parfaitement que si les droits et les prétentions de chacun à la consommation, à la richesse réalisée par chaque foyer sociétaire, n'étaient réglés, ordonnés à la satisfaction de tous; que si au jour de la répartition il pouvait s'élever de sérieux débats entre les intéressés, le mécanisme sociétaire, eût-il été possible jusqu'à ce moment, serait entravé dans sa marche et se briserait inévitablement contre ces dissidences d'intérêt. Il est donc nécessaire que ce mécanisme ait en lui des moyens assurés de prévenir ces débats, ou plus positivement d'accorder tous les intérêts, toutes les volontés sur la question importante de la répartition.

Mais en y réfléchissant un peu, il est aisé de sentir que le problème de l'accord des forces productives ne peut être résolu sans que celui de l'accord des volontés le soit aussi. Car la question de l'association, quelque compliquée qu'elle puisse être, est nécessairement une; ce qui implique que sa solution comprend celle de toutes les questions de détail dont elle se compose. Cela résulte d'ailleurs de ce fait, que toute question comprise dans une question plus grande ne peut être qu'un cas particulier de cette dernière et doit forcément se résoudre par une application spéciale de la formule qui exprime la solution de la question principale.

Si donc Fourier a résolu le problème de l'association, forcément aussi il a résolu la question de l'accord des volontés en répartition, puisque cet accord n'est qu'un des éléments, qu'une des parties de ce problème.

Ceci, pour le dire en passant, nous explique comment il se fait que Fourier nous ait donné tant de solutions de détail auxquelles nul avant lui n'avait pu arriver. C'est tout simplement parce que, dès le début, Fourier s'est posé et a résolu le problème le plus compréhensif peut-être qu'il soit donné à l'esprit de l'homme d'aborder, le problème de l'association, résolu tout entier dans l'idée des *séries passionnées*, auxquelles l'auteur donna d'abord le nom de *sectes progressives*. Une fois en possession de cette idée, il n'eut plus pour ainsi dire qu'à en poursuivre les conséquences, qu'à en faire l'application aux questions de toutes sortes qui se présentaient à lui, tant elle est vaste et compréhensive, tant sa sphère embrasse de choses, de faits! C'est cette idée merveilleuse qui le conduisit à toutes les belles et grandes inductions dont sa théorie se compose; c'est elle qui le poussa vers ces hautes régions d'analogie et de cosmogonie où nous avons tant de peine à le suivre; en un mot, c'est à elle qu'il doit tous les secrets étonnants qu'il nous a révélés, qu'il doit sa sublime conception de l'univers. Sans doute il ne fallait pas moins qu'un génie aussi puissant que le sien pour tirer de cette idée féconde toutes les richesses qu'il en a fait sortir. Mais s'il n'eût eu d'abord la puissance de l'enfanter, il est probable qu'il se serait vainement essayé aux questions de détail qu'il a si souvent résolues comme en se jouant. Il y a plus, c'est qu'on peut présumer, sinon affirmer, qu'il n'eût point été conduit à examiner ces

questions, et, comme tant d'autres, il se fût morfondu à tourner dans le cercle vicieux des préjugés qui obscurcissent tant de grandes et nobles intelligences.

Fourier posséda sa découverte du jour où lui vint sa lumineuse conception des *sectes progressives*. On aperçoit aisément en effet l'identité de cette idée avec la loi sériaire. Or la loi sériaire, ainsi que nous avons déjà eu occasion de le dire, étant le principe, la base de la théorie sociétaire, constitue véritablement la découverte de Fourier.

Comment cette idée lui arriva-t-elle? C'est ce que nous ne saurions dire, c'est ce qu'il ne dit pas lui-même. Mais ce sont là au reste les secrets du génie, dans la nature duquel il est souvent de s'élever aux plus sublimes conceptions sans avoir la moindre conscience du chemin qu'il a parcouru pour y atteindre. Fourier spéculait sur la question de savoir comment on pouvait associer plusieurs familles agricoles en travaux de culture et de ménage, de production et de consommation, et il eut l'idée de distribuer tous ces travailleurs réunis en *sectes progressives*, qui plus tard devinrent ses *séries passionnées*; car ce ne fut qu'après coup qu'il s'aperçut que la distribution en *sectes progressives* s'accordait avec le jeu libre des passions, de quelques passions d'abord; d'où la pensée de faire l'analyse du système passionnel de l'homme, et toute la suite des admirables découvertes qu'il fit dans cette direction.

Mais nous n'avons pas ici pour objet de faire l'historique de la découverte de Fourier; revenons à notre première idée que la solution du problème de l'association ne pouvait être donnée sans qu'en même temps le moyen d'accorder les intérêts et les volontés en répartition de bénéfices ne fût également produit. Ceux donc qui ont reconnu dans la série des aperçus qui précèdent une solution évidente du problème de l'association, en tant qu'elle a pour objet la combinaison et l'accord des forces individuelles, doivent être pleinement rassurés sur l'accord des volontés. Car, nous le répétons, la question de l'association est une et ne saurait être partiellement résolue. Là où l'on aura pu obtenir la convergence des forces en travail de production, très certainement aussi on obtiendra la convergence des volontés en répartition. Ces deux questions sont trop essentiellement liées l'une à l'autre pour pouvoir être résolues séparément.

Voyons au reste comment s'obtient cet accord des volontés dans les conditions que nous connaissons.

Les moyens qui concourent à le produire sont de deux sortes : les uns, et ce sont eux que nous allons examiner d'abord, consistent particulièrement dans les avantages de tous genres que le régime harmonien réalisera pour toutes les classes, pour tous les individus, et qui les intéresseront si vivement au maintien de cet ordre de choses que leur premier souci, sans contredit, sera d'en assurer la conservation par tous les moyens possibles. Or, comme tous sentiront que cette conservation est au prix de l'accord qui doit régner dans la répartition des richesses, tous voudront faire quelque sacrifice à l'obtention de cet accord, disposition qui, par cela même qu'elle sera générale, rendra tout sacrifice inutile, ou à peu près inutile.

Ce sont là les moyens généraux, indirects de l'accord en répartition, ceux auxquels Fourier rapporte la production de ce qu'il nomme les accords intentionnels. Nous aurons ensuite à nous occuper du moyen spécial et direct, de la règle même de la répartition, dont l'effet sera d'opérer la conciliation la plus parfaite entre les prétentions de l'intérêt individuel, de l'égoïsme, et la plus rigoureuse justice ; de telle sorte qu'en l'absence de toute disposition généreuse, il suffirait encore de cette règle pour prévenir toute collision sur la question du partage des bénéfices sociaux, et garantir ainsi la conservation du mécanisme sociétaire. Nous verrons plus tard comment cette faculté de concilier l'égoïsme avec la justice est une des conséquences les plus directes de l'application de la méthode sériaire à la distribution du travail. Mais montrons avant qu'il y aura un concours général d'intentions favorables, produit par les avantages de toutes sortes dont chacun jouira en régime phalanstérien ; que, grâce à ces avantages, les classes aujourd'hui les plus ennemies, les plus opposées d'intérêt, n'aient plus qu'une volonté commune, qu'un désir commun d'accord et de bonne intelligence.

Il suffit pour concevoir ce résultat de réfléchir à tout ce que la vie phalanstérienne doit réaliser de bien-être et de confort matériel, à tout ce qu'elle offrira de jouissances morales et intellectuelles. Sans doute ceux de nos lecteurs qui ont suivi avec quelque attention les développements dans lesquels nous sommes entrés n'en sont plus à se demander quelle peut être à cet égard

la supériorité du régime sociétaire sur le régime actuel ou morcelé. Il n'en est pas un seul qui, au terme où nous sommes arrivés, ne présente fort bien la plupart des avantages d'une existence aussi conforme à nos besoins, à nos goûts et à nos affections. On devine aisément quelle facilité plus grande, quels nombreux agréments aura la vie dans ce milieu nouveau si bien approprié aux exigences matérielles du corps, si merveilleusement adapté à l'exercice libre et au plein développement des facultés du cœur et de l'esprit. Nous allons toutefois entrer dans quelques détails à ce sujet; et d'abord commençons par les avantages d'ordre matériel.

Avantages matériels.

Le nombre en est immense; pour les passer tous en revue il faudrait des volumes entiers. Nous nous bornerons donc à signaler quelques-uns seulement des plus remarquables. Mais rappelons d'abord que le résultat immédiat de la combinaison des forces productives et de l'exploitation unitaire du sol, devant être un grand accroissement de la production, l'aisance deviendra un fait général, un avantage auquel toutes les classes participeront, sans que pour cela il devienne nécessaire de réduire la portion du riche dont les moyens de jouissance s'accroîtront au contraire dans une juste proportion avec l'extension qui sera donnée au bien-être du pauvre. Toute fortune, quelle qu'elle soit, sera accrue. Quiconque a aujourd'hui terre, industrie et revenu obtiendra par le fait de l'association un revenu plus considérable. Et cela est de toute justice, car le *capital* étant aussi bien que le *travail* et le *talent* un des éléments essentiels de la production, il est de toute justice qu'il participe dans une proportion quelconque à l'accroissement de la richesse.

L'association, telle qu'elle se déduit de la théorie donnée par Fourier, est donc manifestement à l'avantage de toutes les classes de la société. Elle profitera à toutes sans exception, puisqu'il n'est pas de riche, si brillante et élevée que soit sa fortune, dont elle n'accroisse encore le revenu d'une manière assurée. Et si à cela nous ajoutons qu'en régime sociétaire on pourra se procurer avec une somme donnée beaucoup plus de jouissances réelles qu'on ne s'en procure aujourd'hui avec la même somme;

que là, en outre, toute richesse acquise sera cent fois mieux garantie qu'elle ne peut l'être dans les conditions actuelles du morcellement, où chacun est exposé à mille causes de ruïne, n'est-il pas évident que les classes riches ont l'intérêt le plus direct à l'établissement de ce régime précieux?

L'augmentation relative de la fortune, c'est-à-dire l'avantage que chacun aura, avec un revenu donné, de pouvoir vivre beaucoup plus confortablement en association qu'en régime morcelé, est la conséquence d'un fait que ce dernier rend complètement impossible : la participation d'un grand nombre de familles à l'usage d'une foule de choses utiles ou agréables. Dans l'isolement où elles vivent à présent, elles sont obligées de se procurer individuellement toutes ces choses, de les avoir à elles, dans leurs ménages, quelque restreint ou peu fréquent que soit l'usage qu'elles en font, ce qui augmente beaucoup leurs dépenses, et les contraint dans une foule de circonstances à se priver des choses agréables, pour pouvoir se procurer les choses utiles. C'est ainsi par exemple qu'aujourd'hui quiconque veut aller en voiture, et jouir à cet égard de tous les agréments que comportent nos moyens actuels de transport, ne peut le faire sans de grands frais. Aussi, dans notre société de progrès, est-il bien peu d'individus qui participent au privilège de se faire transporter, quand ils le veulent, dans de molles voitures bien douces, bien suspendues. En régime sociétaire ce luxe, si coûteux aujourd'hui, sera à la portée de tout le monde. Chacun pour un modique abonnement aura constamment à sa disposition des voitures de toutes sortes.

Parmi les choses qui ne nous appartiennent, il en est beaucoup dont la possession directe n'est point une jouissance : nous n'y tenons que pour l'usage que nous en faisons. Souvent même la possession directe est un ennui, une charge dont on consentirait volontiers à se défaire pour ne conserver que les privilèges de l'usage. Or, cet avantage nous l'avons aussi complet, aussi étendu que possible, en association où la commune sociétaire est elle-même propriétaire de la plupart des choses dont nous usons, où des séries de travailleurs passionnés confectionnent ces choses et veillent à leur entretien, à leur conservation, sans que nous en ayons le moindre souci.

Le riche n'a plus besoin de tous ces hôtels, de tous ces châ-

teaux qui le ruinent en frais d'entretien. Vingt phalanges lui loueront de plus somptueux appartements que ceux qu'il peut avoir, et s'il veut donner des fêtes à ses amis il aura pour les recevoir d'aussi beaux salons au moins que ceux dans lesquels il les reçoit aujourd'hui. Et là il n'a plus à s'entourer, comme il le fait à présent, d'un nombreux domestique dont le contact souvent n'est rien moins qu'un plaisir, et dont la surveillance est presque toujours une véritable peine. Il trouvera, ainsi que nous l'avons vu, dans les séries consacrées aux différentes branches du service domestique, des serviteurs pleins de zèle, de politesse et de probité. Et tous ces avantages ne lui coûteront pas le quart des dépenses qu'il fait aujourd'hui pour être moins bien logé peut-être, et à coup sûr moins bien servi.

Dira-t-on que le bonheur du riche est d'avoir un hôtel à lui, des appartements à lui, des meubles à lui, des domestiques auxquels il a le droit de commander, d'imposer ses volontés et ses caprices ; que tout cela flatte sa vanité, son orgueil, et lui cause un véritable sentiment de plaisir ? Nous ne le nions pas, mais ce que nous savons à n'en pas douter, et par calcul rigoureux du système passionnel de l'homme, c'est que le riche, dans la vie nouvelle qui lui sera faite, dans ce milieu où il aura mille moyens de satisfaire ses désirs, d'exercer d'une manière utile et glorieuse les penchants et les facultés qu'il tient de la nature, où ses journées seront toutes remplies par des occupations pleines de charmes, d'attraits, où ses relations multipliées ne seront jamais que des occasions d'agrément et de plaisirs ; ce que nous savons, disons-nous, c'est que là le riche n'aura plus tous les goûts misérables que nous lui connaissons ; il n'aura plus cette sottise vanité, effet ridicule et fâcheux d'un régime de société qui ne sait donner aucun emploi utile et noble à ses passions. Le riche au milieu des séries actives, passionnées et heureuses d'une Phalange ne ressemblera pas au riche de votre civilisation, où l'ennui et la contrariété faussent sa nature et développent en lui mille fantaisies vaines et bizarres. Ses goûts auront une direction toute différente, et les choses dont aujourd'hui il fait le plus de prix seront souvent celles pour lesquelles il manifestera le plus de dédain. Et ne dites pas que pour autant l'homme aura été changé. Eh ! mon Dieu, ce sera toujours le même fond passionnel, les mêmes tendances, les mêmes attractions ; mais trouvant leur application,

leur emploi, et aussi leur satisfaction dans un autre système de faits, dans des faits concordant avec les intérêts de tous, avec l'ordre dans la société, avec la liberté individuelle la plus large, la plus entière.

Sans doute la vanité et l'amour-propre n'auront pas disparu du cœur du riche; ce serait bien grand mal qu'il en fût ainsi; mais au lieu de mettre son orgueil dans le faste individuel dont il s'entoure, et duquel il ne jouit souvent que d'une manière très incomplète, il le mettra dans le luxe corporatif des séries qui l'auront choisi pour leur patron, et dont il affectionnera particulièrement les travaux. Il era beau voir tous les opulents d'une Phalange, emportés par le sentiment des rivalités sériaires, dépenser à l'envi de grandes sommes pour donner plus d'éclat et de renom aux séries de leur choix; et croyez bien qu'ils trouveront à ces largesses de nouvelle sorte plus de véritable plaisir qu'ils n'en ont à se parer, dans leur étroit ménage, de tout ce luxe égoïste que le pauvre aujourd'hui ne contemple jamais qu'avec l'envie et la haine dans le cœur. Certes alors que les grandes dépenses auxquelles l'homme riche se livrera auront pour objet de faire briller des corporations entières vouées au soutien de ses intrigues, pour effet d'enthousiasmer ces corporations, d'exalter leur affection, leur reconnaissance, soyez sûr que son amour-propre, sa vanité de riche éprouvera une satisfaction autrement grande et pleine que celle qu'il ressent aujourd'hui à se mirer dans la beauté de son hôtel, dont la splendeur ne le met point à l'abri des accès de l'ennui, et où il passe souvent la vie la plus monotone et la plus triste.

L'homme le plus opulent ne saurait rénnir dans son habitation tous les avantages, toutes les dispositions heureuses et commodes que comporte le beau et vaste palais d'une Phalange. Quoi qu'il fasse, s'il veut sortir, visiter ses amis, aller à ses affaires, rien ne peut lui épargner d'une manière absolue les désagrémens du froid, de l'humidité, la chaleur étouffante, et les odeurs malsaines de nos rues. Ce sont là de ces inconvénients auxquels, tout riche qu'il est, il ne peut complètement échapper. Dans un phalanstère on aura toute facilité pour s'en garantir, des galeries couvertes régneront tout autour de la maison d'habitation, et durant la mauvaise saison, ou pendant les jours de pluie, chacun pourra circuler, se rendre aux séances de travail, aux réunions

de plaisir sans s'exposer à l'influence fâcheuse du temps. Cet avantage, dont personne ne jouit aujourd'hui, sera en régime phalanstérien celui de tout le monde, de toutes les classes de la société, du pauvre comme du riche ; si tant est qu'on puisse dire qu'il y ait des pauvres dans un pareil ordre de choses. Mais on comprend sans peine que ce n'est que dans son sens relatif que nous employons ce mot. Certainement la pauvreté sera inconnue en régime d'harmonie, mais on y verra de grandes inégalités de fortune, ce qui, n'en déplaise aux partisans de l'égalité, sera un fait tout à la fois essentiellement conforme à la justice, et parfaitement propre à maintenir la bonne intelligence entre les différentes classes. Celui, nous dit-on, qui ne possédera rien, ou presque rien, en régime phalanstérien comme en régime civilisé, jalouera l'homme riche, aspirera à sa fortune. Sans doute, et rien n'est plus juste, plus légitime et plus convenable en même temps que ce sentiment d'aspiration vers la fortune. Aussi, bien loin de chercher à le refouler, on lui laissera, comme à tous les autres sentiments dont l'homme est naturellement animé, son essor le plus plein, le plus entier. Seulement les choses seront disposées de telle sorte que nul ne pourra s'élever à la fortune que par la voie de la probité et de l'honneur, que tout procédé de tromperie, de fourberie sera un moyen infallible d'insuccès.

On comprend dès lors comment ce sentiment qui, dans notre société, conduit un si grand nombre d'individus à commettre les actions les plus déloyales, souvent les plus criminelles, aura pour effet contraire, en société harmonienne, de faire régner en toutes relations la vérité et la bonne foi.

En été, ou mieux durant toute la saison des travaux de culture, on trouvera dans les communications extérieures des avantages et des agréments d'autre sorte. — Une population de 1,500 à 1,800 habitants cultivant une lieue carrée de terrain à laquelle elle donnera tous les soins qu'on donne aujourd'hui aux parterres les plus élégants, aura nécessairement les communications les plus agréables ; et si l'on veut bien songer encore que les routes et chemins de toute espèce par lesquels les phalanges communiqueront entre elles ne sauraient être entretenus avec moins de soins que les allées intérieures de leurs domaines, on comprendra combien les avantages dont on jouira alors seront incontes-

tablement supérieurs à ceux que nous offrent nos communications actuelles.

Mais pourquoi, nous demandera-t-on peut-être, vos phalanges mettraient-elles autant de luxe dans la confection et le soin de leurs chemins? quelle garantie avez-vous qu'il en sera ainsi? — L'intérêt, mobile dont certes on ne récusera pas la puissance. Et en effet, chaque phalange sera intéressée à couper son domaine par des allées élégantes, à communiquer avec les phalanges voisines par des routes commodes et soigneusement entretenues, sans boue en hiver, sans poussière en été. S'il en était autrement, l'attraction des travailleurs dont le charme matériel est une des conditions essentielles, perdrait de son énergie, l'activité, l'ardeur se ralentiraient, la production baisserait, et les actions de la phalange chez laquelle semblable chose se passerait n'auraient bientôt plus qu'une faible valeur comparativement à celle que pourraient avoir les actions d'une autre phalange. On voit par là comment aussi il pourra s'établir, il s'établira une rivalité heureuse entre les phalanges d'un même canton; de proche en proche d'un même royaume, de tout le globe; comment cet esprit de rivalité, si fécond aujourd'hui en mauvais résultats, deviendra dans son application régulière à l'industrie, une des causes les plus actives de la richesse et partant du bonheur social auquel la richesse est tout-à-fait nécessaire.

Il nous serait aisé de faire voir ici quels grands et nombreux avantages offre l'association à toutes les classes de la société sous le rapport de l'alimentation. Nous pourrions montrer, par exemple, que la consommation sériaire qui est celle indiquée par les goûts dont les variétés et les nuances sont si nombreuses, est en même temps la plus économique, puisqu'elle sera la plus conforme à la production qui suit elle-même la loi sériaire et se différencie comme les groupes des séries diverses qui s'y appliquent. Nous avons précédemment reconnu qu'il fallait que les groupes fussent nombreux, les séries compactes, puisque c'est là une des conditions essentielles de la régularité, de la perfection des combinaisons passionnelles. Or le grand nombre des groupes, la compacité des séries impliquent nécessairement une production très variée; il faut donc qu'il y ait variété correspondante dans les goûts, dans les besoins, pour que la consommation soit régulière

et puisse être satisfaite. Il est évident que si cette variété de goûts n'existait pas, l'équilibre entre la production et la consommation se romprait, certains produits seraient trop demandés et l'on ne pourrait satisfaire à toutes les exigences; d'autres ne le seraient pas assez et constitueraient le travail en perte. Ainsi c'est une nécessité, puisque l'application du système sériaire au travail a pour résultat une production variée, c'est, disons-nous, une nécessité que la consommation prenne aussi ce caractère, que les appétits se nuancent, se différencient dans une même proportion, autrement la consommation deviendrait ruineuse.

Mais on conçoit sans difficulté qu'une telle manière de consommer sera à la convenance de tout le monde, car rien n'est plus selon les désirs, les penchans que la nature a mis en nous que d'avoir à choisir dans une grande variété de produits. C'est, au reste, une chose forcée là où les goûts de consommation dirigent la production, là où tout le système de travail productif est déterminé par les attractions, distribué, mesuré par les spécialités et les proportions de ces attractions. — Mais quelle que soit la cause de ce fait, ce qu'il nous importe ici de remarquer, c'est qu'il constitue un avantage matériel des plus réels, des plus positifs; car on trouve en lui agrément et garantie de santé; — agrément, cela est incontestable; garantie de santé, c'est ce qu'on peut aisément admettre en réfléchissant que la variété est en toute chose une exigence manifeste de notre organisme, et conséquemment aussi une des conditions nécessaires de l'équilibre des forces qui agissent en lui. Personne ne niera qu'une nourriture variée et réglée par les tendances libres du goût ne soit en convenance beaucoup plus parfaite avec l'économie animale de l'homme qu'une nourriture qui est constamment la même.

Avantages moraux et intellectuels.

Nous venons de passer en revue quelques-uns des principaux avantages d'ordre matériel que réalisera le régime phalanstérien. Nous croyons qu'ils sont assez remarquables, assez sail-lants pour faire comprendre l'intérêt que chacun aura à la conservation de cet ordre de choses. Quiconque aura joui quelque temps de pareils avantages sera peu disposé, sans doute à en

faire le sacrifice, et s'il ne faut, pour les conserver, qu'être juste en partage des richesses, que consentir les droits proportionnels du *capital*, du *travail* et du *talent*, on peut être assuré d'avance de leur conservation, car qui donc pourrait s'opposer à une chose si parfaitement concordante avec ses propres intérêts? — Mais quelles ne seront pas, nous le demandons, les garanties de bonnes dispositions, si aux motifs que nous venons d'examiner s'en joignent d'autres encore?

Or il est certain que si le régime phalanstérien a pouvoir de si bien satisfaire les intérêts matériels, il n'est pas moins habile à remplir les désirs du cœur. Là les affections seront aussi nombreuses qu'elles le sont peu dans notre société. A la défiance, à l'envie qui règnent aujourd'hui entre les différentes classes succéderont les sentiments d'une confiance et d'une bienveillance générales. — Sans doute on ne fera ni de cette niaise et ridicule sentimentalité que prêchent certains moralistes, ni de cette fraternité farouche et sévère comme l'entendent les républicains. Liés par des intérêts corporatifs, par des affinités de goûts et de caractères, les individus s'aimeront franchement, librement, sans esprit de sacrifice ni de devoir; — chacun, sans doute, n'aimera pas tous ses semblables, tous ses co-sociétaires d'un même amour, d'une affection pareille, égale; rien ne serait plus contraire aux combinaisons que Dieu a voulues: car s'il en était ainsi, comment dans une foule de circonstances ces combinaisons seraient-elles déterminées, pourraient-elles s'opérer? Il y a des caractères en types identiques et en types contrastés, et de ces caractères les uns aux autres les attractions ont mille degrés divers. C'est dans le libre exercice de ces attractions que les liens s'établissent, se croisent, et font de toute réunion sociétaire une masse unie et cimentée par des sentiments réels d'affection. Toute autre manière de lier les hommes les uns aux autres est essentiellement artificielle et conséquemment peu solide.

Pour qui a compris la théorie de Fourier dans son application au travail, à l'industrie, il est de toute évidence qu'elle s'accorde parfaitement avec le jeu libre de toutes les affinités caractérielles, et que là où elle sera pratiquée les ralliements par conformité de caractère s'opéreront avec la plus grande facilité. D'un autre côté, il n'est pas moins évident qu'en facilitant le rapprochement, l'alliance des individus chez qui existent des penchants

industriels identiques, elle développe également en eux des affections réciproques d'autant plus vives, d'autant plus grandes qu'ils mettent un plus grand intérêt à soutenir leurs prétentions communes contre des groupes rivaux. Cette théorie est donc admirablement propre à établir parmi les hommes le règne de la bienveillance et de l'affection. Que si l'on craignait que les rivalités sur lesquelles elle spéculé pour la formation régulière des séries ne rendissent ce résultat impossible, nous ferions remarquer qu'avec les courtes séances, l'engrenage des séries ou la migration continuelle des individus dans une foule de groupes différents, les rivalités ne sont jamais qu'instantanées, passagères, et disparaissent souvent pour faire place le moment d'après au ralliement passionnel des individus réunis dans un même groupe, partageant les mêmes travaux, soutenant les mêmes intérêts, les mêmes intrigues. — Or de telles dispositions ne laissent point à redouter que les rivalités dégèrent en jalousies sérieuses, en sentiments hostiles, en haines. Si cela a si fréquemment lieu aujourd'hui, la cause en est dans la constance, dans la continuité des mêmes rivalités, dans cette solité de métiers, de fonctions qui oppose un individu toute sa vie à un autre individu; il est aisé alors de concevoir que la rivalité dégère en haine quand bien même encore l'opposition évidente des intérêts ne serait pas là pour aider, favoriser cette dégénérescence. Mais en régime harmonien, où les rivalités ne dureront jamais que quelques instants, quelques heures, où d'autre part elles n'auront rien d'individuel, puisqu'elles s'exerceront entre des groupes, et où encore, différence importante, elles seront toujours plus ou moins absorbées dans un intérêt commun supérieur, celui de la série, il est bien impossible qu'elles conduisent aux mêmes résultats qu'en régime morcelé.

L'absorption des rivalités des groupes dans un intérêt supérieur est un fait dont nous n'avons pas eu occasion encore de parler; essayons en quelques mots de le faire comprendre.

Les groupes sont en lutte de fonctions dans une même série, parce qu'ils s'exercent sur des nuances peu tranchées, et que chaque groupe a individuellement pour but de donner plus de valeur, d'importance, de prix à la nuance qu'il exerce. Mais la série à laquelle il appartient est elle-même en rivalité avec d'autres séries qui l'obligent à donner à l'ensemble de son travail le

plus de perfection possible, car c'est cette perfection qui fera son importance, sa valeur, son mérite, et mesurera la part qui doit lui revenir des bénéfices sociaux. Or comme la part des groupes d'une série est forcément proportionnelle à celle qu'obtient la série elle-même, il s'ensuit d'une manière évidente que chaque groupe a individuellement intérêt à ce que la série exécute bien son travail, ou, ce qui revient au même, à ce qu'aucun des groupes avec lesquels il est en rivalité ne néglige son travail. Il est donc bien vrai, bien exact de dire que les rivalités des groupes sont absorbées par un intérêt commun supérieur. De même les rivalités des séries d'espèce sont absorbées dans l'intérêt commun des séries de genre, les rivalités de celles-ci dans l'intérêt commun des séries d'ordre, — et ainsi en montant l'échelle jusqu'à la phalange dont l'intérêt absorbe toutes les rivalités.

Alors qu'après quelque temps de vie phalanstérienne le même ton se sera étendu à toute la société, il n'y aura plus de classes proprement dites; leur fusion aura été opérée; il ne restera plus que des inégalités de fortune. Or nous savons que si les classes riches communiquent le moins possible avec les classes pauvres, si elles n'ont avec celles-ci que des relations forcées, c'est moins, beaucoup moins par préjugés de fortune qu'à cause du ton et des manières de ces classes dont les habitudes peu polies et le défaut d'éducation les repoussent, les éloignent. Que ce vice disparaisse, car c'est un vice, n'en déplaise aux amis du peuple, et le préjugé de fortune aura lui-même bientôt disparu, et le riche ne fera plus difficulté d'établir des relations avec le pauvre, avec l'homme sans fortune; loin de là, il recherchera ces relations, elles lui deviendront agréables, heureuses lorsqu'il trouvera dans celui-ci conformité de caractère ou de goûts, qu'il aura en lui un coopérateur zélé, enthousiaste, dévoué à l'œuvre qu'il affectionne lui-même. Ne voyons-nous pas aujourd'hui, dans les intrigues politiques, le riche faire de la popularité, se rapprocher du peuple, se mettre en contact avec lui, lui montrer souvent une affabilité pareille à celle qu'il a pour ses amis, — et pourtant que de fois sa délicatesse n'est-elle pas blessée par ce contact! Il faut donc que l'esprit de cabale soit bien puissant pour opérer un tel rapprochement. — Or cet esprit, le régime sociétaire, bien loin de le comprimer, lui laissera tout son essor; seulement il lui donnera une application différente de celle que

lui donne la politique merveilleusement entendue à fausser l'emploi des passions de l'homme, à les faire agir en mode subversif. Mais on peut voir par là combien le régime harmonien sera favorable au ralliement des différentes classes de la société, quel libre cours il donnera aux passions affectives, quels beaux et nombreux accords pourront en naître. Ce régime ne servira donc pas moins les affections du cœur que les besoins matériels du corps. Disons aussi comment l'esprit y trouvera les jouissances auxquelles il aspire, comment cet ordre précieux satisfera aux plus nobles tendances de l'intelligence, comment il remplira le désir d'ordre, de combinaison, d'UNITÉ qui est le besoin des grandes âmes.

Certes, rien n'est plus triste aujourd'hui que de voir dans quel asservissement sont tenues la plupart des intelligences. Nous avons déjà eu occasion de le faire remarquer en parlant de l'enseignement harmonien. L'établissement du régime sociétaire sera l'ère de leur affranchissement; — du jour où il aura mis le pied sur cette terre promise, l'homme aura véritablement conquis sa liberté; sa pensée aura cessé d'être enchaînée; elle ira à toutes les choses vers lesquelles elle se sent attirée, s'ouvrira toutes les routes qu'il lui plaira de parcourir, et n'aura d'autre frein que les limites de sa propre puissance. — Et dans cet essor libre des facultés de son intelligence, qui est déjà en lui-même une jouissance si vraie, si positive, l'homme trouvera encore profit et gloire; car les œuvres de sa pensée serviront à la société qui se reconnaîtra de tous ces services par des récompenses pécuniaires et honorifiques. C'est une des propriétés de l'harmonie de cumuler les avantages, à l'inverse du régime morcelé qui cumule, assemble les inconvénients, les disgrâces. — Dans l'état actuel de la société le savant, qui après de longues veilles, de dures privations, apporte au monde une découverte importante, n'obtient souvent pour toute récompense que le dédain et la calomnie; il est persiflé, bafoué, crucifié, et c'est quand à force d'outrages on l'a conduit dans la tombe, à travers toutes les tristesses et toutes les douleurs du génie méconnu, qu'on reconnaît la valeur de son idée, qu'on la prône, qu'on la glorifie. Voilà ce que fait la société dans laquelle nous vivons, et il est des hommes assez aveugles ou d'assez mauvaise foi pour en exalter, pour en vanter la justice et les perfections.

En régime sociétaire, l'homme qui sera porté vers l'étude des sciences et se sentira le génie des découvertes n'aura point à s'imposer de longues privations pour continuer ses recherches et poursuivre le développement de quelque idée féconde. Là chacun trouve à sa disposition tous les moyens désirables d'étude, et dans des travaux qui font diversion à celles-ci, qui le reposent de ses occupations intellectuelles, des moyens assurés de bien-être et de noble existence ; et quand vient le jour où il a atteint son but, où il croit son idée suffisamment élaborée et bonne à livrer au monde, il a l'assurance d'être entendu, d'être écouté et jugé par des personnes compétentes et toujours intéressées à donner à sa découverte une juste valeur. Si cette découverte est réelle et mérite une récompense, celle-ci sera toujours payée à l'auteur en considération, en distinction et en argent ; car en harmonie on n'aura pas les habitudes de la civilisation où l'on fait ouvertement fi de l'argent qu'en secret on aime presque seul, ou pour lequel du moins on a une dévotion beaucoup plus fervente que pour la gloire. En régime d'harmonie chacun travaille pour l'un et l'autre, et tout service éminent rendu à la société rapporte aussi gloire et profit.

Tout ce système d'avantages et de justice est la conséquence directe de l'application de la méthode sériaire au travail, à l'INDUSTRIE PRODUCTIVE, en comprenant dans cette expression, ainsi que nous l'avons toujours fait, toutes les branches de travail dans lesquelles l'homme exerce utilement son activité. C'est la propriété essentielle des séries de constituer pour chacun la liberté la plus entière et d'intéresser tout le monde à la plus rigoureuse justice envers chacun. Pour qui a senti, compris tout ce qu'il y a en elles de puissance de réalisation, rien ne surprend, rien n'étonne des prodigieux résultats annoncés par Fourier. Il est évident que l'imagination la plus brillante, la plus grandiose dans ses conceptions ne saurait s'élever aux merveilleuses conséquences qui se déduisent naturellement de l'application du système des séries industrielles à l'ordre social, — et véritablement, si ce système est vrai, s'il est l'ordre voulu par Dieu, pourquoi n'aurait-il pas tous ces grands et magnifiques résultats, pourquoi ne ferait-il pas régner sur la terre la richesse et toutes ses splendeurs, — pourquoi n'y établirait-il pas le règne de la justice, le règne du bonheur, le règne de l'UNITÉ et de toutes ses

merveilles, de l'UNITÉ, passion des grandes âmes, qui résume en elle seule tous les ordres de choses bonnes, grandes et justes; — pourquoi ne le ferait-il pas? La réalité voulue par Dieu ne doit-elle pas être cent fois plus belle que les plus beaux romans de notre imagination?

On voit ainsi par tout ce qui précède combien la pratique du régime sériaire devra puissamment attacher tous ceux qui en auront vu les premiers effets et pourront pressentir la plupart de ses résultats à venir; combien chacun devra mettre de prix à sa conservation, être favorablement disposé à faire tout ce qui dépendra de lui pour empêcher qu'une fois établi, rien ne vienne en troubler ou compromettre le précieux mécanisme. On peut donc être assuré d'avance que, grâce à ce concours universel d'intentions favorables, la répartition des bénéfices sociaux, question si grave, si épineuse en apparence, ne présentera aucune difficulté sérieuse, que, dût même la règle appliquée dans cette circonstance ne pas satisfaire pleinement à toutes les conditions d'une justice rigoureuse, il n'est pas un membre de l'association qui ne reculât devant l'idée de trouver dans cette imperfection le motif de quelque fâcheux débat. On s'en remettrait au temps du soin de donner sur cette question des lumières plus précises et plus complètes; — mais disons qu'aucune erreur importante ne peut être commise à cet égard, car, ainsi que nous le verrons, la justesse de la règle de répartition est essentiellement subordonnée à la régularité du classement des séries, et là où l'on sera parvenu à établir un classement aussi régulier que possible, la répartition se fera avec toute l'équité, toute la justice désirables.

SECTION CINQUIÈME.

DE LA RÉPARTITION DES PRODUITS

DE L'INDUSTRIE.

Conditions générales de justice en répartition.

Nous savons que les grands avantages du régime phalanstérien doivent avoir pour effet naturel d'opérer le ralliement de toutes les volontés ; si bien qu'à défaut même d'une règle de répartition capable d'accorder tous les intérêts, de concilier toutes les prétentions, ce ralliement suffirait à lui seul pour établir cet accord et prévenir tout débat fâcheux. Mais nous avons dit que cette règle existait, qu'elle pouvait être appliquée avec toutes les chances désirables de succès ; nous aurons donc deux garanties pour une. C'est ainsi qu'en agit toujours l'ordre vrai ou combiné ; là où l'ordre faux, incohérent, met deux obstacles, deux causes de chute, le premier met constamment deux moyens de succès. En régime morcelé, la société est pauvre, dénuée ; elle ne produit point assez pour satisfaire aux besoins de tous ; son luxe est un faste individuel réservé seulement à quelques rares privilégiés dont le bonheur ne semble contraster avec les privations du grand nombre que pour les lui rendre plus dures, les lui faire mieux sentir. Aussi, dans de telles conditions, bien loin qu'il y ait disposition des esprits à l'accord, ce n'est partout qu'envies, que jalousies, que haines, partout état flagrant de division et de lutte. Ajoutez encore que dans ces mêmes conditions la société ne sait ni ne peut répartir équitablement le peu qu'elle produit ; la justice, à cet égard comme à bien d'autres, y est radicalement impossible. L'arbitraire est une des fatalités de ce régime. La guerre y étant constituée dans le travail, il faut qu'elle règne encore dans la répartition des bénéfices ; il faut que le capitaliste et l'homme de travail s'exploitent à l'envi l'un l'autre. Nulle mesure, quelque bien combinée qu'on la conçoive, ne saurait empêcher qu'il en fût ainsi, parce que c'est là un effet obligé de la forme constitutive de la société, ou, d'une manière plus expresse et plus positive, du morcellement qui lui sert de

base. Il n'est, pour prévenir, pour empêcher ce résultat, qu'un moyen ; c'est de substituer l'association au morcellement, le régime sociétaire au régime incohérent et foncièrement anarchique dans lequel nous vivons.

En régime sociétaire, par cela que les forces sont combinées, le sol unitairement exploité, la production est immense et répond à tous les besoins ; par cela qu'on y consomme en grandes réunions, toutes les classes participent aux grands avantages de l'industrie, à l'aisance, au luxe. Nul n'y éprouve de privations et tous peuvent aspirer à la grande fortune avec l'espoir de s'y élever, parce que là l'intelligence, le talent y jouissent de tous leurs droits, et qu'il y a toujours de grandes récompenses assurées aux grands services rendus à la société. On conçoit que dans un tel état de choses il n'y ait plus toutes ces envies, toutes ces haines, toutes ces divisions qu'engendre la misère civilisée, qu'il y ait au contraire disposition parfaite des individus à s'entendre, à s'accorder, qu'il y ait convergence, harmonie de volontés.

Or là encore la juste répartition de la richesse sociale, impossible en régime morcelé, devient d'une application facile et régulière. Tous les moyens de production y sont mesurés, comptés, appréciés à leur valeur exacte ; les droits de chacun y sont nettement déterminés ; ils sont clairs, évidents, précis, et indiquent de la manière la plus rigoureuse le partage des bénéfices sociaux ; on ne peut plus ni tromper ni être trompé ; tout moyen d'exploitation a complètement disparu. L'ordre, la combinaison règnent dans le travail, la justice dans la répartition ; une règle existe qui satisfait à toutes les exigences, à toutes les prétentions, à tous les droits.

C'est à faire connaître cette règle que nous allons maintenant nous appliquer. — On va voir comment elle n'est autre chose que l'application de la distribution sériaire introduite dans le travail, à la répartition de la production, ou du moins on verra qu'elle ressort de ce fait comme une conséquence de son principe ; que, par cela seul que les travailleurs fonctionnent en groupes et en séries de groupes, il y a pour eux, mais pour eux seuls, une règle de répartition évidente, forcée, qui est la justice, l'équité même. — Fourier comprend tous nos moyens de production dans les trois catégories du *capital*, du *travail* et du *talent*. Et en effet, qu'on examine, et l'on verra qu'il n'est pas une

seule de nos facultés qui n'appartienne à l'une quelconque de ces trois divisions. Tout ce qui est terre, atelier, instrument, en un mot, moyen matériel d'action, ou tout ce qui représente ces moyens, rentre dans le *capital*; tout ce qui est emploi, exercice des facultés inhérentes à l'individu, est *travail*; tout ce qui est emploi supérieur de ces mêmes facultés constitue le *talent*, c'est-à-dire que celui-ci s'entend de l'habileté dans le travail ou dans la direction du travail.

Qu'on cherche hors de là, il n'y a plus rien qui intervienne d'une manière active dans la production; ce sont donc bien là toutes nos facultés productives. Or, comme les droits de chacun à la consommation, à la richesse sociale, ne peuvent avoir pour base, pour raison, que l'emploi même de ces facultés, la règle de fixation de ces droits, comme on le comprend sans peine, est tout entière dans la détermination de la part proportionnelle pour laquelle chacune d'elles a concouru à la production; c'est-à-dire qu'étant donnée une masse de produits, ou leur représentation, à répartir entre un nombre donné d'individus, cette répartition ne peut être juste qu'autant qu'elle se règle sur la part que chacun de ces individus a prise à la création de ces produits par son *capital*, s'il en a fourni, par son *travail*, s'il a travaillé, par son *talent*, s'il a été plus habile que le plus grand nombre de ses coopérateurs; de sorte qu'à vrai dire la répartition doit s'opérer entre le *capital*, le *travail* et le *talent* représentant les individus dans toutes leurs facultés de production, et conséquemment dans tous leurs droits à la consommation.

Il résulte de là que la question qu'il importe réellement de résoudre est celle de savoir comment on peut apprécier le concours de chaque individu à la production, en tant qu'il y prend part comme capitaliste, travailleur ou homme de talent, soit qu'il n'ait qu'un ou deux de ces titres, soit qu'il les réunisse tous les trois.

Or, pour arriver à faire cette appréciation, il est de toute nécessité que le capital, le travail et le talent soient soumis à une action combinée, régulière, unitaire; alors seulement il devient possible de déterminer leur valeur et de régler leurs prétentions respectives. Mais alors que tout est désordre, confusion dans leur action, alors surtout que les intérêts qu'ils représentent sont en lutte flagrante, et font de continuels efforts pour se superposer

les uns aux autres, toute tentative faite en vue d'apprécier, de juger leur concours, est sans résultat utile, parce que là, ainsi qu'on le conçoit sans peine, les données d'une appréciation régulière manquent complètement, ces données ne pouvant réellement se trouver que là au contraire où il y a ordre, là où il y a combinaison, convergence des forces dont il faut comparer, mesurer, juger l'action. Partout ailleurs on est livré à l'arbitraire, au hasard. Aussi, voyez comment les choses se passent à cet égard en régime morcelé, où la convergence des forces productives n'est qu'un fait exceptionnel, qu'un accident en quelque sorte. Certes, on ne peut nier que la répartition des produits de l'industrie n'y soit abandonnée à l'arbitraire le plus complet. Rien n'est fixe, positif, assuré; les circonstances décident en souveraines des droits de chacun. Alors qu'elles sont en faveur du capitaliste, le travailleur et l'homme de talent sont exploités et ne reçoivent des bénéfices réalisés que la part qu'on ne peut absolument pas leur enlever. Quand au contraire ce sont ces derniers qui ont les avantages de la position, ce qui arrive plus rarement, le capitaliste subit à son tour la loi de ses adversaires et ne retire plus de son capital qu'un mince intérêt, heureux souvent lorsque, engagé dans une entreprise qu'il ne peut abandonner, on ne lui fait pas de plus dures conditions encore.

Telle est la manière évidente, incontestable, dont se règlent en régime morcelé les droits du *capital*, du *travail* et du *talent*; c'est-à-dire qu'ils se rançonnent, se spolient tour à tour suivant les circonstances, ou, si l'on aime mieux, suivant les mouvements irréguliers de la concurrence. Et, si l'on veut y réfléchir, on comprendra que c'est un résultat forcé, inévitable, dans un ordre de choses où l'incohérence est le fait caractéristique de l'action des forces productives, où conséquemment il n'existe aucun moyen régulier de déterminer leur concours respectif à la production, détermination sans laquelle il n'est point de fixation juste des droits, sans laquelle conséquemment on ne peut arriver à une répartition équitable des produits de l'industrie.

Ainsi, la répartition juste, équitable de la richesse sociale, manifestement impossible en régime morcelé, ne peut avoir lieu que dans un ordre de choses où les forces productives seront soumises à une action concordante, unitaire, c'est-à-dire qu'elle n'est possible qu'en régime sociétaire ou combiné.

On conçoit que si les intérêts que représentent ces différentes forces ne cessaient point de se faire la guerre, on essaierait vainement de concilier les prétentions de ces dernières, de régler leurs droits; les intérêts s'insurgeraient contre toute règle établie, s'opposeraient constamment à son application. Il faut donc que l'unité d'action des forces productives, à laquelle le régime sociétaire doit nous conduire, ait pour premier résultat l'accord des intérêts qui correspondent à ces forces. C'est aussi ce qui a lieu; et, en effet, il n'est personne qui ne sente et ne comprenne parfaitement que s'il est un moyen assuré de donner à la production tout l'accroissement dont elle est susceptible, ce moyen ne peut être que la combinaison des forces productives entraînant leur action unitaire. Or, si maintenant chacun, dans la vue de ses intérêts particuliers, doit spéculer sur un état de choses dans lequel il ait le plus de chances possibles d'arriver au bien-être, à la fortune, il est évident que cet état étant celui dont nous venons de parler, tous les intérêts particuliers viennent ici se confondre dans un seul et même intérêt, qui est l'existence et la conservation du régime le plus capable de remplir nos désirs et nos espérances de fortune. Les intérêts sont donc manifestement ralliés par l'unité d'action des forces productives, puisque aussi bien c'est par elle que chacun de nous se trouvera placé dans les conditions les plus conformes à ses besoins, les plus favorables à son bien-être matériel; nous pourrions ajouter aux jouissances morales et intellectuelles qu'il envie. Mais d'ailleurs nous savons que tel sera l'effet du régime sociétaire, et ce serait inutilement sortir de la question spéciale que nous traitons.

Mais si chacun a intérêt au maintien de l'action unitaire des forces productives, comme cette unité serait infailliblement détruite par l'injustice, ou, ce qui revient au même, par l'arbitraire en répartition des produits de l'industrie, chacun doit désirer, vouloir qu'on détermine d'une manière aussi exacte que possible les droits respectifs du *capital*, du *travail* et du *talent*, afin qu'aucune de ces facultés n'étant lésée dans ses intérêts ne puisse troubler, entraver l'unité de l'action industrielle. Il est inutile de faire remarquer que ce désir, cette volonté, qui sont l'une des conditions essentielles de l'accord en répartition, et partant de l'établissement d'une règle fixe, ne peuvent exister en régime

morcelé, où l'unité d'action n'existe pas. Nous voyons donc encore ici comment la détermination des droits du *capital*, du *travail* et du *talent* est chose actuellement impossible, puisqu'elle ne peut être dans la volonté de personne, cette volonté étant le résultat de la convergence préalable des forces productives.

Du jour où les volontés individuelles seront ainsi concordantes, toute difficulté aura disparu. La question de la répartition sera en quelque façon résolue ; car la détermination des droits, dût-elle manquer d'abord d'exactitude, ce qui est très possible, comme on comprend, rien ne sera plus aisé que de la modifier, de la rectifier, tous s'y prêtant par désir, par intérêt. Aussi sommes-nous assurés que quelques années d'expérience suffiront pleinement pour que toute association régulièrement formée arrive à une détermination rigoureuse des droits respectifs du *capital*, du *travail* et du *talent*.

Mais voyons comment on y procédera.

De la fixation des droits respectifs du capital, du travail et du talent.

En régime sociétaire il n'y a plus, comme nous savons, ni salarié, ni capitaliste faisant valoir individuellement son argent, ni propriétaire cultivant lui-même son champ. C'est une masse d'individus ayant son grand domaine actionnairement constitué, et l'exploitant, pour le plus grand avantage de tous, par une combinaison régulière de tous les moyens dont elle dispose, capitaux, forces physiques, intelligence, talent, appliqués sur ce domaine aux mille travaux du ménage, de la culture, de l'industrie manufacturière, de la science, de l'administration, etc. Tout ce qui est produit au sein de cette réunion associée et sert dans des proportions variées au bien-être de ses membres, compose une seule masse de richesse. Ainsi, avant qu'il y ait revenu individuel, il y a revenu social ; car c'est par la répartition de celui-ci que se forme le premier, ce qui oblige, comme on voit, à un inventaire régulier et complet de la somme entière des produits réalisés par l'association. Aujourd'hui rien de pareil n'a lieu ; aussi est-ce à tort que les économistes parlent de richesse sociale ; il n'y a que des richesses individuelles. Dans aucune circonstance ce qui revient à un individu n'a fait partie

d'une masse sociale, comme sera par exemple le revenu d'une Phalange.

Ainsi voilà la différence : aujourd'hui chacun a sa terre, son capital, son atelier séparés; chacun travaille isolément, emploie ses forces, son talent à une œuvre individuelle, et se fait lui-même son revenu par marché, par échange avec des voisins qui agissent comme lui; partant, point de revenu social, point de richesse sociale. En régime phalanstérien, la terre cultivée est le domaine de la Phalange; ce sont ses capitaux, ses ateliers, sur lesquels, dans lesquels on travaille, et c'est en groupes et en séries engrenées, c'est-à-dire en combinaison sociétaire, que les individus qui en font partie emploient leurs forces, leurs talents. Aussi font-ils d'abord le revenu de la Phalange avant de faire le leur. Et ce n'est plus par la voie de l'échange ou du marché individuel que ce revenu leur arrive; ils l'obtiennent par une répartition du revenu social faite au prorata des capitaux engagés par chacun d'eux dans le domaine sociétaire, et de la part qu'ils ont prise à la production comme travailleurs et gens de talent.

De là, comme on prévoit, une première division du revenu social en trois parts : une affectée au service des intérêts du capital, une autre à la rétribution du travail, la troisième répartie en primes au talent. — Quelle règle de proportion suivra-t-on dans la fixation de ces parties? C'est ce que nous ne saurions dire; mais ce dont nous sommes certains, c'est que l'expérience aura bientôt résolu cette question, et qu'après quelque temps de régime phalanstérien on aura des données suffisantes pour connaître, d'une manière du moins très approximative, la proportion qui doit régler ces trois parts. Le capital aura-t-il $\frac{4}{12}$, le travail $\frac{5}{12}$, le talent $\frac{3}{12}$? — Ou bien le travail $\frac{3}{6}$, le capital $\frac{2}{6}$ et le talent $\frac{1}{6}$? — Lorsque Fourier s'est servi de ces chiffres, il n'a pas eu, on le pense bien, la prétention d'établir la règle qu'on devra suivre; ce n'est là qu'une supposition qu'il a employée dans le but unique de donner plus de clarté et de précision à la série de ses déductions. Il n'importe que l'une ou l'autre de ces proportions soit adoptée ou ne le soit pas; celle-là sera suivie qu'on croira la plus juste, la plus équitable, et, nous le répétons, il ne saurait falloir une longue pratique du régime sociétaire pour que la population phalansté-

rienne ait sur cette question toutes les lumières désirables et puisse se déterminer en parfaite connaissance de cause.

Mais ce qu'il importe d'établir, c'est que la règle regardée comme la plus juste, s'approchant le plus de l'équité, sera bien évidemment celle que l'on adoptera. Or voici ce que nous disons : travailleurs et capitalistes auront encore ou n'auront plus intérêt à se tromper. Si l'on suppose que cet intérêt, bien manifestement existant aujourd'hui, ait fait place à un intérêt contraire, c'est-à-dire qu'il y ait avantage évident, nettement senti pour les uns et les autres, à se traiter avec bonne foi, avec loyauté et justice, il n'y a plus à craindre qu'ils cherchent à s'exploiter, comme ils le font actuellement, et la mesure reconnue la plus juste, la plus conforme aux droits de chacun, sera en toute certitude la mesure adoptée. Il n'y aurait que le cas d'erreur involontaire de la part de la masse qui pût empêcher qu'il en fût ainsi. Mais là où l'intérêt concorde avec la vérité, il est bien difficile que celle-ci n'arrive pas à l'esprit, quand du reste tout concourt à la lui faire connaître. Il y a d'elle à lui une affinité trop directe pour que, dans de telles circonstances, l'erreur, l'erreur surtout acceptée par le grand nombre, ne soit pas un phénomène en quelque sorte impossible.

Capitalistes et travailleurs auront intérêt à la justice, et cela dès le début de l'association. Imaginez en effet une Phalange établie et réalisant tous les avantages d'économie et de production qui doivent nécessairement résulter de son action unitaire; il est évident que capitalistes et travailleurs sont indispensables à son existence. — Or maintenant, si le capital n'obtenait point la rétribution à laquelle, dans la conscience de tous, il a droit de prétendre, il se retirerait, et la Phalange tomberait. Même chose arriverait si l'on contestait au travail les droits qu'intimement l'opinion de la masse lui reconnaît. Et quel serait le résultat de ce fait? évidemment la lésion des intérêts communs des capitalistes et des travailleurs; car les uns et les autres perdraient à l'instant même tous les avantages les plus positifs de la vie phalanstérienne. On voit par là que leur intérêt est réellement dans la justice la plus rigoureuse.

On objectera peut-être que cette lésion, quoique évidente et sensible, pourrait néanmoins n'être pas assez forte pour déterminer la retraite de ceux qui l'éprouveraient. Montrons que,

quelque faible qu'elle fût, elle suffirait encore à nuire aux intérêts de ceux qui auraient eu l'injustice de la vouloir. Et en effet, nous savons qu'en régime d'harmonie le travail, organisé conformément à nos attractions passionnelles, est d'autant plus productif qu'il exerce sur nous un plus puissant attrait. Or cet attrait évidemment ne serait pas ce qu'il peut être si quelques travailleurs pouvaient apporter dans les groupes industriels dont ils feroient partie le sentiment d'une injustice quelconque commise à leur égard par leurs coopérateurs. Il n'y aurait pas plaisir, satisfaction pleine et entière au cœur de tous, et comme aussi bien il y a toujours en toute réunion une influence très directe des individus les uns sur les autres, l'effet inévitable de cette injustice serait de refroidir l'ardeur des travailleurs, de ralentir leur activité, et d'amener par suite une diminution plus ou moins considérable de la production générale dans laquelle se concentrèrent tous les intérêts; de telle sorte que, pour une lésion qui leur aurait fort peu profité, capitalistes ou travailleurs auraient imprudemment réduit la somme des bénéfices auxquels ils participent. Dites à présent si, avec la conscience de toutes ces choses, les membres de l'association phalanstérienne pourront être portés le moins du monde à l'injustice, s'il pourra entrer dans le désir, dans la volonté d'aucun d'eux, de faire prévaloir les intérêts du capital aux dépens de ceux du travail, ou réciproquement.

D'ailleurs, en régime phalanstérien les intérêts du même individu seront communément disséminés dans les trois catégories que nous établissons ici, et tendront ainsi à se faire réciproquement équilibre. D'abord tout capitaliste sera travailleur; nous avons dit comment les classes les plus opulentes devaient être attirées au travail. D'un autre côté, les ouvriers qui aujourd'hui n'ont que leurs bras et ne trouvent pas toujours une existence assurée dans leur emploi, auront mille moyens de faire des épargnes et de les placer en actions sur la Phalange, ce qu'ils feront d'autant plus volontiers qu'on pourra établir une classe particulière d'actions portant de forts intérêts, uniquement réservées à leurs épargnes.

On peut donc prévoir un jour où la propriété aura été généralisée, où conséquemment la plupart des membres de l'association seront capitalistes et travailleurs, c'est-à-dire intéressés à ce

que les droits du *capital* et du *travail* soient également reconnus et garantis. Et maintenant, si nous remarquons qu'il n'est pas d'homme, si peu favorisé qu'il soit de la nature, qui n'ait quelque habileté spéciale et ne puisse occuper un rang plus ou moins distingué dans l'une quelconque des nombreuses fonctions d'industrie, d'art ou de science auxquelles il se livrera, on comprendra qu'une fois le travail régulièrement organisé, il se trouvera bien peu d'individus arrivés à l'âge adulte qui ne puissent prétendre à quelque lot de talent; tous ou presque tous seront donc intéressés à ce qu'il soit fait au *talent* une part équitable.

Ainsi l'effet évident du régime que nous étudions sera de ne laisser personne ou presque personne étranger ou indifférent aux intérêts des trois catégories *capital*, *travail* et *talent*. Nous avons donc de grandes raisons de croire qu'on pourra aisément s'entendre sur la part respective qu'il convient de faire à chacune de ces catégories. Ce premier partage une fois convenu, rien de plus simple, de plus facile, comme on conçoit, que la répartition, entre les différents intéressés, de la part qui revient au capital; car, dans la supposition même où l'on établirait plusieurs classes d'actions auxquelles seraient affectés des intérêts différents, tout se réduirait encore à une opération purement arithmétique qui ne peut présenter aucune sorte de difficulté.

Rien de plus simple, nous l'avons vu, que la répartition du lot attribué au capital, entre les différents actionnaires de la *Phalange*; des chiffres existent qui fixent, déterminent d'une manière rigoureuse, certaine, les droits de chacun des co-partageants. — Mais les droits du travail, ceux du talent, où trouverons-nous leur expression exacte? — Quels signes leur affecterons-nous qui puissent indiquer leur proportionnalité, et fixer ainsi la part de chacun de ceux qui ont concouru à la production par leur travail et leur talent? — Pourrons-nous exprimer aussi ces droits par des chiffres? C'est ce qu'il convient d'examiner. Aussi bien il serait difficile de concevoir qu'on pût arriver, sans cela, à quelque chose de rigoureux, et par conséquent de pleinement juste?

En y réfléchissant un peu, on reconnaît aisément qu'avec l'organisation sociétaire telle qu'elle résulte de la Théorie de Fou-

rier, ce qui est aux mains de *la Phalange* ne peut régulièrement arriver aux mains des individus qu'en passant par celles des séries, puis des groupes. *La Phalange*, en possession du revenu social, ne peut pas le distribuer directement aux individus; c'est d'abord entre les séries qu'il faut que s'opère la distribution. Or cette première distribution ne peut être réglée que sur les droits de ces dernières; pour cela il faut connaître ces droits, d'où la nécessité de classer les séries. Si elles avaient toutes des droits semblables, égaux, sans doute il serait inutile de faire cette classification; il suffirait de les compter. Mais toutes les branches du travail n'ont pas une égale importance, une même valeur; leurs droits ne sauraient donc être les mêmes.

Ainsi la première opération qu'exige la répartition des lots de travail et de talent est la classification des séries industrielles.

Fourier en fait d'abord trois classes principales, qui sont :

- 1° les séries de *nécessité*;
- 2° les séries d'*utilité*;
- 3° les séries d'*agrément*.

Chacune de ces divisions se subdivise ensuite en différents degrés. — Mais comment juger une série; comment déterminer la classe à laquelle elle appartient? C'est ici qu'il faut faire usage de principes, de considérations, qui ne peuvent avoir de valeur et ne sont applicables qu'en régime sociétaire.

L'appréciation d'une série industrielle a pour règle, pour base :

- 1° l'influence de cette série comme moyen d'harmonie;
- 2° le nombre et l'étendue des causes de répugnance qu'elle présente;
- 3° le nombre et la force des éléments d'attraction qu'elle renferme.

Elle doit être appréciée, jugée en *raison directe* de la première de ces considérations, en *raison mixte* de la seconde et en *raison inverse* de la troisième. Cela veut dire, en d'autres termes, que toute série qui contribue pour une grande part à l'établissement et au maintien des liens du mécanisme sociétaire, est une série importante et doit être rangée dans la première classe, c'est-à-dire parmi les séries de *nécessité*, quel que soit du reste l'attrait qu'elle présente. De même aussi il convient de classer parmi les séries de *nécessité* toutes celles qui sont forte-

ment entachées de répugnances, nonobstant leur peu d'importance comme ressort d'unité sociale, attendu qu'il faut ici contrebalancer l'inconvénient des répugnances par de grands avantages. Mais les séries qui au contraire offrent de puissants et nombreux attraits, et qui, d'autre part, ne contribuent que d'une manière fort médiocre à l'unité du mécanisme sociétaire, évidemment doivent être rangées dans la troisième classe, dans la catégorie des séries d'*agrément*. La classe d'*utilité*, comme on le devine sans peine, est celle des séries qui présentent des caractères mixtes ou moyens entre les extrêmes que nous venons d'examiner.

Il est inutile de dire que ce n'est pas de prime abord que l'on arrivera à une application parfaite de cette règle. Quelques années s'écouleront avant qu'on parvienne à classer les séries suivant les rapports exacts qu'elles présentent entre elles, envisagées sous les trois points de vue que nous venons de faire connaître; car on ne jugera bien qu'après quelque temps déjà de pratique phalanstérienne les degrés réels d'attrait ou de répugnance des séries, l'influence ou l'importance de chacune d'elles comme ressort de mécanique sociale, comme moyen d'établir et de maintenir l'accord et l'UNITÉ au sein de l'association. Toutefois, le temps nécessaire pour atteindre à ce résultat ne saurait être fort long; et lorsque pour la première fois on aura à s'entendre sur le classement des séries, il est certain qu'on possédera déjà des données assez nombreuses pour permettre une classification capable de répondre aux premiers besoins de justice de la *Phalange*.

Le dernier fait par lequel l'association clot tous ses travaux étant la répartition, celle-ci ne vient nécessairement qu'après qu'un essai plus ou moins complet du régime des séries a eu lieu, alors que, durant toute une année, les membres de la réunion sociétaire se sont exercés, en groupes et en séries de groupes, aux mille fonctions du ménage, de la culture, de la fabrique, de la science, etc. Ainsi le système des séries a été expérimenté quand arrive le moment de faire le classement de ces dernières; on a donc des éléments plus ou moins nombreux pour les apprécier, les juger. — Que ces éléments ne soient pas tout ce qu'il conviendrait qu'ils fussent, cela est indubitable; mais il est aisé de comprendre qu'avec le temps ils se multi-

plieront et deviendront plus parfaits. Et si la méthode a une valeur réelle, si elle porte bien sur les rapports les plus essentiels, les plus importants des séries entre elles, sur les rapports les plus propres à déterminer leur valeur respective, on ne saurait douter qu'avec l'expérience on ne parvienne, en suivant cette règle, à une classification rigoureuse.

Nous aurions donc à examiner ici la question de savoir si c'est bien en raison composée des trois considérations que nous avons citées qu'il convient de juger les séries industrielles, d'apprécier leur mérite et leurs droits respectifs à la richesse; mais dans l'ordre des idées que nous développons, ce point ne saurait être douteux un seul instant. Pour quiconque a admis les principes et les bases que nous avons donnés à l'association, il est de toute évidence que le jugement en raison directe de l'*influence mécanisante*, mixte des *répugnances*, et inverse des *attractions*, est le seul qui puisse conduire à une détermination exacte du mérite réel des séries industrielles, du mérite sur lequel se doivent mesurer leurs droits en répartition des produits du travail sociétaire. Ainsi il n'y a point lieu à discuter cette question.

Nous avons dit que les catégories de *nécessité*, d'*utilité* et d'*agrément*, devaient se subdiviser en différents degrés. On pense bien que sans pousser ces divisions à l'extrême, il est toutefois indispensable qu'elles soient nombreuses; autrement l'injustice serait flagrante. Il arriverait que des séries d'importance très différente seraient placées sur le même rang et rétribuées du même lot, ce qu'il importe d'éviter autant que possible, car rien ne serait contraire au mécanisme sériaire comme l'injustice. — Mais qu'on ne s'effraie pas des difficultés que pourrait offrir ce classement en nuances fonctionnelles; il est dans l'essence même de la méthode sériaire, et il se produira pour ainsi dire de lui-même aussitôt que cette méthode aura été appliquée; aussi n'aurons-nous plus en quelque façon qu'à le reconnaître, qu'à le constater.

Cette manière de classer les séries industrielles amènera sans doute des résultats peu prévus et souvent contraires aux idées que l'on se fait aujourd'hui de l'importance comparative des différentes branches du travail. Mais ceci n'a rien qui doive surprendre; il est aisé de comprendre qu'en régime morcelé où le

travail n'est point organisé pour un but unitaire, il n'y a point lieu à estimer les différentes catégories de l'industrie pour leur part de concours à une UNITÉ d'action qui n'existe pas. De même encore, par cela que le travail n'y est point organisé en système attrayant, on ne peut y appliquer, en aucune circonstance, à l'estimation d'un travail quelconque, la raison inverse de la dose d'attraction. L'importance relative des différentes branches de travail ne peut donc pas être la même en régime morcelé qu'en régime d'harmonie. — Ainsi il ne faut pas s'étonner de ce qu'il peut y avoir de contraire aux idées reçues dans ce que Fourier avance à ce sujet.

Certainement la culture des vergers est aujourd'hui considérée comme plus utile, à raison de ses produits, que la culture des fleurs; et s'il fallait déterminer le rang que ces cultures doivent occuper dans un classement général des travaux de production, on n'hésiterait pas à faire passer les vergers avant les fleurs. En régime d'harmonie, dit Fourier, le contraire aura lieu, — par la raison toute simple que le soin des vergers est plein d'attrait et d'agréments et ne contribue que médiocrement à développer les liens du mécanisme sociétaire, qu'il ne concourt que pour une faible part à l'établissement de l'UNITÉ; tandis que la culture des fleurs, travail difficile, minutieux, exigeant beaucoup d'habileté et d'assiduité, offrira encore l'avantage de servir de moyen d'initiation à l'étude, à la science, et de répandre le charme et l'attrait sur tout le canton sociétaire, dont il rendra ainsi les occupations plus agréables et plus productives. La série des fleuristes devra donc passer avant la série des vergers, être mieux rétribuée que cette dernière.

C'est ainsi que l'Opéra, jugé aujourd'hui occupation frivole et de peu de valeur réelle, sera tout autrement apprécié en harmonie; car il concourra d'une manière puissante à l'unité du mécanisme sociétaire, à titre de moyen d'éducation, de moyen de former les sens de l'enfant à la justesse, à la précision, de développer en lui le goût des beaux-arts. Aussi l'Opéra sera-t-il rangé parmi les séries de *nécessité*, et rétribué comme une des fonctions les plus importantes de l'ordre harmonien.

Telles sont en quelques mots les règles données par Fourier pour le classement des séries industrielles. Nous ne pensons pas, redisons-le, qu'à l'aide de ces règles on puisse arriver d'emblée

et dès le début du régime sociétaire à une classification rigoureuse ; mais ce dont nous avons la conviction, c'est qu'elles sont un criterium exact dont l'application, successivement mieux entendue et plus facile, conduira à une détermination aussi parfaite que possible de l'importance relative des différentes branches du travail social, première condition de justice en répartition des lots du travail et du talent.

Quoi qu'il en soit du temps nécessaire pour arriver à ce terme, on conçoit que la classification des séries industrielles une fois opérée, leur rétribution devient la chose du monde la plus simple, la plus aisée ; ce n'est plus qu'une affaire de chiffres. Des nombres représentent la valeur relative des différentes séries ; il n'y a donc plus qu'à connaître le temps pendant lequel une série quelconque a travaillé, et la somme approximative des forces qu'elle a employées, pour pouvoir établir de la manière la plus rigoureuse ce qui lui revient. Or le temps de travail est donné par le nombre d'heures que chaque sectaire a consacrées aux occupations spéciales de la série, et la somme de forces, par des chiffres exprimant les différences des forces individuelles. Les sectaires, étant d'âges et de sexes différents, peuvent être aisément divisés en plusieurs catégories indiquant, du moins d'une manière approximative, les différences de force corporelle, et partant la quantité de travail dont chacun est capable dans un temps donné. En combinant toutes ces valeurs on a l'expression exacte des droits des séries à la richesse produite.

Le partage entre les groupes d'une même série se fait par des moyens analogues. Quant à la répartition entre les membres du groupe, il convient de se rappeler que tout groupe est une réunion hiérarchique où le talent, l'habileté acquise, classent les individus, et où conséquemment la valeur productive de chacun de ceux-ci doit avoir son expression dans le rang qu'il occupe, dans le grade qu'il a conquis. Cela étant, en estimant le temps de son travail dans le groupe par son grade, on a le chiffre exact de la rétribution qui lui est due. On voit que de cette façon le talent reçoit sa rétribution en même temps que le travail, puisque le grade d'un individu, en régime harmonien du moins, correspond toujours à son talent.

La répartition équitable des lots du *travail* et du *talent* n'est donc pas une chose aussi difficile qu'on aurait pu le croire. Le

grade de l'individu dans le groupe; le rang du groupe dans la série; l'importance de la série dans la Phalange, tels sont les éléments du problème. Or, là où la méthode sériaire aura son entière application, tous ces éléments, tous ces faits se produiront clairs, nets, précis; l'importance relative de chaque série y sera aisément jugée, le rang de chaque groupe facilement déterminé, le système des grades régulièrement établi. La règle de répartition sera ainsi tracée par les faits mêmes de l'organisation sociétaire.

*Le mérite individuel facilement apprécié. Garanties
qui lui sont offertes.*

Nous avons dit comment on parviendrait à donner à chaque série son véritable rang, le rang qui lui est dû. On comprend que la classification des groupes ne saurait offrir plus de difficultés que celle des séries. Mais la hiérarchie dans le groupe; mais la distribution des grades entre les individus qui composent ces groupes, comment s'opérera-t-elle, et quelle garantie avon-nous de la justice qui doit y présider? Voilà sans doute ce qu'on ne manquera pas de nous demander. Or voici ce que nous avons à répondre. Dans le régime actuel rien n'est ordinaire sans doute comme de voir l'ignorance et la médiocrité usurper la place du véritable mérite. Il est un certain savoir-faire qui ne ressemble à rien moins qu'au talent, qui manque souvent à l'homme de talent, et à l'aide duquel l'homme qui ne sait rien, l'homme incapable arrive cependant aux rangs les plus élevés de la société. Mais, nous l'avons déjà dit bien des fois, on ne saurait conclure de ce qui se passe dans le monde où nous vivons à ce qui se passera dans le régime harmonien. La seule manière de raisonner juste à cet égard, d'arriver à des inductions exactes, est de prendre presque en toutes choses le contrepied de ce que nous voyons. Et en effet, un système qui a sa base sur la *convergence*, sur l'*action unitaire des forces individuelles*, sur le *libre essor des penchants*, et sur la *répartition proportionnelle au concours des facultés productives*, ne peut, ne doit guère donner que des résultats inverses de ceux que présente un ordre de choses fondé sur le *morcellement*, l'*antagonisme des forces individuelles*, la *contrainte passionnelle* et l'*exploitation des facultés produc-*

tives les unes par les autres. C'est donc à tort, nous le répétons, qu'on induirait du déplacement actuel des individus, des fréquents succès de l'ignorance et de l'incapacité sur le mérite réel, que cette injustice révoltante sera également le fait du régime sociétaire. Il n'est pas étonnant que cela soit ainsi en régime morcelé où le travail n'est point organisé conformément aux aptitudes individuelles, et suivant un mode de relations qui permette à chacun d'apprécier le mérite de ses semblables et d'avoir la mesure du sien propre, en régime morcelé, où les intérêts ne convergent point vers la justice et le classement régulier des individus; dans un semblable état de choses, on ne doit rencontrer en tout sens qu'incompétence plus ou moins complète pour apprécier, juger les individus; que prétentions mal fondées, ridicules et sans contre-poids. Mais il ne saurait en être de même en régime sociétaire. Le libre essor des facultés individuelles, des attractions industrielles, fait que chacun va à sa place et se montre partout dans sa valeur réelle. D'autre part, les relations régulières, constantes des sociétaires, leurs rapports dans des travaux où ils se distinguent tous par une compétence avouée, certaine, font qu'ils se connaissent tous et sont tous parfaitement à même de juger leur mérite réciproque. Là le talent ne peut donc rester ignoré, l'intrigue s'en donner les apparences, la médiocrité se faire passer pour ce qu'elle n'est pas. Si maintenant nous ajoutons à cela que, par le fait de la constitution sériaire, l'intérêt de chacun en particulier, de chaque membre du groupe, est de donner au talent sa place, à la médiocrité la sienne, puisque c'est la condition *sine quâ non* du mérite, de la gloire et de la valeur du groupe, de la valeur qui mesure ses droits à la richesse, n'est-il pas évident que toutes chances sont enlevées à l'intrigue pour s'élever? qu'il n'y a plus que le talent qui puisse parvenir aux grades importants? N'est-il pas évident qu'en pareil milieu on serait fort mal avisé d'afficher des prétentions exagérées; que de telles prétentions seraient un excellent moyen de se couvrir de ridicule. Aussi, nous vous le disons, nous n'avons nulle crainte qu'en régime sociétaire les individus se laissent jamais aller à d'aussi malencontreuses fantaisies. Ils ne pourraient trouver, comme aujourd'hui, d'aveugles partisans d'un mérite qu'ils n'auraient pas; car le régime sociétaire est essentiellement le monde des faits, des

actes ; les paroles n'ont pouvoir d'y séduire qu'autant qu'elles s'appuient sur des œuvres ; et qui n'aurait d'autre moyen d'arriver que celui de bien parler, de discourir avec élégance serait assuré d'échouer, d'autant mieux, comme nous l'avons dit, que l'intérêt est là pour garantir au talent le succès auquel lui seul a droit. Les groupes, les séries, les phalanges, dans leurs rivalités de toutes sortes et de tous degrés, ont l'intérêt le plus direct à n'avoir que des chefs habiles, à n'élever aux grades supérieurs que les hommes les plus capables ; groupes, séries et phalanges ne peuvent donc avoir d'autre volonté que de donner au talent et au mérite la récompense qui leur est due.

Ainsi, comme nous le voyons, l'accession du talent aux grades supérieurs est aussi positivement garantie en régime sociétaire qu'elle l'est peu en régime morcelé. Dans celui-ci : incompétence des individus pour juger, facilité de tromperie et de séduction, intérêts contraires à la justice ; — dans l'ordre harmonien : compétence parfaite des individus, impossibilité de séduction, intérêts concordants avec la justice. On ne peut donc avoir aucun doute sur les résultats qui seront obtenus,

Accord de l'intérêt individuel avec la classification régulière des séries.

En parlant du classement des séries, nous avons dit qu'il suffirait de quelque temps de pratique phalanstérienne pour arriver à pouvoir opérer ce classement d'une manière régulière et pleinement satisfaisante. Mais, quelque complètes que soient les données nécessaires à cette opération, on comprend que, si l'intérêt individuel devait s'opposer à ce classement ou seulement le contrarier, il deviendrait très difficile, pour ne pas dire impossible, de lui donner le caractère de perfection qu'il exige, et dont nous le concevons susceptible. Alors la justice à laquelle nous prétendons deviendrait également une impossibilité. Montrons donc l'accord de l'intérêt individuel avec la classification des séries telle que nous l'avons fait entrevoir.

Si, comme en régime morcelé, chaque individu n'exécutait qu'un seul genre de travail, s'il n'avait qu'un métier qui fût l'occupation constante de sa vie, et dans lequel se trouveraient réunis tous ses intérêts, sans doute, au jour où il s'agirait de fixer la valeur des séries, de déterminer les droits des groupes, on verrait se

former de nombreux partis mus par les prétentions les plus contraires, difficiles à accorder, et dont les intérêts opposés rendraient toute classification régulière impossible; chacun chercherait à faire prévaloir sa série, à obtenir pour elle le dividende le plus élevé, sans considération du rang que son importance relative lui assigne. Mais, comme nous le savons, il n'est personne en harmonie qui fasse un seul métier; tous appartiennent à un nombre plus ou moins considérable de séries, fonctionnent dans une foule de groupes. Les intérêts de l'individu ne sont donc plus concentrés sur un seul point; ils sont disséminés dans toutes les séries dont il fait partie, et, comme on le conçoit, il ne tient à chacune d'elles que proportionnellement à la part de dividende qu'il en attend et qui n'est jamais qu'une faible portion de la somme entière de son revenu. Dès lors il ne saurait mettre, à soutenir les prétentions de cette série, toute l'ardeur qu'il mettrait à défendre celle d'une série dans laquelle se concentrerait la totalité de ses intérêts, du moins de ses intérêts de travailleur. A supposer qu'il pût réussir, il ne voudrait pas, pour le médiocre avantage de faire augmenter le trentième ou le quarantième de son revenu, encourir le reproche mérité de s'être rendu fauteur de l'injustice. S'il pouvait avoir l'espérance de faire prévaloir toutes les séries ou du moins le plus grand nombre des séries auxquelles il appartient, sans doute il aurait de puissants motifs d'agir dans ce sens, et, selon toute probabilité, ses efforts se dirigeraient vers ce but; il intriguerait de tous ses moyens pour obtenir un aussi favorable résultat. Mais qui ne sent qu'il n'est pas un seul membre de la *Phalange*, quelle que soit du reste l'influence qu'on lui suppose, à qui pareille chose soit possible? Et en effet, comment voudrait-on qu'il pût disposer les sectaires des séries dont il fait partie à appuyer ses prétentions? et cependant leur concours lui serait indispensable, puisque c'est le vote qui décidera de la classe à laquelle une série doit appartenir, du rang qu'elle doit occuper dans cette classe. Or ce concours ne saurait lui être assuré qu'autant que le sectaire dont nous parlons prendrait personnellement envers chacun de ses coopérateurs l'engagement de soutenir aussi leurs prétentions dans toutes les séries dont ils sont membres, c'est-à-dire d'appuyer leurs réclamations relativement au classement de ces séries. Mais un tel engagement, avec les dispositions du

régime sériaire, conduirait à un résultat essentiellement absurde, ou mieux complètement impossible, à un état de choses dans lequel toutes les séries ou toutes les branches de travail seraient injustement favorisées les unes aux dépens des autres. Nous avons donc raison de dire qu'il n'est pas d'individu, si puissant qu'il soit, qui ait la faculté de faire prévaloir les séries dans lesquelles il fonctionne. Et cette impossibilité n'est pas seulement relative au grand nombre des séries à favoriser; les difficultés seraient les mêmes pour une seule série, attendu que l'engagement des sectaires d'une seule série aurait pour conséquence obligée un engagement pareil dans toutes les séries de la Phalange. Cet effet naturel de l'engrenage qui lie entre elles toutes les branches de travail, toutes les divisions de travailleurs, est aisé à concevoir.

Ainsi évidemment l'injustice est ici impossible, puisqu'elle ne saurait se montrer quelque part, affecter quelque partie du système social ou sériaire, sans qu'aussitôt elle tendît à devenir un fait universel, sans qu'elle atteignît tous les membres de la société, qu'elle fît prévaloir les intérêts de chacun aux dépens des intérêts de tous, ce qui est une évidente impossibilité. Mais l'injustice fût-elle partiellement possible, elle ne serait point un fait assez sûr pour qu'on pût lui confier le soin de ses intérêts. Ce qu'elle donnerait d'un côté, elle le prendrait de l'autre. En obtenant que certaines séries fussent injustement favorisées, l'avantage qu'on retirerait de cette faveur serait peut-être plus que compensé par le préjudice qu'elle causerait sur d'autres points, dans d'autres séries. — L'intérêt individuel est donc d'accord avec la justice, d'accord avec le classement le plus équitable des séries industrielles.

On voit par là que la justice est en quelque sorte une chose nécessaire, forcée en régime sociétaire; elle devient un fait inévitable là où, suivant la formule de Fourier, il y a *absorption de la cupidité individuelle dans les intérêts collectifs de chaque série et de la Phalange entière, et absorption des prétentions collectives de chaque série par les intérêts individuels de chaque sectaire dans une foule d'autres séries*. Cette proposition, qui exprime une des plus belles propriétés de la distribution sériaire, est d'une rigueur évidente; il est aisé en effet de reconnaître que, grâce à cette distribution appliquée à toutes les branches

de l'industrie, l'intérêt de chaque individu est étroitement lié aux intérêts collectifs des séries dont il fait partie, aux intérêts de la Phalange tout entière; que tout désir individuel de fortune n'a de moyen réel d'atteindre à son but que dans l'ordre des faits qui servent les intérêts de ces dernières. Il est donc rigoureusement vrai de dire que *la cupidité individuelle est absorbée dans les intérêts collectifs de chaque série et de la Phalange*, comme il l'est aussi de dire que *les prétentions collectives de chaque série sont absorbées par les intérêts individuels de chaque sectaire dans une foule d'autres séries*, puisque toute faveur injuste accordée à certaine série léserait dans d'autres directions les intérêts particuliers des sectaires de cette même série.

Générosité des classes riches en régime d'harmonie.

Nous nous sommes spécialement attachés jusqu'ici à faire voir la concordance de la règle de répartition avec l'intérêt particulier; il importait de démontrer qu'il ne la contrarierait point. Nous avons mieux fait encore; car il résulte manifestement de ce que nous avons établi que cette règle, bien loin de rencontrer le plus léger obstacle dans les exigences de l'intérêt particulier, trouve en lui une des conditions les plus favorables du succès qui l'attend, le ressort passionnel le mieux adapté peut-être à son application. Disons toutefois qu'il n'est pas le seul mobile de ce genre qui favorisera son action. La générosité, qui n'est pas un sentiment moins naturel que l'amour du gain, interviendra certainement aussi dans les motifs qui présideront à la répartition du revenu social entre tous les membres de la Phalange. Si aujourd'hui la générosité n'a qu'une médiocre influence sur les déterminations des personnes à qui même les faveurs de la fortune permettent de suivre les inspirations de ce noble sentiment, ce n'est point une raison pour en nier l'existence. L'égoïsme qui règne au sein de la société actuelle, et qui chaque jour semble étendre son empire sur un plus grand nombre d'individus, ne prouve rien contre nos dispositions à la générosité; il accuse seulement un état de choses contraire à l'essor de ces dispositions, un état de choses dans lequel l'homme est obligé de refouler au fond de son cœur la plupart des sentiments que Dieu y a déposés. Mais qu'en conclure? que cet état

est vicieux, mauvais ; et plutôt que de perdre son temps à déclamer contre les imperfections et les défauts de notre espèce, à poursuivre de reproches amers l'égoïsme des classes riches, ne vaudrait-il pas mieux cent fois s'enquérir des conditions dans lesquelles riches et pauvres, rendus aux libres impulsions de leur nature, exerceraient, les uns à l'égard des autres, les sentiments qui sont destinés à les lier, à les unir, à leur faire trouver à la vie les agréments et les douceurs qu'ils lui cherchent, et auxquels ni les uns ni les autres ne peuvent arriver ? Sans doute cette tâche est autrement importante que celle que se sont donnée tant de gens qui ne savent qu'accuser et se plaindre. Eh bien ! cette tâche est celle que nous avons prise et à laquelle nous convions tous les hommes de cœur, d'intelligence et de bonne volonté. Ceux qui viendront et qui examineront avec nous, reconnaîtront qu'en haut, en bas, dans les rangs les plus élevés de la fortune comme aux degrés les plus infimes, ce sont toujours des hommes que nous trouvons, des hommes avec une nature passionnelle identique, et qui ne sont mauvais, égoïstes, hostiles les uns aux autres que par vice de position, mais qui, placés dans des circonstances meilleures, auraient toutes les vertus dont ils manquent, se montreraient bienveillants, généreux autant qu'ils le sont peu.

En régime d'harmonie la générosité, aujourd'hui si exceptionnelle, si rare, sera un sentiment commun à toute la classe riche ; rien ne sera ordinaire comme de voir les membres opulents des groupes faire l'abandon d'une partie de ce qu'il leur reviendra à titre de travailleurs, afin d'augmenter la part des sectaires qui n'ont rien ou que peu de chose à prétendre sur le dividende alloué au capital. Si l'on veut bien songer à ce qu'il y aura alors de réel et de profond dans les affections qui uniront entre elles les différentes classes de la société, à la puissance des liens qui s'établiront entre les sectaires d'un même groupe ; alors surtout qu'à la conformité des goûts industriels viendront se joindre les affinités de caractères, certainement pareille disposition de la part des riches, bien loin de sembler quelque chose de surprenant, paraîtra le fait le plus simple, le plus naturel. Que dans les conditions actuelles de la société la générosité, arrêtée dans son essor, empêchée dans ses manifestations par les mille considérations de l'intérêt et de l'égoïsme, soit une vertu aussi peu

commune, cela n'a rien qui doive nous étonner. Il en est de la générosité comme de tout ce qui est passion au cœur de l'homme ; il lui faut un milieu convenable, un milieu qui concorde avec ses élans et lui apporte sa récompense, une reconnaissance sincère, franchement éprouvée. Or, quelle garantie a-t-elle aujourd'hui à cet égard ? aucune. L'homme qui oblige est souvent trompé ; souvent les témoignages de reconnaissance qu'il reçoit ne sont qu'une jonglerie sentimentale qui sert de masque à l'ingratitude. Il ne saurait en être ainsi dans le régime sociétaire, où tous les sentiments sont rendus à leur liberté, et où conséquemment ils s'expriment dans toute leur vérité. Là les intérêts du mensonge et de la tromperie ont fait place à ceux de la franchise et de la loyauté ; la reconnaissance est toujours vraie, sincère. La générosité y est donc assurée de sa récompense morale.

D'un autre côté, les largesses du riche ne sont point stériles comme aujourd'hui ; souvent ses bienfaits sont gaspillés ; ils profitent à peine à ceux qui en sont l'objet ; quelquefois même ils tournent à leur détriment, et le bien se réduit ainsi à une bonne intention qui n'est pas toujours exempte de regrets. Les générosités du sectaire opulent des séries industrielles envers ses coopérateurs ne profiteront pas seulement à ces derniers ; elles tourneront encore à l'avantage de leur auteur, disons mieux, de la société tout entière. Pour qui sait et comprend le mécanisme sociétaire, l'effet naturel, évident de la générosité des riches sera, en agissant comme moyen de charme corporatif, d'augmenter l'activité des travailleurs, de rendre ainsi la production plus considérable, et partant d'augmenter aussi la part qui reviendra au riche à titre d'actionnaire. La générosité aura de cette façon sa récompense matérielle.

Mais à ce compte, dira-t-on peut-être, la générosité n'est plus que de l'égoïsme ; elle est sans mérite, puisqu'elle est sans sacrifice. A pareille observation nous répondrons que, par cela qu'il est dans les propriétés du régime sociétaire de faire que l'exercice de ce sentiment profite à celui qui s'y livre, il ne s'ensuit pas pour autant que son essence soit changée, altérée ; la générosité sera généreuse, parce qu'elle est sans calcul, parce qu'il est dans sa nature d'être ainsi, d'être un mobile désintéressé. Que si, après s'être abandonné à cette noble impulsion

de son cœur, l'homme en retire des avantages et des profits, nous ne voyons pas le mal qu'il y a à cela ; nous ne voyons pas en quoi son mérite en serait diminué. D'ailleurs, nous l'avons dit, l'organisation sociale vers laquelle nous aspirons, et dont nous croyons posséder les moyens, n'est point fondée sur le sacrifice, mais tout simplement sur l'accord et l'harmonie des besoins et des passions que Dieu a mis au cœur de l'homme ; son but n'est pas de conduire les hommes au mérite par la souffrance, mais seulement au bonheur. Voilà où vont nos désirs et nos vues. Que ceux qui savent mieux, qui connaissent un plus beau but à atteindre, un but plus digne de nos efforts, l'indiquent, le signalent ; nous sommes tout prêts à nous rallier à eux.

Résumant ce que nous avons dit sur la répartition, nous voyons qu'en système phalanstérien, avec l'exploitation unitaire du sol et l'action combinée de toutes les forces individuelles, le revenu, contrairement à ce qui a lieu en système morcelé, est social, il appartient à la commune sociétaire avant de devenir revenu individuel. Le but de la répartition est de le faire passer de ce premier état au second. Or, comme les forces qui ont pris part à sa production forment trois grandes classes, c'est entre elles qu'il faut d'abord le répartir. Il y a donc nécessité de faire de ce revenu une première division en trois lots, qui sont, comme nous l'avons vu, le lot du *capital*, celui du *travail* et celui du *talent*.

La fixation de ces lots se règlera sur les données fournies par la pratique du régime phalanstérien (1).

(1) Nous avons dit plus haut que nous ne savions point encore quelle proportion serait suivie dans la fixation des lots du *capital*, du *travail* et du *talent*, dans la fixation de ceux attribués aux différentes séries industrielles, mais pour autant on ne saurait conclure de là que la règle de répartition que nous annonçons être contenue dans la science de Fourier, soit encore à découvrir, qu'il ne l'ait pas donnée. Il ne faut pas confondre ici la règle de répartition avec les chiffres particuliers auxquels cette règle devra être appliquée. La règle apportée par Fourier c'est la répartition de la richesse sociale entre les trois facultés *capital*, *travail* et *talent*, proportionnellement au concours de chacune d'elles à la production, entre les différentes séries dont se compose une phalange active, proportionnellement à la valeur industrielle et sociale de chacune de ces séries. Mais pour fixer cette proportion il faut des faits, des éléments, il faut

Une fois cette première division opérée, rien de plus simple, comme nous l'avons vu, que la répartition au *capital*. Les titres actionnaires sont là, et qu'il y en ait d'une seule sorte ou de plusieurs sortes, la difficulté pour cela n'en est pas augmentée; ce n'est toujours qu'une opération d'arithmétique à faire.

La répartition du lot du travail demande une opération préala-

que le concours dont nous parlons ait eu lieu, qu'il se soit traduit dans la pratique par des résultats que l'on puisse apprécier, mesurer, comparer, exprimer par des chiffres. C'est seulement alors que la règle de répartition pourra être appliquée. Mais de ce que nous ne possédons point encore ces éléments que la pratique phalanstérienne seule peut nous fournir, on ne saurait logiquement en induire que la règle de répartition n'a point été découverte, que Fourier ne l'a pas donnée. Quand une question quelconque doit être résolue par une règle donnée, il faut, n'est-il pas vrai, que cette question soit posée, et elle ne l'est qu'autant que les éléments dont elle se compose sont formulés et classés; jusque-là la règle est inapplicable, mais cela n'empêche point qu'elle ne puisse être parfaitement connue. Cela est vrai de toute règle, et vrai conséquemment de la règle de répartition apportée par Fourier, qui, toute connue qu'elle soit, n'aura d'application possible qu'en régime sociétaire, parce que le régime sociétaire seul peut fournir les éléments des questions que cette règle est appelée à résoudre. Mais répétons qu'on aurait tort de la voir dans ces éléments, dans les chiffres particuliers que doit donner la pratique phalanstérienne. — Ce sont ici d'ailleurs des termes variables du problème; et en effet les chiffres qui exprimeront les valeurs respectives des différentes séries seront loin d'être partout les mêmes; il y a mieux, disons qu'ils pourront varier d'une année à l'autre dans une même phalange, car telle série qui n'avait d'abord qu'une médiocre importance prendra peut-être un grand développement, tandis qu'inversement telle autre verra diminuer sa valeur, soit parce qu'elle aura perdu ses sectaires les plus habiles, soit encore parce qu'elle aura été surpassée par quelque série rivale dont les produits auront une incontestable supériorité. On ne saurait donc prétendre fixer à l'avance ni d'une manière absolue le mérite des séries. De même aussi nous ne saurions dire à l'avance ni d'une façon absolue suivant quelle proportion le *travail*, le *capital* et le *talent* concourront à la production; il est très possible que ce concours, du moins on peut le concevoir, varie d'une phalange à l'autre; il se peut faire même que le temps y apporte des changements, que dans un même endroit il en fasse varier les proportions. Pour tous ces détails force est donc d'attendre les lumières de la pratique phalanstérienne: mais cette nécessité ne prouve rien contre la découverte de Fourier, contre la règle de répartition qu'il a donnée, laquelle, ainsi qu'il est aisé de le comprendre, peut être formulée indépendamment des éléments particuliers auxquels elle est appelée à s'appliquer.

ble, le classement des séries. La règle donnée par Fourier pour ce classement s'appuie sur les trois considérations suivantes : 1^o la part pour laquelle une série contribue à l'établissement et au maintien de l'UNITÉ sociale ; 2^o les causes de répugnance qu'elle peut encore offrir ; 3^o la somme des éléments d'attrait qu'elle renferme. Chaque série est jugée en raison *directe* de la première de ces considérations, en raison *mixte* de la seconde et *inverse* de la troisième.

L'application de cette règle conduit à une première division en trois grandes classes, qui sont : la classe des séries de *nécessité*, celle des séries d'*utilité*, et celle des séries d'*agrément*. Chacune de ces classes se subdivise en degrés.

Le mérite relatif des classes et des subdivisions de classe une fois établi, pour fixer la part qui leur revient, on compte leur temps de travail et la somme des forces individuelles employées.

La répartition entre les groupes d'une même série s'opère par des moyens entièrement analogues.

Entre les individus d'un même groupe elle a pour règle la hiérarchie, les rangs, les grades, qui expriment aussi exactement que possible les droits comparatifs des individus. Le *talent* se trouve ainsi rémunéré.

Récompenses unitaires.

Il convient que nous disions ici quelques mots de ce que Fourier appelle les *récompenses unitaires*, particulièrement destinées à rétribuer les inventions utiles, les créations du génie qui en se répandant deviendront la propriété universelle des phalanges, et que pour cette raison une seule phalange ne saurait rémunérer d'une manière convenable. N'est-il pas évident en effet que l'homme qui invente, qui fait une découverte dont l'humanité tout entière devra profiter, que le littérateur, le savant ou l'artiste qui donne naissance à quelque œuvre remarquable, et fait participer aux jouissances de sa conception toute une masse nombreuse de phalanges, ne peut être convenablement et régulièrement récompensé de son œuvre ou de sa découverte que par l'ensemble des populations dont il aura contribué à augmenter les moyens de bien-être et de plaisir. Il faut donc que celles-ci concourent toutes pour une part quelconque à cette récompense. C'est encore une de ces choses souverainement justes,

mais que la société en système morcelé ne peut réaliser, tant elle est radicalement impuissante à faire ce qui est bien, ce qui est juste. Il est inutile que nous disions ici toutes les difficultés, ou mieux, toutes les impossibilités que dans les conditions actuelles l'homme qui fait une découverte utile trouve à tirer profit de cette découverte ; on les comprendra suffisamment quand nous aurons dit comment en régime sociétaire les inventions et créations importantes seront rétribuées, récompensées. Observons d'abord que l'unité d'administration, les communications faciles et actives qui existent entre toutes les phalanges d'une province, entre toutes les provinces d'un empire, entre tous les empires d'un même continent, etc., permettent à toute découverte de se propager, de se répandre, d'envahir en peu de temps toutes les contrées du globe. Les inventions d'une utilité réelle et générale auront donc les plus grandes chances de succès. Il en sera de même des œuvres littéraires d'un grand mérite, alors que l'unité de langage règnera sur le globe. Elles seront à l'instant même reproduites dans le plus grand nombre des phalanges. Celles-ci, comme on pense bien, ne sauraient vouloir profiter ainsi des travaux et des études d'un homme sans s'en reconnaître d'une manière quelconque. On a trop, en harmonie, l'esprit de justice et d'intérêt bien entendu pour vouloir frustrer qui que ce soit de droits aussi légitimes. Chacune des phalanges du globe votera donc à l'auteur de la découverte ou de l'œuvre en question une récompense quelconque. Il y aura un fonds de revenu spécialement destiné à cet usage, et qui chaque année sera réparti par le vote entre les hommes dont on estimera le plus les travaux, les inventions, et proportionnellement à la valeur qu'on reconnaîtra à ceux-ci ; les récompenses allouées seront adressées aux centres administratifs, qui se chargeront de les faire parvenir aux auteurs et inventeurs désignés. On comprend dès lors comment le talent pourra être rémunéré, quelles récompenses dignes de leur mérite pourront obtenir les hommes de génie, les savants et les littérateurs distingués. Aujourd'hui beaucoup se débattent avec la pauvreté et ne récoltent souvent qu'une gloire douteuse ; en régime sociétaire ils seront connus au loin, de nombreuses populations répèteront leurs noms, et leur ouvriront le chemin de la fortune. Alors que les Phalanges se compteront par centaines de mille, quelques francs alloués par cha-

cune d'elles à une découverte industrielle ou à une œuvre de science seront certes une belle et magnifique récompense, autrement digne du mérite individuel que toutes celles qu'obtiennent aujourd'hui nos savants et nos littérateurs les plus en renom.

Tel est en quelques mots le mode de rémunération auquel Fourier a donné le nom de RÉCOMPENSES UNITAIRES. Ce sujet, comme on le devine sans peine, comporterait d'intéressants détails, mais qui ne sauraient trouver place ici. Nous avons dû nous borner à faire comprendre que la théorie sociétaire répond à toutes les prétentions de l'intérêt individuel et à toutes les exigences de la justice en répartition de la richesse sociale ; que le talent, le mérite, à quelque ordre qu'ils appartiennent, seront toujours assurés, dans les conditions du régime harmonien, de la rétribution qui leur est légitimement due.

Si nous avons été bien compris dans tout ce que nous venons d'exposer, on doit être convaincu qu'il n'est qu'une manière d'arriver à la répartition juste, équitable de la richesse : l'application de la loi sériaire à l'organisation du travail. Là est la condition *sinè quâ non* de toute justice. Hors de là celle-ci est un fait impossible, car il n'y a plus qu'obscurité, incertitude sur le mérite réel des individus, que confusion des droits, qu'injustice flagrante et nécessaire dans toutes les relations des hommes entre eux.

ÉQUILIBRE DE POPULATION.

Fourier a résolu le problème de l'association dans son intégralité. La formule générale qu'il a donnée des combinaisons sociétaires satisfait de la manière la plus complète aux trois grandes conditions organiques de l'ordre combiné, la *convergence des forces productives* ou UNITÉ D'ACTION, la *liberté de l'individu* et la *justice en répartition des produits de l'industrie*, conditions qui forment en quelque sorte le trépied de l'association.

Si maintenant nous voulions faire l'analyse des questions plus secondaires que comprend le problème de l'association, nous verrions qu'elles se résolvent avec une égale facilité par application spéciale de la formule générale. C'est d'ailleurs ce qui résulte d'une manière évidente des détails dans lesquels nous sommes

entrés jusqu'à présent sur l'organisation du régime sociétaire. Les résultats de toutes sortes auxquels nous avons été conduits, et qui ressortent d'une manière si conséquente, si logique du principe énoncé par Fourier, prouvent suffisamment déjà la généralité de ce principe et son caractère essentiellement scientifique.

Nous en trouvons une nouvelle preuve dans la solution du problème de l'équilibre de population, question qui, comme l'on sait, n'a point encore cessé de faire le désespoir de nos économistes. Nous allons voir comment le régime sociétaire produit cet équilibre si important, si nécessaire. Fourier en rappelle souvent la nécessité; on voit dans vingt endroits différents de ses ouvrages, qu'à ses yeux une des conditions les plus impérieuses auxquelles une théorie régulière d'organisation sociale doit satisfaire, c'est d'équilibrer la population avec la production; et on comprend en effet que sans cet équilibre les avantages réalisés par l'association ne pourraient être indéfiniment conservés. Si l'association, dit-il, doit avoir pour effet d'accroître la production et d'en opérer la répartition d'une manière plus équitable, de telle sorte que chacun ait largement de quoi satisfaire à tous ses besoins, il n'importe pas moins qu'elle maintienne la population en équilibre constant avec la production; car si l'association manquait à cette condition essentielle, tous ses avantages deviendraient illusoire et seraient tôt ou tard anéantis par l'excès de population. Mais remarquons que la théorie de Fourier n'a la puissance de produire les résultats que nous avons annoncés que parce qu'elle est régulière et complète, que parce qu'elle comprend dans sa formule la plus générale, tous les éléments du problème social. Or comme la question de l'équilibre de population n'est qu'un des éléments de ce problème, sa solution est nécessairement comprise dans celle de l'association. — Nous allons, du reste, présenter quelques-unes des considérations sur lesquelles Fourier s'appuie pour démontrer que le régime sociétaire équilibre de lui-même la population avec la production.

Dans nos sociétés telles qu'elles sont actuellement organisées, cet équilibre n'existe nulle part; nulle part en effet la production ne peut satisfaire complètement les besoins de la consommation. On essaierait en vain, dans les contrées même les plus

riches, de répartir plus équitablement la richesse, il resterait toujours une somme énorme de besoins non satisfaits. Pour atteindre à cette satisfaction, la première chose à faire sans contredit serait d'accroître la production, puis d'en régler la distribution. Nous savons que c'est là aussi un des premiers résultats auxquels conduira le régime sociétaire. La combinaison régulière des forces individuelles, l'emploi mieux entendu de tous les moyens déjà créés aura inévitablement cet effet. — Mais on comprend que quel que fût l'accroissement donné à la production, la société finirait tôt ou tard par retomber dans le dénuement, dans la pauvreté s'il ne venait pas un terme à l'accroissement de la population; car aussi bien les forces productives de notre globe sont limitées; et quoique nous soyons loin, sans doute, de les avoir épuisées, par cela que nulle part elles ne sont inépuisables, il est de toute nécessité qu'un jour arrive où partout sur le globe la population se limite, que son accroissement soit arrêté.

Or comment ce fait s'accomplira-t-il? quel moyen l'association présente-t-elle pour l'accomplir? c'est ce que nous allons examiner.

Nous savons qu'aujourd'hui, dans les pays civilisés surtout, la population s'accroît d'une manière plus ou moins notable, et nous savons en outre que parmi les causes les plus actives de cet accroissement figurent en première ligne tous les faits qui tendent à augmenter la prospérité industrielle, le bien-être matériel. — Or si nous réfléchissons que l'association doit avoir pour effet essentiel d'étendre le bien-être, de le généraliser, d'y faire participer toutes les classes, de placer chacun individuellement dans des conditions de jouissances morales et matérielles et partant de santé infiniment supérieures à celles dans lesquelles vivent actuellement les classes les plus heureuses de la société, nous ne pouvons nous empêcher de reconnaître que l'association, en augmentant la production, amènera aussi un accroissement plus ou moins considérable de population; cela est inévitable.

Mais si telle est la propriété de l'association, comment l'équilibre de population s'établira-t-il? ou mieux, comment sera-t-il maintenu, conservé? car on conçoit que l'accroissement de la richesse sociale puisse l'établir; mais par cela qu'en tout pays cet accroissement a un terme, il en a nécessairement un aussi

sur tout le globe, et l'on aurait beau coloniser, un temps viendra toujours où la population, dépassant la limite des richesses produites, la pauvreté, la misère redviendront le lot des sociétés humaines, et alors disparaîtraient la plupart des précieux avantages de l'association. Celle-ci se tuerait elle-même par ses propres effets.

Rassurons-nous, il n'en sera point ainsi; s'il est dans les propriétés de l'association d'élever les hommes à la richesse, au bonheur, croyons-le bien, elle saura les y maintenir. Dieu ne fait pas les choses à demi, et ne se trompe pas ainsi dans ses vues. S'il faut que l'association, pour conserver ses avantages, arrête l'accroissement de la population, elle l'arrêtera, et cela sans user de violence, sans recourir aux procédés inhumains qu'ont proposés certains économistes. Mais montrons comment elle pourra le faire, montrons comment ce fait ne contredit point l'accroissement de population qui sera la conséquence première de l'établissement du régime sociétaire, et comment il n'est pas contredit par lui.

L'association, en augmentant la somme des richesses sociales, en généralisant le bien-être, en l'étendant à toutes les classes, augmente nécessairement les moyens de conservation individuelle. Les causes de destruction auxquelles nous sommes actuellement soumis sont détruites en grande partie, les maladies sont réduites à n'être plus que de rares accidents, le nombre des décès diminue d'une manière plus ou moins sensible, le chiffre de la vie moyenne s'élève, et la population s'accroît dans une proportion plus ou moins remarquable. Tel sera, avons-nous dit, le premier effet de l'association.

L'accroissement de la population aura donc pour cause principale la diminution du chiffre des décès qui alors sera dépassé par le chiffre des naissances dans une proportion nécessairement plus forte qu'aujourd'hui. Or en supposant que cette proportion restât ce qu'elle est, il est évident que le mouvement d'accroissement de la population ne serait point arrêté, et que ce mouvement se continuerait jusqu'au moment où l'excès de population, produisant la misère, engendrerait de nouvelles causes de destruction, des maladies qui élèveraient de nouveau le chiffre des décès, et feraient redescendre la population à un niveau en proportion avec la puissance productive du globe.

On conçoit sans peine que ce terme serait plus promptement atteint encore là où existerait une plus grande différence entre le chiffre des naissances et celui des décès.

L'association, dont l'effet sera de diminuer le nombre des décès, n'a donc véritablement d'autre moyen d'arriver à l'équilibre de population que la réduction du chiffre des naissances. — On ne peut nier qu'en faisant concourir à ces deux résultats des causes suffisantes, il ne soit très possible d'atteindre à l'équilibre de population. Mais si l'un d'eux est facile à obtenir, s'il est une conséquence claire, évidente du régime sociétaire, on ne saurait en dire autant de l'autre; et en effet, on ne voit pas trop de prime abord comment ce régime pourrait amener la diminution des naissances. Ne semble-t-il pas naturel au contraire de supposer que dans les conditions heureuses où seront placés les individus, la fécondité de l'espèce s'augmentera, qu'un plus grand nombre d'enfants seront procréés. Eh bien! c'est là précisément une erreur; l'effet du régime sociétaire sera directement l'inverse de celui qu'on est tenté ici de lui supposer, c'est-à-dire qu'au lieu d'accroître la fécondité de notre espèce, il la diminuera d'une manière sensible, et c'est par cette voie aussi sûre que facile qu'il conduira à l'équilibre de population.

Ceci, sans doute, peut sembler un paradoxe. Mais si l'on veut discuter avec quelque attention les observations que la science possède déjà sur les influences du régime considéré comme cause modificatrice de la fécondité, on ne trouvera certes rien d'étrange à l'assertion émise par Fourier; on reconnaîtra au contraire avec nous combien il est fondé à avancer qu'un des effets les plus certains de la vie active et heureuse du régime sociétaire sera de diminuer la fécondité des femmes. Ne voyons-nous pas aujourd'hui, dans notre société, que les femmes les moins fécondes (du moins en règle générale) sont celles qui possèdent une grande vigueur corporelle, et qui joignent à cet avantage celui de mener une vie heureuse, raffinée, entourée de tout le confort que procure la fortune, tandis que les femmes placées dans des conditions inverses sont généralement d'une fécondité désolante. Il semble que plus la vie est puissante, énergique, plus elle est pleine, satisfaisante et partant mieux assurée, moins elle a de vertu régénératrice; et vraiment n'est-il pas bien sage à la nature d'en agir ainsi? Lorsque les individus d'une espèce sont forts

bien portants, pleins de vie, leur existence pourvue de toutes les conditions intérieures de conservation dont elle a besoin, garantit aussi pleinement que possible la conservation de l'espèce, ce qui est le but principal de la nature. Il n'est donc plus besoin que celle-ci prenne alors autant de précautions; et la fécondité des individus de cette espèce peut être diminuée sans inconvénient. Il convient même qu'elle soit limitée. Mais il n'en est pas de même lorsque les individus, doués d'une médiocre vigueur, ont encore le malheur d'être entourés de causes nombreuses de destruction. La conservation de l'espèce ne peut être bien assurée que par l'extrême fécondité des individus, et la nature serait mal avisée alors de ne pas rendre ceux-ci plus aptes à se reproduire. C'est aussi ce qu'elle fait. Voyez si, lorsque les conditions dans lesquelles les individus se trouvent placés ne permettent point qu'ils se développent dans toutes leurs forces, si lorsque les souffrances, les maladies minent leur existence, leur vie de mille façons différentes, lorsque le petit nombre jouit seul du privilège d'échapper à l'action de toutes ces causes de destruction et de fournir une carrière pleine et entière, voyez si la nature, dans sa sagesse et sa prévoyance, n'augmente pas toujours la fécondité des individus, en attendant des jours meilleurs où l'existence de l'espèce ne soit pas sans cesse menacée dans celle des individus!

Ainsi, d'une part, l'observation établit d'une manière évidente l'influence du régime de vie comme moyen de modifier, de changer la fécondité, de la diminuer lorsque ce régime a pour effet d'accroître la force, la vigueur individuelle, d'assurer la conservation de l'individu; d'un autre côté nous voyons par un *à priori* qui n'a rien que de très conforme à la raison, que pareil effet répond parfaitement aux vues sages et prévoyantes que la nature montre dans tous les actes, dans tous les faits qu'elle accomplit.

A l'appui de l'opinion que nous émettons ici sur l'action du régime, nous pourrions citer les observations que nous fournit l'expérience journalière des hommes sur les espèces qu'ils se sont assujetties et auxquelles ils donnent leurs soins. Il n'est personne qui ne sache très bien qu'un grand nombre de ces espèces doivent aux soins particuliers qui leur sont donnés de perdre plus ou moins de leur fécondité. Ce résultat est surtout

évident dans les espèces végétales auxquelles une culture raffinée fait produire des fleurs doubles et des fruits sans noyaux. S'il est moins sensible dans les espèces animales, on ne peut nier qu'il ne s'y montre aussi. Or on ne voit pas pourquoi l'espèce humaine physiquement soumise, comme toutes les autres espèces qui habitent sa planète, aux influences combinées du milieu extérieur et du régime habituel de vie, ne serait pas, elle aussi, assujettie à la loi que nous signalons ici. Qu'elle ne la subisse pas d'une manière aussi prononcée que les espèces d'ordre inférieur, cela est incontestable; mais quelles que soient les limites dans lesquelles l'action de cette loi s'exerce sur elle, il suffit que cette action existe pour qu'il soit permis, disons mieux pour qu'il soit rationnel d'en admettre, d'en calculer les effets et de croire *à priori* que ses effets iront jusqu'au terme où la fécondité de l'espèce, ramenée à une proportion convenable, maintiendra l'équilibre de la population avec la puissance productive de notre globe?

Disons au reste, avant de clore ce chapitre, qu'ainsi que Fourier l'établit et le démontre dans ses ouvrages, qu'alors que l'ordre sociétaire aura été pleinement réalisé, d'autres influences, que nous ne pouvons examiner ici, concourront à diminuer la fécondité des individus, et ainsi à amener et maintenir l'équilibre de population. Cet équilibre sera donc obtenu sans violence, sans contrainte. En cela, comme on voit, la méthode de Fourier diffère essentiellement de celles de nos économistes qui recommandent le célibat, la prudence, l'abstinence ou autres recettes analogues quelquefois moins humaines; de tels moyens ne sauraient être admis ni employés en régime sociétaire, d'où toute contrainte, toute oppression morale ou politique doivent être à jamais bannies.

SECTION SIXIÈME.

ANALYSE DE LA CIVILISATION.

Ce que Fourier entend par la Civilisation.

Il nous reste, pour terminer notre analyse du Nouveau Monde Industriel, à présenter le résumé des caractères de la Civilisation dont Fourier a tracé le tableau dans les dernières pages de cet ouvrage. Il nous resterait également à dire quelques mots des périodes de transition, voies d'acheminement vers le régime social qui nous a en quelque sorte exclusivement occupés jusqu'à ce moment. Nous aurions particulièrement à faire connaître le système des fermes garantistes, de l'application duquel on obtiendrait déjà de beaux résultats d'économie sociale et d'unité industrielle. Mais ce système nous est déjà quelque peu connu; nous avons vu en faisant l'analyse des *Vices des Procédés industriels* de Muiron, et dans les passages que nous avons reproduits de cet intéressant ouvrage, comment ces fermes, que Muiron désigne sous le nom de *Comptoirs Communaux*(1), peuvent et doivent s'organiser, quels avantages on peut en obtenir comme moyen d'économiser le temps, les forces et les choses, d'accroître le bien-être matériel des individus, et de développer l'esprit d'ordre et l'amour du travail, vertus rares aujourd'hui, bien que la morale ne les ait jamais peut-être recommandées avec plus d'instances; nous devons donc passer rapidement sur ce sujet et éviter d'entrer dans des détails qui ne seraient que la répétition de ce que nous avons déjà donné.

Dans l'acception particulière que Fourier donne au mot civilisation, ce mot ne désigne point le mouvement de développement, de perfectionnement des sociétés humaines, ou encore, comme certains l'entendent, l'apogée de ce développement; c'est tout simplement le nom de la période sociale à laquelle nous appartenons, à laquelle appartiennent les peuples les plus avan-

(1) Voir page 54 et suivantes.

cés du globe, période distincte, ayant ses caractères particuliers qui la tranchent, et marquent sa place dans la série des périodes dont se compose le mouvement évolutionnaire de l'humanité.

La Civilisation est la cinquième en rang dans la classification que Fourier a donnée des périodes sociales. Celle qui la précède immédiatement est la Barbarie, précédée elle-même par le Patriarchat, état avant lequel les sociétés humaines passent par la Sauvagerie. Enfin la toute première période est l'*Édénisme*, celle à laquelle se rapporterait la tradition du bonheur dont auraient joui les premiers humains. Suivant Fourier ce bonheur, qui n'est point une fable, aurait eu pour cause la libre formation des groupes passionnels; et l'on conçoit en effet qu'alors que la terre, encore peu peuplée, fournissait en abondance toutes les choses nécessaires aux besoins de ses habitants, alors surtout que nul préjugé ne venait imposer ses prescriptions de contrainte aux impulsions natives de l'homme, les groupes passionnels durent se former avec la plus grande facilité.

L'*Édénisme* doit à cette cause particulière de bonheur les caractères qui le distinguent des périodes qui l'ont suivi; car tandis qu'il a pour base d'organisation, l'action libre des quatre passions de groupes qui lient, associent, engrenent tous les membres de la réunion sociétaire, les sociétés Sauvage, Patriarchale, Barbare et Civilisée, ne reposent, elles, que sur l'action libre d'une seule de ces passions, le Familisme? Aussi, au lieu d'avoir des groupes liés, engrenés, associés, on n'a plus, en quelque sorte, que des familles plus ou moins étrangères les unes aux autres, isolées dans leur action, ennemies dans leurs intérêts. Cette distribution organique de la société est, ainsi que nous l'avons vu, ce que Fourier nomme le *Morcellement*, caractère commun aux quatre périodes sociales qui suivent l'*Édénisme*. Ces périodes, à cause des conséquences générales du morcellement qui engendre toujours la lutte, le désordre, l'anarchie, sont appelées périodes de subversion. Elles appartiennent à l'enfance de l'humanité, et marquent le temps de douleur de cette enfance.

Chacune a aussi ses caractères propres qui servent à la distinguer des trois autres. Fourier n'a analysé d'une manière régulière et un peu complète que ceux de la Civilisation.

Caractères de la Civilisation.

Les caractères de la Civilisation sont de deux sortes, les successifs et les permanents. Les successifs servent à distinguer les phases dont cette période se compose; car il faut que l'on sache que toute période sociale, conformément à la loi générale du mouvement, a un temps d'ascendance ou d'accroissement et un temps de déclin ou de décroissement; elle commence, se développe, décline et finit. Ces deux temps sont séparés par un moment d'arrêt ou de *statu quo* qui constitue l'apogée du mouvement ou de la période. Chacun d'eux se divise aussi en deux phases, le premier temps en phase d'enfance et en phase d'adolescence, le second en phase de virilité et en phase de caducité. Ce sont, comme on voit, les quatre âges de la vie. Une période sociale est ainsi en analogie avec la vie de l'individu. C'est la même loi générale qui régit ces deux mouvements.

Les caractères successifs de la Civilisation distinguent donc entre elles son enfance, son adolescence, son apogée, sa virilité et sa caducité. Nous ne dirons point quels sont ces caractères; le tableau qu'en a tracé Fourier est toute une longue étude à faire. Ils demanderaient pour être compris des développements qui ne sauraient trouver place ici.

Les caractères permanents, comme on le comprend aisément, appartiennent à la période entière; on les retrouve dans chacune des phases qui la composent. Parmi ceux de ces caractères que Fourier énumère dans son ouvrage, quelques-uns des plus remarquables, sans contredit, sont: 1° la tyrannie de la propriété individuelle contre la masse; 2° le déni indirect de justice au pauvre; 3° une minorité d'esclaves armés contenant une majorité d'esclaves désarmés; 4° égoïsme obligé par insolidarité des masses; 5° guerre interne de l'homme avec lui-même; 6° entraînement forcé à la pratique du mal; 7° péjoration en correctifs, etc.

Chacun de ces caractères, dont l'existence est facile à constater, pourrait fournir la matière de longs articles. Un livre suffirait à peine à leur examen détaillé. Que ne pourrait-on pas dire, par exemple, sur les vexations de toutes sortes que la propriété individuelle exerce envers les masses? A combien d'abus funestes ne se livre-t-elle pas dans notre société morcelée? N'est-il pas constant que la Civilisation, dans son ignorance des garanties

sociales, consacre au nom de la liberté individuelle, qu'elle ne connaît pas, la faculté pour chaque propriétaire d'user de sa propriété contrairement aux intérêts des masses? N'est-il pas constant que tous les jours encore, sous prétexte de respecter les droits sacrés de la propriété, on laisse établir, on laisse élever les constructions les plus malsaines, les plus contraires aux dispositions que réclament les besoins de l'hygiène publique? des constructions pressées, serrées les unes contre les autres, privées de lumière, où l'air se méphytise et dans lesquelles les individus s'étiolent et l'espèce s'abâtardit! Or, nous le demandons, n'est-ce pas là une réelle vexation de la propriété individuelle contre la masse? et n'est-ce pas justice de condamner une société qui ne sait point empêcher un pareil abus?

La Civilisation refuse *indirectement* la justice au pauvre. • On ne la lui refuse pas *directement*, dit Fourier; il est bien libre de plaider, mais il n'a pas de quoi subvenir aux frais de procédure; ou s'il entame les réclamations les plus justes, il est bientôt exténué par le riche spoliateur qui le traîne en appel et réappel; il ne peut pas suffire à de tels frais, il est forcé de céder. On donne un défenseur gratuit au parricide, on en veut aussi au pauvre qui veut réclamer; mais il y aurait, dit-on, trop de procès; la Civilisation n'est meublée que de pauvres dépouillés injustement, puis de chicaneurs qui, sous prétexte d'indigence, voudraient plaider aux frais de l'Etat; ce serait tomber d'un mal dans un pire, tomber d'un déni indirect de justice dans le cercle vicieux. Il est vrai, tout le mécanisme civilisé n'est que cercle vicieux, et par suite le CERCLE VICIEUX est un des caractères essentiels de cette société, de même que le *déni indirect de justice*. •

La guerre interne de l'homme avec lui-même est un fait que chacun peut aisément constater; il suffit pour cela de se regarder, de se contempler soi-même. Quel est l'homme en effet qui, dans la société actuelle, ne présente d'une manière évidente le spectacle de cette guerre interne? Quel est celui chez lequel les entraînements du cœur, les désirs ne soient souvent aux prises avec ce qu'on nomme la raison, le sentiment du devoir? Entre ces deux faces inaccordées de l'individu, c'est un choc incessant, un brisement continuel plein de douleurs, de souffrances et de déplorable effets. Mais ce désaccord est-il donc absolu, nécessaire?

Qui pourrait croire que le Créateur ait composé l'homme de deux éléments antipathiques, ennemis l'un de l'autre, destinés à se faire éternellement la guerre? Non, Dieu n'a pas ainsi forfait à sa sagesse et à sa bonté; il n'a pas donné à l'homme des sentiments et des passions contraires aux prescriptions de la raison dont il a en même temps pourvu notre intelligence; la guerre qui existe aujourd'hui dans l'homme entre son cœur et sa raison est un fait accidentel, résultat des fausses combinaisons sociales au sein desquelles il est placé, et qui contrarient le jeu harmonique de ses facultés et de ses besoins. Que le milieu social change de forme, qu'il s'approprie à la nature de l'homme, et l'on reconnaîtra bientôt que Dieu a fait cette nature UNE dans son essence, que les éléments qui la composent sont destinés à l'accord, à l'harmonie.

Cette faculté, au reste, de mettre l'homme en guerre avec lui-même n'est pas particulière à la Civilisation. C'est un caractère commun à toutes les périodes de subversion; mais peut-être est-il vrai de dire qu'il est plus tranché, plus distinct en Civilisation qu'en aucune autre période.

La péjoration en correctifs, que nous avons également citée comme un des caractères les plus remarquables de la Civilisation, s'entend des résultats que cette société obtient de la plupart de ses essais de correction, et qui sont souvent pires que les abus qu'elle veut détruire, que les maux auxquels elle veut porter remède. Nous pourrions, si l'espace nous le permettait, en produire ici de nombreux exemples.

Ce ne sont là seulement que quelques-uns des caractères permanents de la période civilisée. Ceux de nos lecteurs qui consulteront les ouvrages de Fourier en trouveront beaucoup d'autres encore dans l'analyse qu'il en a faite, et qui tous prouvent, de la manière la plus frappante, combien cette société, si mal connue et tant vantée, est antinomique, combien elle est contraire aux penchants qui entraînent l'homme vers ce qui est bien, ce qui est bon, combien elle est contraire à notre destinée vraie, naturelle.

Étudions maintenant les caractères qui appartiennent plus spécialement à certaines phases de la Civilisation, tels que les caractères du commerce, par exemple.

Fourier, qui, comme on sait, a passé une grande partie de sa

vie dans le commerce, en connaissait parfaitement tous les res-
 sorts, disons tous les vices; aussi a-t-il tracé dans ses ou-
 vrages les tableaux les plus exacts et les plus fidèles de tous
 ces vices. C'est merveille de voir avec quelle sûreté il a péné-
 tré dans ce dédale de mensonges et de fourberies, pour en dé-
 crire tous les odieux caractères. Nul ne l'a vu comme lui sous
 un jour aussi vrai et aussi complet. Tandis qu'éblouis par les
 fortunes colossales dont le commerce est la source, nos écono-
 mistes élevaient aux nues ses vertus et ses prodiges, Fourier,
 avec son admirable sagacité d'analyste et sa franche impartialité,
 en signalait les plus monstrueux abus; il nous montrait toutes
 ces fortunes qui avaient fasciné les regards de l'économie politi-
 que, formées aux dépens des producteurs et des consommateurs
 que le commerce trompe et spolie de la manière la plus indigne;
 il nous faisait voir quel profond caractère d'anarchie présente la
 concurrence qui règne entre les commerçants, quels déplorables
 résultats en sont la suite, les fourberies sans nombre auxquelles
 elle entraîne, auxquelles elle contraint, en faisant de la ruse et
 du mensonge la condition du succès, souvent même de l'exis-
 tence du commerçant. Et en effet, telle est l'organisation actuelle
 du commerce que dans le plus grand nombre des cas c'est une
 nécessité absolue pour celui qui en vit de tromper ses chalands.
 La vérité, s'il voulait la pratiquer, serait infailliblement pour
 lui une cause de ruine; son voisin, plus habile, lui enlèverait
 ses pratiques, et l'obligerait ainsi à redevenir son rival en men-
 songes ou à renoncer au métier. Or, nous le demandons, une
 semblable nécessité n'est-elle pas une accusation formelle contre
 notre système commercial, ne signale-t-elle pas l'existence de
 quelque vice radical qu'il importe de corriger? On ne saurait le
 nier. C'est donc à tort qu'on en vante les perfections. Ses vices,
 ses défauts sont quelque chose de beaucoup plus réel, de beau-
 coup plus positif; il suffit, pour s'en convaincre, de parcourir le
 tableau que Fourier a dressé des caractères que présente ce sys-
 tème dans l'ordre civilisé.

Ces caractères sont distingués dans *le Nouveau Monde indus-
 triel* en caractères de genre et en caractères d'espèce. Parmi les
 caractères de genre nous trouvons l'*agiotage*, l'*accaparement*,
 la *banqueroute*, l'*usure*, le *parasitisme*, l'*insolidarité*, l'*estima-
 tion arbitraire*, etc. Sans doute de pareils caractères sont des

vices trop évidents pour qu'on puisse se refuser à reconnaître que l'organisation commerciale qui les présente est essentiellement mal entendue et qu'elle demande à être réformée. D'où vient donc l'engouement des économistes pour le système actuel du commerce? Ne faut-il pas en vérité, pour l'expliquer, croire à une bien profonde préoccupation de leur part?

Chaque caractère de genre peut, comme on le conçoit, offrir un plus ou moins grand nombre d'espèces et de variétés; ce serait une analyse à faire. Fourier s'est borné à celle de la banqueroute, qu'il partage en trois ordres, neuf genres et trente-six espèces. On peut en voir le tableau dans ses ouvrages. Les détails dans lesquels il est entré sur certaines espèces prouvent tout à la fois son admirable talent d'observation et la connaissance profonde qu'il avait de la matière.

Tous ces vices du commerce forment une division particulière des caractères de la Civilisation. Fourier, qui distingue cette division de celle des successifs et des permanents, en signale d'autres encore qui ne sont pas moins curieuses à étudier que les précédentes; telles sont, par exemple, les catégories qu'il a établies sous les dénominations spéciales de caractères de *fanal* ou récurrents et de caractères d'écart ou rétrogrades; ceux-ci, parce qu'ils sont autant de faits de rétrogradation ou de dégénération sociale; ceux-là, parce qu'ils peuvent servir d'indication, de boussole dans la recherche des conditions organiques d'une société meilleure, plus convenablement appropriée à nos besoins.

Ici un mot de théorie. Nos passions, avons-nous dit, dans le début de ce travail, sont des forces incompressibles. Lorsqu'elles sont arrêtées dans leurs tendances directes, naturelles, elles se font jour sur d'autres points, elles prennent leur essor dans d'autres directions. C'est ce que Fourier appelle faux essors ou récurrences passionnelles. La Civilisation nous en offre de nombreux exemples, et cela se conçoit sans peine, puisque la Civilisation est un milieu social contraire à l'action libre et régulière des passions. Les récurrences passionnelles sont de différentes sortes. On conçoit qu'elles peuvent varier à l'infini, suivant les passions auxquelles elles se rapportent et suivant aussi les circonstances dans lesquelles celles-ci agissent. Leur étude méthodique serait d'un haut intérêt, d'autant que dans nombre de cas elles nous montrent en images renversées les effets harmoniques de nos

passions, et qu'ainsi elles peuvent en quelque sorte nous servir d'indications révélatrices de nos destinées vraies. C'est aussi la raison pour laquelle, comme nous avons dit, Fourier en a formé une classe à part, sous le titre de caractères de *fanal*.

Le Nouveau Monde industriel contient plusieurs exemples de récurrences passionnelles fort curieux à connaître. Citons-en quelques-uns :

LE JEU. « Le jeu, dit Fourier, est un aliment factice qu'on
• donne à la manie d'intrigue dont l'homme est possédé par ai-
• guillon de la dixième passion dite Cabaliste; les esprits vides,
• comme les paysans, aiment beaucoup le jeu; il développe en
• eux la passion Cabaliste, qui n'a guère d'aliment sous le chaume;
• il plaît de même aux têtes ardentes, faute d'activité suffisante
• en intrigue; il convient à une compagnie d'étiquette, parce
• que la vérité en est bannie par la convenance; la passion ne
• peut pas s'y montrer, tout y est glacial; il faut créer à cette
• assemblée une intrigue artificielle par le moyen des cartes.
• Mais on ne proposera pas les cartes à des gens qui ont une vé-
• ritable intrigue en action; un conciliabule d'agioteurs qui ma-
• chinent un coup de filet, une raffe pour la bourse du lendemain,
• des amants qui se réunissent en orgie galante pendant les
• instants où les pères sont absents, des conspirateurs qui se
• concertent pour frapper un grand coup, regarderaient en pitié
• la proposition de jouer aux cartes. Là où est l'intrigue réelle
• il n'est pas besoin d'intrigue factice comme celle du jeu, des
• romans, de la comédie, etc. Aussi les Harmoniens n'auront-ils
• emploi des cartes que pour les malades et les infirmes, hors
• d'état de prendre une part active aux intrigues industrielles,
• qui préoccuperont tellement qu'aucun être en santé ne voudra
• jouer. Il n'aura déjà pas assez de la journée pour subvenir aux
• intrigues réelles qui seront au nombre d'une trentaine chaque
• jour, à n'en supposer que deux par chaque séance industrielle
• ou autre. »

LE BON TON. « Le bon ton est un effet de la passion *Unitéisme*
• qui se répercute faute d'essor. Le bon ton en Civilisation n'en-
• traîne qu'à l'oisiveté, au train de vie des gens dits comme il faut,
• qui sont oisifs. Il y a pourtant dans le bon ton un très beau
• côté, qui est l'unité passionnée en mœurs et usages. C'est un
• brillant effet du bon ton que de déterminer toute la belle com-

• pagnied'Europe à adopter des langages unitaires, comme le fran-
• çais pour la conversation, et l'italien pour la musique. Sous ce
• rapport le bon ton est *image renversée* de l'harmonie sociétaire,
• où les mœurs ne règneront que par le consentement unanime,
• sans intervention de morale ni de lois, encore moins de châ-
• timents. Mais le bon ton chez les Harmoniens entraînera au tra-
• vail productif, il dirigera à ce but toutes les classes, toutes
• les passions. Chez nous, au contraire, il n'excite qu'à l'indo-
• lence et aux mœurs dangereuses ; il est donc *image renversée*
• et non pas image directe de *Unitéisme*, qui conduirait à l'in-
• dustrie.

• Il en est de même de la passion Cabaliste, citée plus haut ;
• ses intrigues ne tourneront en Harmonie qu'à l'avantage de
• l'industrie ; chez nous elles ne produisent que le mal en tout
• sens, par le jeu et autres désordres qui sont images des cabales
• industrielles de l'Harmonie, mais images *renversées* produisant
• le mal.

• Il existe une grande différence de propriété entre les deux
• répercussions que je viens de citer. Le *bon ton* produit des
• effets brillants, et souvent très utiles, dont le seul tort est de
• ne pas entraîner à l'industrie ; le jeu produit des effets odieux,
• la ruine des familles, le crime, le suicide. Il faut donc distin-
• guer dans les passions répercutées ou récurrentes deux genres
• très opposés, l'harmonique et le subversif. Celles qui condui-
• sent aux accords, comme le *bon ton*, sont du genre précieux
• que je nomme *harmonique*, ou récurrence directe vers le but ;
• celles qui conduisent aux discordes et aux crimes sont du
• genre malfaisant, que je nomme *subversif* ou récurrence in-
• verse vers le but. •

Nous pouvons citer encore au nombre des exemples remar-
quables de récurrences passionnelles signalées par Fourier la
récurrence ambitieuse des partis politiques. L'ambition dans
l'ordre sociétaire trouvera la satisfaction la plus complète, la plus
entière dans la hiérarchie des fonctions industrielles qui offriront
à tous les individus, suivant leurs penchants, leurs aptitudes,
leurs goûts des rangs, des grades, des honneurs et de la for-
tune, beaucoup plus que ne peut leur en offrir aujourd'hui au-
cune fonction administrative ou politique. Tout étant hiérarchie
en Harmonie, les fonctions sont en nombre infini ; il y a partout

devant l'homme, dans quelque direction qu'il se tourne, des grades à atteindre, des titres à conquérir, des richesses à acquérir. Or, dans de telles conditions, son ambition devra naturellement porter vers les ordres de choses auxquels il est intellectuellement et physiquement le plus propre, c'est-à-dire qu'elle l'entraînera au travail productif, attendu que les facultés inhérentes à l'homme sont toutes relatives au travail productif. L'ambition sera donc là en action concordante avec le but pour lequel l'homme a été placé sur cette terre, avec la destinée vraie, l'industrie, le travail, et cela précisément parce qu'elle jouira de toute sa liberté, de tout son essor, qu'elle aura mille voies ouvertes devant elle. Mais aujourd'hui que pareille faveur ne lui est pas accordée, aujourd'hui qu'elle est arrêtée, empêchée sur tous les points vers lesquels elle tend à se porter, que presque tous les chemins lui sont fermés, surtout dans la sphère de l'industrie, aujourd'hui que la politique est pour ainsi dire la seule direction dans laquelle elle puisse trouver satisfaction, tous ses efforts se font dans ce sens, et c'est là qu'elle vient éclater et se briser en récurrences les plus subversives.

L'ordre politique en effet est, dans la société actuelle, le seul système de faits régulièrement hiérarchisés; seul il présente les conditions d'essor de l'ambition. Il n'est donc pas étonnant que cette passion dirige plus particulièrement vers ce point l'activité dont elle est animée. Mais comme la politique n'est point un système assez large pour absorber toutes les ambitions et les satisfaire, elle devient forcément un champ de lutte et de combats. De là les partis politiques se disputant le pouvoir, les partis conspirateurs, ligués contre ceux qui gouvernent, phénomène constant dans tous les Etats quelle que soit du reste la forme gouvernementale, qui se montre dans les monarchies constitutionnelles, dans les républiques, comme dans les oligarchies et les gouvernements absolus. Fourier appelle ce caractère de Civilisation, le *janissariat politique*, du nom des janissaires qui dans l'empire Ottoman étaient un corps continuellement en conspiration flagrante contre le chef de l'empire ou les ministres. C'est une énergique expression de l'idée que présente cette récurrence particulière de l'ambition.

Nous trouvons encore dans le tableau des récurrences subversives donné par Fourier, *les bacchanales joyeuses, les excès pé-*

riodiques du peuple, la mendicité spéculative, la polygamie secrète, la prostitution publique ou secrète, les loteries, les luttes sans cause, gavots et dévorants, etc., etc. On voit par là quelle étendue peut avoir cette étude que Fourier n'a fait, pour ainsi dire, qu'indiquer.—Mais quelque réduite que soit son ébauche, elle suffit pour faire comprendre combien l'étude de la société actuelle, faite à ce point de vue, aurait un autre caractère de vérité et de profondeur que tous les tableaux de mœurs ou de coutumes que nous devons à la littérature moderne.

Les caractères d'écart ou de dégénération sont ceux, avons-nous dit, qui signalent particulièrement la décadence de la période civilisée. Les uns sont des mouvements rétrogrades vers le passé, tel est par exemple l'esprit de féodalité nobiliaire qui anime certaine classe de la société, et qui est un des caractères de la première phase de civilisation. Nous en dirons autant du libéralisme dont les idées sur la liberté et sur le système des garanties politiques appartiennent évidemment à une époque passée. Les autres caractères d'écart sont autant de phénomènes de décomposition sociale. Fourier en énumère un grand nombre; on peut en lire la liste explicative au chapitre XLVIII du *Nouveau-Monde industriel*.

Nous arrêterons ici notre analyse, et nous la clorons par la reproduction de l'un des plus beaux chapitres de ce troisième ouvrage de Fourier, le chapitre ayant pour titre: *Boussole en étude des passions*. Ceux de nos lecteurs qui n'ont pas lu le *Nouveau Monde industriel* nous sauront gré de mettre sous leurs yeux ces pages admirables où se trouvent résumées et condensées toutes les considérations qui servent de preuves à la vérité du principe de l'attraction passionnelle appliqué à la révélation de la destinée sociale de l'homme.

BOUSSOLE EN ÉTUDE DES PASSIONS; LE RALLIEMENT AUX VUES
DE DIEU.

- L'un des pièges auxquels on a pris la multitude en tous les
- temps a été de lui persuader que les vues de Dieu étaient impé-
- nétrables, que l'homme ne devait pas même chercher à con-
- naître Dieu. Le bon sens exige tout le contraire; il veut que

• notre première étude soit celle de Dieu, la plus facile de toutes.

• En partant du principe que toute lumière doit venir de Dieu, et que la raison ne peut entrer dans les voies de lumière qu'en se ralliant à l'esprit du Créateur, il reste à déterminer les caractères essentiels de Dieu, ses attributions, ses vues et ses méthodes sur l'harmonie de l'univers dont certaines règles déjà connues peuvent nous acheminer aux inconnues.

• Il faut, dans cette étude, procéder par degrés, analyser d'abord un très petit nombre des caractères de Dieu, en s'attachant aux plus évidents, tels que les suivants :

- 1° Direction intégrale du mouvement;
- 2° Économie de ressorts;
- 3° Justice distributive;
- 4° Universalité de providence;
- 5° Unité de système.

• 1° *Direction intégrale du mouvement.* Si Dieu est le supérieur en direction du mouvement, s'il est seul maître de l'univers, seul créateur et distributeur, c'est à lui de diriger toutes les parties de l'univers, entre autres la plus noble, celle des relations sociales. En conséquence, la législation des sociétés humaines doit être l'ouvrage de Dieu et non des hommes; et pour diriger au bien nos sociétés, il faut chercher le code social que Dieu a dû composer pour elles.

• Grand sujet de querelle avec la philosophie ! Il s'ensuivrait que ce n'est pas elle qui doit faire les lois, et qu'on doit chercher un code social composé par Dieu. Dans ce cas Dieu se trouverait au premier rang et la raison humaine au deuxième. Ce n'est pas ainsi que la philosophie établit les rangs ; elle veut que Dieu soit au deuxième, et la raison humaine au premier ; en conséquence elle exclut Dieu de la prérogative de législation pour la transmettre aux philosophes, à Diogène et Mirabeau.

• 2° *Economie de ressorts.* Si le mécanisme des sociétés était réglé par Dieu, on y verrait briller l'économie de ressorts que nous lui attribuons, en le nommant SUPRÊME ÉCONOME. Or l'économie exige qu'il opère sur les plus grandes réunions sociales, et non pas sur la plus petite que nous nommons *famille, ménage conjugal*. Elle exige surtout que Dieu choi-

« sisse pour moteur, l'attraction passionnelle, dont l'emploi lui
« garantit douze économies que l'on ne trouvera pas dans le ré-
« gime de contrainte; ce sont :

« 1° Boussole de révélation permanente, car l'attraction nous
« stimule en tout temps et en tous lieux, par des impulsions
« aussi fixes que celles de la raison sont variables.

« 2° Facultés d'interprétation et d'impulsion combinées, res-
« sort apte à révéler et stimuler à la fois.

« 3° Concert affectueux du Créateur avec la créature, ou con-
« ciliation du libre arbitre de l'homme obéissant par plaisir, avec
« l'autorité de Dieu commandant le plaisir.

« 4° Combinaison du bénéfice et du charme par entremise de
« l'attraction dans les travaux productifs.

« 5° Épargne des voies coercitives, de gibets, sbires, tribunaux
« et moralistes, qui deviendront inutiles quand l'attraction con-
« duira au travail, source du bon ordre.

« 6° Élévation de l'homme au bonheur des espèces libres qui
« vivent dans l'insouciance, ne travaillant que par plaisir, et
« jouissant parfois d'une grande abondance, où notre peuple,
« malgré ses fatigues, ne parvient jamais.

« 7° Garantie d'un *minimum* refusé aux animaux libres, et
« dont on aura le gage dans les immenses produits du régime
« sociétaire étayé de l'équilibre de population.

« 8° Bonheur assuré à l'homme dans le cas où la sagesse de
« Dieu serait moindre que la nôtre, car ses lois exécutées par at-
« traction nous assureraient une vie heureuse, au lieu de la
« contrainte que nous imposent les constitutions des philosophes.

« 9° Intégralité de providence par révélation des voies de bon-
« heur social.

« 10° Garantie de libre arbitre à Dieu, faculté à lui de régir
« l'univers, y compris le genre humain, par l'attraction, seul
« ressort digne de sa sagesse et de sa générosité.

« 11° Récompense des globes dociles par le charme du régime
« attrayant, et punition des globes rebelles par l'aiguillon de
« l'attraction toujours persistant.

« 12° Ralliement de la raison avec la nature, ou garantie d'a-
« vénement à la richesse, vœu de la nature, par la pratique de la
« justice et de la vérité, vœu de la raison.

« Y. Unité interne, fin de la guerre interne qui met dans cha-

• cun la passion ou attraction aux prises avec la sagesse et les lois, sans moyen de conciliation.

• X. Unité externe ou avènement au bien sous la direction du ressort d'attraction, le seul employé par Dieu dans les harmonies visibles de l'univers.

• Il suffit de ces belles propriétés de l'attraction pour prouver qu'un Dieu économe de ressorts n'a pas pu opter pour la contrainte, voie adoptée par les législateurs Civilisés et Barbares; et que c'est dans l'étude de l'attraction qu'il faut chercher le code social et industriel de Dieu.

• 3° *Justice distributive.* On n'en voit pas l'ombre dans la législation civilisée, qui accroît la misère des peuples en raison de leur industrie. Le premier signe de justice devrait être de garantir au peuple un *minimum* croissant en raison du progrès social.—Nous voyons l'effet contraire dans l'influence de l'esprit mercantile qui tend à couvrir la zone torride d'esclaves noirs arrachés à leur pays, et couvrir la zone tempérée d'esclaves blancs, par les bagnes industriels, coutumes écloses en Angleterre, et que la cupidité mercantile naturaliserait peu à peu en tout pays. Du reste peut-on voir quelque justice dans un état de choses où le progrès de l'industrie ne garantit pas même au pauvre la faculté d'obtenir du travail?

• 4° *Universalité de providence.* Elle doit s'étendre à toutes les nations, aux sauvages comme aux civilisés. Tout régime industriel refusé par les sauvages, hommes vraiment libres, est opposé aux vues de Dieu; l'industrie que nous leur proposons, le morcellement agricole et domestique, n'est pas vœu de sa providence, puisque ce régime ne satisfait point les impulsions que la Providence donne aux hommes les plus rapprochés de la nature. Il en est de même de tout ordre qui repose sur la violence; toute classe violentée directement comme les esclaves, ou indirectement comme les salariés, est privée de l'appui de la Providence, qui ne s'est réservée sur ce globe d'autre agent que l'attraction; dès lors l'état Civilisé et Barbare qui ne repose que sur la violence, est opposé aux vues de Dieu, et il doit exister un autre régime applicable à toutes les castes et à tous les peuples, s'il est vrai que la Providence soit universelle.

• *Unité de système.* Elle implique l'emploi de l'attraction qui

est l'agent commun de Dieu, le ressort des harmonies sociales de l'univers, depuis celles des astres jusqu'à celles des insectes; c'est donc dans l'attraction qu'on doit chercher le code social divin.

Il conviendrait d'ajouter ici un aperçu des absurdités sans nombre où serait tombé Dieu, s'il eût négligé de faire un code social pour les relations industrielles de l'homme. J'en ai dit assez pour prouver que la voie des bonnes études était le ralliement à Dieu, la précaution de se guider sur les vues et les caractères que l'opinion universelle attribue à Dieu.

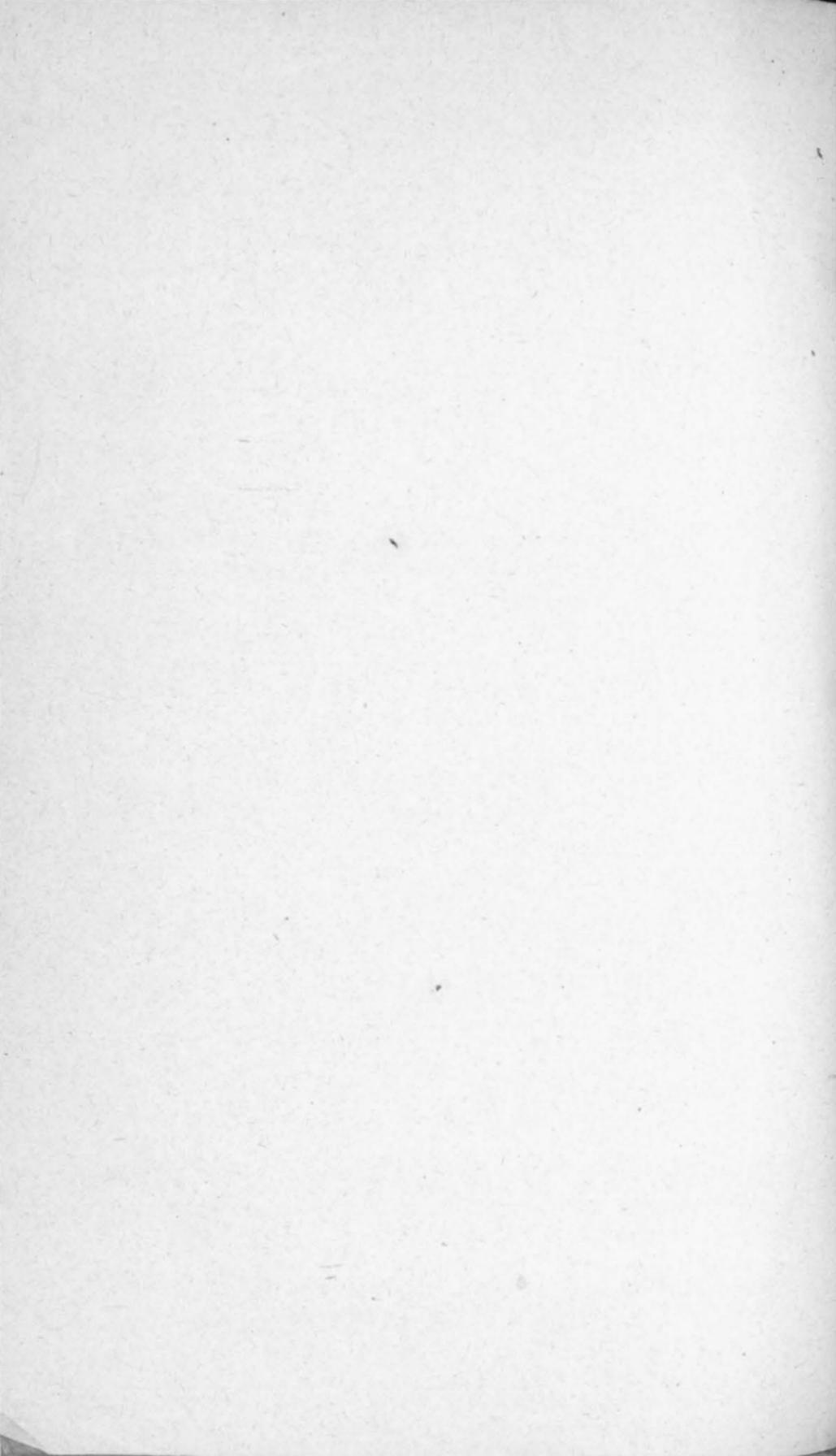
L'on a pu voir, par ce chapitre, que la connaissance de Dieu et de ses opérations, qu'on nous dépeint comme des mystères impénétrables, est au contraire la plus aisée, la plus élémentaire des sciences; et l'on peut dire la science des enfants, puisqu'elle n'exige que la dose de bon sens facile à trouver chez les enfants de dix ans, mais introuvable chez des pères tous égarés, désorientés par la philosophie, et qui pour rentrer dans les voies du sens commun, auraient besoin, dit fort bien Condillac, *de refaire leur entendement et oublier tout ce qu'ils ont appris des sciences philosophiques.*

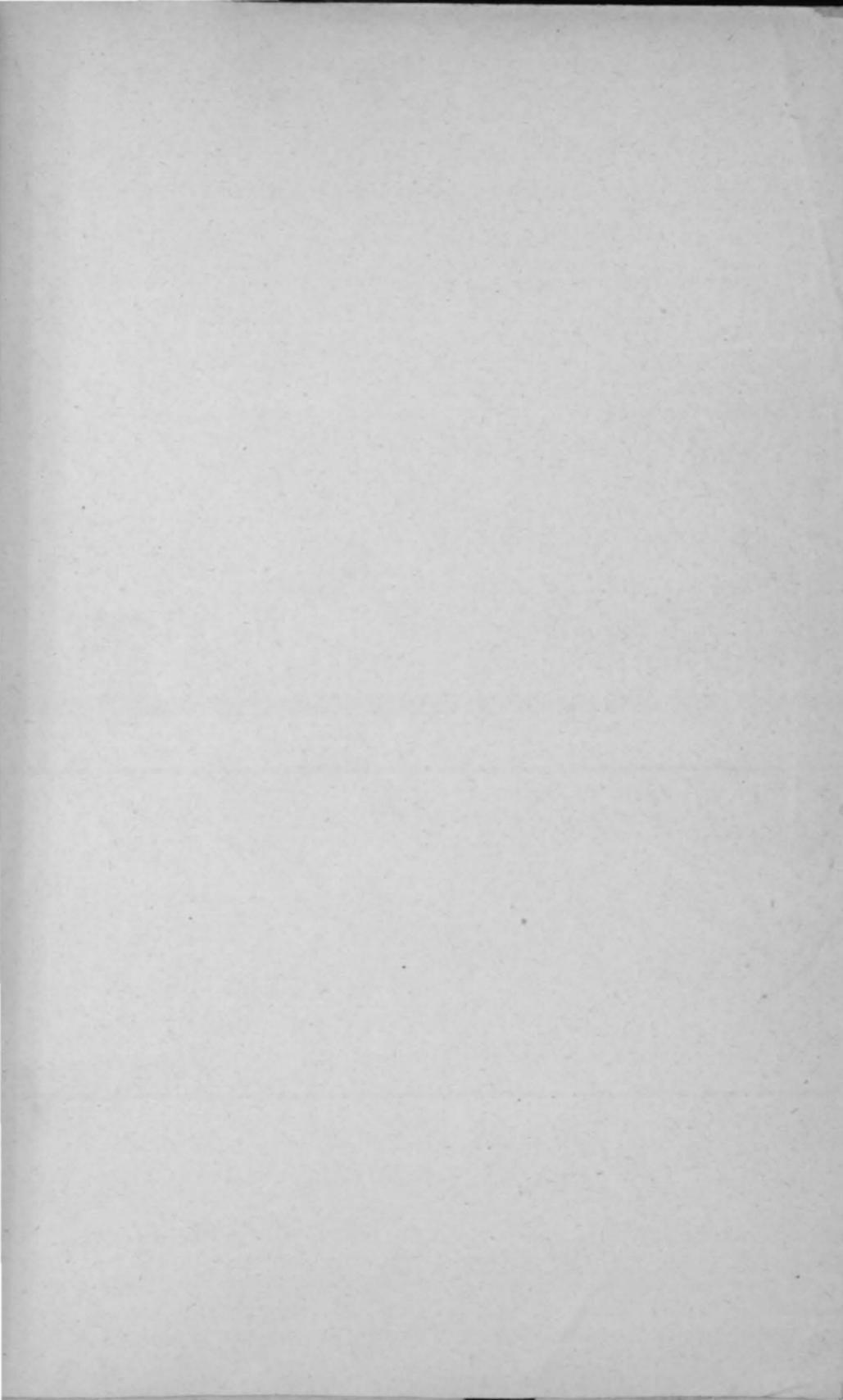
TABLE DES MATIÈRES.

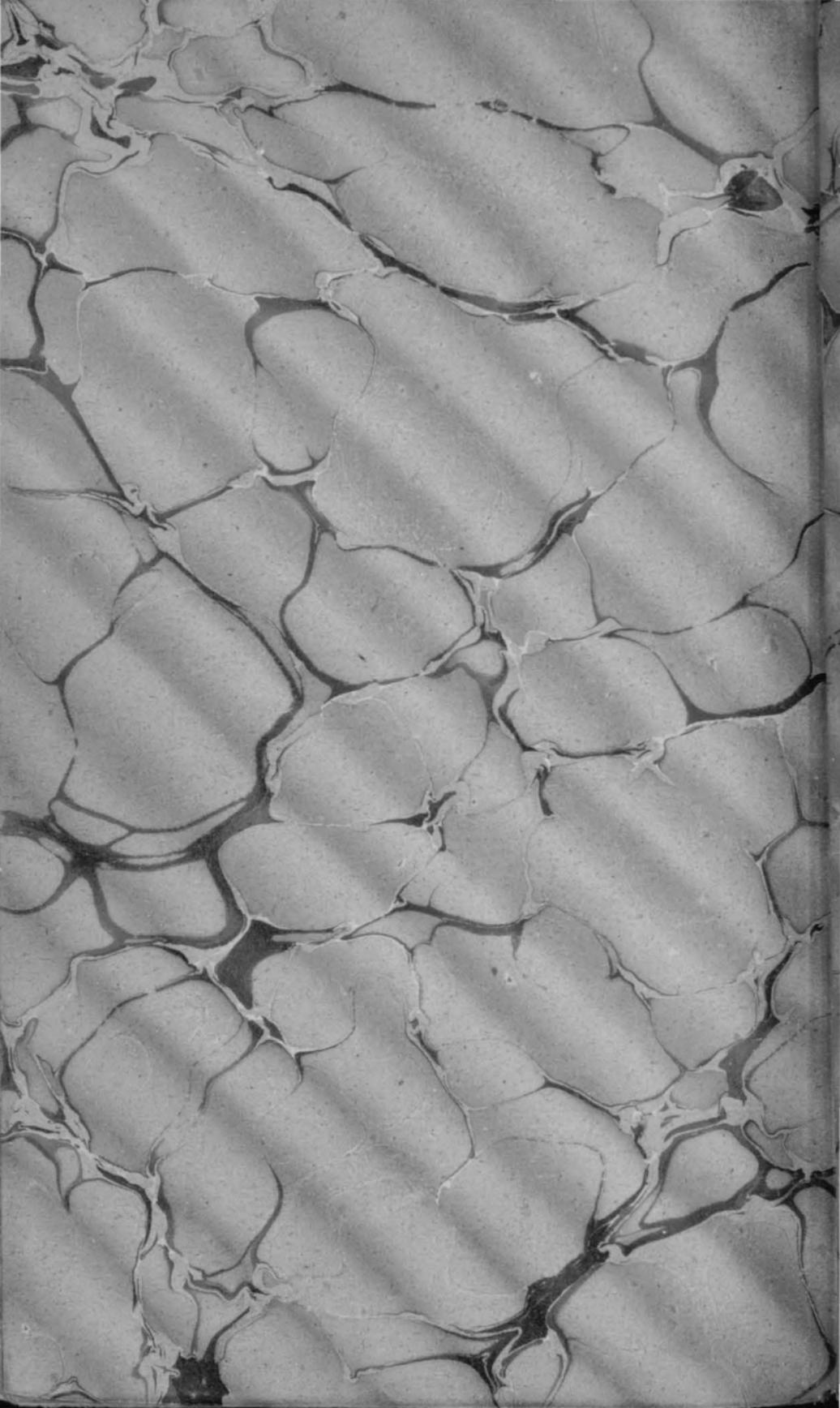
Débacle de la politique en France	1
Mémoire adressé à la Chambre des Pairs, par Rivière, accusé d'avril	25
Dangers de la situation actuelle de la France, par A. Maurice	34
Procédés industriels, par J. Muiron	43
Le Nouveau Monde industriel et sociétaire, de CH. FOURIER .	67
EXPOSITION DE LA THÉORIE SOCIÉTAIRE	67
Cercle vicieux de l'industrie	75
Analyse de l'attraction passionnelle	78
Dispositions matérielles	88
Constitution sociétaire de la propriété	102

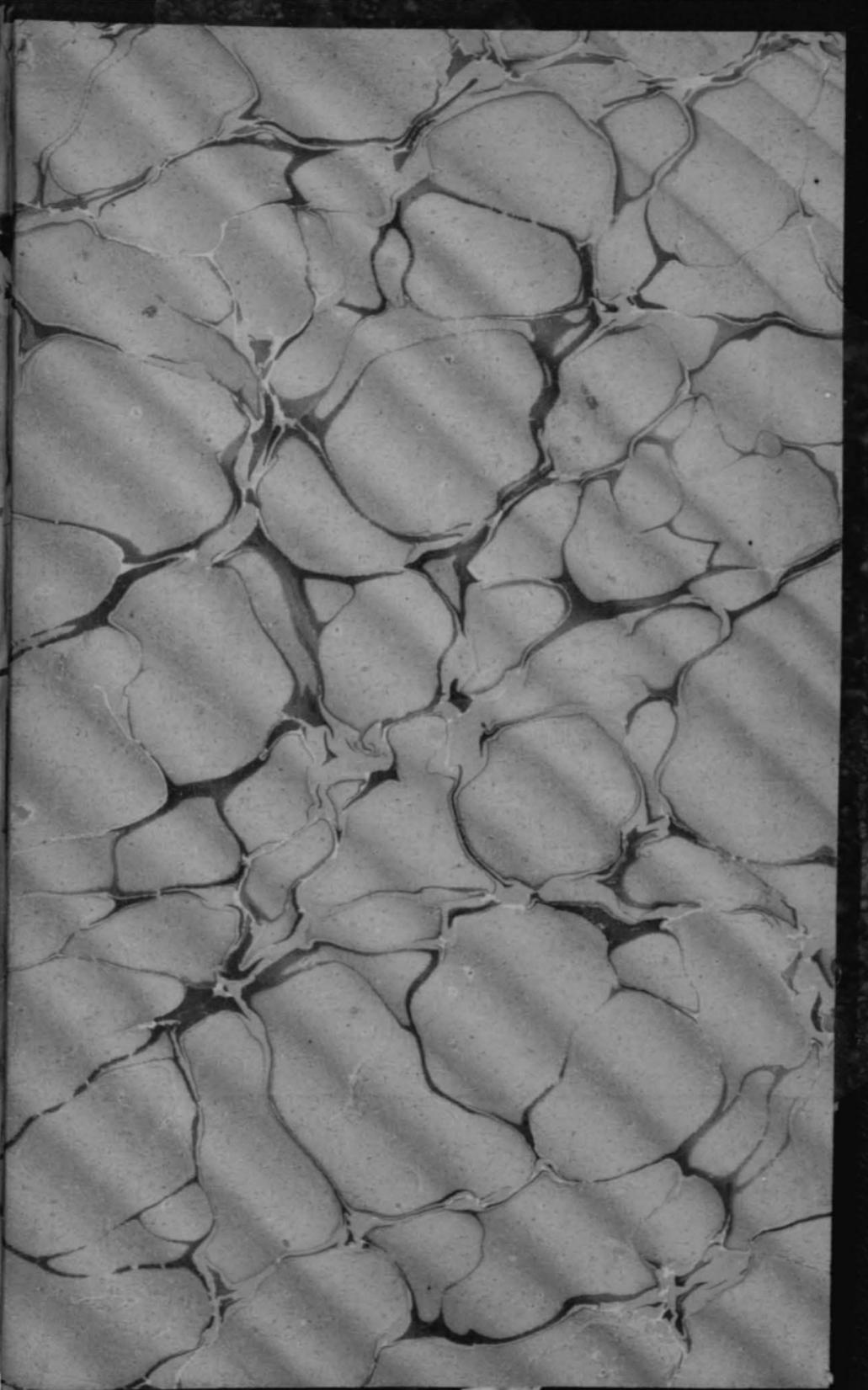
But de l'éducation	105
Contrariété de l'éducation civilisée avec la nature	109
Education harmonienne de la basse enfance.	114
De l'éclosion des vocations.	121
Éducation de la moyenne et de la haute enfance.	126
Petites hordes; — Travaux répugnants.	129
Petites bandes; — Travaux élégants.	134
Enseignement harmonien	138
Rôle du théâtre en éducation harmonienne	146
Conclusion sur l'éducation harmonienne.	147
Mécanisme et harmonie de l'attraction.	150
Exercice parcellaire.	151
Intrigue de contact, domesticité indirecte.	158
Caractères ambigus.	160
Gastrosophie ou influence productive de la gastronomie.	162
Accords intentionnels sur la répartition.	171
Avantages matériels.	174
Avantages moraux et intellectuels.	180
De la répartition des produits de l'industrie.	
Conditions générales de justice en répartition.	187
Fixation des droits du capital, du travail et du talent.	192
Le mérite individuel facilement apprécié.	202
Accord de l'intérêt individuel avec la classification des séries.	204
Générosité des classes riches en régime d'harmonie.	208
Récompenses unitaires.	212
Équilibre de population	214
Analyse de la civilisation.	221
Caractères de la civilisation.	225
Boussole en étude des passions.	231

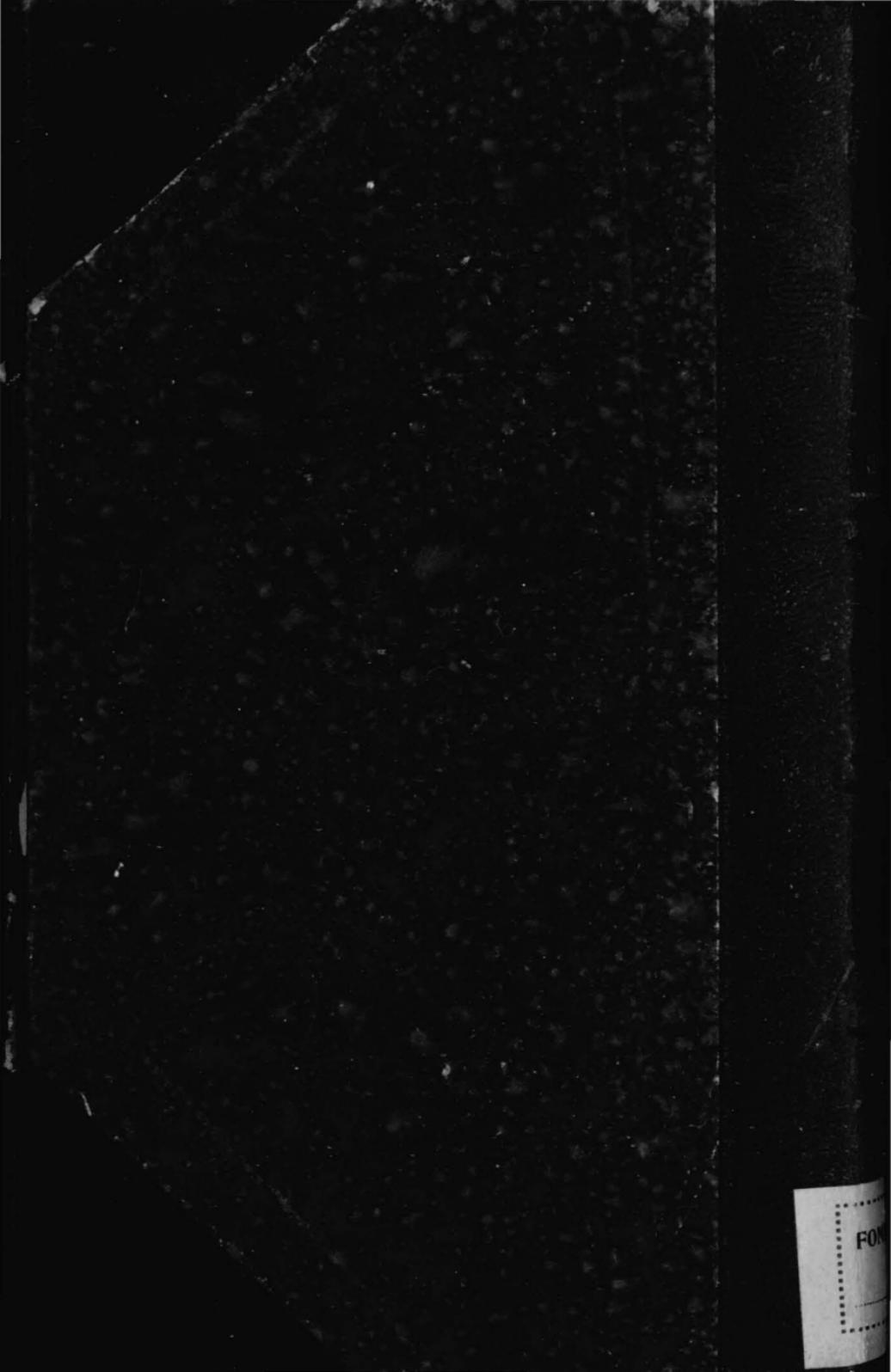












FOR